

MAX HAVELAAR

PAR

MULTATULI

TRADUCTION DE

A. NIEUWENHUIS

et

HENRI CRISAFULLI.



ROTTERDAM, J. VAN DER HOEVEN
PARIS E. DENTU

ÉDITEURS.

Digitized by Google

Max Havelaar

Multatuli



Dentu, Paris, 1876

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

MAX HAVELAAR

PAR

MULTATULI

TRADUCTION DE

A. J. NIEUWENHUIS et HENRI CRISAFULLI

ROTTERDAM, PARIS,

J. v. D. HOEVEN E. DENTU

ÉDITEURS

1876.

- [Dédicace](#)
- [Avant-propos](#)

Volume I.

- [— I —](#) 1
- [— II —](#) 11
- [— III —](#) 22
- [— IV —](#) 34
- [— V —](#) 59
- [— VI —](#) 79

- [— VII —](#) 99
- [— VIII —](#) 124
- [— IX —](#) 150
- [— X —](#) 167
- [— XI —](#) 175
- [— XII —](#) 201

Volume II.

- [— XIII —](#) 1
- [— XIV —](#) 23
- [— XV —](#) 62
- [— XVI —](#) 84
- [— XVII —](#) 111
- [— XVIII —](#) 146
- [— XIX —](#) 166
- [— XX —](#) 181
- [Notes et éclaircissements de l’auteur \(1875\)](#) v2. — 207
- [Critiques françaises \(1876\)](#) v2. I

À LA
MÉMOIRE TRÈS VÉNÉRÉE
DE
EVERDINE, HUBERTE, BARONNE VAN
WYNBERGEN,
ÉPOUSE FIDÈLE,
MÈRE TENDRE ET HÉROÏQUE,
NOBLE FEMME ;

J'ai souvent entendu plaindre les femmes de poète ; et sans doute, pour tenir dignement dans la vie ce difficile emploi, aucune qualité n'est de trop. Le plus rare ensemble de mérites n'est que le strict nécessaire, et ne suffit même pas toujours au commun bonheur. Voir sans cesse la muse, en tiers dans vos plus familiers entretiens, recueillir dans ses bras et soigner ce poète qui est votre mari, quand il vous revient meurtri par les déceptions de sa tâche, ou bien le voir s'envoler à la poursuite de sa chimère... voilà l'ordinaire de l'existence pour une femme de poète. Oui, mais aussi, il y a le chapitre des compensations, l'heure des lauriers qu'il a gagnés à la sueur de son génie, et qu'il dépose pieusement aux pieds de la femme légitimement aimée, aux genoux de l'Antigone qui sert de guide en ce monde à cet *aveugle errant*.

Car, ne vous y trompez pas : presque tous les petit-fils d'Homère sont plus ou moins aveugles à leur façon ; ils voient ce que nous ne voyons pas ; leurs regards pénètrent plus haut et plus au fond que les nôtres ; mais ils ne savent pas voir droit devant eux leur petit bonhomme de chemin, et ils seraient capables de trébucher et de se casser le nez sur le moindre caillou, s'il leur fallait cheminer sans soutien, dans ces vallées de prose où demeure la vie."

HENRY DE PÈNE.

AVANT-PROPOS

L'AGENT DE POLICE. Monsieur le Président, voici l'homme qui a assassiné la femme Barbarette.

LE PRÉSIDENT. Il faut pendre cet homme. Comment s'y est-il pris ?

L'AGENT DE POLICE. Il l'a coupée en menus morceaux. Il l'a salée et enfermée dans une bourriche.

LE PRÉSIDENT. C'est très mal, ce qu'il a fait là... on le pendra.

L'ACCUSÉ LOTHARIO. Monsieur le Président, ce n'est pas moi qui ai assassiné la femme Barbarette ; moi, je l'ai nourrie, vêtue et soignée ; je puis citer des témoins qui déclareront que je suis un honnête homme, et non un assassin.

LE PRÉSIDENT. Vous serez pendu. Vous aggravez votre crime par votre impertinence. Il ne convient pas à un individu... accusé d'une pareille action... de se prétendre un honnête homme.

L'ACCUSÉ LOTHARIO. Mais, Monsieur le Président, il y a des témoins qui l'affirmeront... et parce qu'on vient m'accuser d'un assassinat...

LE PRÉSIDENT. Vous serez pendu. Vous l'avez coupée en morceaux, mise à la croque au sel, et renfermée dans une bourriche, la femme Barbarette !... et vous êtes content de vous ! Voilà pourtant trois chefs d'accusation bien acquis !... — Qui êtes-vous, ma bonne femme ?

LA FEMME BARBARETTE. Monsieur le Président, il ne m'a pas mise à la croque au sel... au contraire, il m'a fait beaucoup de bien... c'est un digne homme !

L'ACCUSÉ LOTHARIO. Vous entendez, monsieur le Président ; elle dit que je suis un honnête homme.

LE PRÉSIDENT. Hum ! Hum !... Il ne vous a pas coupée en morceaux, salée ni enfermée dans une bourriche... mais c'est un impertinent. Qu'on le pend !

(Théâtre inédit.)

I.

Je suis commissionnaire en cafés, et je demeure, Canal des Lauriers, n°. 37.

Il n'est pas dans mes habitudes d'écrire des romans ou autres choses de la même farine. J'ai donc longuement réfléchi, avant de me résoudre à commander deux rames de papier de plus qu'à l'ordinaire, et à commencer l'ouvrage que vous avez en mains, cher lecteur.

Cet ouvrage, il vous faudra le lire, que vous soyez commissionnaire en cafés, vous-même, ou n'importe quoi.

Non seulement, je n'ai jamais écrit quoi que ce soit qui ressemble à un roman, mais en ma qualité de commerçant, tout ce qui ressemble à un roman m'est parfaitement insupportable.

Depuis des années, je me demande à quoi servent les romans, et rien ne me stupéfie plus que l'impudence avec laquelle un poète ou un romancier ose vous faire accroire ce qui n'est jamais arrivé, et, le plus souvent, ce qui ne peut être arrivé.

Si, moi, dans ma branche de commerce, — je suis commissionnaire en cafés et je demeure Canal des Lauriers, n°. 37 — je faisais une déclaration à un commettant, — un commettant, est un négociant qui vend du café, — où il y eut la millième partie des mensonges qui forment le gros des poésies et romans, il s'adresserait immédiatement à Busselinck et Waterman.

Ce sont aussi des commissionnaires en cafés, mais vous n'avez pas besoin de connaître leur adresse.

Donc, je me garde bien d'écrire des romans ou de faire d'autres fausses déclarations. J'ai toujours observé que ceux qui se mêlent de ces affaires-là finissent mal. J'ai quarante trois ans ; il y en a vingt que je fréquente la Bourse, et je peux me présenter quand on demande un expert en ces matières. En ai-je vu tomber des maisons ! Et, le plus souvent, quand je

remontais aux causes de leur chute, je les trouvais dans la mauvaise direction que leurs chefs avaient reçue dans leur jeunesse.

Moi, je dis : de la vérité, et du bon sens, et je m'y tiens.

Naturellement, je fais une exception pour l'Écriture Sainte.

Notre mauvaise éducation commence à la lecture des poésies enfantines de Van Alphen, et cela dès son premier vers sur les marmots, qu'il prétend être tous adorables. Comment, diantre, ce brave homme a-t-il pu adorer ma petite sœur Gertrude, aux yeux chassieux, ou mon frère Gérard qui passait son temps à se fourrer les doigts dans le nez. Il prétend que c'est par tendresse, qu'il a fait ces poésies-là !

Quand j'étais enfant, je me disais souvent : „ah ! mon petit père, que je voudrais te rencontrer ! Et si tu m'avais refusé des billes de marbre, ou un gâteau contenant mon nom en toutes lettres, — je m'appelle Batave, — oh ! je n'aurais pas pris de gants pour t'appeler : „menteur !”

Or, jamais, je n'ai vu Van Alphen. Il était même déjà mort, je crois, lorsqu'il nous racontait en vers que mon père était mon meilleur ami, — moi, je lui préférais le petit Paul Winser, qui demeurait, près de nous, rue des Bataves — et que mon petit chien était la reconnaissance même.... Nous n'avions pas de chiens, chez nous, parcequ'ils sont tous plus malpropres les uns que les autres.

Mensonge, que tout cela !

Et l'éducation des enfants se continue de la même façon. Ainsi, votre petite sœur est venue dans un gros chou, chez la fruitière du coin !

Tous les Hollandais sont braves et généreux !

Les Romains étaient bien heureux que les Bataves leur laissassent une petite place au soleil !

Le bey de Tunis avait des coliques néphrétiques dès qu'il voyait flotter le drapeau hollandais !

Le duc d'Albe était un monstre !

La marée, en 1672, je crois, dura plus longtemps que d'ordinaire, pour défendre et protéger la Hollande !

Mensonges !

La Hollande est restée la Hollande, parce que nos ancêtres faisaient bien leurs affaires, et qu'ils avaient la foi véritable. Voilà tout.

Plus tard, on recommence de plus belle.

Ainsi, par exemple, une fille, c'est un ange. Un ange ! L'auteur de cette trouvaille n'a jamais eu de sœurs.

L'amour, c'est la béatitude ! On enlève l'objet aimé, un objet quelconque, et l'on fuit au bout du monde — mais, le monde n'a pas de bouts, et cet amour-là n'est qu'une sottise.

Nul ne dira que je vis mal avec ma femme — c'est une fille de Last et C^o, commissionnaires en cafés, — on n'a jamais trouvé rien à redire à notre mariage. Je suis membre souscripteur du jardin zoologique *Natura Artis Magistra*, (La nature est la maîtresse de l'art,) ma femme a un châle long de deux cents francs, et pourtant, il n'a jamais été question entre nous d'un amour ayant absolument besoin de se loger au bout du monde.

Notre mariage accompli, nous avons fait une petite excursion à La Haye. Là, elle a acheté de la flanelle, et m'en a fait des gilets que je porte encore ; jamais l'amour ne nous a poussés plus loin.

Sottises et mensonges, vous le voyez bien.

Et mon mariage est-il moins heureux que celui des insensés qui se rendent phthisiques ou chauves, par amour ? Mon ménage serait-il mieux réglé, si, jadis, il y a dix-sept ans, j'avais dit en vers, à ma fiancée, que je désirais l'épouser !

Allons donc ! J'aurais pu faire tout cela aussi bien que n'importe qui ; faire des vers est un métier, certes, moins difficile que celui de tourneur en ivoire. S'il n'en était pas ainsi, comment les papillotes à devises seraient-elles si bon marché, — Frédéric écrit papillottes, avec deux t, je ne sais pas pourquoi. — D'autre part, allez demander le prix d'un jeu de billes de billard !

Je n'ai rien contre les vers, en eux-mêmes. Veut-on aligner des mots ? qu'on le fasse, mais qu'on ne dise que la vérité tout comme en prose.

„ Qu'il meure ” rime avec : „ C'est une heure. ” Soit, c'est parfait : si réellement il faut qu'il meure et si c'est une heure qui sonne. Mais, s'il

n'est que midi et demi, moi qui n'aligne pas mes mots, je dirai : Qu'il meure, et, Il est midi et demi.

Le rimeur, lui, est obligé par le : meure du premier vers, à nous donner une heure entière, et il faut qu'une heure sonne, pour qu'il meure. Le malheureux est forcé de tricher. Il faut donc que l'heure du supplice ou l'arrêt de mort soit changé. De toutes façons, il ment.

Et ce ne sont pas seulement les vers qui poussent les jeunes gens au mensonge. Entrez au théâtre, et prenez la peine d'écouter les balivernes qu'on vous débite. Le héros de la pièce tombe à l'eau, un homme sur le point de faire faillite l'en retire, le noyé donne la moitié de sa fortune à son sauveteur. C'est faux, archifaux ! Dernièrement, mon chapeau alla tomber dans le Canal des Princes, — Frédéric dit : s'en alla, — je donnai quatre sous au gamin qui me le rapporta, et il me fit toute sorte de remerciements.

J'aurais certainement donné un peu plus, s'il m'avait tiré de l'eau moi-même, mais à coup sûr, je ne lui eusse pas donné la moitié de ma fortune. À ce compte-là, il ne faudrait pas tomber plus de deux fois à l'eau, pour être complètement ruiné.

Le pis de ces représentations théâtrales, c'est que le public s'identifie tellement à l'action et aux personnages, qu'il les applaudit. J'aurais beaucoup donné pour jeter tout le parterre dans une mare ou dans un lac ; au moins je serais arrivé à savoir à quoi m'en tenir sur la sincérité de ses bravos ! — Frédéric dirait : bravi.

Somme toute, moi, qui fais passer la vérité avant quoi que ce soit, j'avertis un chacun que je ne paierai pas une prime de sauvetage aussi exorbitante. Que celui qui ne voudra pas me repêcher à moins me laisse tranquille, ne me sauve pas. Néanmoins, les dimanches et fêtes, je donnerai plus que dans la semaine, parce que, ces jours là, je porte ma chaîne de cannetille, et mon habit, numéro un.

Oui, le théâtre corrompt plus de monde que les romans. C'est tout un étalage. Oripeaux, fausses dentelles, papiers dorés, frappés à l'emporte-pièce, clinquant et verroterie, tout cela vous attire, vous enivre ! Je ne parle, bien entendu, que des enfants et des personnes qui ne sont pas dans les affaires.

Ce monde de la rampe ment et vous trompe, même, quand il veut représenter la pauvreté.

Une fille, dont le père s'est ruiné, travaille pour soutenir sa famille. Très bien. La voilà assise, cousant, tricotant, ou brodant. Mais comptez-moi les points qu'elle fait, pendant la durée d'un acte entier. Elle bavarde, elle soupire, elle va à la fenêtre, mais elle n'avance pas son ouvrage. Vous m'avouerez que la famille qui peut vivre de son travail n'a pas de grands besoins. Cette fille est naturellement l'héroïne de la pièce. Elle a jeté deux ou trois séducteurs en bas de son escalier. Elle s'écrie, à tous moments : „Ô ma mère ! ma mère !" Et elle représente la vertu.

Qu'est-ce-qu'une vertu à laquelle il faut un an pour tricoter une paire de bas ?

Tout cela ne donne-t-il pas une fausse idée de la vertu et du travail pour vivre ?

Mensonges ! mensonges !

Tout-à-coup revient son premier amant, qui, jadis, était employé dans les bureaux de son père. Aujourd'hui, cet amant est millionnaire. Ils se marient. Voyons ! Est-ce possible ? Un millionnaire ne se marie pas avec la fille d'un failli. Et si, par exception, selon vous, cela peut se faire sur les planches, je n'en suis pas moins en droit de soutenir qu'on trompe le public, et qu'on lui fait prendre l'exception pour la règle ; oui, on mine sa moralité, en lui donnant l'habitude d'applaudir sur la scène, ce qui, dans la vie est réputé ridicule, stupide, fou par un tas d'honnêtes gens, commissionnaires et négociants.

Quand je me mariaï, moi, nous étions treize employés au bureau de mon beau-père Last et C^o, et Dieu sait si nous avions à faire !

Autres mensonges scéniques : quand le héros s'en va sauver la patrie, de son pas de théâtre, pourquoi la porte du fond s'ouvre-t-elle toujours toute seule ?

Puis... comment un personnage qui parle en vers, peut-il savoir juste ce que l'autre va lui répondre, et lui préparer sa rime ? Par exemple, quand le général dit à la princesse :

„Madame, il est trop tard, les portes sont fermées.”

Comment peut-il deviner qu'elle s'écriera :

„Mes braves défenseurs, dégainez vos épées.”

Écoutez ! si, en apprenant que les portes sont fermées, la princesse répondait qu'elle en attendra l'ouverture, ou qu'elle reviendra plus tard, que deviendraient la rime et la mesure.

N'est-ce donc pas une bien mauvaise plaisanterie que de représenter le général regardant la princesse dans le blanc des yeux, pour savoir ce qu'elle veut faire après la fermeture des portes.

D'ailleurs, garantisiez moi donc que la princesse n'aura pas envie d'aller se coucher, au lieu de dégainer quoi que ce soit.

Et la récompense de la vertu !

Oh ! Oh ! Oh !

Il y a dix-sept ans que je suis commissionnaire en cafés — Canal des Lauriers, n° 37 — et j'ai vu bien des choses. Eh bien ! Je n'ai jamais vu personne plus maltraité sur cette terre que la vérité, la trop patiente vérité.

La vertu récompensée !... Donc, de la vertu vous faites une marchandise. Dans le monde, il n'en est pas ainsi ; et laissez-moi trouver bon qu'il n'en soit pas ainsi. Le beau mérite, si la vertu était sûre de trouver sa récompense. À quoi bon cette supercherie et ce manque de vérité, aussi sots que malhonnêtes !

Tenez : il y a Lucas, notre garçon de magasin, qui travaillait déjà chez le père de Last et C^o, — dans ce temps-là, la raison sociale était Last et Meyer, mais les Meyer se sont retirés, — Lucas était pourtant bien un garçon vertueux. Jamais il ne manquait un grain au magasin ; il allait à l'église, et ne buvait pas. Quand mon beau-père était à sa campagne, à Driebergen, Lucas gardait la maison, la caisse, et tout le reste. Un jour, il toucha trente-six francs de trop à la Banque, et il les rapporta. Aujourd'hui, il est vieux, goutteux, et il ne peut plus servir. Il ne gagne plus rien, car il se fait beaucoup d'affaires chez nous, et il nous faut des jeunes gens. Eh bien ! ce Lucas, je le considère comme très vertueux ; quelle est sa récompense ? Un prince vient-il lui farcir ses poches de diamants ? Une fée lui beurre-t-elle ses tartines ? Non ! Parbleu ! Il est pauvre, et il reste pauvre. Pourquoi ?

Parcequ'il faut que cela soit ainsi. Je ne puis l'aider, moi, — nous avons bien assez de payer tous les jeunes employés qui s'occupent de nos nombreuses affaires, — mais si je le pouvais, si Lucas était à même, dans ses vieux jours, de mener une vie facile, où serait son mérite ? Alors tous les garçons de magasin et tous les autres hommes deviendraient des gens vertueux ! Est-ce pratique et croyez-vous que ce soit dans les intentions de Dieu ? Non, puisqu'il n'y aurait plus de récompense particulière, réservée aux honnêtes gens, après leur mort.

Sur la scène on prend cela, à rebours, et l'on ment.

Je suis vertueux aussi, et, du diable, si je demande une récompense pour cela ? Quand mes affaires marchent, — et elles marchent, — quand ma femme et mes enfants se portent bien, de manière que je n'aie affaire ni au médecin ni au pharmacien ; quand bon an mal an, je puis mettre quelques économies de côté, pour le jour où Frédéric viendra me remplacer, et où je me retirerai à ma campagne de Driebergen,... eh bien !... quand il en est ainsi, je suis content. C'est la conséquence naturelle des circonstances et de mon travail ; mais je n'exige rien pour ma vertu.

Et je suis vertueux, quand même. La preuve en est dans mon amour pour la vérité. Après mon attachement à la foi, cet amour là est mon inclination principale.

Je désirerais que vous fussiez convaincu de tout ce que j'avance, lecteur, parce que là se trouve la raison de ce livre.

Une autre passion dominante, chez moi, c'est l'amour de ma profession. Comme vous le savez, lecteur, je suis commissionnaire en cafés, Canal des Lauriers, n° 37, eh bien ! c'est à mon respect inaltérable pour la vérité, et à mon zèle pour les affaires que vous devez les pages suivantes.

Je vous raconterai comment cela s'est fait.

Obligé de prendre congé de vous, pour le moment, — c'est l'heure de la Bourse, — je vous invite à mon second chapitre.

Au revoir, donc.

Voici ma carte. Mettez la dans votre poche, vous prie. Cela ne peut pas vous gêner, et, qui sait, cela peut vous être utile. Le C° que vous y voyez,

c'est moi, depuis que les Meyer ont quitté la partie. Le vieux Last, c'est mon beau-père.

Laissez-moi donc terminer ce chapitre en vous recommandant notre adresse :

LAST & C^o.
COMMISSIONNAIRES EN CAFÉS,
Canal des Lauriers, 37

II.

La Bourse était faible. La vente du printemps améliorera, sans doute, la situation. N'allez pas penser, cependant, qu'il ne se fasse pas d'affaires chez nous. Chez Busselinck et Waterman, cela va encore plus doucement. Ah ! l'on assiste à d'étranges choses quand on fréquente la Bourse, durant une bonne vingtaine d'années.

Figurez-vous que Busselinck et Waterman viennent d'essayer de m'enlever Ludwig Stern. Pensant bien que la Bourse vous est peu connue, je vous dirai que Stern est, à Hambourg, une des premières maisons de Cafés. Or, la maison Last et C^o a toujours servi la maison Stern.

Un hasard m'a mis sur la piste de la fourberie tentée par Busselinck et Waterman. Ils proposaient à Stern de lui rabattre un quart pour cent sur les courtages. Quels intrigants ! Voici ce que j'ai fait pour parer le coup : à ma place, un autre se fût empressé d'écrire à Ludwig Stern qu'il lui ferait un rabais égal, espérant que sa maison prendrait en considération les longs services à elle rendus par Last et C^o. — Tous comptes faits, j'ai calculé, qu'en cinquante ans, notre raison sociale a gagné, avec Stern, plus de huit cent mille francs. Nos rapports datent du système continental, quand nous faisions, par Hélioland, la contrebande des denrées coloniales. Tout autre commissionnaire en eût écrit bien davantage. Intrigues et bassesses, ma foi, non. Je me suis rendu au Café de Pologne, j'ai demandé plume, encre, papier, et j'ai écrit :

»Monsieur, la grande extension prise par nos affaires, dans ces derniers temps ; les ordres multiples qui nous viennent des maisons les plus honorables de l'Allemagne du Nord.

...et ceci est l'exacte vérité...

...nécessitent, chez nous, une augmentation de personnel.”

Entre nous, notre teneur de livres s'occupait encore, passé onze heures du soir, hier, à notre bureau : il avait perdu ses lunettes, et ne pouvait mettre la main dessus.

Je continuai :

»Le besoin se fait surtout sentir de jeunes gens bien élevés, et comme il faut, pour la correspondance allemande. Certes, beaucoup de jeunes allemands, résidant à Amsterdam, possèdent les capacités requises ; mais, vu la légèreté et l'immoralité croissantes de la jeunesse, vu l'accroissement incessant du nombre des chevaliers d'industrie, considérant la nécessité d'unir une bonne conduite à l'exécution ponctuelle des ordres donnés, une maison qui se respecte..." et ceci, de plus en plus vrai.

»...comme celle de Last et C^o, commissionnaires en cafés, Canal des Lauriers, n^o 37, ne peut être assez circonspecte dans l'engagement de ses employés."

Lecteur, savez-vous bien que le jeune allemand, qui, à la Bourse, se tenait près le dix-septième pilier, s'est enfui avec la fille de Busselinck et Waterman ! Or, notre petite Marie va entrer dans sa treizième année, au mois de septembre prochain.

»J'ai eu l'honneur d'apprendre du sieur Saffeler.

Saffeler voyage pour Stern.

»...que l'honorable chef de la raison sociale Ludwig Stern, a un fils, monsieur Ernest Stern, qui, pour achever ses études commerciales, désire être employé, durant quelque temps, dans une maison hollandaise. En vue de...

Ici, je revins sur la question de mœurs, précitée, je racontai l'histoire de l'enlèvement de Mademoiselle Busselinck et Waterman, pensant qu'il n'y avait pas de mal à le faire connaître.

Et je repris :

»En vue de tout cela, je ne demande pas mieux que de charger Mr. Ernest Stern de la correspondance allemande de notre maison."

Par délicatesse, je laissai de côté toute question d'honoraires, ajoutant :

»Si Mr. Ernest Stern veut bien demeurer chez nous, Canal des Lauriers, n°. 37, ma femme le soignera comme son propre fils, et son linge sera raccommodé à la maison.»

Marie ravaude et reprise à merveille.

Je terminai ainsi :

»Chez nous, on sert le Seigneur.»

Cela ne peut manquer d'être utile au jeune Stern, sa famille étant luthérienne. Ma lettre finie, je l'ai expédiée sur le champ. Vous comprenez que le vieux Stern ne pourra passer décemment à Busselinck et Waterman, quand son fils sera employé dans nos bureaux. Maintenant, je suis curieux de voir quelle réponse on fera à ma lettre.

Revenons-en à mon livre, s'il vous plaît. Un soir, il y a quelque temps de cela, en passant dans la rue des Veaux, je m'étais arrêté devant la boutique d'un épicier qui assortissait un petit lot de Java, ordinaire, beau-jaune, qualité Chéribon, cassé, avec balayures, ce qui m'intéressait énormément, étant observateur de naissance. Voilà que la figure d'un monsieur, debout devant une librairie voisine, figure qui ne m'était pas inconnue, me donne dans l'œil. Évidemment, lui et moi, nous cherchions à nous reconnaître, nos regards ne cessant pas de s'entre-croiser. J'étais, je l'avoue, trop absorbé par mes balayures pour m'apercevoir qu'il était très pauvrement vêtu. Autrement, je ne me serais pas occupé de lui. Mais l'idée me vint que c'était peut-être le voyageur d'une maison allemande, cherchant un commissionnaire solide. Il avait en effet, tout l'air d'un allemand et d'un voyageur. Ses cheveux très blonds, ses yeux bleus, sa contenance, et sa mise dénonçaient l'étranger. Au lieu d'un pardessus, une espèce de châle pendait sur son épaule, — Frédéric dit shall, mais ce n'est pas mon avis, — comme s'il sortait d'un wagon. Croyant trouver un client, je lui tendis ma carte : Last et C^o, commissionnaires en cafés, Canal des Lauriers, n°. 37.

Il s'approcha d'un bec de gaz, la parcourut du regard et me dit :

— Je vous remercie, mais je me suis trompé... Je pensais avoir le plaisir de retrouver un ancien camarade d'école, mais... Last ? ce n'est pas son

nom.

— Pardon, répliquai-je, avec ma politesse ordinaire, je suis monsieur Duchaume, Batave Duchaume... Last et C^o, c'est la raison sociale de ma maison de commission, Canal des Lau...

— Mais, Duchaume, ne me reconnaissez-vous pas ? Regardez-moi... regardez-moi bien.

Plus je le regardais, plus je me souvenais en effet de l'avoir vu ; mais, chose singulière, de sa personne il s'exhalait comme un extrait de parfumerie étrangère. Ne riez pas, lecteur, tout-à-l'heure vous comprendrez pourquoi. Mon homme n'avait pas une goutte d'odeur sur lui, j'en étais sûr, et pourtant je sentais quelque chose d'agréable, de pénétrant, quelque chose qui me rappelait... ah ! pour le coup, m'y voilà !

— Est-ce vous, m'écriai-je, qui m'avez débarrassé du Grec ?

— Moi-même, dit-il. — Et comment cela va-t-il, depuis ce temps là ?

Je lui racontai que nous étions treize au bureau, et qu'il s'y faisait une masse d'affaires. Puis, à mon tour, je lui demandai comment il allait, prévenance que je regrettai plus tard. Mon ancien ami ne me paraissait pas dans une situation prospère, et je n'aime pas les pauvres, pensant que, d'ordinaire quand un homme est malheureux, il l'est par sa faute. Dieu n'abandonne pas quelqu'un qui le sert fidèlement. Si je lui avais tout simplement dit : nous sommes treize au bureau, et bien le bonsoir ! j'en aurais été délivré, sur-le-champ. Mais, une fois engagé dans une série de demandes et de réponses, il me devenait de plus en plus difficile, — Frédéric dit : d'autant plus, mais ce n'est pas mon avis, — de le planter là. D'autre part, je dois avouer, que, dans ce cas, vous n'auriez pas eu ce livre sous les yeux ; mon livre étant la conséquence de cette rencontre.

J'aime à faire la part des choses et des gens, et quiconque n'agit pas comme moi est un esprit mal fait que je ne puis souffrir.

Oui ! Oui ! c'était bien lui qui m'avait tiré des mains de ce maudit Grec. N'allez pas penser, au moins, que j'aie jamais été pris par des pirates, ou que j'aie eu maille à partir avec les Dardanelles. Non. Je vous ai déjà dit, qu'après mon mariage, je m'étais rendu à La Haye, avec ma femme. Là, nous visitâmes le Musée du Mauritshuis, et nous achetâmes de la flanelle, rue des Tourbières.

C'est la seule excursion que mon commerce m'ait permise ; il se fait tant d'affaires chez nous ! Ce fut à Amsterdam, qu'à cause de moi, il donna au Grec en question, un coup de poing sur le nez, si bien appliqué, que le sang coula abondamment. Ce diable d'homme se mêlait toujours des choses qui ne le regardaient pas.

C'était en 33 ou 34, je crois, et dans le mois de septembre, car il y avait kermesse à Amsterdam. Mes parents ayant l'intention de faire de moi un pasteur, j'apprenais le latin. Plus tard, je me suis souvent demandé pourquoi il est nécessaire de savoir le latin, pour dire en hollandais : Dieu est bon ? Enfin, je suivais la classe latine du Lycée — à présent on l'appelle : Gymnase, — et il y avait kermesse à Amsterdam. On avait établi un tas de baraques, au marché de l'Ouest, et si vous êtes Amsterdammers, lecteur, si vous êtes de mon âge, vous vous rappellerez qu'un de ces établissements en plein vent se distinguait par les yeux noirs et les longues tresses d'une jeune fille, vêtue à la Grecque. Son père aussi était Grec, ou tout au moins, il avait la mine d'un Grec. Ils vendaient toute sorte de parfumeries. J'avais justement l'âge qu'il fallait pour trouver belle la susdite jeune fille, sans me trouver sur moi le courage de lui parler. D'ailleurs, cela ne m'eût servi à rien, les filles de dix-huit ans regardant un garçon de seize ans comme un enfant, ce dont je ne les blâme nullement. Pourtant, nous autres, garçons de la quatrième classe, nous venions chaque soir au marché de l'Ouest pour regarder la belle Grecque. L'individu, qui se tenait tout à l'heure devant moi, avec son châle sur l'épaule, y vint un jour avec nous, quoique moins âgé d'une couple d'années, et conséquemment trop innocent, trop naïf pour partager notre admiration. Mais il était le premier de notre classe, — très intelligent et très capable, je dois en convenir, — et il aimait beaucoup à rire, à jouer et à se battre. Voilà pourquoi il se trouvait avec nous.

Nous étions donc au nombre de dix, pour le moins, à regarder cette jeune fille, d'assez loin, et nous demandant comment nous nous y prendrions pour faire sa connaissance. En fin de compte, on décida de se cotiser pour lui acheter quelque chose. Mais, à qui incomberait-il d'attacher le grelot ? Qui de nous se déciderait à lui parler ? Chacun le voulait, nul ne l'osait. On tira au sort, mon nom sortit du chapeau. J'avoue que je n'aime ni courir ni braver un danger inutile. Je suis époux et père, et je tiens pour fou quiconque cherche le péril, parfaitement d'accord, en cela, avec l'Ecriture

Sainte. Il m'est vraiment agréable de remarquer combien je suis resté conséquent avec moi-même, dans mes idées sur le danger, puisqu'en ce moment mon opinion à ce sujet est exactement la même que ce soir là, où les vingt-cinq sous de notre cotisation à la main, je m'arrêtai devant la baraque du Grec. Mais voilà, que, par fausse honte, par respect humain, je n'osai pas avouer que je n'osais pas ! mes camarades étaient là. Ils me poussaient. Il me fallut bien aller de l'avant. Peu après, sans savoir comment, je me trouvais devant la baraque. Je ne voyais plus rien, pas plus la fille que le reste. Tout dansait devant moi. Je me mis à bégayer un passé indéfini de je ne sais plus quel verbe grec...

— Plaît-il ? fit-elle.

Je me remis tant soit peu, et je continuai avec le premier vers de l'Iliade :

— Meenin aeide thea... (Chante, déesse, la colère) et... que l'Egypte était un don du Nil...

Je suis convaincu, que, j'aurais fini par entrer en conversation avec elle, si, à ce moment, un de mes camarades, plus espiègle que les autres, ne m'avait donné, dans le dos, un coup si violent que j'allai m'aplatir sur la devanture de l'étalage. Cette devanture, à mi-hauteur d'homme, servait de fermeture à la baraque. Je sentis un poignet de fer me saisir au collet... un autre poignet m'empoigna beaucoup plus bas... je me balançai dans l'air, un instant, et avant de bien me rendre compte de ce qui se passait, je me trouvais dans la baraque du Grec. Alors, une voix qui s'exprimait en français, de la façon la plus intelligible, s'écria : « Ah ! gamin ! attends ! Je vais appeler la police ! » En ce moment-là, je me trouvais bien près de la belle fille, mais cela ne me faisait pas le moindre plaisir. Plein de trouble et de frayeur, je pleurais et je demandais pardon ; mais, inutilement. Le Grec me tenait par le bras et me flanquait des coups de pied. Je cherchais mes camarades... je les appelais !... le matin même nous nous étions beaucoup occupés d'un Scévola qui avait mis la main dans un brasier, et dans nos thèmes latins, nous avions trouvé cet acte héroïque et sublime !... Ah ! Oui ! Pas un d'entre eux n'était resté près du feu... Pas un ne se fût brûlé, pour moi, le bout du petit doigt !

Je le croyais... Mais, pas du tout, voilà que tout-à-coup, mon Homme-auchâle entre dans la baraque par une porte de derrière. Il n'était ni grand, ni

fort... Il avait à peine treize ans ; mais c'était un petit gaillard, vif et courageux. Je vois encore étinceler ses yeux, calmes, d'ordinaire, il allongea un maître coup de poing au Grec, et je fus sauvé. Plus tard, j'appris que le Grec l'avait rossé d'importance : mais, comme j'ai pour principe invariable de ne jamais me mêler des choses qui ne me regardent pas, je me sauvai à toutes jambes. Moi, je ne l'ai donc pas vu.

Voilà pourquoi sa physionomie me fit humer les parfums d'Orient les plus exquis, et voilà comment il est prouvé qu'à Amsterdam il est possible de se prendre de querelle avec un Grec. Aux kermesses suivantes, quand ce descendant de Léonidas venait s'installer, lui et sa baraque, au marché de l'Ouest, j'allais toujours m'amuser ailleurs.

Faisant de la philosophie à mes heures, il faut, lecteur, qu'en passant, je vous dise comment les choses de ce monde se coordonnent miraculeusement. Si les yeux de cette fille avaient été moins noirs, si elle avait eu des tresses plus courtes, si mes camarades ne m'avaient pas jeté sur la devanture du Grec, vous ne liriez pas ce livre. Donc, remerciez la Providence de ce que tout se soit passé ainsi. Croyez-moi, tout est bien établi, ici-bas, et les gens qui se plaignent ne sont pas de mes amis. Par exemple, Busselinck et Waterman... Mais, il me faut continuer, sans digressions : mon livre devant être achevé avant la vente du printemps.

À vous dire franchement, — je suis bien obligé d'en convenir, moi, l'ami de la vérité, — la rencontre de mon ancien condisciple ne m'était rien moins qu'agréable. Je vis tout de suite que ce n'était pas une relation solide. Il était très pâle, et lorsque je lui demandai l'heure, il ne put me répondre. Ce sont là des symptômes auxquels un homme qui a fréquenté la Bourse une vingtaine d'années, ne se trompe pas. En ai-je vu tomber, de ces maisons !

Croyant qu'il prendrait à droite, j'allais prendre à gauche. Mais, il me suivit, et la conversation s'engagea, bien contre mon gré. Je ne pouvais m'ôter de la cervelle qu'il n'avait pas de montre ; et je m'aperçus en outre que sa petite redingote était boutonnée jusqu'au menton ; — mauvais signe ! — de sorte que, tant que je le pus, je laissai tomber notre entretien. Il me raconta qu'il était allé aux Indes, qu'il s'était marié, qu'il avait des enfants. Je n'avais rien à redire à tout cela, mais je n'y trouvais rien d'intéressant.

Arrivé devant la petite rue de la Chapelle, qu'en temps ordinaire je ne prends jamais, — cette ruelle étant indigne d'un homme comme il faut — je m'arrêtai, faisant mine de la prendre. Je la dépassai même, pour lui faire bien comprendre qu'il n'avait plus qu'à marcher droit devant lui, et je lui dis le plus poliment possible :... il faut être poli avec tout le monde, ne sachant pas si plus tard, on ne doit pas se retrouver :

— Enchanté de vous avoir rencontré, monsieur... mais... mais... je vous demande pardon. Il faut que j'entre là !...

Alors il me regarda d'une singulière façon, et saisissant un bouton de ma redingote, il me répondit :

— Mon cher Duchaupe, j'ai quelque chose à vous demander.

Je frissonnai. Il n'avait pas de montre et il allait me demander quelque chose ! Naturellement, je répliquai que je n'avais pas le temps, que je devais aller à la Bourse, quoiqu'il fût nuit. Mais quand on a fréquenté la Bourse une bonne vingtaine d'années, et qu'une ancienne connaissance vous demande quelque chose, sans savoir l'heure !...

Je rattrapai mon bouton ; je saluai toujours poliment, et je pris la petite rue de la Chapelle, ce que je ne fais jamais, parce que ce n'est pas comme il faut, et qu'avant tout, je tiens à être comme il faut.

J'espère bien, du reste, que personne ne m'aura vu la traverser.

III.

Le lendemain, au retour de la Bourse, Frédéric m'annonça que quelqu'un était venu pour me parler. Sur le portrait qu'il m'en fit, je reconnus l'Homme-au-châle.

Comment m'avait-il déniché ?

Ma carte ! Pardieu ! Ma carte !

Il me prit l'envie de retirer mes enfants du Lycée, trouvant très ennuyeux d'être persécuté, vingt ou trente ans après, par un camarade d'école qui porte un châle au lieu d'un pardessus, et qui ne sait vous dire l'heure qu'il est. Aussi, ai-je défendu expressément à Frédéric d'aller au marché de l'Ouest, quand il y a des baraques.

Le jour suivant, je reçus une lettre, avec un gros paquet.

Voici la lettre :

» Cher Duchaume,

Je trouve qu'il aurait bien pu écrire :

» Cher Monsieur Duchaume,

— En fin de compte, je suis commissionnaire...

» Hier, je suis passé chez vous dans l'intention de vous adresser une demande. Je crois que vous vous trouvez dans une bonne position...

C'est vrai, nous sommes treize, au bureau.

» ... et je désirerais profiter de votre crédit, pour venir à bout d'une affaire, qui est pour moi d'une grande importance.

Ne croirait-on pas qu'il s'agit d'une commande pour la vente du printemps ?

» À la suite de diverses circonstances, je me trouve, pour le moment, tant soit peu à court d'argent.

Tant soit peu ! Pas de linge ? Il appelle ça : tant soit peu !

» Je ne puis donner à ma chère femme tous les agréments de la vie ; de plus, l'éducation de mes enfants n'est pas telle que je la voudrais, vu l'état de mes finances.

— Agréments de la vie ? Éducation des enfants ? ah ! ça ! veut-il louer une loge à l'Opéra pour sa femme ? Compte-t-il mettre ses enfants dans un collège, à Genève ? On était alors en automne... il faisait un froid de loup, et il logeait dans un grenier sans feu. J'ignorais cela, lors de la réception de sa lettre, mais plus tard j'allai chez lui, et aujourd'hui encore, je suis vexé du ton cavalier de son épître. Que diantre ! Que le pauvre dise qu'il est pauvre ! Il faut qu'il y en ait, des pauvres ! C'est nécessaire, dans la société. Pourvu qu'ils ne demandent pas l'aumône et qu'ils n'ennuient personne, je ne m'oppose pas à ce qu'il y en ait. Mais, se faire une réclame parce qu'on est dans la misère !... c'est de l'outrecuidance. Voyons la suite de la lettre :

» Puisque le devoir m'incombe de subvenir aux besoins de tous les miens, j'ai résolu de mettre à profit un talent que la nature m'a accordé. Je suis poète...

Pouah ! Vous savez, lecteur, ce que moi et tous les gens raisonnables pensent de ça !

» ... et écrivain. Depuis mon enfance j'exprimais en vers tout ce que j'éprouvais. Plus tard, j'écrivais jour par jour, tout ce que j'avais vécu. Dans tout cela, il y a des articles de valeur. Je cherche un éditeur. Mais, là est la difficulté. Le public ne me connaît pas ; et les libraires me disent : faites-vous connaître d'abord, nous vous publierons ensuite.

Nous en faisons autant, dans les cafés. Les marques ! Les marques avant tout.

» Pourtant, si mon travail vaut quelque chose comment puis-je le prouver, sans un libraire qui le publie... Or, les libraires

demandent, à l'avance, le paiement des frais d'impression.

Et, je trouve qu'ils ont bien raison !

» Il ne me convient pas de les leur avancer, en ce moment. Toutefois, convaincu que mon œuvre couvrira ses frais, ce que je suis prêt à signer, sur ma parole d'honnête homme, je me décide à profiter de notre rencontre. Vous m'avez encouragé...

Il appelle cela encourager !

...à m'adresser à vous. Je viens donc vous demander si vous voulez garantir, à un libraire, les frais de ma première édition, ne fût-ce que pour un petit volume. Pour cette première épreuve, je vous laisse entièrement le choix. Vous trouverez, dans le paquet, ci-joint, beaucoup de manuscrits qui vous prouveront que j'ai pensé, travaillé et souffert. J'ai vu bien des choses...

— Travaillé ! Et il n'a jamais été dans les affaires !

» ...et si le don de raconter et de bien dire ne me fait pas complètement défaut, ce n'est certes pas, faute d'impressions que j'échouerais.

» Dans l'attente d'une réponse amicale, je suis votre ancien camarade d'école... »

Et son nom se trouvait au bas de ce fatras, en toutes lettres. Je le passe, ne voulant humilier personne.

Vous devinez, cher lecteur, la figure que je fis, en voyant qu'on me proposait de m'élever à la dignité de commissionnaire en vers !

Je suis certain que si l'Homme-au-châle, — ce sera le seul nom que je lui donnerai, — m'avait rencontré en plein soleil, il ne m'aurait pas adressé une pareille demande. J'ai l'air d'un homme grave, et d'un homme comme il faut. Mais, il faisait nuit ; je n'ai donc pas le droit de m'en formaliser.

Il va sans dire que j'avais l'intention bien arrêtée de ne pas mettre le nez dans ses élucubrations. Je lui aurais bien fait remettre son paquet par Frédéric, mais j'ignorais son adresse, et il ne me donna plus signe de vie. Je pensai qu'il était malade ou mort.

La semaine passée, il y avait réunion chez les Rosemeyer qui travaillent dans les sucres. Frédéric nous accompagnait pour la première fois. Il a seize ans, et je trouve bon qu'un jeune homme aille dans le monde. Autrement il court au marché de l'Ouest ou dans tout autre mauvais lieu. Les jeunes filles pianotaient et chantaient ; puis, laissant le piano, elles se mirent à table ; au dessert, on vint à parler de choses et d'autres, et l'on taquina Frédéric sur quelque chose qui lui était arrivé au salon, tandis que dans une pièce éloignée, nous faisions une partie de whist à la mode de Gand.

— Oui ! oui ! s'écriait Elisabeth Rosemeyer, Louise a pleuré ! Papa, Frédéric a fait pleurer Louise !

Ma femme fut d'avis que puisqu'il en était ainsi, Frédéric ne nous accompagnerait plus à la réunion. Elle supposait qu'il avait pincé Louise, ou commis quelque inconvenance du même genre. Je me préparais à y joindre de mon côté un petit mot bien senti, quand Louise s'écria :

— Non ! non ! Frédéric a été bien aimable ! Je voudrais qu'il recommençât.

Quoi donc ? Il ne l'avait pas pincée, alors.

Non, il avait tout simplement récité quelque chose.

Une plaisanterie, au dessert, convient à la maîtresse de la maison. Cela remplace un mets. Madame Rosemeyer — les Rosemeyer se donnent de la Madame, parce qu'ils font dans les sucres, et sont associés dans le fret d'un navire — madame Rosemeyer devina que ce qui avait fait pleurer Louise pourrait bien nous amuser aussi, et elle dit : *da capo* à Frédéric, qui devint rouge comme un dindon.

Pour rien au monde je n'aurais pu m'imaginer ce qu'il venait de débiter, connaissant son répertoire, à un cheveu près ; c'était : les Noces des Dieux, les Livres de l'Ancien Testament, en vers, et un épisode des Noces de Gamache, que les enfants trouvent amusant, parce qu'il y a l'histoire d'un diseur de bonne aventure. Dans tout cela, qu'est-ce qui avait donc pu causer l'attendrissement de Louise ? — Énigme ! Il est vrai qu'une jeune fille a vite la larme à l'œil.

„ Frédéric ! Frédéric ! Frédéric ! ” On cria ce nom sur l'air des Lampions, jusqu'à ce que celui qui le portait se fut rendu au vœu général.

Frédéric commença. Ne tenant pas à fatiguer la curiosité du lecteur, je dirai tout de suite, qu'à la maison, les enfants avaient ouvert le paquet de l'Homme-au-châle ! Oui... et Frédéric et Marie y puisèrent une présomption et un sentimentalisme qui, plus tard, m'ont occasionné bien des ennuis de ménage. Pourtant, lecteur, il me faut reconnaître que ce livre sort aussi du paquet en question. Je vous l'expliquerai tout-à-l'heure, en règle, désirant qu'on me tienne pour un véritable ami de la vérité et pour un honnête commerçant. Notre raison sociale est : Last et C^o commissionnaires en cafés, Canal des Lauriers, n^o. 37.

Frédéric se mit alors à réciter une chose pleine de non sens, ou plutôt vide de bon sens. Un jeune homme écrivait à sa mère qu'il était tombé amoureux fou d'une jeune fille, et que sa fiancée s'était mariée à un autre, — en quoi, elle avait grandement raison, selon moi ; — malgré cela ce jeune homme aimait beaucoup sa mère. Voilà une aventure bien claire, et trouvez-vous qu'il faille beaucoup de phrases pour la raconter ? Eh bien ! J'ai mangé un petit pain avec du fromage, j'ai pelé deux poires, et j'aurais eu le temps de consommer la seconde, avant la fin du récit de Frédéric. Mais Louise pleurait, de nouveau, et toutes les dames déclaraient que c'était bien beau. Mon Frédéric, pensant, je crois, avoir fait quelque chose d'héroïque, déclara qu'il avait trouvé cette rapsodie dans le paquet de l'Homme-au-châle. J'expliquai à la partie masculine de l'assemblée comment cela se trouvait chez moi. Mais, je me gardai de parler de la Grecque et de la ruelle de la Chapelle, à cause de Frédéric. Tout le monde m'approuva, et l'on dit que j'avais bien fait de me débarrasser de cet individu. Vous verrez tout-à-l'heure que dans cette liasse de papiers, il y avait des œuvres plus solides de fond ; le présent ouvrage en contient quelques échantillons. Somme toute, les Ventes de cafés de la Société-de-Commerce, s'y rattachent. Et si je m'en occupe, c'est qu'elles touchent à la profession pour laquelle je vis.

Plus tard, l'éditeur me demanda si je ne voulais pas ajouter ici le récit de Frédéric. J'y consentis pourvu qu'on sût que je ne m'occupais pas de ces vétilles-là. Vanités et mensonges ! Je mets un terme à ces réflexions pour ne pas trop grossir mon livre. Tout ce que je veux en dire, c'est que ce conte a

été rédigé en 1843, aux environs de Padang, marchandise d'une marque inférieure.

Bien entendu, c'est du café que je parle.

Récit fait par Frédéric.

Mère ! quoique éloigné du pays,
Où je reçus le jour,
Où perlèrent mes premières larmes,
Où je grandis sous tes yeux...
Où ta sollicitude maternelle voua
Ses soins à l'âme de ton enfant,
Et tout amour veilla à mes côtés,
Me tendant la main après chaque chute...
Bien que le sort semblât déchirer
Les liens qui nous attachaient l'un à l'autre...
Et que je sois seul sur la rive étrangère,
Avec moi-même, et Dieu...

Ni la peine, ni la joie,
Ni la douleur n'en doute pas,
N'ont ébranlé le cœur de ton adoré,
Et son amour, pour toi, ma mère !

Deux années se sont à peine écoulées,
Lorsque, là-bas, pour la dernière fois,
Silencieux, aux bords de la mer,
Je regardai, en face, l'horizon...
Lorsque j'invoquai à travers l'espace
Le bel avenir auquel je m'attendais,
Et, dédaignant audacieusement le présent,
Je me créai des paradis...
Lorsque le cœur m'éclairant

Au milieu des entraves de la route,
Je me traçai vaillamment une issue,
Et, en rêve, me crus bienheureux...
Mais, depuis l'adieu suprême,
Le temps, quoique passé comme une ombre,
Soudaine et insaisissable,
Comme un spectre,...
A laissé de son passage,
Des traces ineffaçables !
Ma coupe joyeuse fut vidée jusqu'à la lie,
J'ai pensé, et j'ai lutté,
J'ai acclamé mon bonheur, et j'ai imploré Dieu...
C'est comme si j'avais traversé des siècles !
 J'ai cherché le salut de la vie,
 J'ai trouvé, et j'ai perdu ;
Et enfant, un moment auparavant encore,
Dans une heure j'ai vécu des existences !

 Pourtant mère ! crois-moi,
 Devant Dieu ! ... je te le jure
 Mère ! crois le !
Non, ton fils ne t'oubliait pas !

J'aimais une jeune fille. Ma vie entière
Me semblait embellie par cet amour,
Qui était le bouquet de mon cœur,
Martyr de l'humanité
Par l'accomplissement du devoir...
Heureux de ce trésor
Que Dieu m'avait réservé,
Que je devais à sa grâce
Mes larmes en témoignaient,
Amour et religion ne faisaient qu'un pour moi...
Et mon esprit en extase
Montait en grâces, et en prières,

Pour elle seule, comme encens, au Très-Haut !

Cet amour a été mon souci,
L'inquiétude a tourmenté ma vie,
Et une douleur aiguë
A percé mon tendre cœur.
Je n'ai recueilli que de l'angoisse et de l'affliction,
Là où je m'attendais à l'extrême jouissance,
Et au lieu du bonheur auquel je tendais
Ma vie a été empoisonnée, et abreuvée d'amertume...

Souffrir en silence m'était une volupté !
Inébranlable, je restais plein d'espérance,
L'adversité me la rendait plus chère :
Pour elle il m'était doux de tout endurer, de tout supporter !
Je ne comptais ni malheurs, ni calamités,
Le chagrin m'était joie,
Je voulais subir tout, tout,...
Pourvu que le sort ne me privât pas de celle que j'aimais !

Cette image pour moi la plus belle sur la terre,
Que je portais en mon cœur
Comme un trésor inestimable,
Et que je gardais fidèlement...
M'était jadis étrangère !
Et quand même cet amour durerait
Au-delà de mon dernier soupir,
Qui, dans une meilleure patrie,
Enfin, me la rendra...
Il eut, pour moi, un commencement !
Qu'est-ce-que l'amour,
Qu'un beau jour commence,

Auprès de l'amour inspiré
Par Dieu à l'enfant,
Avec la vie, avant la parole ?
Lorsqu'à peine sorti du sein,
À la mamelle de sa mère
Il se désaltère,
Et cherche la lumière dans le regard maternel ?

Non ! il n'est pas de lien,
Qui serre indissolublement les cœurs.
Comme le nœud, formé par Dieu,
Entre la mère et l'enfant !

Et mon âme qui s'attachait ainsi
À la beauté passagère,
Qui ne me fit sentir que des épines,
Sans me tresser une fleur...
Est-ce que cette âme oublierait
L'amour dévoué d'une mère,
Et le cœur d'or de femme
Dont les caresses étouffaient
Mes premiers cris ?
Dont la voix apaisait mon agitation,
Dont les baisers sècheaient mes larmes,
Et qui me nourrissait de son sang ?

Mère. Ne le crois pas !
Devant le ciel, je te le jure,
Mère ! tu ne dois pas le croire !
Non ! ton enfant ne t'oubliait pas.

Ici je suis loin de tout ce qui pourra
Nous rendre la vie douce et calme, là-bas,
Et les souvenirs d'enfance,
Souvent invoqués et célébrés,

Ne se trouvent pas, pour moi, sous ce ciel :
Un cœur solitaire ne connaît pas de joie.
Le sentier de ma vie est rapide, et couvert de ronces,
Je me courbe sous l'adversité,
Et le fardeau dont je suis chargé,
M'étreint et me déchire le cœur...
Ils en sont témoins les pleurs
Que je verse, au sein de la nature,
Dans les heures de lassitude
Où ma tête tombe de tristesse...

Alors, épuisé, cette plainte s'est presque
Fait entendre au milieu de mes souffrances :
» Père ! donne-moi parmi les morts,
» Ce que la vie ne m'a pas donné,
» Père ! donne-moi là-haut,
» Entre les bras de la mort,
» Père ! donne-moi là-haut,
» Ce que je n'ai pas goûté ici-bas... le repos ! »

Mais, restant... sur mes lèvres,
Cette prière n'arrivait pas au Seigneur,
Je me mis à deux genoux,
Et je sentis m'échapper un soupir,
Qui signifiait : » pas encore, ô Seigneur !
Rends-moi ma mère, d'abord ! »

IV.

Avant de continuer, je dois vous dire que le jeune Stern est arrivé. C'est un gentil garçon. Il semble vif et capable, mais je crois qu'il est un peu dans les nuages. Marie a treize ans. Son trousseau est bien en ordre. Je l'ai mis au copie de lettres pour s'exercer au style hollandais. Je suis curieux de savoir si nous aurons bientôt des commandes de Ludwig Stern. Marie lui brodera une paire de pantoufles... au jeune Stern, bien entendu. Busselinck & Waterman en sont pour leurs frais. Un commissionnaire comme il faut n'intrigue pas, c'est moi qui le dis.

Le lendemain de la réunion chez les Rosemeyer, qui font dans les sucres, j'appelai Frédéric et lui ordonnai de m'apporter ce paquet de l'Homme-au-Châle. Il faut que vous sachiez, lecteur, que dans ma famille je suis très strict sur la religion et la moralité. Eh bien, la veille, exactement au moment où je venais de peler ma première poire, je lisais sur la figure de l'une des jeunes filles, que dans ces vers il se trouvait quelque chose qui n'était pas de bon aloi. Moi-même je n'avais pas prêté l'oreille à tout ça, mais j'avais vu qu'Elisabeth avait émietté son petit pain, et cela me suffisait. Vous vous apercevrez, lecteur, que vous avez affaire à quelqu'un qui connaît son monde. Je me fis donc remettre par Frédéric cette fameuse pièce de la veille, et je trouvai bientôt le vers qui avait fait émietter le petit pain d'Elizabeth. On y parle d'un enfant à la mamelle, — ça peut encore passer, — mais « à peine sorti du sein » voyez-vous, c'était là une expression que je ne trouvais pas convenable — d'employer, bien entendu — et ma femme non plus. Marie a treize ans. On ne parle pas chez nous de « chou » ou de choses semblables ; mais appeler ainsi les affaires par leur nom, cela ne se doit pas non plus, parce que je tiens essentiellement à la moralité. Je fis promettre à Frédéric, maintenant qu'il savait la pièce « extérieurement » comme dit Stern, de ne plus la réciter jamais — au moins pas avant d'être membre du club Doctrina, où ne viennent pas de jeunes filles — et

j'enfermai les vers dans mon pupitre. Mais il me fallait savoir s'il ne se trouvait pas dans ce paquet autre chose pouvant causer du scandale. Je me mis donc à chercher et à feuilleter. Je ne pouvais pas tout lire, car j'y trouvais des fragments en langues qui m'étaient inconnues, et voilà que mes yeux s'arrêtèrent sur un chapitre intitulé : Rapport sur la culture du café dans la résidence de Menado.

Je sautai de joie, car je suis commissionnaire en cafés, — Canal des Lauriers, n°. 37 — et Menado est une bonne marque. Ainsi cet Homme-au-Châle, qui faisait des vers si immoraux, avait travaillé dans le café aussi. Maintenant, je regardai le paquet d'un tout autre œil, et j'y trouvai des pièces qui, bien que je ne les compris pas toutes, dénotaient réellement une connaissance des affaires. Il y avait des inventaires, des déclarations, des calculs en chiffres, sans ombre de rime, et le tout était exécuté avec tant de soin et d'exactitude, que, franchement, — car j'aime la vérité, — l'idée me vint que cet Homme-au-Châle, si le troisième commis était un jour congédié — ce qui peut arriver puisqu'il devient vieux et infirme — pourrait très-bien le remplacer. Il va sans dire que je prendrais d'avance des informations sur son honnêteté, sa religion et son comme-il-faut, car je n'admets personne dans mon bureau, avant d'être bien renseigné là-dessus. C'est mon principe invariable. Vous l'avez vu dans ma lettre à Ludwig Stern.

Ne voulant pas montrer à Frédéric que j'en venais à m'intéresser au contenu de ce paquet, je le renvoyai. Ça commençait à m'égarer en effet de prendre en mains toutes ces pièces l'une après l'autre, et d'en lire les titres. Il est vrai qu'il y avait beaucoup de vers, mais j'y trouvais aussi beaucoup de choses utiles, et j'étais frappé de la variété des sujets traités. J'avoue, — car j'aime la vérité, — que moi, qui ai toujours fait les cafés, je ne suis pas à même de juger de la valeur de tout, mais, même sans toucher à la critique la seule liste des titres était déjà curieuse. Puisque je vous ai raconté l'histoire du Grec, vous savez que j'ai été un peu latinisé dans ma jeunesse, et quoique je m'abstienne de toute citation dans la correspondance, — ce qui ne serait pas de mise au bureau d'un commissionnaire, — je pensais pourtant en voyant tout cela : un peu de tout, et rien à fond : de omnibus aliquid, de toto nihil ; Ou, la quantité, et non pas la qualité, multa, non multum.

Mais, je pensais de la sorte plutôt par malice, que par conviction, et par le désir de répondre en latin à ce paquet plein de pédantisme et d'érudition, qui se trouvait là, planté devant moi. En m'arrêtant un peu plus longtemps sur une pièce quelconque il me fallait bien reconnaître que l'auteur paraissait être parfaitement à la hauteur de sa tâche, et montrait même une grande solidité dans ses raisonnements.

J'y trouvai en fait d'articles et d'études :

Le Sanscrit, mère des langues germaniques.

La pénalité en cas d'infanticide.

Origine de la noblesse.

La différence entre les idées : Temps infini et Éternité.

Sur le calcul des probabilités.

Le livre de Job. (Il y avait encore quelque chose sur Job ; mais c'était des vers.)

Proteïne dans l'atmosphère.

Politique de la Russie.

Les voyelles.

Les prisons cellulaires.

Les anciennes thèses sur l'horreur du vide : horror vacui.

Abolition désirable des peines contre la calomnie.

Les causes de l'insurrection des Hollandais contre l'Espagne ne se trouvant pas dans l'aspiration à la liberté religieuse ou politique.

Le mouvement perpétuel, perpetuum mobile, la quadrature du cercle, et la racine des nombres sans racine.

Pesanteur de la lumière.

Décroissance de la civilisation depuis la naissance du Christianisme (Hé ! Hé ! ?)

Mythologie de l'Islande.

Sur l'Émile de Rousseau.

La procédure civile en affaires de commerce.

Sirius, centre planétaire.

Les droits d'importation considérés comme impratiques, impudiques, injustes et immoraux. (Jamais ça ne m'était venu à l'oreille.)

Les vers comme langue primitive. (Je n'en crois mot.)

Les termites ou fourmis blanches.

Les établissements scolaires comme contraires à la nature.

La prostitution dans le mariage. (C'est une pièce infâme.)

Questions hydrauliques par rapport à la culture du riz.

Apparence de suprématie de la civilisation occidentale.

Le cadastre, l'enregistrement, et le timbre.

Les livres pour enfants, les fables, et les contes. (Je veux bien lire ça parce qu'il insiste sur la vérité.)

Les intermédiaires commerciaux. (Ça ne me va pas du tout. Je crois qu'il veut abolir les commissionnaires. Je l'ai mis pourtant de côté, parce qu'il s'y trouve des choses dont je puis faire usage pour mon livre.)

Droits de succession, un des meilleurs impôts.

La pudeur comme invention. (Ça je ne comprends pas.)

Sur la multiplication. (Ce titre semble tout simple, mais, il se trouve beaucoup, dans cette pièce, à quoi je n'avais pas songé auparavant.)

D'un certain esprit des Français, comme conséquence de la pauvreté de leur langue. (Cela je l'accepte. Esprit et pauvreté... il doit s'y connaître.)

Rapport entre les romans d'Auguste Lafontaine et la phthisie. (Je lirai ça pour sûr parce qu'il y a dans le grenier des livres de ce Lafontaine.

Cependant l'Homme-au-Châle prétend que cette influence ne se manifeste qu'à la deuxième génération. Or, mon grand-père ne lisait pas.)

Puissance des Anglais en dehors de l'Europe.

Jugement de Dieu au moyen-âge et à présent.

L'arithmétique chez les Romains.

Sur le manque de poésie chez les accordeurs de piano.

Le piétisme, la biologie et les tables tournantes.

Les maladies contagieuses.

L'architecture mauresque.

Influence des préjugés, visible dans les maladies dites occasionnées par les courants d'air. (N'ai-je pas dit que la liste était curieuse ?)

L'Unité Allemande.

Les longitudes en mer. (Je pense qu'en mer tout est aussi long que sur terre.)

Devoirs d'un gouvernement relativement aux amusements publics.

Sur la conformité entre les langues Écossaise et Frisonne.

La prosodie.

Sur la beauté des Nimoises et des Arlésiennes, avec une étude sur le système de colonisation des Phéniciens.

Les contrats agricoles à Java.

Sur la force aspirante d'un nouveau modèle de pompe.

Légitimité des dynasties.

Sur la littérature populaire dans les rapsodies javanaises.

Nouvelle méthode de prendre les ris.

La percussion appliquée aux grenades à la main. (Cette pièce date de 1847, ainsi avant Orsini.)

Sur l'idée de l'honneur.

Les livres Apocryphes.

Sur les lois de Solon, de Lycurgue, de Zoroastre, et de Confucius.

L'autorité paternelle.

Shakespeare comme historien.

L'Esclavage en Europe. (Je ne comprends pas ce qu'il veut dire avec cela.)

Moulins hydrauliques à vis.

Sur le droit souverain de faire grâce.

Éléments chimiques de la canelle de Ceylan.

Sur la discipline dans les navires de commerce.

Amodiation de l'opium à Java.

Règlements relatifs à la vente des poisons.

La canalisation de l'Isthme de Suez, et ses conséquences.

Payement des fermages en nature.

Culture du café à Menado. (J'ai déjà nommé cette pièce.)

Sur le partage de l'Empire Romain.

La sentimentalité des Allemands.

L'Edda Scandinave.

Devoir de la France de donner un contre-poids à l'Angleterre dans l'Archipel des Indes. (Écrit en français, je ne sais pas pourquoi ?)

Fabrication du vinaigre.

Sur la vénération pour Schiller et Goethe dans la bourgeoisie allemande.

Droits de l'homme au bonheur.

Droit d'insurrection en cas d'oppression. (Écrit en javanais. Ce n'est que plus tard que j'ai su ce titre-là.)

Responsabilité ministérielle.

Quelques points de procédure criminelle.

Sur le droit d'une nation d'exiger que les impôts soient employés à son profit. (Ceci était de nouveau en javanais.)

Sur l'A double, et l'ETA Grec.

Sur l'existence d'un Dieu impersonnel dans le cœur des humains.

Sur le style.

Constitution pour l'Empire d'Insulinde. (Je n'ai jamais entendu parler de cet Empire-là.)

Sur le manque d'éphelcustie dans nos grammaires.

La pédanterie. (Je crois que cette pièce est écrite en parfaite connaissance de cause.)

Obligation de l'Europe envers les Portugais.

Les voix des forêts.

Combustibilité de l'eau. (Sans doute il veut parler de l'eau forte.)

La mer lactée. (Je n'en ai jamais rien entendu de cette mer. Cela semble quelque chose aux alentours de Banda.)

Devins et prophètes.

L'électricité comme force motrice, sans fil de laiton.

Flux et reflux de la civilisation.

Sur la contagion épidémique de l'État.

Sur les Sociétés de commerce privilégiées. (Là dedans se trouvent, par-ci par-là, des choses dont j'ai besoin pour mon livre.)

L'étymologie comme ressource dans les études ethnologiques.

Les rochers à nids d'oiseau au Sud de Java.

Point où commence le jour. (Ça je ne comprends pas ?)

Les opinions personnelles comme mesure de responsabilité dans le monde moral.

La galanterie.

Versification des Hébreux.

Le siècle des inventions : Century of inventions du marquis de Worcester.

La population non consommante dans l'île Rotti près Timor. (Comme on y doit vivre à bon marché, là.)

L'anthropophagie des Battas, et la chasse aux têtes chez les Alfourous.

Méfiance dans la moralité publique. (Il veut, je crois, abolir les serruriers. Moi, je suis contre ça.)

Le droit, et les droits.

Béranger comme philosophe. (Encore incompréhensible pour moi.)

Antipathie des Malais contre le Javanais.

Sur la non-valeur de l'enseignement dans les soi-disant Universités.

L'esprit peu charitable de nos ancêtres visible dans leurs conceptions de Dieu. (Pièce impie !)

La cohérence des sens. (C'est vrai, dès que j'aperçus l'Homme-au-Châle, je flairai l'essence de roses.)

La racine pointue du cafier. (Ceci je l'ai mis de côté pour mon livre.)

Sentiment, sensibilité, sensiblerie, sentimentalité, et cetera.

De confondre la Mythologie et la Religion.

Le sagouier aux Moluques.

Sur l'avenir du commerce de la Hollande. (Ceci est proprement la pièce qui m'a décidé à écrire mon livre. Il dit qu'il n'y aura pas toujours de si grandes ventes de cafés, et je vis pour mon métier.)

La Genèse. (Pièce infâme !)

Les Sociétés secrètes chez les Chinois.

Le dessin, comme écriture naturelle.

La vérité en poésie. (Oui-dà !)

Impopularité des moulins à décortiquer le riz, à Java.

Rapport entre la poésie et les mathématiques.

Les spectacles chinois.

Prix des cafés de Java. (Ceci je l'ai mis de côté.)

Sur un système monétaire européen.

Irrigation des terrains communaux.

Influence du croisement des races sur l'esprit.

L'équilibre commercial. (Il y parle de l'agio des lettres de change ; je l'ai mis de côté pour mon livre).

La conservation des coutumes en Asie. (Il prétend que Jésus portait un turban).

Les idées de Malthus, quant au nombre de la population en rapport aux moyens de subsistance.

Population primitive de l'Amérique.

Les jetées des ports à Batavia, Samarang et Sourabaya.

L'architecture, comme expression d'idées.

Position des fonctionnaires européens vis-a-vis des régents de Java. (De cela, il se trouve des fragments dans mon livre.)

Habitation des sous-sols à Amsterdam

Puissance de l'erreur.

Inactivité d'un Etre Tout-Puissant en face des lois parfaites de la nature.

Le monopole du sel à Java.

Les vers du Sagoutier. (Qui sont mangés... Bah !)

Les Proverbes, L'Ecclesiaste, le Cantique, et les Pandous des Javanais.

Droit du premier occupant, jus primi occupantis.

Pauvreté de la peinture.

Immoralité de la pêche à la ligne. (Qui en a jamais entendu parler ?)

Crimes des Européens en dehors de l'Europe.

Défenses des animaux plus faibles.

Loi du talion, jus talionis. (Derechef une pièce infâme. Il s'y trouvait un poème qui m'aurait paru plus qu'infâme, si j'en avais achevé la lecture.)

Et cela n'était pas encore tout. Je trouvais, sans mentionner les vers, — il y en avait dans toutes les langues, — un grand nombre de manuscrits sans titre, en faisceaux, des romances malaïes, des chants de guerre javanais :

que n'y avait-il pas ! Je trouvais aussi des lettres, dont plusieurs écrites en une langue que je ne comprenais pas. Quelques-unes lui étaient adressées, d'autres étaient écrites par lui, ou plutôt n'étaient que des copies ; mais il semblait avoir quelque chose en vue avec cela, car tout était signé par d'autres personnes, comme conforme à l'original. Puis, je trouvais des extraits de livre-journal, des annotations et des pensées détachées, dont quelques-unes décousues en effet.

J'avais, comme j'ai dit déjà, mis de côté quelques pièces, parce qu'elles me semblaient pouvoir servir pour mon métier, et je vis pour mon métier ; mais je dois avouer que j'étais embarrassé du reste. Je ne pouvais pas lui renvoyer son paquet, car je ne savais pas où il demeurerait. Et, c'était ouvert une bonne fois, je ne pouvais pas nier avoir jeté les yeux dessus ; je ne l'aurais pas fait non plus, parce que j'aime trop la vérité et que j'avais essayé inutilement de le fermer exactement, comme il l'avait été. En outre, je ne pouvais pas dissimuler que je m'étais intéressé à quelques dissertations relatives au café, et que j'en profiterais volontiers. Je lisais chaque jour, par-ci par-là, quelques pages, et je gagnais de plus en plus, — Frédéric dit : d'autant plus mais, moi, non, — la conviction qu'il faut être commissionnaire en cafés pour être renseigné si exactement sur ce qui se passe dans le monde. Je suis certain que les Rosemeyer, qui font les sucres, n'ont jamais eu sous les yeux quelque chose de pareil.

Je craignais maintenant que cet Homme-au-Châle ne réapparût tout-à-coup, ayant encore quelque chose à me dire. Voilà qui me fit regretter d'avoir pris, l'autre soir, cette petite rue de la Chapelle, et je reconnus qu'il ne faut jamais s'écarter du droit chemin. Naturellement, il m'aurait demandé de l'argent, et parlé de son paquet. Peut-être me serais-je décidé à le secourir, et le lendemain ses paperasses seraient devenues ma propriété. Il m'eût été loisible, cela fait, de séparer le blé de l'ivraie ; après avoir trié les parties raisonnables, utiles à mon livre, j'aurais fait du reste un feu de joie, ou je l'aurais jeté au panier, ce que je ne puis pas me permettre aujourd'hui. S'il revenait, je serais forcé actuellement de lui rendre le tout, et le drôle, voyant que je m'intéresse à quelques unes de ses palinodies ne manquerait pas d'en exiger un prix exagéré. Rien ne donne plus de force au vendeur, que la certitude du cas que l'acheteur fait de sa marchandise. Aussi, pareille

situation est-elle évitée, autant que possible, par un commerçant qui connaît son métier.

Une autre idée, — déjà énoncée par moi, — démontrera, je l'espère, comment malgré la fréquentation de la Bourse, le cœur peut rester ouvert aux influences philanthropiques. Cette idée, la voici : Bastien, — notre troisième commis, — se fait si vieux et si infirme, que le mois dernier, vingt-cinq jours sur trente, il n'est pas venu au bureau ; et même, quand il vient, il fait mal son ouvrage. Comme honnête homme, je dois à la raison sociale, — Last et C^o, depuis la retraite des Meyer, — de faire en sorte que chacun travaille ; une pitié mal entendue ou une sensibilité exagérée ne me permettent pas de jeter l'argent de la maison, par les fenêtres. Je donnerais volontiers à ce Bastien une pièce de cent sous de ma propre poche, plutôt que de continuer à lui payer annuellement les quinze cents francs d'appointements qu'il ne gagne plus. J'ai calculé que cet homme a touché, depuis trente quatre ans, — tant de Last et C^o que de Last et Meyer, avant la retraite de ces derniers, — plus de trente deux mille francs. Pour un petit bourgeois, c'est une somme assez rondelette.

Il y en a peu, dans cette classe, qui en possèdent autant. Il n'a donc pas le droit de se plaindre. L'idée de ce calcul m'est venu en lisant l'article de l'Homme-au-châle sur la multiplication. Ce malheureux a une belle écriture, pensai-je ; il a l'air pauvre et n'a pas de montre.. si je lui donnais la place de Bastien !... Oui, mais dans ce cas, je le préviendrai qu'il ait à m'appeler : monsieur. Il le comprendra, lui-même, d'ailleurs. Un employé ne peut pas avoir la prétention d'appeler son patron de son nom de famille. C'est cela. Je le tire d'affaire pour sa vie entière. Il commencera à huit cents, ou à mille francs ; — notre Bastien a travaillé long-temps avant d'arriver à quinze cents francs, — et je fais une bonne action. Décidément, il commencera à six cents francs. Après tout, il n'a jamais été dans le commerce ; ses premières années lui tiendront lieu d'apprentissage. Il ne peut se croire l'égal de ceux qui travaillent depuis long-temps. Je suis sûr qu'il se contenterait de quatre cents francs. Mais je ne répondrai pas de sa conduite... Un homme qui porte un châle ! Et puis, je ne sais pas où il demeure.

Deux jours après, le jeune Stern et Frédéric assistaient à une vente de livres, à l'hôtel des Armes de Berne. J'avais interdit à Frédéric d'acheter

quoi que ce fût, mais Stern, qui reçoit beaucoup d'argent de poche, rapporta quelques chiffons. C'est son affaire. Voilà que Frédéric prétendit avoir vu l'Homme-au-châle qui semblait être préposé à la vente. Il avait retiré les livres des armoires, et les avait placés sur la table longue, devant le crieur. Toujours, au dire de Frédéric, il était très pâle, et un monsieur, qui avait l'air d'un surveillant, l'aurait réprimandé pour avoir laissé tomber deux années de l'Aglaja, ce que je trouve aussi fort maladroit, l'Aglaja étant une collection charmante à l'usage des dames. Marie l'a de moitié avec les Rosemeyer qui font les sucres. Elle brode au crochet, d'après cela, je veux dire d'après l'Aglaja. Dans cette petite altercation, Frédéric entendit que notre homme gagnait trente sous par jour. » Pensez-vous que j'aie l'intention de vous jeter trente sous par jour, en pure perte ! » avait crié ce monsieur. Je calculai que trente sous par jour, — si les dimanches et fêtes avaient été payés, il aurait parlé d'une somme annuelle ou mensuelle, — font quatre cent cinquante francs par an. Je me décide vite. Quand on est dans les affaires depuis si longtemps on sait tout de suite quel est le parti à prendre. Le lendemain matin j'étais chez Tiredon. C'est le nom du libraire chargé de la dite vente. Je demandai l'homme qui avait laissé tomber l'Aglaja. — « Nous l'avons mis à la porte, » me répondit Tiredon : « il était paresseux, maladif et pédant. » — J'achetai une boîte de pains à cacheter, et je pris la résolution de patienter encore un peu avec notre Bastien. Après tout je ne pouvais me décider à mettre un vieillard à la porte, sans autre forme de procès. Sévère mais juste, est ma ligne de conduite. Néanmoins, je ne néglige jamais de me renseigner sur ce qui peut être utile aux affaires, et dans ce but, je demandai à Tiredon l'adresse de l'Homme-au-châle. Il me la donna et j'en pris note.

Je songeais toujours à mon livre, mais en toute vérité, j'avouerai que je ne savais trop comment m'y prendre. À coup sûr, les matériaux trouvés dans le paquet de l'Homme-au-châle avaient une certaine importance pour les commissionnaires en cafés. Restait la question de savoir comment faire pour coordonner ces matériaux. Tout commissionnaire connaît l'importance d'une bonne distribution.

Mais... écrire, en dehors de la correspondance avec mes commettants, c'est sortir de ma sphère ; et pourtant je sentais bien qu'il me faudrait écrire. L'avenir du métier est peut-être en jeu. Les renseignements contenus dans

les papiers de l'Homme-au-châle ne sont pas de telle nature que Last et C^o. soient autorisés à en garder le profit pour eux tout seuls. S'il en était ainsi, je ne me donnerais pas la peine de faire imprimer un livre qui viendrait sous les yeux de Busselinck et Waterman. Celui qui travaille pour son concurrent, n'est qu'un sot. Tel est mon principe invariable. Non ; je m'apercevais qu'un danger de nature à ruiner tout le marché des cafés était imminent, un danger qui ne pouvait être surmonté que par les forces réunies de tous les commissionnaires, si toutefois ces forces étaient suffisantes. À mon compte, les raffinateurs, Frédéric dit : raffineurs, mais moi j'écris : raffinadeurs comme les Rosemeyer qui font les sucres. Je sais bien qu'on dit : un coquin raffiné et non : un coquin raffiné, mais c'est tout simplement que l'on désire s'en débarrasser le plus vite possible. Donc, les raffinadeurs et les marchands d'indigo devraient se liguier avec nous.

Tout en écrivant, je réfléchis, et il me semble que les armateurs sont également intéressés à la question... les armateurs et toute la marine au long cours. Oui, j'en suis sûr et certain ! Tous y sont intéressés ! Et les voiliers, et le ministre des finances, et les bureaux de bienfaisance, et les autres ministres, et les pâtisseries, et les marchands de nouveautés, et les femmes, et les constructeurs de navires, et les négociants en gros, et les vendeurs au détail, et les concierges, et les jardiniers... et les...

Et —, c'est singulier comme les idées vous viennent en écrivant, — mon livre regarde aussi les meuniers, et les pasteurs, et ceux qui vendent la revalésière Du Barry, et les distillateurs d'eau-de-vie, et les tuiliers, et les personnes qui vivent de la dette publique, et les fabricants de pompes, et les cordiers, et les tisserands, et les bouchers, et les commis des commissionnaires, et les actionnaires de la société hollandaise de commerce, et en fin de compte, à bien regarder, tous les autres aussi... Le Roi, y compris...

Oui... lui... le Roi, surtout !

Mon livre doit paraître. Rien ne l'en empêchera. Qu'il passe sous les yeux de Busselinck et Waterman. Cela m'est égal. Je n'ai rien à leur envier ; mais ce sont des escrocs et des intrigants, c'est moi qui vous, le dis ! Je l'ai prouvé aujourd'hui même au jeune Stern, en l'introduisant dans le jardin zoologique Artis. Il peut le mander à son père, sans nul inconvénient.

Il y a deux jours encore, ce livre me causait bien du tracas ; aujourd'hui Frédéric vient de me tirer d'affaire. Je ne le lui ai pas avoué, trouvant maladroit de laisser croire à quelqu'un qu'on lui a une obligation quelconque, — tel est mon principe, — mais c'est la vérité. Il prétend que Stern est un garçon tellement intelligent, et qu'il fait des progrès si rapides dans notre langue, qu'il a traduit en hollandais des vers allemands de l'Homme-au-châle. Vous le voyez, dans ma maison, c'est le monde renversé. Le Hollandais avait écrit en allemand, et l'Allemand traduisait en hollandais. Si chacun s'en tenait à sa propre langue, il n'y aurait pas tant de travail dépensé inutilement. Une idée me vint. Si je faisais écrire mon livre par ce Stern. Quand j'aurai quelque chose à y ajouter, de temps en temps, j'écirai un chapitre de ma main. Frédéric peut s'y mettre aussi. Il a une petite liste de mots qui s'écrivent par deux e. Marie mettra le tout au net. En même temps, pour le lecteur, c'est une garantie de moralité ; vous comprenez bien qu'un commissionnaire comme il faut ne mettra rien, entre les mains de sa fille, qui ne convienne aux mœurs, et ne soit la bienséance même. Allons ! J'ai parlé de mon projet aux deux jeunes gens qui acceptent. Seulement, Stern, qui est légèrement lettré, — comme beaucoup d'Allemands, — voudrait avoir voix au chapitre, pour le plan et l'exécution du livre. Cela ne me va pas beaucoup, mais la vente du printemps étant prochaine, et les commandes de Ludwig Stern n'étant pas encore arrivées, je ne veux pas le contrarier. Il prétend que, se sentant enflammé par l'amour du vrai et du beau, aucun pouvoir au monde ne l'empêchera d'entonner des chants en harmonie avec son sentiment, et qu'il aimerait mille fois mieux se taire, que de voir jeter ses pensées dans le moule de la banalité. — Frédéric écrit : bannalité, mais ce n'est pas mon avis. Le mot est assez long avec un n. —

De la part de Stern je trouvais cela purement insensé, mais, mon métier avant tout, et le vieux étant une bonne maison, nous arrê tâmes :

1°. Qu'il me livrerait, chaque semaine, deux ou trois chapitres pour mon livre.

2°. Que je ne changerais rien à sa rédaction.

3°. Que Frédéric corrigerait les fautes d'orthographe.

4°. Que, de temps à autre, j'aurais le droit d'écrire un chapitre, pour donner au livre un aspect solide.

5°. Que le titre serait : Des ventes de cafés de la société hollandaise de commerce.

6°. Que Marie recopierait le tout, au net, pour l'impression ; mais que les jours où le linge reviendrait de la lessive on ne lui pousserait pas l'épée dans les reins.

7°. Que chaque semaine, les chapitres achevés seraient lus à la réunion.

8°. Que toute immoralité serait bannie.

9°. Que mon nom ne figurerait pas sur la couverture, vu ma profession de commissionnaire.

10°. Que Stern serait autorisé à publier une traduction de mon livre en français, en allemand, et en anglais, puisqu'il prétend qu'à l'étranger on comprend mieux ces sortes d'ouvrages que chez nous.

11°. Que j'enverrais à l'Homme-au-châle une rame de papier, une grosse de plumes, et un cruchon d'encre. Stern insistait fortement là-dessus.

Je consentis à tout, tant j'étais pressé, pour mon livre. Le lendemain, Stern s'attela à son premier chapitre, et voilà, lecteur, comment il se fait que je puis répondre victorieusement aux gens qui demandent, de quel droit, un commissionnaire en cafés, — Last et C^o., Canal des Lauriers, n^o. 37 — se permet d'écrire un livre, ressemblant à un roman.

Mais à peine Stern avait-il commencé son travail, qu'il se heurtait à des obstacles insurmontables. Outre la difficulté d'assortir, et de coordonner un si grand nombre de matériaux, les manuscrits contenaient, à tous bouts de champs, des mots et des expressions que Stern ne comprenait pas. Vous dire que je ne les comprenais pas davantage, est inutile. Le plus souvent, c'était du javanais ou du malais. Il y avait aussi, par-ci par-là, des abréviations, difficiles à déchiffrer. Je m'aperçus que nous avions besoin de l'Homme-au-châle, et trouvant mauvais qu'un jeune homme s'engageât dans des relations dangereuses, je ne voulus y envoyer ni Stern, ni Frédéric. Je pris quelques bonbons, restes de la dernière réunion, — je pense toujours à tout, — et je me rendis à son logis. Ce n'était pas brillant, mais l'égalité est une chimère tant pour les hommes que pour leurs domiciles. C'est l'Homme-au-

châle lui-même qui a dit cela dans son discours sur le droit au bonheur. Du reste, je n'aime pas les gens qui broient constamment du noir.

C'était une chambre, donnant sur le derrière, rue longue-transversale-de-Leyde. Le sous-sol était occupé par un brocanteur, qui vendait de tout, tasses, soucoupes, meubles, vieux livres, verreries, portraits de van Speyk, et le reste. Je craignais fort de casser n'importe quoi ; en semblable occurrence, les marchands demandent toujours le double du prix du bibelot cassé. Une petite fille, assise sur le pas de la porte, habillait sa poupée. Je lui demandai si monsieur l'Homme-au-châle demeurait là. Elle se sauva, sa mère parut.

— Oui, monsieur, c'est ici qu'il demeure. Montez l'escalier, après le premier palier ; faites en autant pour les deux autres étages, et vous y serez. Guillemette, va vite dire qu'il y a un monsieur. Qui faut-il qu'elle annonce, monsieur ?

Je répondis que j'étais monsieur Duchaupe, commissionnaire en cafés, du Canal des Lauriers, mais que je m'annoncerai bien tout seul. Je montai donc aussi haut, qu'on me l'avait conseillé ; au troisième palier j'entendis une voix enfantine qui chantait : » Papa vient tout à l'heure... Papa qu'est bien gentil !... » Je frappai. Une femme ou une dame m'ouvrit la porte. Femme ou dame ? Je ne savais pas au juste à quoi m'en tenir. Elle était très pâle ; ses traits portaient l'empreinte de la fatigue et me rappelaient ceux de ma femme à la fin d'une forte lessive. Elle était vêtue d'un peignoir blanc, ou d'une camisole sans ceinture, à votre choix, lui descendant jusqu'aux genoux, et fermée par devant au moyen d'une petite épingle noire. Sous ce vêtement, au lieu d'un jupon convenable, elle portait un morceau de toile foncée, à fleurs, qui paraissait l'envelopper plusieurs fois, et serrer assez étroitement ses genoux et ses hanches. Pas un pli, ni largeur, ni ampleur, comme il en existe d'ordinaire chez les femmes. Je fus heureux de n'avoir pas pensé à envoyer Frédéric, à ma place, cette mise me paraissant d'une indécence rare. La singularité de son costume était encore augmentée par l'aisance de ses manières. Elle se trouvait fort à son aise, ne semblant pas le moins du monde se douter qu'elle ne ressemblait en rien aux autres femmes. Aussi je pus m'apercevoir que ma visite ne l'embarrassait nullement. Elle ne cacha rien sous la table, ne changea pas une chaise de

place... en un mot, elle ne fit rien de ce qu'on a l'habitude de faire, quand on reçoit la visite d'un étranger de distinction.

Ses cheveux, comme ceux d'une chinoise, étaient relevés et attachés derrière la tête, à l'aide d'une tresse. Plus tard j'ai appris que son vêtement était de mode indoue, et s'appelait simarre, ou robe de chambre, dans ce pays-là ; de toutes façons, c'est, bien laid.

— Êtes-vous la femme de l'Homme-au-châle ? lui demandai-je.

— À qui ai-je l'honneur de parler ? me répondit-elle, et cela sur un ton qui me fit sentir qu'elle s'attendait à me voir mettre plus de civilité dans ma question.

Moi, je n'aime pas les cérémonies. En face d'un commettant, c'est autre chose, et je suis depuis trop longtemps dans les affaires, pour ne pas savoir vivre ; mais, franchement, à un troisième étage je ne trouvais pas si nécessaire de faire tant de frais. Je dis donc très sèchement que j'étais monsieur Duchauve, commissionnaire, Canal des Lauriers, n°. 37, et que je désirais parler à son mari.

Elle m'indiqua une mauvaise chaise de paille, et prit sur ses genoux une fillette, qui jouait à terre. Le petit garçon, que j'avais entendu chanter, me regardait fixement, me toisant des pieds à la tête. Lui, non plus, il ne paraissait pas gêné. C'était un enfant de six ans environ, habillé aussi d'une étrange façon. Son large pantalon lui descendait à peine à la moitié du genou, laissant ses petites jambes nues jusqu'à la cheville. Joli costume... et convenable surtout.

— Tu viens pour parler à papa ? me cria-t-il tout-à-coup.

Je compris sur-le-champ que l'éducation de ce garçonnet laissait beaucoup à désirer. Autrement, il aurait crié : venez-vous ? Mais, embarrassé de ma fausse situation, je consentis à y mettre du mien, et je répondis :

— Oui, mon petit homme, je viens pour parler à ton papa. Penses-tu qu'il va bientôt rentrer ?

— Je ne sais pas. Il est sorti, et il cherche de l'argent pour m'acheter une boîte à couleurs, — Frédéric dit : aux couleurs ; mais je ne suis pas de son avis. —

— Assez, mon enfant ! fit la femme. Joue un peu avec tes images, ou avec ta boîte de joujoux chinois.

— Mais tu sais bien qu’hier, ce monsieur a tout emporté.

Il tutoyait aussi sa mère, le petit misérable ; et il paraît que la veille un „ monsieur ” était venu et avait tout emporté !... charmante visite !... La femme ne paraissait pas très gaie non plus ; elle essuya ses yeux à la dérobée, en penchant la petite fille vers son petit frère.

— Tiens ! dit-elle, joue un peu avec Nonni. Un drôle de nom ! Enfin, l’enfant se mit à jouer avec sa sœur.

— Dites-moi, la dame, fis-je, est-ce que vous attendez votre mari, dans peu ?

— Je ne puis vous l’assurer, me répliqua-t-elle.

Voilà que le petit garçon, qui jouait à la nacelle avec sa petite sœur, la laissant de côté, me dit immédiatement :

— Monsieur, pourquoi appelles-tu maman, la dame, et non pas : madame ?

— Comment donc, petit homme, répondis-je, comment faut-il que je dise ?

— Mais, comme tout le monde. La dame, c’est la femme d’en bas, qui vend des plats.

Ah ! par exemple ! moi, je suis commissionnaire en cafés, — Last et C^o, Canal des Lauriers, n^o. 37, — nous sommes treize au bureau, et quatorze, en comptant Stern, qui ne reçoit pas d’appointements. Eh bien ! on dit : la dame, à ma femme. Me fallait il donc donner de la madame, à cette personne-là ! Cela ne se pouvait pas. Que chacun se tienne à sa place. Dans une maison, où, la veille, les huissiers avaient tout enlevé ! ma façon de dire : la dame était donc convenable, et je m’y tins.

Je demandai pourquoi l’Homme-au-châle ne s’était pas présenté chez moi pour reprendre son paquet. Elle me parut savoir ce dont il s’agissait, me répondant qu’ils étaient allés en voyage, et qu’à Bruxelles il venait de travailler pour l’Indépendance ; mais elle ajouta qu’il avait été obligé de partir, ses articles ayant causé l’interdiction de cette feuille, à la frontière

française. Ils étaient donc de retour à Amsterdam depuis plusieurs jours, puisque l'Homme-au-Châle y devait avoir un emploi...

— Chez Tiredon, sans doute ? demandai-je.

— Oui, c'était bien cela... mais ça a mal tourné ! ajouta-t-elle.

J'en savais plus qu'elle à ce sujet. Il avait laissé tomber l'Aglaja, et en outre, il était paresseux, maladif et pédant ! Tout cela, réuni, venait de le faire congédier.

Elle reprit :

— Il viendra vous voir, un de ces jours, assurément !... et qui sait ? peut-être, est-il justement allé chez vous, pour prendre une réponse à la demande qu'il vous a adressée.

Je répondis que l'Homme-au-châle pouvait venir quand il voudrait, mais que je le priais de ne pas sonner, la sonnette dérangeant la servante.

— En attendant un peu, ajoutai-je, quelqu'un finira par sortir, et la porte s'ouvrira pour lui.

Sur ce, je me retirai, remportant mes bonbons, car, franchement, l'endroit me déplaisait. Je ne me sentais pas à mon aise. Un commissionnaire en cafés n'est pourtant pas un homme de peine, et je prétends avoir l'air comme il faut. J'avais mon pardessus en fourrures, et cette femme s'est assise tranquillement, et s'est mise à causer avec ses enfants, tout comme si je n'avais pas été là. Avec ça, elle avait les yeux rouges, et je ne puis pas souffrir les gens qui pleurent.

Puis, il faisait un froid de chien, chez elle. On y était mal à l'aise, — probablement à cause de la saisie du mobilier, — et je n'aime pas une pièce où l'on n'est pas à son aise.

En retournant chez moi, je me décidai complètement à patienter au sujet de Bastien ; après tout, je ne sais pas mettre les gens à la porte.

Maintenant, nous allons passer à la première semaine de Stern. Il va sans dire, qu'il s'y trouve bien des choses qui ne me plaisent pas ; mais je dois obéir à l'article deux. D'ailleurs les Rosemeyer sont dans le ravissement. Je crois qu'ils encensent Stern parce qu'il a un oncle à Hambourg, qui fait les sucres.

L'Homme-au-châle était venu en effet. Il avait vu Stern et lui avait expliqué quelques détails difficiles à comprendre... je veux dire... difficiles à comprendre, pour Stern.

À présent, je prie le lecteur d'avaler le plus patiemment possible les chapitres suivants, m'engageant, pour le dédommager, à lui donner plus tard quelque chose de mon crû, à moi, Batave Duchaufe, commissionnaire en cafés, raison sociale : Last et C^o., Canal des Lauriers, n^o. 37.

V.

Sur la grand'route, qui met en communication la division Pandeglang avec Lebac, il y avait à dix heures du matin un mouvement inusité. « Grand'route » est peut-être un mot prétentieux pour le large sentier que l'on appelait « route » par complaisance, et faute de mieux. Mais en partant de Serang, chef-lieu de Bantam, dans une voiture à quatre chevaux pour aller à Rangkas-Betoeng, le nouveau chef-lieu de la division Lebac, on pouvait à peu près être sûr d'y arriver tôt ou tard. Donc, c'était un moyen de transport, bien que l'on restât à chaque moment enfoncé dans la boue, qui dans les terres basses de Bantam est épaisse, glaiseuse et gluante, et quoiqu'on se vit obligé chaque fois d'appeler à son secours les habitants des villages les plus rapprochés, — à quelque distance qu'ils se trouvassent, car ils ne sont pas nombreux dans ces contrées-là. — Enfin, après avoir réussi à réunir une vingtaine de cultivateurs des environs, on ne tardait généralement pas à remettre chevaux et voiture sur le terrain praticable. Le cocher faisait claquer son fouet ; les coureurs, — en Europe on dirait, « les palefreniers, » je crois, ou plutôt en Europe on ne leur donnerait pas de nom, n'ayant rien qui leur ressemble, — ces incomparables coureurs, armés de leurs petits fouets, courts et gros, sautillaient, à qui mieux mieux, à droite et à gauche de la voiture, criaient, hurlaient grouillaient d'une manière effroyable, et excitaient les quatre chevaux, à coups de fouet sous le ventre. De cette façon on cahotait de nouveau quelque temps jusqu'à ce que l'on eût l'ennui de s'embourber derechef, dans la fange, par delà les axes des roues. Alors recommençait l'appel au secours ; on attendait le sauvetage ; puis... on se remettait en marche, de plus belle.

Souvent, en passant sur cette route, je me prenais à penser qu'il pourrait bien nous arriver d'y rencontrer, dans une fondrière, un convoi de voyageurs enfoncés dans la boue et oubliés depuis le siècle dernier. Mais jusqu'à présent je n'ai pas eu cette chance. Ainsi, je suppose que tous ceux

qui ont passé par ce chemin ont abordé, enfin, au lieu de leur destination. On se tromperait, en se figurant, qu'à Java toutes les grandes routes sont taillées sur le modèle de celle de Lebac. La chaussée, proprement dite, grâce aux nombreuses ramifications que le Maréchal Daendels a fait construire à grand sacrifice d'hommes, est réellement un travail gigantesque ; et l'on admire l'énergie de cet homme, qui, malgré les difficultés que ses envieux et ses ennemis amassèrent contre lui dans la mère-patrie, osa braver la mauvaise volonté de la population, et le mécontentement des chefs indigènes, pour fonder une œuvre qui excite et mérite encore aujourd'hui l'étonnement de tous les voyageurs.

Aussi, il n'est pas en Europe de poste aux chevaux, égale à celle de Java. Il ne s'en trouve ni en Angleterre, ni en Russie, ni en Hongrie. Par dessus les crêtes élevées des montagnes, le long des abîmes, qui vous donnent le vertige, la voiture de voyage, lourdement chargée, vole au grand galop. Le cocher, cloué sur son siège, reste des heures, oui, des journées entières, sans bouger ; il agite d'un bras de fer son fouet de plomb. Il sait calculer exactement où et comment il lui faut retenir ses chevaux courant à toutes brides pour tourner un angle, après une descente, exécutée ventre à terre...

— Mon Dieu ! nous courons... à l'abîme ! s'écrie le voyageur inexpérimenté, il n'y a pas de chemin là... c'est le gouffre !

Oui, en apparence... c'est bien le vide. La route se courbe, se tortille, se replie et au moment même où un saut de plus vous lancerait dans le vide, les chevaux se jettent de côté, entraînent le véhicule, dans la courbe de la route, et volent vers une hauteur, invisible un instant auparavant... évitant l'abîme, qui s'éloigne, derrière vous.

Il y a des moments, où la voiture ne porte que sur les roues du côté intérieur de la courbe, la force centrifuge soulevant du sol les roues extérieures. Il faut du sang-froid pour ne pas fermer les yeux ; et celui qui en est à son premier voyage, à Java, écrit à sa famille, en Europe, que sa vie a couru un péril extrême. Mais, les indigènes et les habitués de la route, n'y font même plus attention.

Lecteur, mon intention n'est pas, surtout au début de mon récit, de vous fatiguer, en vous décrivant, par le menu, les paysages, ou les monuments. Je crains trop de vous effrayer par ce qui pourrait ressembler à de la prolixité ;

plus tard, quand, vous sentant gagné, je lirai, dans votre regard et votre maintien, que vous vous intéressez au sort de l'héroïne, qui se précipite du haut d'un quatrième étage ; alors, avec un mépris audacieux des lois de la pesanteur, je la laisserai planer entre ciel et terre, pour avoir la satisfaction d'esquisser exactement la beauté du paysage, ou les détails du bâtiment, qui semble avoir été élevé là-bas pour donner lieu à une exposition multipage de l'architecture du moyen-âge. Tous ces châteaux-là se ressemblent. Ils sont invariablement d'une architecture hétérogène. Le corps de logis est toujours antérieur de quelques règnes aux appendices, qui sous l'un ou l'autre des Rois successeurs, y ont été ajoutés. Les tours sont en ruine...

Il n'y a pas de tours, lecteur ! Une tour, c'est une idée, c'est un rêve, c'est un idéal, c'est une fiction, prétentieuse, insupportable. Il n'y a que des « demi-tours », et des « tourelles ». Voilà tout.

Le fanatisme qui crut devoir placer des tours sur des monuments à ériger en l'honneur d'un saint quelconque, ne dura pas assez longtemps pour les achever ; et la pointe, qui doit attirer l'œil des croyants vers le ciel, se trouve ordinairement placée sur la base massive, trop basse de deux étages. Ce qui fait penser à l'homme sans cuisses de la foire. Seules, les tourelles, les petites flèches, à l'usage des églises de village, sont achevées.

Il n'est pas flatteur pour la civilisation occidentale, que la conception d'un chef-d'œuvre se soit rarement maintenue assez longtemps pour le voir achevé. Je laisse là les entreprises, dont l'achèvement fut nécessaire pour en couvrir les frais. Celui qui veut se rendre compte de mon idée, n'a qu'à aller visiter la cathédrale de Cologne. Qu'il se représente le plan grandiose de cet édifice tel que l'avait conçu l'architecte... qu'il pense à la foi de la nation, qui fit commencer et continuer une telle œuvre... qu'il se figure l'influence des idées pour lesquelles il fallait un tel colosse, comme représentation visible d'un invisible sentiment religieux... et qu'il compare ensuite cette exaltation avec la disposition d'esprit, qui, quelques siècles plus tard, a fait suspendre l'érection de cette œuvre...

Entre Erwin de Steinbach et les architectes de nos jours il y a un abîme ! Je sais qu'on s'occupe depuis des années de le combler. À Cologne aussi on a repris la construction de la cathédrale. Mais, pourra-t-on renouer le fil rompu ? Retrouvera-t-on de nos jours ce qui fit autrefois la puissance de l'évêque, et de l'architecte ? Je ne le pense pas. On peut amasser de l'argent

pour acheter des moëllons et de la chaux. On peut payer l'artiste pour lever les plans, et les maçons pour poser les pierres. Mais, on n'achète pas, avec de l'argent, le sentiment respectable, quoique erroné, qui, dans cette construction colossale, posa les bases d'un sublime poème en granit, imposant, immobile, immortel, incarnation de la foi, statue de la prière, dominant tout un peuple.

Donc, certain matin, un mouvement inaccoutumé se produisait sur les limites des sous-résidences, ou sous-préfectures, de Lebac, et de Pandeglang. Des centaines de chevaux sellés couvraient la route, et un millier d'hommes — ce qui était beaucoup pour la localité — allaient et venaient dans une attente active. À voir les chefs des villages et des districts de Lebac, accompagnés de leur suite, et le beau cheval demi-arabe, richement caparaçonné, qui rongea un mors d'argent, on devinait la présence d'un chef supérieur, qui n'était rien moins que le Prince-Régent de Lebac. Ce grand personnage avait quitté, suivi d'une nombreuse escorte, sa résidence de Rangkas-Betoeng, et avait fait, malgré son grand âge, les douze à quatorze lieues, qui le séparaient du territoire voisin de Pandeglang.

On attendait un nouveau sous-résident, ou sous-préfet ; et l'usage qui a force de loi aux Indes, plus qu'ailleurs, veut que le fonctionnaire, chargé de l'administration d'un district, soit accueilli en grande cérémonie, à son arrivée. Était aussi présent un homme d'âge moyen, le contrôleur, qui, après la mort du dernier sous-préfet, son supérieur immédiat, avait rempli ses fonctions, quelques mois, durant.

Aussitôt qu'on eut appris la prochaine arrivée du nouveau sous-préfet, en toute hâte, on dressa une tente, on apporta une table et quelques chaises, on apprêta des rafraîchissements, et là, sous cette tente le Prince-Régent, ainsi que le contrôleur attendirent le nouveau chef.

Après un chapeau à larges bords, un parapluie, ou un arbre creux, une tente est, certes, l'expression la plus simple de l'idée toiture. Figurez-vous quatre ou six bambous fichés dans le sol, leurs extrémités supérieures attachées au moyen d'autres bambous, sur lesquels repose une couverture, faite des longues feuilles d'un lis d'eau. Comme vous voyez, c'est aussi simple et agreste que possible ; du reste il n'en fallait pas davantage comme pied-à-terre, aux fonctionnaires européens et indigènes, venant sur la frontière pour complimenter leur nouveau supérieur.

Cependant il n'est pas tout-à-fait exact de représenter le sous-préfet, comme le supérieur du Prince-Régent. Une digression sur le mécanisme administratif de ces contrées-là est nécessaire.

Les Indes soi-disant hollandaises — je ne trouve pas correcte l'expression Indes hollandaises, mais elle est officielle, — ont une population qui se divise en deux parties très distinctes. La première est formée des tribus, dont les grands et petits souverains indigènes ont reconnu la suzeraineté hollandaise, tout en continuant à gouverner plus ou moins directement leurs sujets. La seconde partie, à laquelle appartient Java, tout entière — sauf, peut-être, une portion minime — relève immédiatement de la Hollande. Pour Java il n'est question ni de redevance, ni d'impôt, ni de fédération. Le Javanais est sujet hollandais. Son Roi, c'est le Roi de Hollande. Les descendants de ces anciens souverains et seigneurs sont fonctionnaires hollandais, nommés, déplacés, avancés, destitués par le Gouverneur-général, qui règne au nom du Roi. Le criminel est condamné, et puni conformément à une loi promulguée à la Haye. Les contributions payées par le Javanais entrent dans le fisc de la Hollande.

Dans les pages qui suivent il ne sera question principalement que de cette fraction des possessions hollandaises, qui fait ainsi réellement partie du Royaume de Hollande.

Le Gouverneur-général est assisté d'un conseil, qui n'a pas d'influence décisive sur ses résolutions. À Batavia les différentes branches de l'administration sont divisées en départements à la tête desquels se trouvent placés des directeurs, qui servent d'intermédiaires entre le Gouverneur-général, et les résidents provinciaux, ou préfets. Toutefois, dès qu'il s'agit de questions politiques, ces fonctionnaires s'adressent directement au Gouverneur-général.

La dénomination de Résident date de l'époque où la Hollande n'étant qu'indirectement maîtresse du pays, se faisait représenter, comme suzeraine féodale, par des résidents à la cour des princes indigènes encore régnants. Depuis que les princes indigènes régnants ont disparu, les résidents sont devenus administrateurs, gouverneurs provinciaux, ou préfets. Leur sphère d'activité a changé, mais non leur titre.

Ce sont ces Résidents qui représentent réellement le gouvernement hollandais vis-à-vis de la population javanaise. À Batavia, le peuple ne connaît ni Gouverneur-général, ni Conseillers des Indes, ni Directeurs. Le peuple ne connaît, que le Résident et les employés qui administrent en son nom.

Une Résidence ou préfecture, — il en est qui contiennent presque un million d'âmes, — se partage en trois, quatre, ou cinq sous-résidences, sous-préfectures, ou Régences, à la tête desquelles sont placés des sous-préfets. Sous leur direction fonctionnent des contrôleurs, des inspecteurs et de nombreux agents occupés à la perception des contributions, à la surveillance de l'agriculture, à la construction de bâtiments, aux travaux hydrauliques, à la police, et à l'administration de la justice.

Dans chaque sous-préfecture ou régence, le sous-préfet a pour adjoint un chef indigène qui porte le titre de Régent. Ce Régent appartient toujours à la première noblesse du pays, et souvent à la famille des princes jadis régnants ; aujourd'hui ses fonctions et sa position sont tout-à-fait celles d'un employé salarié.

Il est politiquement habile de tirer ainsi parti de l'antique pouvoir féodal qui, en Asie, est généralement d'une haute importance, vénéré religieusement comme il l'est par la plupart des tribus. En nommant ces chefs-là fonctionnaires, on s'est créé une sorte de hiérarchie au sommet de laquelle se trouve le gouvernement hollandais, représenté par le Gouverneur-général.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Les Comtes, Vicomtes, Marquis, Landgraves et Électeurs de l'Empire allemand n'étaient-ils pas également nommés par l'Empereur, et le plus souvent élus parmi les Barons ?

Sans faire une digression sur la noblesse dont l'origine remonte à l'origine de la nature, nous remarquerons ici qu'aux Indes, loin de nous, tout comme chez nous, en Europe, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Pour qu'un pays soit gouverné à distance, il lui faut des employés qui représentent le pouvoir central. Sous le despotisme militaire, les Romains désignaient généralement comme Préfets, les chefs mêmes des légions victorieuses. Le pays restait Province, c'est-à-dire pays conquis.

Plus tard, quand le pouvoir central de l'empire d'Allemagne eut besoin de s'allier quelque peuple éloigné, d'une autre manière que par la force matérielle, lorsqu'une contrée lointaine fut censé appartenir à l'empire par sa conformité d'origine, de langue et de mœurs, la nécessité se fit sentir de charger de la gestion des affaires quelqu'un qui non-seulement fût du pays, mais qui fût aussi d'un rang élevé parmi ses compatriotes, afin que l'obéissance à l'empereur se trouvât facilitée par la soumission à son représentant. Par ce moyen on économisait, en tout ou en partie, les frais d'une armée permanente, qu'aurait eu à payer le trésor central, ou plutôt la province elle-même.

Parmi les barons du pays furent choisis les premiers comtes, dont le titre est, à la rigueur, moins un signe de noblesse que la dénomination d'une personne chargée d'une certaine fonction.

Au moyen-âge prévalait sans doute l'opinion que l'empereur d'Allemagne avait le droit de nommer des comtes, c'est-à-dire des gouverneurs de province, et des ducs, c'est-à-dire des chefs d'armée ; tandis que les barons prétendaient, par leur naissance, être les égaux de l'empereur lui-même et dépendre uniquement de Dieu, sauf l'obligation de servir l'empereur, qui lui-même était nommé avec leur consentement et choisi parmi eux.

Un comte était revêtu d'une charge à laquelle l'empereur l'avait appelé ; un baron se disait baron „ par la grâce de Dieu ”. Les comtes représentaient l'empereur, et comme tels portaient son blason, c'est-à-dire la bannière de l'empire. Un baron rassemblait une armée sous sa propre bannière, comme seigneur banneret.

Les comtes et les ducs, étant ordinairement pris parmi les barons, ajoutaient à l'influence de leur lignée, l'importance de leur fonction, qui, peu à peu, devint héréditaire. La conséquence fut qu'on préféra les titres de comte et de duc à celui de baron. Mais, encore aujourd'hui, on trouverait mainte famille seigneuriale, native du pays, sans patente d'empereur ni de roi, et qui se disant noble d'extraction aborigène, répudie son élévation au titre de comte. Les exemples n'en sont pas rares.

Les gouverneurs ou comtes tâchaient naturellement d'obtenir de l'empereur que leurs fils ou leurs héritiers succédassent à leurs fonctions.

C'est ce qui arrivait fréquemment, quoique probablement le droit à la succession n'eût jamais été reconnu en principe, au moins dans les Pays-Bas, quant aux comtes de Hollande, de Zéelande, des Flandres, du Hainaut, ni quant aux ducs de Brabant, de Gueldre, etc. Ce qui, à l'origine, était faveur, devint habitude, puis nécessité, mais jamais cette hérédité ne devint loi.

À Java, comme au bon temps féodal, et à peu près de la même manière, quant au choix des personnes, — les fonctions étant assez diverses, — on a placé à la tête d'une sous-préfecture un fonctionnaire qui joint à son influence aborigène le rang que lui donne le gouvernement hollandais pour qu'il seconde son propre représentant européen. Ici aussi, l'hérédité, sans être établie par une loi, est devenue une coutume. Le plus souvent l'affaire s'arrange pendant la vie du régent. On récompense son zèle et sa fidélité, en lui donnant l'assurance que son fils lui succèdera ; il faut de graves raisons pour qu'on s'écarte de cette règle. Et même dans ce cas, le successeur est ordinairement choisi parmi les membres de la dite famille seigneuriale.

Les relations entre les fonctionnaires européens et les grands de Java sont d'une nature assez délicate. Le, sous-préfet est la personne responsable. Il a ses instructions, et il est réputé chef politique de la sous-préfecture. Pourtant cela n'empêche pas que le Régent, par ses connaissances locales, par sa naissance, par son influence sur la population, par ses revenus et son train de vie ne le prime de beaucoup. En outre, le Régent, comme représentant de l'élément javanais, est censé parler au nom des cent mille habitants ou plus qui peuplent sa régence. Même aux yeux du gouvernement, il est un personnage bien autrement important qu'un fonctionnaire européen, dont le mécontentement n'est pas à redouter, tant qu'on sera sûr de trouver un de ses collègues pour le remplacer ; tandis que la disposition plus ou moins mauvaise d'un Régent pourrait causer des troubles et des insurrections.

De cet ensemble de circonstances il résulte une situation singulière qui fait que, dans la réalité des choses, l'inférieur commande au supérieur. Le sous-préfet ordonne au Régent de lui adresser ses rapports, d'envoyer du monde pour travailler aux ponts et chaussées, de faire rentrer les contributions ; il le convoque au conseil qu'il préside, il le réprimande en cas de malversation.

Ces relations d'une espèce toute particulière ne sont acceptables que grâce à des manières extrêmement polies, qui n'excluent pourtant ni la cordialité, ni, au besoin, la rigueur. Le ton qui doit présider à ces relations compliquées est on ne peut mieux indiqué dans l'instruction suivante : „ Le fonctionnaire européen devra traiter comme son frère cadet le fonctionnaire indigène qui l'assiste. ”

Mais qu'il n'oublie pas que ce frère cadet est très-aimé — ou redouté — par les siens, et qu'en cas de démêlés on reprochera tout de suite à son aîné de ne pas le traiter avec assez d'indulgence.

Toutefois, la politesse innée des grands de Java, — tout javanais est infiniment plus poli que l'euro péen de la condition équivalente, — rend plus supportable qu'elle ne le serait ailleurs cette position difficile.

Que l'Européen soit bien élevé, discret ; qu'il se comporte avec une dignité affable, et il peut être certain que le Régent, de son côté, lui rendra l'administration facile. L'ordre le plus dur, exprimé sous forme de demande, est ponctuellement exécuté. La différence de rang, de naissance, de richesse est effacée par le Régent lui-même, qui attire à lui l'Européen, comme le représentant du Roi de Hollande ; et très souvent une situation qui, au premier abord, semble devoir nécessairement froisser les deux parties, devient la source d'un commerce fort agréable.

Par ses richesses aussi, le Régent prime, disais-je, le fonctionnaire européen ; et c'est tout naturel. L'Européen appelé à gouverner une province égale en étendue à plusieurs duchés allemands, est, ordinairement, un homme d'un âge mûr ou même plus, marié et père de famille : il a donc besoin de sa place pour vivre. Ses revenus suffisent à peine, et souvent même ne suffisent pas à donner aux siens le nécessaire. Le Régent, lui, est Prince javanais. Pour lui, vivre, c'est vivre aristocratiquement. Tandis que l'Européen habite une maison, la demeure du Régent est presque toujours un palais, qui contient plusieurs maisons et même des villages. L'Européen a une femme avec trois ou quatre enfants ; le Régent entretient une multitude de femmes, et leur suite. L'Européen allant en tournée se fait suivre seulement de quelques fonctionnaires, autant qu'il en faut pour lui donner les renseignements les plus utiles ; le Régent est accompagné dans ses voyages d'inspection par des centaines de serviteurs ; une telle escorte paraissant aux indigènes l'apanage indispensable d'un homme de si haut

rang. L'Européen vit bourgeoisement ; le Régent vit, ou est censé vivre princièrement.

Mais il faut que tout cela soit payé. Le Gouvernement hollandais, qui s'appuie sur l'influence de ses Régents, le sait fort bien. Il a donc élevé leurs revenus à des sommes qui sembleraient exagérées à tout étranger, mais qui, dans la pratique, suffisent rarement à couvrir les dépenses d'un pareil train de vie. On voit souvent à court d'argent des Régents jouissant d'un revenu annuel de quatre à six cent mille francs. À cela contribuent en grande partie l'indifférence quasi-royale avec laquelle ils gaspillent l'argent, leur négligence à surveiller leurs subalternes, leur manie d'acheter, et surtout l'abus que font les Européens de ces habitudes-là.

On peut diviser les revenus des chefs javanais en quatre catégories. D'abord, leur revenu mensuel ; en second lieu, une somme fixe allouée comme indemnité pour les droits transmis au gouvernement hollandais ; troisièmement, une rétribution proportionnelle aux produits marchands de leur régence, tels que le café, le sucre, l'indigo, la canelle, etc. ; enfin, leurs prélèvements arbitraires sur le travail et les propriétés de leurs subordonnés.

Les deux dernières sources de revenus demandent à être expliquées. Le Javanais naît agriculteur ; le sol natal lui demande peu de travail pour produire une abondante récolte, et l'invite à l'agriculture. Aussi l'indigène s'adonne-t-il de cœur et d'âme à ses champs de riz, et excelle-t-il à les cultiver. Il grandit au milieu de ses sillons ; tout jeune, il accompagne déjà son père aux champs, où il l'aide à bêcher, à labourer, à élever des digues, et des aqueducs d'irrigation. Le Javanais compte ses années d'après ses moissons ; il mesure le temps sur la nuance de ses blés ; il se sent en famille au milieu des compagnons qui fauchent le riz avec lui ; il prend femme parmi les filles du village qui le soir, en chantant, pilent le riz pour le faire sortir de sa gousse. L'idéal qui lui sourit est la possession d'une paire de bœufs qui tireront sa charrue... en un mot, la culture du riz est à Java, ce qu'est la vendange dans les Provinces Rhénanes, et dans le midi de la France.

Mais des étrangers, venus de l'Occident se sont emparés du pays. Désirant exploiter la fertilité du sol, ils ont ordonné à l'habitant de sacrifier une partie de son travail et de son temps à des cultures plus avantageuses sur les marchés de l'Europe. Pour y contraindre l'homme du peuple, il leur

suffit d'un procédé très simple. Le peuple, étant soumis à ses chefs, on les a gagnés en leur promettant une partie du gain,... aussi l'affaire a-t-elle parfaitement réussi.

Quand on considère la quantité énorme de produits javanais vendus à l'encan en Hollande, on peut se convaincre du plein succès de cette politique, tout en la désapprouvant.

Vous allez me demander si l'agriculteur jouit d'une rétribution proportionnée à ses travaux ? Non ! Sur son propre terrain le paysan est forcé de cultiver les produits qui conviennent au gouvernement ; il est puni s'il vend sa récolte à tout autre qu'au gouvernement, qui en fixe lui-même le prix de revient.

Les frais de transport en Europe, par l'intermédiaire d'une société privilégiée de commerce, sont considérables. Les primes payées aux chefs pèsent en outre sur le prix d'achat ; et, comme de toutes façons, l'affaire doit donner des bénéfices, ce résultat n'est guère possible qu'à la condition de ne payer aux Javanais que le strict nécessaire pour ne pas mourir de faim, ce qui n'est pas de nature à augmenter la force productive de la nation.

Aux fonctionnaires européens, revient aussi comme rétribution, une quote-part des produits payée en espèces.

Bien que le pauvre Javanais soit frappé à coups redoublés ; bien qu'il soit arraché souvent à ses champs de riz ; bien que de fréquentes famines soient la conséquence de ces mesures cruelles, on voit flotter gaiement à Batavia, à Samarang, à Sourabaya, à Passarouan, à Bezoukie, à Probolingo, à Patjitan, à Tjilatjap les pavillons à bord des navires chargés des moissons qui vont enrichir la Hollande.

La famine ?... La famine à Java la riche, la fertile, la prospère ? Oui, il y a peu d'années, lecteur, où des districts entiers ne succombent pas de misère et de faim. Des mères ont offert leurs enfants en échange d'un peu de nourriture ; des mères ont dévoré leurs enfants...

Mais alors la Mère-patrie a jeté un cri d'alarme. Le mécontentement s'est fait sentir au sein de la représentation nationale, et le Gouverneur-général a dû ordonner que la culture des soi-disant produits des marchés européens,

ne serait désormais plus étendue jusqu'à condamner la population à la famine...

C'est alors, c'est là que mon cœur s'est aigri ! Que penser d'un homme qui pourrait écrire de pareilles choses, sans amertume ?

Il me reste à parler de la dernière et principale catégorie de revenus des chefs indigènes : la disposition arbitraire des personnes et des propriétés de leurs subordonnés.

Suivant l'opinion qui règne dans presque toute l'Asie, le sujet et tout ce qu'il possède appartient au Souverain. Les descendants ou la famille des anciens monarques abusent volontiers de l'ignorance de la population, qui ne comprend guère qu'un Prince-Régent ne soit qu'un fonctionnaire salarié, qu'il ait vendu ses propres droits et les siens à elle pour un revenu fixe, enfin que le travail, mal rétribué dans les plantations de sucre et de café, ait remplacé les contributions payées autrefois par elle à ses seigneurs. Rien de plus ordinaire que de voir convoquer des centaines de familles, — venant de très loin, — pour qu'elles cultivent, sans rétribution, les champs du Régent ; rien de plus ordinaire que de fournir gratis des vivres à la cour du Régent, et s'il arrive à ce dernier de jeter un regard de convoitise sur le cheval, le buffle, la fille ou la femme de l'homme du peuple, ce serait un acte inouï de la part du possesseur que de refuser de se défaire, sans conditions, de l'objet désiré.

Certains Régents, faisant un usage modéré de leur pouvoir arbitraire, n'exigent du prolétaire que ce qui est absolument utile pour maintenir leur rang ; d'autres vont un peu plus loin. Tous outrepassent leurs droits. Aussi est-il difficile, sinon impossible, d'extirper radicalement des abus entrés dans les mœurs mêmes de la population, qui en souffre. Le Javanais est généreux, surtout lorsqu'il s'agit de donner un témoignage d'attachement à son chef, au descendant de ceux auxquels ont obéi ses ancêtres. Il croirait manquer du respect qu'il doit à son seigneur héréditaire, s'il se présentait à son palais, sans cadeau. Ces présents sont souvent d'une valeur si minime, que les refuser serait humiliant ; c'est plutôt l'hommage d'un enfant qui tâche d'exprimer son amour par quelque modeste offrande, que le tribut dû au despote. Or, l'existence de certains usages gracieux, rend difficile l'abolition de ces abus criants.

Si l'esplanade de la résidence du Régent se trouvait négligée, la population voisine en aurait honte, et il faudrait un déploiement d'autorité pour l'empêcher d'enlever les mauvaises herbes, et de mettre la place dans un état conforme au rang du Régent. Vouloir donner quelque paiement en échange de ce travail serait regardé comme une insulte publique : voilà l'usage. Mais, à côté de cette esplanade, ou plus loin, sont situés des champs qui attendent soit la charrue, soit un aqueduc devant, la plupart du temps, apporter l'eau de plusieurs lieues de distance ; ces champs qui lui appartiennent, pour les labourer, le Régent convoque des villages entiers, dont les propres terres auraient également besoin de travail : voilà l'abus.

Tout cela n'est pas ignoré du Gouvernement. Quiconque lit le Bulletin officiel contenant les lois et décrets, ainsi que les dépêches et instructions à l'adresse des fonctionnaires, applaudit aux sentiments d'humanité et de justice qui semblent les avoir inspirés. En investissant l'Européen de son pouvoir, partout on lui recommande, à titre d'une de ses obligations les plus sacrées, de protéger la population contre le despotisme et la rapacité de ses chefs ; et, comme s'il ne suffisait pas de prescrire cette obligation en général, les sous-préfets qui entrent en fonctions prêtent un serment spécial, et jurent de considérer comme leur premier devoir cette sollicitude paternelle envers la population.

C'est une belle mission. Maintenir la justice ; protéger le faible contre le fort et le puissant ; réclamer l'agneau du pauvre jusques dans les étables du brigand princier... N'y a-t-il pas de quoi enflammer le cœur d'enthousiasme à l'idée d'être appelé à un aussi beau rôle ! Et si, dans le centre de Java, il se trouvait un administrateur parfois mécontent de son poste ou de ses appointements, qu'il tourne son regard vers le devoir sublime qui lui incombe, qu'il réfléchisse à la douce jouissance qui suit l'accomplissement d'un tel devoir, et il ne demandera pas d'autre récompense.

Mais... ce devoir n'est pas facile.

D'abord, il faut savoir discerner si l'usage dégénère en abus ; ensuite, quand l'abus, quand le vol et l'arbitraire sont constatés, les victimes elles-mêmes en sont souvent complices, soit par leur soumission exagérée, soit par leur manque de confiance dans la volonté ou dans la puissance du protecteur. Chacun sait que le fonctionnaire européen peut être appelé à tout

moment à un autre emploi, tandis que le Régent, le puissant Régent reste en place. De plus, il y a tant de manières de s'approprier les biens d'un homme simple et pauvre ! Qu'un agent de police lui fasse connaître l'envie qu'a le Régent de son cheval ; que, par suite, l'animal convoité passe dans les écuries du Régent ; il n'est pas prouvé pour cela que le seigneur n'ait pas l'intention de le payer grandement... un jour ou l'autre ! Quand des centaines de personnes cultivent sans rétribution les champs d'un Chef, il ne s'en suit pas qu'il exige que ces corvées se fassent à son profit. Son intention pourrait être de leur abandonner la moisson par pure humanité, et, en ce cas, son terrain étant mieux situé et plus fertile que le leur, il les rétribuerait plus largement.

Puis, où le fonctionnaire européen trouverait-il des témoins, ayant le courage de déposer contre leur seigneur, le Prince-Régent ? S'il risquait, d'ailleurs, une accusation, sans preuves, que deviendraient les relations de frère à frère ! N'aurait-il pas blessé gratuitement l'honneur de son frère cadet ?

Et le Gouvernement qui lui paie ses services, qui lui fournit les moyens de gagner son pain, lui retirerait à la fois sa faveur, et ce pain si difficile à mériter ; il lui donnerait son congé comme à un impuissant, coupable d'avoir porté plainte trop légèrement, ou d'avoir élevé un simple soupçon, contre un personnage aussi haut placé que le Prince-Régent.

Non, mille fois non, ce devoir-là n'est pas facile !

Nul ne doute que tout Chef indigène n'outrepasse ses pouvoirs ; chacun sait que tous les sous-préfets jurent de s'opposer à ces abus,... et que toutefois il arrive bien rarement de voir un Régent accusé d'arbitraire.

Il semble donc qu'il existe pour le sous-préfet une difficulté insurmontable, la difficulté d'observer le serment : » de protéger la population indigène contre toute concussion, et contre toute extorsion. »

VI.

C'était un brave homme que le contrôleur Dipanon.

En le voyant assis, dans son frac de drap bleu, des branches de chêne et d'oranger brodées sur le collet et sur les revers de ses manches, on ne pouvait méconnaître le type prédominant, parmi les Hollandais des Indes, qui — que personne ne l'ignore — sont très différents des Hollandais de Hollande. Indolent, tant qu'il n'y avait rien à faire ; fort éloigné de vouloir s'imposer, désir qui, en Europe, passe pour du zèle ; mais diligent là où il le fallait ; sans prétentions ; cordial pour son entourage ; charitable, complaisant et hospitalier ; ayant de bonnes manières sans raideur ; sensible aux impressions élevées ; honnête et sincère, sans éprouver aucune envie d'être le martyr de ces qualités-là... c'était, en un mot, un homme qui se fût trouvé partout à sa place, comme on dit, sans donner pour cela son nom au siècle, ce qu'il n'ambitionnait, du reste, nullement.

Il se tenait assis, au milieu de la tente, devant la table couverte d'un tapis blanc, et chargée de victuailles. Quelque peu impatienté, il demandait de temps à autre au brigadier de police, comme Madame Barbebleue à sa sœur : « Ne vois-tu rien venir ? » Puis il se levait un instant, essayait, mais en vain, de faire résonner ses éperons sur le sol en pisé de la tente, rallumait son cigare pour la vingtième fois, et se rasseyait.

Il parlait peu. Cependant, il n'était pas seul. Je ne veux pas dire par là qu'il avait la compagnie des vingt ou trente javanais, domestiques, agents et gardiens accroupis sous la tente et au dehors, des gens qui ne cessaient d'entrer et de sortir, ni des nombreux individus de tout rang qui gardaient les chevaux ou cavalcadaient devant sa tente ; mais le Prince-Régent de Lebac, en personne, était assis en face de lui.

C'est toujours ennuyeux d'attendre. Un quart d'heure semble une heure, une heure semble une demi-journée et ainsi de suite. Dipanon aurait

pourtant pu être un peu plus communicatif. Le Prince-Régent de Lebac était un homme civilisé, avancé en âge, qui savait parler sur beaucoup de choses avec intelligence et jugement. On n'avait qu'à le regarder pour se convaincre que la plupart des Européens échangeant des idées avec lui, avaient plus à apprendre qu'à enseigner. Le feu de ses yeux vifs et foncés faisait contraste avec ses traits fatigués et ses cheveux gris. Ce qu'il disait était, le plus souvent, très réfléchi, selon l'usage de presque tous les Orientaux civilisés ; on sentait, en l'écoutant, que ses paroles étaient des copies dont les minutes restaient dans les archives de sa mémoire, et, qu'au besoin, il pourrait y avoir recours.

Cette prudence paraît parfois désagréable à celui qui n'a pas l'habitude de s'entretenir avec les grands de Java ; mais aussi rien n'est plus facile que d'éviter dans les entretiens les sujets délicats, les Orientaux ne donnant jamais une tournure brusque à la conversation, ce qui, d'après leurs idées, serait contraire aux convenances. Celui-là donc, qui a des raisons de redouter un sujet quelconque, n'a qu'à parler de choses indifférentes, et il peut être assuré qu'il ne sera point entraîné par un détour abrupt, sur le terrain où il ne désire pas mettre le pied.

Les opinions diffèrent, naturellement, sur la manière de s'entretenir avec ces Chefs. Il me semble que la simplicité et la sincérité, sans excès de prudence diplomatique, sont ce qu'il y a de préférable.

Quoi qu'il en soit, Dipanon commença par une observation sur le temps, qui était à la pluie.

— Oui, Monsieur le contrôleur, c'est la mousson de l'ouest.

Dipanon savait fort bien qu'on était en Janvier ; du reste, ce qu'il avait dit de la pluie, le Prince-Régent ne l'ignorait pas non plus.

Après ces quelques mots, on se tut de plus belle. Le Prince-Régent fit un signe presque imperceptible à l'un des domestiques accroupis à l'entrée de la tente. Aussitôt un petit garçon, gracieusement pris dans une jaquette de velours bleu, en pantalon blanc, les amples plis de sa riche tunique retenus par une ceinture dorée, coiffé de l'élégant foulard, au-dessous duquel ses yeux scintillaient noirs et espiègles, rampa sur ses talons jusqu'aux pieds du Prince-Régent. Il déposa la boîte en or contenant la chaux, le bétel, la noix d'arec, le gambir et le tabac, puis, après avoir fait le signe du salut, en

levant ses deux mains jointes jusqu'à son front incliné, il offrit la précieuse cassette à son maître.

— Après tant de pluie le chemin sera difficile, reprit le Prince-Régent ; et il enduisit de chaux une feuille de bétel.

— Les chemins ne sont pas si mauvais dans la Régence de Pandeglang répliqua Dipanon, qui lâcha peut-être trop vivement cette réponse. Ne voulant rien dire de blessant, il aurait dû se souvenir qu'un Régent de Lebac n'aime pas à entendre louer les chemins de Pandeglang, même quand par hasard, ils se trouvent meilleurs que ceux de Lebac.

Le Prince-Régent ne commit pas pareille faute. Son petit domestique s'était déjà retiré, rampant en arrière sur les talons jusqu'à l'entrée de la tente, où il venait de reprendre place parmi ses camarades,... le Prince-Régent avait eu le temps de se rougir les lèvres et les quelques dents qui lui restaient avec le jus du bétel, avant de répondre.

— Oui, il y a beaucoup de monde à Pandeglang. Tout familier, connaissant le Prince-Régent et le contrôleur, et, partant, au fait des secrets de Lebac, eût parfaitement compris que l'entretien était déjà devenu un débat.

— C'est vrai, fit Dipanon, nous avons peu de monde ici, mais...

Le Prince-Régent le regarda, comme s'il s'attendait à une attaque. Il savait qu'après le : mais, pouvait suivre quelque chose de désagréable pour celui qui depuis trente ans était régent de Lebac.

Dipanon, coupant court, redemanda au gardien s'il ne voyait rien venir ?

— Rien encore sur la route de Pandeglang, monsieur le contrôleur, mais là-bas, de l'autre côté, arrive quelqu'un à cheval... c'est le commandant...

— Pour sûr, Dongso ! s'écria Dipanon. Il chasse dans le voisinage ; il est parti ce matin de bonne heure... Hè ! Declari ! Declari !

— Il vous entend, Monsieur, il vient par ici. Son domestique le suit ; je vois même une carnassière sur la croupe de son cheval.

— Tenez le cheval de monsieur le commandant, ordonna Dipanon à l'un de ses domestiques. Bonjour, Declari, es-tu mouillé ?... Qu'as-tu tué ? »... Entre donc...

Un homme robuste, d'une trentaine d'années, à la tenue militaire, quoiqu'il ne portât pas l'ombre d'uniforme, entra. C'était le lieutenant Declari, commandant la petite garnison de Rangkas-Betoung. Dipanon et lui étaient liés d'amitié. Leur intimité était même si grande, que Declari venait de se mettre en quartier chez Dipanon, en attendant l'achèvement du nouveau fort. Il lui tendit la main, salua poliment le Prince-Régent, et s'assit en demandant :

— Qu'as-tu de bon ici ?

— Veux-tu du thé, Declari ?

— Mais non, j'ai assez chaud ! As-tu du lait de coco ? C'est plus rafraîchissant.

— Je ne t'en ferai pas donner. Quand on a chaud je crois le lait de coco très nuisible. Tu attraperais la goutte, ou tout au moins un bon rhumatisme. Vois les coolies qui transportent de lourds fardeaux au sommet des montagnes ; ils se gardent agiles et souples en buvant de l'eau chaude, ou une infusion de feuilles de cafier. Mais le thé de gingembre vaut encore mieux.

— Quoi ?... Du gingembre, des feuilles de cafier ? Jamais je n'en ai bu.

— Parce que tu n'as pas servi à Sumatra où l'on ne prend que ça.

— Alors, fais-moi donner du thé... mais pas de feuilles de cafier, ni de gingembre non plus... Oui, toi, tu as été à Sumatra, ainsi que le nouveau sous-préfet, n'est-ce pas ?

Cet entretien avait lieu en hollandais, idiome que le Prince-Régent ne savait pas. Soit que Declari sentît l'impolitesse qu'il y avait à l'exclure de la conversation, soit qu'il eût tout autre intention, il reprit en malais, et cette fois, en s'adressant au Prince-Régent :

— Est-ce que monsieur le Prince-Régent sait que monsieur le contrôleur connaît le nouveau sous-préfet ?

— Non, je n'ai pas dit cela, je ne le connais pas ! s'écria Dipanon, se servant, lui aussi, de la langue malaise. Je ne l'ai jamais vu ; il a servi à Sumatra quelques années avant moi. Je t'ai seulement dit que j'avais beaucoup entendu parler de lui.

— Eh bien ! ça revient au même. On n'a pas besoin d'avoir vu quelqu'un pour le connaître... Qu'en pense monsieur le Prince-Régent ?

Le Prince-Régent avait justement besoin d'appeler un domestique. Il se passa donc un certain temps avant qu'il pût répondre : „ qu'il partageait l'opinion du commandant, mais que, néanmoins, souvent il fallait voir quelqu'un pour être à même de le juger. ”

— C'est peut-être vrai, généralement parlant, continua Declari en hollandais, soit que cette langue lui fût plus familière, ou bien qu'il crût avoir fait assez preuve de savoir-vivre ; soit encore qu'il ne voulût être entendu que par Dipanon,... mais quant à Havelaar, on n'a pas besoin de le connaître personnellement... c'est un fou.

— Je n'ai pas dit ça, Declari.

— Non, ce n'est pas toi qui l'as dit, mais moi, je le maintiens d'après tout ce que tu m'as raconté de lui. J'appelle fou quelqu'un qui se jette à l'eau pour retirer un chien de la gueule d'un requin.

— Oui, ce n'est pas raisonnable... mais...

— Et son épigramme contre le général Vandamme, était-elle de bon goût ?

— Elle était spirituelle.

— Si tu veux ! Mais un jeune homme ne doit pas se permettre d'avoir de l'esprit contre un général.

— Il ne faut pas perdre de vue sa jeunesse... Il y a de ça quatorze ans, il n'en avait que vingt-deux.

— Et le dindon qu'il a volé ?

— Toujours pour taquiner le général.

— Voilà ! Un jeune homme n'a pas le droit de taquiner un général qui, outre son grade, en sa qualité de gouverneur civil était son chef !... Passe encore pour ses petits couplets, je les trouve assez drôles... mais ses duels continuels...

— C'était ordinairement à propos des autres qu'il se battait ; il a toujours pris le parti du plus faible contre le plus fort.

— Eh bien ! que chacun se batte pour son propre compte, si l'on tient à se battre. Quant à moi je prétends qu'un duel est rarement indispensable. Je l'accepterais encore en cas de nécessité absolue, mais... en faire ma principale occupation, merci ! — Espérons qu'il aura changé, sur ce point-là, du moins.

— Mais certainement, n'en doute pas. Aujourd'hui il est beaucoup plus âgé ; de plus, il est marié et sous-préfet. On m'a toujours dit qu'il avait bon cœur et un profond amour de la justice.

— Il n'en aura pas de trop à Lebac ! Il m'est arrivé précisément certaine aventure... Est-ce que le Prince-Régent nous comprend ?

— Je ne le crois pas. Mais montre-moi une des pièces qui se trouvent dans ta carnassière ; il pensera que nous parlons chasse.

Declari prit son sac ; il en tira deux pigeons ramiers, et, tout en les palpant, il se mit à raconter que, peu d'instant auparavant, dans la plaine, un Javanais lui avait couru après, pour lui demander s'il ne pouvait en rien soulager la population du joug qui l'écrasait.

— Et, continua-t-il, ça vaut la peine d'y réfléchir, Dipanon ! Ce n'est pas que l'affaire me surprenne : je vis depuis assez longtemps à Bantam pour savoir ce qui se passe ici ; mais qu'un Javanais de la classe la plus basse, qu'un pauvre diable, d'ordinaire si circonspect et réservé au sujet de ses chefs, demande pareille chose à quelqu'un que cela ne regarde pas, il y a là de quoi s'étonner à juste titre.

— Et qu'as-tu répondu, Declari ?

— Mais que cela ne me regardait pas ! Qu'il devait se plaindre soit à toi, soit au nouveau sous-préfet, dès que celui-ci serait arrivé à Rangkas-Betoung.

— Les voilà qui viennent ! s'écria tout-à-coup Dongso. Je vois un agent qui fait un signal avec son chapeau.

Tous se levèrent.

Declari ne voulant pas, par sa présence, avoir l'air d'être venu aux frontières pour complimenter le sous-préfet qui, bien que son supérieur, n'était pas son chef immédiat, et qu'il avait traité de fou, monta à cheval et s'en alla suivi de son domestique.

Le Prince-Régent et Dipanon, placés à l'entrée de la tente, virent arriver une voiture de voyage à quatre chevaux, qui s'arrêta bientôt, toute pleine de boue et de fange, devant la petite construction en bambou.

Il eut été difficile de deviner le contenu de ce véhicule avant que Dongso, assisté par les coureurs et un grand nombre de domestiques de la suite du Prince-Régent, n'eût détaché les sangles et les nœuds enveloppant la voiture, comme un étui de cuir noir. Alors que les jardins zoologiques étaient des ménageries ambulantes, les lions et les tigres n'entraient pas dans les villes avec plus de réserve discrète. Cependant le carrosse ne renfermait pas de pareils hôtes ; mais la mousson de l'ouest sifflait, et on prévoyait la pluie.

Sortir d'une voiture, quand on y a été longuement cahoté, n'est pas aussi facile qu'on pourrait se l'imaginer. Pour avoir attendu trop longtemps, ces pauvres sauriens du monde fossile font partie intégrante de l'argile dans laquelle ils n'étaient certes pas entrés avec l'intention de rester. Il en est de même pour des voyageurs qui, pressés étroitement et gênés par leur position, ont été assis pendant de longues heures dans une voiture ; c'est quelque chose que je vous propose d'appeler : de l'assimilation. On ne sait plus exactement où finit le coussin de cuir et où commence le moi. Je vais jusqu'à croire que, dans une telle voiture, on peut avoir des crampes ou des maux de dents qu'on attribue au drap du carrosse.

Il est peu de circonstances physiques qui ne donnent lieu à tirer des analogies intellectuelles. Je me suis souvent demandé si beaucoup d'erreurs qui parmi nous ont force de loi, si beaucoup d'obliquités que nous croyons droites, ne proviennent pas de ce que nous avons passé trop de temps avec les mêmes compagnons de voyage, dans une même voiture ? La jambe qu'il vous fallait allonger, entre le carton à chapeaux et le panier de cerises... le genou qu'il vous fallait presser contre la portière, pour ne pas faire supposer à la dame d'en face que vous aviez l'intention d'attaquer sa crinoline ou sa vertu... les cors qui redoutaient tant les talons du commis-voyageur à côté de vous... le cou que vous étiez forcé de tendre si longtemps à gauche, parce que l'eau dégouttait à droite... tout cela vous donne, à la longue, des torticolis, des crampes au mollet, ou des maux de genoux.

Je crois salulaire de changer parfois de place, de compagnons, et de voiture de voyage. Alors on peut tourner le cou à droite et à gauche ; on

remue son genou comme on l'entend ; et il peut vous arriver d'avoir pour voisine une demoiselle avec des souliers de bal, ou pour voisin un petit garçon dont les jambes ne touchent pas à terre. Dans ce cas, vous avez plus de chances pour y voir clair et pour marcher droit, en remettant le pied sur la terre ferme.

Dans la voiture qui s'arrêta devant la tente, j'ignore si quelque chose s'opposait à une solution de continuité, mais toujours est-il qu'un temps fort long s'écoula avant que rien en sortît. On aurait dit une lutte de politesse : „s'il vous plaît, madame !” et : „à vous, monsieur le préfet !”

Enfin, un monsieur descendit. Son maintien et son extérieur rappelaient les sauriens en question. Comme nous le reverrons je vous dirai simplement que son immobilité ne devait pas être uniquement attribuée à son incorporation dans la voiture, car même en rase campagne il déployait un calme, une lenteur et une prudence à rendre jaloux un vrai Saurien ; toutes choses qui sont, aux yeux de beaucoup de gens les signes caractéristiques de la gravité, de la modération, et de la sagesse. Il était très pâle, comme la plupart des Européens aux Indes, ce qui dans ces contrées n'est aucunement pris pour un signe de mauvaise santé, et ses traits fins dénotaient l'intelligence, seulement son regard avait quelque chose de froid, quelque chose qui vous rappelait une table de logarithmes ; et, quoique l'ensemble de son extérieur ne fût ni désagréable, ni répulsif, on ne pouvait s'empêcher de penser que son grand nez maigre s'ennuyait sur un visage où il se passait si peu de choses.

Poliment, il offrit la main à une dame pour l'aider à descendre, et lorsque celle-ci eut pris un petit blondin, de deux à trois ans, des mains d'un monsieur qui se trouvait encore dans la voiture, ils entrèrent dans la tente. Après cela, le dit monsieur se tira lui-même d'affaire, et toute personne, connaissant les us et coutumes de Java se serait étonnée de le voir se tenir à la portière pour offrir ses services à une vieille bonne d'enfants javanaise. Trois domestiques se déboîtèrent eux-mêmes du petit coffre de toile cirée, collé sur le derrière de la voiture, comme une jeune huître sur une vieille coquille-mère.

Le monsieur qui était descendu le premier tendit la main au Prince-Régent et au contrôleur Dipanon, qui la serrèrent respectueusement. Leur attitude indiquait qu'ils se sentaient en présence d'un personnage

considérable. C'était le préfet de Bantam, vaste territoire, dont Lebac est une sous-préfecture, une régence ou sous-résidence — style officiel.

En fait de fictions, le peu de respect des auteurs pour le goût du public m'a souvent choqué ; surtout lorsqu'ils veulent donner quelque chose de comique ou de burlesque, pour ne pas parler d'humour, don inappréciable, au-dessus du comique. Ils mettent en scène un individu qui ne comprend pas la langue, ou, du moins, la prononce mal ; par exemple, ils font dire à un Hollandais : ce sjen est à sa chenne au cheine sous le sjel, ou : foulez-fous ? À défaut d'un Hollandais on prend un bègue, ou l'on crée le rôle d'un personnage, qui fait d'un refrain son dada. J'ai vu réussir un vaudeville stupide, grâce à un monsieur quelconque disant à tout moment : je m'appelle Meyer. Je trouve que c'est là de l'esprit à trop bon marché, et, pour parler sincèrement, je vous en veux quand vous l'applaudissez.

Mais, il m'arrive d'avoir à vous présenter actuellement quelque chose de semblable. Je serai forcé de mettre en scène de temps en temps, — le moins souvent possible, — un personnage ayant réellement une manière de s'exprimer qui me laisse craindre que vous ne me soupçonniez d'employer un truc pour vous faire rire. Quant à cela, je vous assure que ce n'est pas ma faute si le très grave préfet de Bantam dont il s'agit ici, avait une façon de parler si excentrique, qu'il m'est difficile de la reproduire sans avoir l'air de chercher à me dispenser d'esprit au moyen d'un tic. Il faut vous avouer qu'il parlait comme si, à la suite de chaque mot, se fût trouvé un point, ou même un temps d'arrêt prolongé. Je ne puis mieux comparer l'intervalle existant entre ses paroles, qu'au silence, qui, à l'église, après une longue prière, succède à : l'amen. Après l'amen, chacun le sait, tout le monde se croit le droit de cracher, de tousser ou bien de se moucher. Ce qu'il disait était ordinairement bien pensé, et s'il avait pu se contraindre à abandonner ces arrêts importuns, ses phrases, auraient eu grammaticalement assez bonne tournure. Mais cette parole décousue, heurtée, raboteuse semblait difficile à écouter. On y était souvent pris. Quand on avait commencé à répondre, croyant qu'il avait fini pour son compte, qu'il laissait le complément de son idée à la sagacité de l'interlocuteur, les mots manquants tombaient à la suite, comme les traînards d'une armée en déroute. Vous compreniez alors que vous aviez interrompu son discours, ce qui est toujours désagréable. Le public de Serang, le chef-lieu, — du moins la

partie du public qui, n'étant pas au service du gouvernement, s'exprimait avec plus de liberté, — qualifiait son style de filandreux. Ce mot malsonnant, il me faut le reconnaître, caractérisait assez bien le genre d'éloquence du préfet.

Je n'ai encore rien dit de Max Havelaar et de sa femme, — car c'étaient là les deux personnes qui, après le préfet, descendirent de la voiture avec l'enfant et la bonne, — et peut-être suffirait-il d'abandonner la description de leur extérieur et de leur caractère au cours des événements, ou à l'imagination du lecteur. Mais puisque je suis en train de décrire, je vous dirai que, sans être jolie, Madame Havelaar avait néanmoins dans son regard et son langage, un charme invincible. À l'aisance de ses manières on voyait qu'elle avait fréquenté le monde, et qu'elle appartenait aux classes supérieures de la société. Elle n'avait pas cette raideur et ce manque de grâce, qui caractérisent la bourgeoisie, cette bourgeoisie qui, gênant les autres, se met elle-même à la gêne, sous prétexte de distinction ; enfin, elle se moquait absolument du qu'en dira-t-on, se souciant fort peu des apparences dont tant d'autres femmes se rendent les esclaves. Aussi sa mise était-elle exemplaire. Une robe de mousseline blanche, à cordelière bleue — genre peignoir, en Europe — formait tout son costume de voyage. Autour de son cou, elle portait une étroite ganse de soie à laquelle étaient attachés deux petits médaillons, cachés sous les plis de son corsage ; dans ses cheveux à la chinoise, s'entremêlait une légère guirlande de jasmin... Voilà pour sa toilette.

Je la disais : pas jolie, et pourtant je ne voudrais pas que vous la crussiez laide. J'espère même que vous la trouverez belle, quand j'aurai l'occasion de vous la montrer éclatant d'indignation parce qu'on a méconnu « le génie de son Max », ou rayonnant de joie à l'inspiration d'une pensée tendant au bien-être de son enfant. Combien de fois déjà a-t-on répété que le visage est le miroir de l'âme ! Eh bien ! Elle avait l'âme belle. Aveugle, qui n'aurait pas trouvé beaux les traits où se reflétait son âme !

Havelaar paraissait un homme de trente-cinq ans. Élané et leste, il n'y avait, dans son extérieur, rien d'extraordinaire, à l'exception de sa lèvre supérieure mobile et très mince, et de ses grands yeux bleus qui, au repos, semblaient endormis, mais qui jetaient feu et flammes sous l'empire d'une grande idée. Ses cheveux blonds tombaient tout droit le long de ses tempes.

Je comprends parfaitement qu'en le voyant pour la première fois, l'idée ne vous vint pas que vous aviez devant vous quelqu'un ; quelqu'un, qui, par le cœur et la tête était exceptionnellement doué. C'était un vase plein de contrastes. Mordant comme une lime, et doux comme une polissoire, il sentait toujours le premier la blessure qu'infligeaient ses paroles amères, et il en souffrait plus que le blessé lui-même. D'un esprit prompt, il saisissait de prime-saut la pensée la plus sublime, la théorie la plus compliquée. Il se faisait un jeu de résoudre les problèmes les plus difficiles ; il y sacrifiait temps, peines, études, et, à côté de cela, souvent il lui arrivait de ne pas comprendre la chose la plus simple, qu'un enfant eût pu lui expliquer. Rempli d'amour pour la vérité et la justice, on le vit maintes fois négliger ses premiers et plus proches devoirs afin de réparer une iniquité, qui, pour venir de plus haut, pour être plus profonde ou plus éloignée, excitait d'autant plus son indignation. Peut-être s'y intéressait-il à cause des grands efforts que devait lui coûter la lutte. Chevaleresque et courageux, ainsi qu'un autre Don Quichotte, il exerçait souvent sa bravoure contre des moulins à vent. Son insatiable et ardente ambition lui faisait regarder comme insignifiantes les distinctions sociales ordinaires ; et pourtant une vie calme, domestique et oubliée, lui semblait le comble du bonheur. Poète, dans l'acception la plus élevée de ce mot, d'une étincelle de son imagination il illuminait des systèmes solaires, les peuplait d'êtres créés par lui, et se sentait la loi vivante de ce monde inconnu qu'il avait évoqué. L'instant d'après, sans la moindre hésitation, il discourait pertinemment sur le prix du riz, sur les règles de la langue, ou sur les avantages économiques d'une poulinière artificielle. Nulle science ne lui était complètement étrangère, le pressentiment ou l'intuition suppléait toujours à son ignorance. Il possédait au plus haut degré le talent de placer le peu qu'il savait — chacun sait peu, et lui, quoique plus instruit que la généralité, ne faisait point exception à la règle, — de placer ce peu, dis-je, de manière à multiplier les fonds de son savoir. Il avait de l'exactitude, de l'ordre, et avec cela une patience extraordinaire. Mais l'exactitude, l'ordre et la patience lui coûtaient, son esprit étant plutôt impétueux ; il prenait donc le soin d'être lent et circonspect dans ses jugements, ce que ne pouvaient pas supposer les personnes qui l'entendaient formuler ses conclusions avec tant de promptitude. Ses impressions paraissaient trop vives pour qu'on les crût persistantes, et cependant il prouvait souvent qu'elles étaient de longue

durée. Tout ce qui est grand et sublime l'attirait, quoiqu'il eut la simplicité et la naïveté d'un enfant. Honnête jusqu'à la magnanimité, il négligeait parfois de payer des centaines de francs dues, pour en donner gratuitement des milliers. Spirituel et communicatif lorsqu'il se sentait compris, il devenait, dans le cas contraire, sec et même cassant. Cordial avec ses amis, et parmi eux il comptait souvent trop vite tous ceux qui souffraient, sensible à l'amour et à l'amitié... fidèle à sa parole... de facile composition pour ce qu'il estimait des bagatelles, mais ferme jusqu'à l'entêtement quand il croyait devoir montrer du caractère ; modeste et bienveillant avec ceux qui reconnaissaient sa supériorité d'esprit, mais revêche quand on la contestait... franc par fierté, il devenait tout-à-coup réservé quand il craignait qu'on ne prit sa sincérité pour un manque d'intelligence. Aussi sensible aux jouissances sensuelles qu'aux spirituelles, timide et maladroit quand il se croyait incompris, mais éloquent lorsqu'il voyait tomber ses paroles sur un terrain fertile, indolent quand il n'était pas aiguillonné par une inspiration spontanée, mais zélé, ardent dès que la passion entraînait en jeu... de plus, affable, de bonnes manières et d'une conduite irréprochable : tel, à peu près, était Max Havelaar.

Je dis : à peu près, car si toute définition est difficile, cela est surtout vrai lorsqu'il s'agit de décrire une personnalité qui s'éloigne du type ordinaire. C'est à cause de cette difficulté que les romanciers font de leurs héros des diables ou des anges. Noir ou blanc, voilà qui se peint d'un trait ; mais la nuance exacte est plus délicate à rendre. Je sens que mon esquisse de Havelaar est très imparfaite. Les matériaux dont je dispose sont trop divers, leur abondance m'embarrasse, je ne sais pas choisir entr'eux, et peut-être reprendrai-je quelques détails pour compléter mon caractère de Havelaar en déroulant le fil des événements. Certes, ce n'était pas un homme ordinaire, et il méritait bien qu'on se donnât la peine de l'étudier. Déjà je m'aperçois que j'ai omis de mentionner comme un des signes particuliers de sa nature, qu'il saisissait avec la même promptitude et du même coup-d'œil, le côté grave et le côté ridicule des choses. En conséquence, et sans qu'il s'en rendît compte, son langage était imprégné d'une sorte d'humour ; ses auditeurs se demandaient s'ils devaient admirer sa profondeur de sentiment, ou rire du comique qui, soudain, en arrêtait le sérieux. Son extérieur, et même son for intérieur portaient bien peu de traces de sa vie passée.

Se vanter de son expérience est une vulgarité risible. Des gens qui ont flotté une cinquantaine ou une soixantaine d'années à la surface du petit courant sur lequel ils croient se diriger, et qui ne pourraient guères raconter de tout ce temps que des changements de domicile, aiment à se faire gloire de leur expérience. Et cela, surtout s'ils ont gagné bien à l'aise leurs cheveux gris. D'autres encore s'imaginent pouvoir baser leurs prétentions à l'expérience sur les vicissitudes qu'ils ont subies réellement, sans qu'elles aient jamais paru leur remuer l'âme. De graves événements, auxquels assistent, ou que subissent certains hommes, influent peu ou point sur eux. En 1815, avaient-ils de l'expérience tous les Français de quarante à cinquante ans ? Et pourtant, tous, ils avaient non-seulement monté le grand drame de 89, mais encore ils y avaient joué un rôle plus ou moins important.

Combien d'individus, au contraire, éprouvent des sensations auxquelles les circonstances extérieures ne sembleraient pas devoir donner lieu !

Que l'on pense aux romans de Robinson Crusoë ; à l'emprisonnement de Silvio Pellico ; à la charmante Picciola de Saintine ; à la lutte intérieure d'une vieille fille qui, pendant toute sa vie, à couvé un unique amour sans jamais trahir d'un mot ce qui se passait en son âme ; aux impressions d'un philanthrope qui, sans se mêler directement aux événements politiques, s'intéresse vivement au bien-être de ses concitoyens pour lesquels il craint ou espère ; à l'homme attentif à chaque progrès, qui s'enthousiasme pour une idée sublime, et rougit d'indignation quand il la voit rejetée et foulée aux pieds par ceux qui, au moins pendant un moment, l'emportent sur elle. Qu'on songe au philosophe qui, de sa cellule, voudrait enseigner la vérité au monde, et qui s'aperçoit que sa voix est couverte par un piétisme hypocrite, ou par un charlatanisme avide. Que l'on se figure Socrate, — non pas lorsqu'il vida la coupe empoisonnée, car, ici, j'ai en vue l'expérience du cœur et non celle qui naît des choses extérieures, — combien son âme dut elle être amèrement affligée, quand, lui qui cherchait le bien et le vrai, il s'entendit appeler : „corrupteur de la jeunesse, et contempteur des dieux.”

Ou mieux encore, qu'on pense à Jésus-Christ, lorsqu'à travers ses larmes il regardait Jérusalem, et se lamentait de ce qu'elle n'avait pas voulu !

Ces cris douloureux poussés par ceux qui vont boire la ciguë ou porter la croix, ne sortent que de cœurs blessés où il y a souffrance... où il y a

expérience !

Cette tirade m'a échappé... elle est écrite, qu'elle reste. Havelaar avait beaucoup d'expérience. Au lieu de celle qu'on acquiert en déménageant du canal A à la rue B, il avait fait naufrage plus d'une fois, et sur le journal de sa vie étaient inscrits : „incendie, insurrection, guet-à-pens, guerre, duels, luxe, misère, faim, choléra, amour, amourettes.” Il avait visité bien des pays ; il s'était trouvé en contact avec des hommes de races, de classes, de préjugés, de mœurs, de religions et de couleurs diverses. Donc, pour ce qui concernait les allées et venues, les hommes et les choses, en un mot les différentes circonstances de la vie, il n'avait tenu qu'à lui d'avoir de l'expérience.

La sensibilité de son cœur et la vivacité de son esprit, nous sont de sûrs garants qu'il en avait, quand même, beaucoup ; et, de plus, qu'il n'avait pas traversé la vie, sans en saisir au passage les abondantes impressions qu'elle lui fournissait. Son visage portait peu de traces de ce qu'il avait éprouvé et souffert. Bien qu'on aperçût sur ses traits quelque fatigue, elle faisait plutôt penser à une jeunesse mûrie trop vite, qu'à une vieillesse prochaine, à laquelle on devait pourtant s'attendre, aux Indes l'homme de trente-cinq ans n'étant plus jeune. Ses sensations étaient donc restées très-vives.

Havelaar pouvait s'amuser avec et comme un enfant. Souvent il regrettait que le petit Max fût encore trop jeune pour jouer au cerf-volant, que, lui, le „grand Max” aimait tant. Il faisait des parties de saute-mouton avec les garçons, dessinait volontiers un modèle de broderie pour les filles ; et maintes fois, leur prenant l'aiguille des mains, il s'amusait à singer leur travail, tout en leur disant qu'elles pourraient faire quelque chose de mieux que compter des points, comme des machines.

Auprès des jeunes gens de dix-huit ans il devenait étudiant ; il aimait à chanter avec eux : Patriam canimus : Nous chantons la patrie, ou : Gaudeamus igitur, Juvenes dum sumus... : Soyons donc gais, Dans notre jeunesse... Oui, je ne jurerais pas que tout récemment encore, quand il était en congé à Amsterdam, il n'eût pas abattu l'enseigne d'un négociant de tabac, représentant un nègre garrotté, aux pieds d'un Européen, tenant une longue pipe à la bouche, avec l'inscription suivante : Au jeune Fumeur.

La bonne qu'il venait d'aider à descendre de la voiture ressemblait à toutes les vieilles bonnes des Indes. Connaissez-vous ce genre de domestiques ? Si oui, je n'ai pas besoin de vous le décrire. Si non, je ne m'en sens pas le courage. La seule différence entre elle et ses congénères consistait en ceci, qu'elle n'avait presque rien à faire, Madame Havelaar ayant pour son enfant une sollicitude exemplaire.

Oui, Madame Havelaar s'occupait elle-même de tout ce qui concernait le petit Max ; et cela, au grand étonnement d'une foule d'autres Dames, qui n'approuvaient pas qu'une mère „se fît l'esclave de ses enfants !”

VII

Le préfet de Bantam présenta le Prince-Régent et le contrôleur au nouveau sous-préfet. Havelaar complimenta gracieusement ces deux fonctionnaires, et, à l'aide de quelques mots aimables, il mit tout de suite le contrôleur à son aise. Il y a toujours quelque chose de pénible dans la première entrevue d'un inférieur avec son nouveau chef. Havelaar agit comme s'il lui plaisait d'introduire, séance tenante, une sorte de familiarité devant faciliter leurs futures relations. Il traîta le Prince-Régent avec les égards dûs au souverain qu'escorte et recouvre le dais d'or, en y mêlant une nuance à l'adresse de son frère cadet. Du ton le plus affable, tout en ne sortant pas de sa dignité officielle, il critiqua doucement l'excès de zèle, qui, d'un temps pareil, l'avait amené aux limites de sa Régence, chose que l'étiquette la plus rigoureuse n'exige pas du Prince-Régent.

— En vérité, Monsieur le Prince-Régent, je suis désolé que vous vous soyez donné cette peine, pour moi. Je ne pensais vous rencontrer qu'à Rangkas-Betoung.

— Je désirais au plus tôt voir monsieur le sous-préfet, répondit le Prince-Régent, pour me lier d'amitié, avec lui.

— À coup sûr, c'est beaucoup d'honneur pour moi. Mais je n'aime pas voir un homme de votre rang et de votre âge se donner tant de fatigue... et venir à cheval, encore !...

— Oui, à cheval, monsieur le sous-préfet. Là, où le service m'appelle, j'arrive toujours prêt, prompt et dispos.

— C'est de la délicatesse exagérée, n'est-ce pas, monsieur le préfet ?

— En effet, Monsieur le Prince-Régent est très... est trop...

— Bon... mais il y a une limite à ...

— Zélé !... ajouta le préfet, qui crut devoir adjoindre cette queue à sa phrase.

— Soit, pourtant il y a une limite à tout, dut redire Havelaar pour avoir l'air de laisser passer la queue de la phrase préfectorale. Si vous le trouvez bon, monsieur le préfet, nous lui offrirons une place dans la voiture. Ma servante restera ici. De Rangkas-Betoung nous lui enverrons une chaise à porteurs. Ma femme prendra Max sur ses genoux ; n'est-ce pas, Tine ? et il y aura assez de place pour tout le monde.

— Quant... à... moi...

— Dipanon, nous vous trouverons aussi une petite place. Je ne vois pas...

— J'y... consens !... fit le préfet.

— Je ne vois pas pourquoi vous iriez barboter à cheval, dans la boue !... Nous tiendrons, tous, et nous ferons connaissance en un tour de main. Qu'en dis-tu, Tine ? Cela marchera bien... Max, ici !... Dipanon, regardez moi un peu ça... Ne trouvez-vous pas que c'est un joli petit bout d'homme ? c'est mon garçon... mon fils... c'est Max.

Le préfet monta en voiture, avec le Prince-Régent. Havelaar profita du moment, et s'approchant de Dipanon, il lui demanda à qui appartenait le cheval gris pommelée, à chabraque écarlate ; et le voyant se diriger vers l'entrée de la tente, et chercher des yeux le cheval, il lui mit la main sur l'épaule et lui dit :

— Est-ce que le Prince-Régent est toujours aussi plein de zèle ?

— Il est encore vert, pour son âge, monsieur Havelaar, et vous comprenez qu'il tient à faire bonne impression sur vous.

— Oui, je comprends cela. J'ai entendu dire beaucoup de bien de lui. Il est civilisé, n'est-ce pas ?

— Certes, oui...

— Et il a une nombreuse famille ?

Dipanon, étonné, et pour cause, regarda Havelaar, ne comprenant pas cette brusque transition. Il ne connaissait pas son homme. Souvent l'extrême vivacité d'Havelaar le faisait passer d'une idée à une autre, et bien, que pour lui cette transition fût logique et régulière, on ne pouvait

décemment en vouloir à un interlocuteur moins vif, ou peu habitué à sa manière, qui le regardait en ayant sur les lèvres, cette demande prête à s'échapper : êtes-vous fou ? ou bien : que diable est-ce que cela signifie ?

Comme quelque chose de semblable se trouvait sur la physionomie ébahie de Dipanon, Havelaar dut répéter sa question, avant d'obtenir la réponse suivante :

— Oui, sa famille est très nombreuse.

— Et dans cette régence, s'occupe-t-on de construire des mosquées ? continua Havelaar, sur une nouvelle gamme, indiquant qu'il y avait un rapport direct entre ces mosquées et la grande famille du Prince-Régent.

Dipanon répondit, qu'en effet, on travaillait beaucoup à la construction de certaines mosquées.

— Oui, oui, oui, je m'en doutais bien ! s'écria Havelaar. Et, dites moi, maintenant, s'il y a beaucoup d'arrérages, sur l'impôt foncier ?

— Ah ! dame, cela pourrait mieux marcher.

— À coup sûr, et principalement dans le district de Padiglang ! murmura Havelaar, trouvant plus commode de se répondre à lui-même ; puis il reprit : à quelle somme s'élève la répartition de cette année ?

Et comme Dipanon hésitait un peu, cherchant ce qu'il avait à dire, il continua :

— Bon ! Je sais déjà à quoi m'en tenir ... Cent soixante quinze mille et quelques centaines de francs... Trente mille de plus que l'année passée... mais douze mille, seulement, au dessus de 1855. Nous n'avons progressé, depuis 1853, que de seize mille... et la population s'accroît bien lentement... Oui, Malthus !... En douze ans, c'est à peine si nous avons augmenté de onze pour cent... et encore, c'est à examiner, les dénombrements étant très inexacts, jadis... Ils doivent l'être encore !... De 1850 à 1851 il y a eu, même, une diminution. Le bétail ne progresse pas non plus. C'est mauvais signe, Dipanon. Diantre... voyez donc ce cheval... comme il se cabre ! C'est le vertigo... pour sûr !... Max, viens regarder ça.

Dipanon s'aperçut qu'il y aurait peu de renseignements à donner au nouveau sous-préfet, et qu'il ne serait pas question de prépondérance pour

cause d'ancienneté locale. Après tout, le brave garçon n'y tenait pas autrement.

— Somme toute, c'est bien naturel ! reprit Havelaar, qui tenait Max sur son bras droit ; dans le pays de Tjikan et de Balang, ils ont l'air très content, et dans la régence des Lampongs, les insurgés ne se plaignent pas non plus.

Je me recommande instamment à votre coopération, monsieur Dipanon. Le Prince-Régent est fort âgé... Ainsi, c'est à nous de... Est-ce que son gendre est toujours chef du district ? Tout bien considéré, je le regarde comme digne d'une certaine indulgence... Je parle du Prince-Régent... Je me réjouis de savoir, qu'ici, tout soit dans un état si pauvre et si arriéré... J'espère y rester long-temps.

Sur ce, il tendit la main à Dipanon, et retourna avec lui vers la table où se tenaient assis le préfet et le Prince-Régent.

Ce dernier, qui causait avec Madame Havelaar, sentait mieux, depuis cinq minutes, que ce Havelaar n'était pas aussi fou que le commandant venait de le prétendre.

Dipanon, de son côté n'était pas dépourvu d'intelligence. Il connaissait le district de Lebac, autant qu'il était possible à un fonctionnaire de connaître une si vaste contrée, sans le secours d'une presse périodique. Il commença donc à comprendre que les demandes de Havelaar n'étaient incohérentes qu'en apparence. De prime abord, le nouveau sous-préfet venait de lui prouver, que sans avoir mis le pied dans le district, il en savait long sur ce qui s'y passait. Bien qu'il ne se rendît pas compte de la joie que pouvait lui causer la pauvreté du district, de Lebac, bien qu'il crût tout d'abord s'être mépris en entendant Havelaar revenir sur ce sujet et répéter l'expression de ce même sentiment, il finit par deviner tout ce que cette satisfaction contenait de grandeur et de noblesse.

Havelaar et Dipanon prirent place à table. Tout en prenant le thé, la conversation devint générale, et l'on se mit à parler de choses et d'autres, jusqu'au moment où Dongso vint avertir le préfet que des chevaux frais étaient attelés à la voiture. On s'installa le plus commodément possible, et l'on se mit en route. Il était difficile de parler, à cause des cahots et des soubresauts. On apaisa les cris du petit Max avec des bananes. La mère le

tenait sur ses genoux, ne voulant pas convenir que son enfant la fatiguât ; et Havelaar ne put la décider à lui céder ce gros et précieux fardeau.

À un arrêt forcé, causé par la rencontre d'un borbier profond, Dipanon demanda au préfet s'il avait déjà parlé de Madame Sloterin.

— Monsieur... Havelaar... a... dit...

— Mais, certes ! Dipanon... Pourquoi pas ? Cette Dame peut rester avec nous. Je ne voudrais pour rien au monde...

— Que... cela... était... bien ! termina le préfet, non sans difficulté.

— Je ne voudrais pour rien au monde fermer ma maison à une Dame, dans de telles circonstances. Cela va sans dire n'est-ce pas, Tine ?

Tine pensait aussi que cela allait de soi.

— Vous avez deux maisons à Rangkas-Betoung, ajouta Dipanon. Il y a plus de place qu'il n'en faut pour deux familles.

— Mais, quand même cela ne serait pas ainsi...

— Je... n'ai... pas... osé... le... lui...

— Mais, monsieur le préfet, vous n'aviez pas un doute à avoir là-dessus ! dit madame Havelaar.

— Promettre... car... c'est.....

— Fussent-ils dix, en se serrant un peu... Si nous sommes gênés, ils le seront aussi, voilà tout.

— Une... grande... charge... et... elle... est...

— Mais, monsieur le préfet !... une femme, dans sa position, ne peut pas se mettre en voyage !...

La conversation, roulant sur madame Sloterin, fut interrompue par un choc formidable. C'était la voiture qui sortait du borbier. Chacun des voyageurs poussa le : hé ! d'usage, en cette occasion ; Max, lancé en l'air par la secousse, retrouva dans la robe de sa mère les bananes qu'il avait laissé échapper, et l'on avait déjà fait une grande partie du chemin séparant le borbier de la mare boueuse, sa voisine, sans que le préfet se fût décidé, à terminer sa phrase, en y ajoutant ces trois mots :

— Une... femme... indigène !...

— Oh ! cela m'est tout-à-fait égal ! repliqua madame Havelaar.

Le préfet baissa la tête, en signe d'assentiment, et vu la difficulté qu'il apportait dans ses explications, l'entretien fut interrompu.

Cette madame Sloterin était depuis deux mois veuve du prédécesseur de Havelaar. Dipanon, à sa mort, se vit chargé de l'intérim de la sous-préfecture. Il était donc en droit d'occuper momentanément la spacieuse demeure, qui, à Rangkas-Betoung, ainsi que dans les autres districts, est construite par l'État, pour le chef de l'administration locale, mais il ne le fit pas, d'abord, par la crainte de devoir trop vite en déloger, ensuite pour en laisser l'usage à cette Dame et à ses enfants. Il y aurait eu pourtant de la place pour lui. Outre la demeure, assez vaste du sous-préfet, sur la même esplanade, il y avait un bâtiment annexe, servant jadis aussi de sous-préfecture, et qui, malgré son état de vétusté, pouvait encore parfaitement s'habiter.

Madame Sloterin avait prié le préfet de parler en sa faveur au successeur de son mari, et de lui demander l'autorisation d'occuper cette vieille maison, jusqu'au jour de ses couches. C'était cette demande qui venait d'être accordée avec tant d'empressement par Havelaar et sa femme, tous deux, généreux et hospitaliers au plus haut degré.

Le préfet les avait prévenus que Madame Sloterin était une femme indigène. Cela demande une explication pour les lecteurs qui ne connaissent pas les Indes. Il ne faut pas qu'ils se figurent avoir affaire ici à une Javanaise, pur sang.

Aux Indes, la société Européenne se divise, ostensiblement, en deux parties bien distinctes. Les Européens véritables, et ceux qui tout en jouissant légalement des mêmes droits, ne sont pas nés en Europe, et ont plus ou moins de sang indigène dans les veines. À l'honneur de l'esprit humanitaire, je m'empresse d'ajouter ici, que dans ces contrées, nonobstant la ligne de démarcation bien tracée entre ces deux classes d'individus, qui, pour les Indiens sont tous des Hollandais, cette division n'a nullement le caractère barbare, prédominant en Amérique, dans la séparation des classes blanche et noire. Je ne nie pas qu'il y ait encore bien de l'injustice dans tout cela, et que le mot : lippu appliqué à certains individus ne prouve pas que le non lippu, ou l'homme blanc, soit le seul et vrai civilisé. Je conviens que le

lippu n'est reçu qu'exceptionnellement dans les cercles, qu'ordinairement, si vous voulez me permettre d'employer une expression familière, on le considère comme un être incomplet ; mais, rarement, il adviendra qu'on pose en principe une exclusion ou un mépris pareil. Chacun est libre de se choisir son entourage ; et il semble difficile d'en vouloir à l'Européen qui préfère la conversation avec des compatriotes, à la fréquentation de gens, qui, — sauf leur plus ou moins de valeur personnelle, — ne partagent ni ses impressions ni ses idées ; et c'est du reste, là dedans, qu'il nous faut chercher la cause capitale de tout conflit de civilisation — ou bien, dont les préjugés ont pris une autre direction que les siens propres.

Un Lippu, — pour employer un terme plus poli, il me faudrait dire : un soi-disant enfant indigène ; on me permettra donc de me servir de la première expression à laquelle je désire enlever tout sens blessant, ne voyant pas, après tout, quelle signification blessante peut avoir ce mot là ; — un Lippu a beaucoup de bon ; l'Européen en a tout autant. Tous les deux ont des défauts. Ils se ressemblent donc, en cela. Mais le bon et le mauvais qu'ils possèdent tous les deux se ressemblent si peu, qu'en général leur conversation ne peut leur procurer aucun agrément réciproque. En outre — et voilà qui concerne le Gouvernement — le Lippu manque le plus souvent d'instruction. Il n'est pas question de savoir ce que serait l'Européen, si dès son enfance on l'avait arrêté dans son développement intellectuel ; mais il est certain que l'ignorance primitive du Lippu est le principal obstacle qui l'empêche de marcher de pair avec l'Européen, même là, où comme individu, il mériterait la préférence dans une question de civilisation, de science ou d'art.

En cela, nous autres Hollandais, nous n'avons rien inventé. Ce fut la politique de Guillaume le Conquérant. Il éleva toujours le dernier des Normands au-dessus du premier des Saxons ; et chaque Normand invoquait la prépondérance de tous les Normands, en général, pour faire prévaloir sa personnalité, là, où il se serait trouvé le dernier, sans l'influence de ses compatriotes, dont le parti régnait en Angleterre.

De cette situation surgit fatalement une sorte de contrainte dans toutes les relations sociales. Cette contrainte ne saurait disparaître que grâce à des vues gouvernementales, larges et philosophiques.

Que l'Européen, qui s'est fait la part du lion profite de cette supériorité artificielle, c'est parfait ; néanmoins il est souvent risible d'entendre rire au nez d'un lippu qui dit : „ Une verre d'eau... La Gouvernement... et Le Lune ou Le mer ” par un individu élevé, la plupart du temps, dans les maisons de tolérance de la Hollande.

Un Lippu a beau être civilisé, instruit, savant même, — et il y en a beaucoup, — dès qu'un Européen, qui avait fait le malade à bord pour rester en arrière du navire sur lequel il lavait la vaisselle, dès que cet Européen dont toute la politesse consiste en des : plaît-il ? et des pardon ! vient se mettre à la tête de l'établissement de commerce où, après avoir tenu un bazar de jambons et de fusils de chasse, on a gagné tant d'argent sur l'indigo, dès que cet Européen-là s'aperçoit que le Lippu le plus civilisé a de la peine à ne pas confondre la lettre H avec la lettre G, il se moque de sa stupidité, et le tient en profond mépris parce qu'il ignore la différence qu'il y a entre les deux mots : Hâle et Gale.

Mais lui, pour qu'on ne se moque pas de lui, aussi, il devrait savoir que dans les langues arabes et malaises, le cha et le hha sont écrits avec un seul et même caractère ; que Hieronymus passant par Géronimo devient Jérôme ; que nous faisons de Huano, Guano ; que le mot hollandais Want, qui signifie gant, vient du mot français Gant ; que chausse dérive de l'anglais Hose ; et que pour Guild Heaume, mot anglais, nous disons en hollandais Huillem ou Willem et en français : Guillaume ; mais, quoique ce soit trop exiger de quelqu'un qui a fait sa fortune dans l'indigo, il ne sied pas à un tel individu, Européen, de frayer avec un Lippu, Indien !

Moi, qui comprends comment Willem dérive de Guillaume, j'avoue que, surtout aux Moluques, j'ai fait connaissance avec beaucoup de Lippus qui m'ont étonné par l'étendue de leur instruction. Ils m'ont même donné à penser que nous autres, Européens, tout en ayant à notre disposition une foule de ressources, nous sommes souvent, et de beaucoup, bien plus arriérés que ces pauvres parias, qui, dès le berceau, ont eu à lutter contre une subordination artificielle, calculée, et contre le sot préjugé de la couleur.

Mais, Madame Sloterin, ne courait pas le risque de faire des fautes de Hollandais ; elle parlait malais. Plus tard, nous aurons occasion de faire plus

ample connaissance avec elle, en prenant le thé, à Rangkas-Betoung, dans l'avant galerie de la sous-préfecture, avec Havelaar, Tine et le petit Max. Nos voyageurs atteignirent enfin le but de leur voyage, après avoir subi encore nombre de secousses et de cahots.

Le préfet qui ne les avait accompagnés que pour installer le sous-préfet dans ses fonctions, témoigna le désir de retourner le jour même à Serang.

— J'ai... véritablement... beaucoup... commença-t-il,

Havelaar, de son côté, déclara qu'il ne demandait pas mieux que de ne pas perdre une minute.

— à... faire !

À cet effet, on convint de se retrouver, une demi-heure après, dans la grande galerie du Prince-Régent.

En vue de cette installation, Dipanon avait déjà convoqué, depuis plusieurs jours, les principales autorités, politiques et non politiques, de la régence ; Le chef indigène, le commandant du chef-lieu, le juge de paix, le percepteur des contributions, quelques inspecteurs avaient reçu l'ordre, ainsi que tous les employés indigènes, de venir assister à cette cérémonie, et de se réunir au chef-lieu.

Le Prince-Régent fit ses adieux, et monta à cheval pour retourner chez lui. Madame Havelaar visita sa nouvelle demeure qui lui plut beaucoup. Il y avait surtout, un grand jardin admirablement commode pour faire prendre l'air à Max. Le préfet et Havelaar s'étaient retirés pour changer de vêtements, la cérémonie prochaine exigeant le costume officiel. Autour de la maison se trouvaient quelques centaines de personnes, faisant partie de la suite du préfet, ou de celle des chefs convoqués. Les agents de police et les commis de bureaux allaient et venaient, ayant l'œil à tout. En un mot, ce coin de terre oublié sortait de sa monotonie de chaque jour, et avait l'air de vivre.

Peu après, le carrosse de gala du Prince-Régent parut sur l'esplanade. Le préfet et Havelaar, brillants, reluisant d'or et d'argent comme deux soleils, mais trébuchant de temps à autre, grâce aux épées qui leur battaient les mollets, y montèrent, et se rendirent au palais. Là, une aubade les attendait. Ils furent reçus par un orchestre composé de tams-tams, de gongs, d'harmonicas, et de toute sorte d'instruments à cordes.

Dipanon, qui, lui aussi avait mis bas son costume crotté, s'y trouvait déjà. Les chefs subalternes, assis, par terre, sur des nattes, formaient un grand cercle. Au fond de la longue galerie, il y avait une table devant laquelle, se placèrent le Prince-Régent, le préfet, le sous-préfet, le contrôleur et deux des chefs principaux. On offrit du thé et des gâteaux ; puis la cérémonie commença dans toute sa simplicité.

Le préfet se leva et lut le décret du Gouverneur-général, en vertu duquel, Monsieur Max Havelaar était nommé sous-préfet de la régence Bantan-Kidoel, ou Sud de Bantam, nom que les indigènes donnent à Lebac.

Cela fait, il prit le numéro du Bulletin des Lois, contenant le serment réglementaire suivant : Le fonctionnaire jure que pour être nommé ou avancé, à l'emploi de... il n'a donné ni promis, ne promettra ni ne donnera rien à personne ; qu'il reconnait sa majesté, le Roi de Hollande et s'engage à lui être fidèle ; qu'il obéira à son représentant, dans les Indes ; qu'il observera et fera observer les lois et règlements en vigueur, et cela rigoureusement ; qu'il se comportera en tout comme il convient à un bon... (dans le cas présent, c'est d'un bon sous-préfet qu'il s'agit.)

Puis, suivit naturellement la phrase sacramentelle : Que Dieu Tout-Puissant me soit en aide !

Havelaar répéta le tout.

À la grande rigueur, ce serment-là impliquait la promesse de protéger la population indigène contre toute concussion et oppression. En jurant de soutenir les lois et règlements existants, il n'y avait pas de raison pour ne pas faire entrer le sens de la promesse précédente dans la première formule, et partant, il n'y avait aucun motif de prêter un serment spécial à ce sujet, mais, le législateur, paraît-il, n'en jugeait pas ainsi, et pensait qu'après tout abondance de bien ne nuit jamais. En conséquence, on exige, des sous-préfets, un serment authentique par lequel cet engagement obligatoire est constaté sans l'ombre d'ambiguïté.

Havelaar prit encore une fois à partie, le Dieu Tout-Puissant, et promit devant lui de protéger la population indigène contre l'oppression, les mauvais traitements et la concussion.

Un observateur intelligent n'eût pas manqué de faire attention, en cette occurrence, à la différence de maintien et de ton, existant entre le préfet et

Havelaar. Tous deux, ils avaient déjà assisté à des solennités du même genre. Cette différence ne provenait donc pas du plus ou moins d'habitude qu'ils pouvaient en avoir, elle n'était causée uniquement que par la divergence de leurs caractères.

Le préfet parla bien un peu plus vite qu'à l'ordinaire ; il n'avait qu'à lire le décret et les serments, ce qui lui évitait la peine de chercher la fin de ses phrases ; mais il ne sortait pas d'un sérieux, qui, aux yeux du vulgaire devait prouver toute l'importance attachée par lui à cette affaire là. Havelaar, au contraire, tout en tenant le doigt levé, et en répétant scrupuleusement les décrets, avait l'air de dire, par l'accentuation de son débit, par le laissez-aller de sa contenance : tout cela va de soi, et je ferais bien tout ceci, sans que le Dieu Tout-Puissant ait besoin de s'en mêler.

En somme, il était évident pour tout homme se connaissant en hommes, que la prétendue nonchalance ou l'insouciance de Havelaar devait inspirer bien plus de confiance que la gravité prudhommesque de monsieur le préfet.

N'est-il pas ridicule en effet de croire que l'homme chargé de rendre la justice, que l'homme aux mains duquel est suspendu le malheur ou le bonheur d'un si grand nombre d'individus, se sentira enchaîné par quelques sons plus ou moins bien articulés, si son propre cœur ne les lui dicte pas dans son for intérieur ? Et dans ce dernier cas a-t-il besoin de les énoncer avec tant d'emphase ?

À notre avis, Havelaar eût protégé les pauvres et les opprimés, partout où il les aurait rencontrés, même, si devant le Dieu tout-puissant, on lui avait fait jurer de ne les pas protéger.

Le serment prêté, le préfet adressa quelques paroles bien senties aux chefs subalternes. Dans cette façon de discours il leur présenta le sous-préfet comme le chef suprême de la régence. Il les invita à lui obéir et à remplir ponctuellement leurs devoirs. Il termina par d'autres lieux communs tout aussi intéressants. Les chefs subalternes furent ensuite présentés à Havelaar, l'un après l'autre, nominativement.

Havelaar leur donna la main, et l'installation accomplie, on dîna chez le Prince-Régent qui avait invité aussi le commandant Declari. Immédiatement après le dîner, le préfet qui désirait être de retour à Serang,

le soir même ; parce qu'il... avait... tant... à... faire !... remonta en voiture ; et Rangkas-Betoung retrouva sa tranquillité, comme on devait s'y attendre d'une station à l'intérieur de Java, habitée par un petit nombre d'Européens, et outre cela, éloignée de la grand'route.

Declari et Havelaar firent plus ample connaissance. Le Prince-Régent, de son côté, semblait prévenu en faveur de son nouveau frère aîné. Quant à Dipanon, il raconta plus tard, que le préfet lui-même, auquel il venait de faire un bout de conduite, s'était prononcé très favorablement sur la famille Havelaar, qui à l'occasion de son passage à Lebac avait séjourné plusieurs jours chez lui. Le préfet ajoutait même que Havelaar, bien vu du Gouvernement, avait toutes les chances pour obtenir un emploi plus élevé, ou tout au moins pour être placé à la tête d'une régence plus productive.

Max et sa Tine sortaient d'un voyage en Europe ; ils se sentaient fatigués de la vie que j'ai entendu appeler très caractéristiquement la vie de coffre. Ils s'estimèrent donc heureux, après tant d'allées et de venues, d'habiter chez eux. Avant leur départ pour l'Europe, Havelaar avait été sous-préfet à Amboina ; il avait eu à lutter contre de nombreuses difficultés, la population de cette île étant toujours en insurrection à cause des mauvaises mesures, prises dans les derniers temps. Il avait su réprimer énergiquement cet esprit de révolte ; mais froissé du peu d'assistance que le Gouvernement lui donna en cette occasion, indigné de la mauvaise administration, qui depuis des siècles dépeuple et corrompt les Moluques, ces pays magnifiques... Voir ce que le Baron Van der Capellen a écrit là dessus, en 1825. On trouvera les publications de cet ami de l'humanité dans le Journal Officiel des Indes, même année, et rien ne s'est amélioré, depuis ! Indigné de tout cela, Havelaar était tombé malade ; sa maladie détermina son départ pour l'Europe. À la rigueur, il était en droit de prétendre, en rentrant au service, à une meilleure place que la misérable régence de Lebac, celle d'Amboina étant plus importante et sa gestion ayant été suprême et indépendante.

On avait bien parlé aussi de le nommer préfet, avant son départ pour Amboina ; et plus d'un s'étonnait de le voir chargé d'une régence, donnant si peu d'émoluments ; il y a tant de gens qui ne jugent de l'importance d'un emploi que par les revenus qui y sont attachés.

Il ne s'en plaignait pourtant pas. Son ambition n'allait pas jusqu'à mendier un rang plus élevé, ou de plus larges profits.

Néanmoins, c'eût été une bonne aubaine, et une aubaine venant à propos pour lui. Ses voyages, en Europe, lui avaient coûté le peu qu'il avait mis de côté, pendant les années précédentes. Il avait même fait des dettes. En un mot, il était pauvre. Mais, il ne regarda jamais son emploi, comme une roue de fortune, et lors de sa nomination à Lebac, il fit contre fortune bon cœur, prenant la résolution de rattraper l'arriéré par ses économies ; sa femme, simple dans ses goûts et dans ses besoins, l'assistait, dans cette bonne résolution.

Pourtant, il en coûtait à Havelaar d'être économe. Pour lui-même, il consentait bien à se borner au strict nécessaire ; il se privait, à la rigueur ; mais, avait-il affaire à des malheureux, donner, aider, secourir était pour lui un besoin, une passion.

Il se rendait compte de cette faiblesse, il se raisonnait, avec son bon sens naturel, et se trouvait parfaitement injuste, d'assister les autres, quand il était lui-même besoigneux ; il sentait d'autant plus cette injustice, que souvent sa Tine et son Max, les deux êtres qui lui étaient chers par dessus tout, souffraient de ses libéralités ; il se reprochait sa bonté, la taxant de vanité, de désir de passer pour un prince déguisé, se promettant de ne plus recommencer. Mais, dès que le premier venu se présentait à lui, comme une victime de l'adversité, il perdait tout de vue pour voler à son secours. Pourtant il avait fait une expérience, bien amère, des suites de cette vertu poussée à l'excès par lui. Huit jours avant la naissance de son petit Max, il n'avait pas de quoi acheter le berceau en fer où son chéri devait reposer ; et peu de temps avant, encore, il venait de sacrifier les derniers bijoux de sa femme pour assister quelqu'un qui, certes, était dans une meilleure position que lui.

Or, à son arrivée à Lebac, tout cela était déjà oublié. Ils avaient pris, l'âme tranquille, possession de la demeure où ils espéraient vivre en paix, quelque temps. Ils avaient commandé à Batavia des meubles confortables. Ils se montraient gaîment la salle à manger, la salle de jeux du petit Max, la place de la bibliothèque, le salon où, le soir, il ferait à Tine, la lecture, de ses élucubrations journalières.

Mais oui... Havelaar jetait chaque jour ses idées sur le papier : „ Tout cela sera imprimé un jour, disait Tine, et alors on verra ce que c'est que mon Max ! ” En attendant, jamais il n'avait fait mettre sous presse ce qui se

passait en lui, retenu qu'il était par un scrupule touchant à la candeur. Il ne savait pas mieux définir ce scrupule, qu'en demandant à ceux qui l'encourageaient à publier son œuvre :

— „Laisseriez-vous marcher votre fille, sans chemise, dans la rue ? ”

C'étaient ces boutades-là qui faisaient dire à ceux de son entourage :

— Havelaar est un original.

Je ne dis pas le contraire. Pourtant si l'on s'était donné la peine de traduire cette phrase bizarre, on aurait trouvé dans cette question sur la toilette d'une fille le texte d'un discours sur la chasteté de l'esprit, qui fuit les regards indiscrets du passant, et se cache sous le voile d'une retenue virginale.

Oui, Havelaar et sa Tine se promettaient de vivre heureux à Rangkas-Betoung. Leurs dettes d'Europe étaient leurs seuls soucis. Ces dettes s'étaient augmentées de leurs frais de voyage, et des dépenses causées par leur ameublement. Mais, ils comptaient vivre de la moitié... non... du tiers de ses revenus. Peut-être, allait-il être nommé, sous peu, préfet ! Et alors tout s'arrangerait, au mieux.

— Après cela, je regretterais de quitter Lebac, ma Tine. Il y a ici beaucoup à faire. En attendant, il te faut beaucoup d'économie, ma chère ; nous arriverons à tout payer, peut-être... sans avancement... et alors, je resterai ici, long-temps, très long-temps, tout à mon aise.

Il n'avait pas besoin de lui prêcher l'économie. Ce n'était vraiment pas sa faute, à elle, si l'économie était devenue une nécessité. Du reste, elle s'était tellement identifiée avec son Max, qu'elle ne prit nullement cette recommandation pour un reproche. Ce n'en était pas un, non plus. Havelaar savait fort bien que lui seul s'était mis en défaut, par ses libéralités exagérées. Sa faute à elle, si faute il y avait, n'était qu'un ardent amour pour son Max, amour qui la poussait à approuver tous ses actes.

Oui, Elle l'avait approuvé, le jour où il avait accompagné ces deux pauvres femmes de la rue-neuve, ces deux femmes n'ayant jamais quitté Amsterdam, et n'étant jamais allées à la kermesse de Harlem, sous le prétexte burlesque, que, lui, Havelaar était chargé, de par le Roi, d'amuser deux créatures, qui, toute leur vie, s'étaient si bien conduites.

Elle lui dit qu'il avait bien fait de régaler les orphelins de tous les orphelinats d'Amsterdam, en leur envoyant des gâteaux, de l'orgeat et des joujoux. Elle comprit à merveille qu'il payât les frais d'hôtel d'une famille de pauvres chanteurs ambulants ; ces malheureux, voulant retourner dans leur pays, se désespéraient d'être contraints d'abandonner en paiement, leurs seuls gagne-pain, la harpe, le violon et le violoncelle, toute leur fortune instrumentale. Elle ne le blâma point de lui amener une fille qui, un soir, l'avait accosté au coin de la rue... et de lui donner à manger, chez lui, et de lui avoir fait faire un lit... disant qu'il ne fallait pas lui crier : Allez et ne pêchez plus, avant de lui avoir fourni les moyens de ne plus pêcher.

Elle trouva très bien que son Max fît porter un piano chez un pauvre père, qu'il avait entendu pleurer sur la maudite et fatale banqueroute, à la suite de laquelle ses filles étaient obligées de renoncer à leur musique.

Elle le poussa à racheter la liberté d'une famille d'esclaves, à Menado. Ces malheureux s'arrachaient les cheveux et se lamentaient amèrement en songeant qu'ils allaient : Monter sur la table du crieur !

Elle trouva tout naturel que son Max fît remettre des chevaux aux Alfouriens dans le Minahassa, toutes leurs bêtes ayant succombé, au service des officiers de la Bayonnaise.

Elle ne s'opposa jamais à ce qu'à Menado et à Amboina, il recueillît, dans sa maison, les naufragés des navires américains, sans l'obliger à se croire assez peu : Grand Seigneur, pour envoyer une note d'aubergiste au Gouvernement Américain.

Elle admit toujours que les officiers de tout vaisseau de guerre, mouillant dans son ressort, logeassent chez lui, et que sa demeure fût leur pied-à-terre de prédilection.

N'était-il pas son Max ?

N'était-ce pas trop petit, trop mesquin de l'enfermer, lui, qui pensait en prince, dans les limites étroites d'un ménage économe et bourgeois ! Puis, si parfois les dépenses dépassaient les recettes, Max, son Max n'était-il pas destiné à une brillante carrière ! ne devait-il pas se trouver, sous peu, dans une position lui permettant de donner un libre cours à ses instincts généreux, et cette fois, sans s'en trouver gêné ! Son Max ne devait-il pas

devenir Gouverneur-général, de ce beau pays des Indes ! Gouverneur... ou même Roi ! N'était-ce pas étrange qu'il ne fût pas Roi, déjà !

Une faute commise par Elle ! mais sa prévention en faveur de Havelaar en eût seule été la cause ! Et le pardon de cette faute ne serait pas difficile, puisqu'il faut beaucoup pardonner à qui a beaucoup aimé.

Mais qu'on se rassure, il n'y avait rien à lui pardonner. Sans partager ses idées exagérées, à propos de son Max, on peut admettre qu'il avait devant lui une brillante et solide carrière. Cette perspective réalisée, les suites fâcheuses de sa générosité ne tiraient plus à conséquence. Une autre raison aussi doit excuser leur insouciance apparente. Elle avait perdu, très jeune, son père et sa mère, et fut élevée dans sa famille. Lors de son mariage on lui remit la petite fortune qui lui revenait mais, en feuilletant quelques lettres et quelques papiers, contenus dans un coffret qui lui venait de sa mère, Havelaar découvrit que sa famille, tant du côté paternel que du côté maternel, était en possession d'une grande fortune. Il ne put pourtant venir à bout d'expliquer où, comment et quand cette immense richesse avait disparu. Quant à elle, qui ne s'était jamais occupée d'affaires, elle n'en savait pas plus que lui. Il eut beau insister et lui demander quelques renseignements sur les possessions antérieures de ses parents, elle lui répondit vaguement que son grand-père, le baron van Wijnbergen avait émigré, avec Guillaume V, en Angleterre où il avait servi, en qualité de chef d'escadron, dans l'armée du Duc d'York. On raconta, dans le temps, qu'il vivait gaîment avec les membres émigrés de la famille des Stadhouder. Ce fut probablement une des causes de sa ruine. À Waterloo, il tomba, dans une charge faite par les hussards de Boreel. Rien de plus touchant, ajoutait Tine, que les lettres de son père, jeune homme de dix-huit ans, à cette triste occasion. Son père, lieutenant dans le même régiment, reçut dans cette charge, un coup de sabre sur la tête, des suites duquel il mourut huit ans après, en état de démence. Dans ces lettres, écrites à sa mère, la baronne, veuve du chef d'escadron, il se désolait d'avoir cherché vainement le corps de son père, sur le champ de bataille.

Du côté maternel, Tine se rappela que son grand-père menait grand train, et elle crut se souvenir qu'il était propriétaire des postes aux chevaux, en Suisse. Cette propriété, source de revenus considérables, est encore

aujourd'hui, en Allemagne et en Italie, l'apanage des Princes de Turn et de Taxis.

Cela leur faisait croire à une grande richesse. Mais, par des causes inconnues, c'est à peine si des bribes de cette richesse arrivèrent à la seconde génération des Van Wijnbergen.

Ce ne fut qu'après son mariage, que Havelaar mit la main sur ces minces détails. Ce qui le frappa, dans ses recherches, fut que le coffret, dans lequel sa femme gardait pieusement ses lettres et ses papiers de famille, — sans se douter que ces pièces fussent importantes au point de vue financier, — avait disparu d'une façon incompréhensible. Tout désintéressé qu'il fût, Havelaar basa sur cette circonstance, l'opinion que sous ce mystère il devait se cacher quelque roman intime. Lui fera-t-on un crime, de ce que, prodigue comme il l'était, il désirât le voir bien finir, ce roman. Ce roman existait-il ? Y avait-il spoliation ? Bien fin qui aurait pu le dire. Toujours est-il que Havelaar rêva de millions, et se monta la tête à ce sujet.

Mais, conséquence de sa nature fantasque, lui qui pour le compte d'autrui, aurait fait des recherches actives, se serait mis en quatre, aurait fouillé jusque dans la poussière de ces vieilles paperasses, pour en faire sortir une matière à chicane, dès qu'il vit qu'il ne s'agissait que de son propre intérêt, il laissa nonchalamment passer le moment opportun d'entamer l'affaire. Il éprouva comme une sorte de honte, à l'idée qu'il n'allait travailler qu'à son profit, et, Dieu me pardonne, je crois que si sa Tine avait été la femme d'un autre, sur la prière de cet autre, il aurait réussi à mettre l'orpheline intéressante en possession des biens qui devaient lui revenir. Mais cette orpheline intéressante était sa femme, ces biens lui revenaient à lui aussi ; il trouva vil et dégradant d'aller demander au nom de sa femme : dites donc, vous autres, est-ce qu'on ne me doit pas encore quelque chose ?

Mais ce rêve doré, ce rêve de millionnaire lui servit de prétexte, toutes les fois qu'il se livra à des dépenses excessives. Ce ne fut qu'au moment de retourner à Java, après avoir beaucoup souffert de sa gêne, après s'être vu forcé de courber sa tête altière devant les conditions humiliantes de maint créancier, qu'il mit le pied sur son indolence ou sur ses scrupules, et qu'il s'occupa de ces millions de famille. Il s'enquit et demanda si on ne lui

redevait rien. On lui envoya, pour toute réponse, un solde de tout compte, approuvé et inattaquable.

Enfin ! Ils devaient être si économes à Lebac ! Et pourquoi ne le seraient-ils pas ? Dans un pays, si peu civilisé, il n'y a pas, le soir, de filles qui courent les rues pour vendre un reste d'honneur au prix d'un morceau de pain ; il n'y a pas de chevaliers d'industrie. Les fortunes des commerçants ne sombrent pas contre des écueils invisibles ou contre des tempêtes de misère imprévue.

Ce fut contre ces écueils, dans ces bas fonds, qu'échouèrent autrefois les bonnes intentions de Havelaar. Le nombre des Européens était minime dans la régence de Lebac ; et les Javanais y étaient trop pauvres pour subir une fortune contraire. Ils ne pouvaient devenir intéressants par plus de pauvreté.

Tine ne réfléchit pas à tout cela.

Pour le faire, elle aurait dû se rendre compte exactement, plus exactement que son amour pour Max ne le permettait, des causes premières de leurs ennuis. Mais le nouveau milieu, dans lequel elle venait de mettre le pied, respirait tant de calme ! Les causes plus ou moins romanesques, qui, jadis lui faisaient répondre à Havelaar : oui, mon ami ! quand il lui disait : n'est-ce pas, Tine, que c'est un cas nouveau, une nécessité qu'il faut subir ? Ces causes n'existaient plus.

Nous allons voir comment ce pays de Lebac, si simple et si tranquille, en apparence, coûta plus cher à Havelaar que toutes les extravagances passées de son cœur et de son cerveau mises en bloc.

Mais pouvaient-ils prévoir ce désastre ? Ils regardaient, confiants, l'avenir, en face. Ils se sentaient si heureux, de leur amour et de leur enfant ! — Que de roses, dans ce jardin, s'écria Tine ; tiens ! voilà aussi de la fougère, et du pandanus odorant ! Et ces bosquets de jasmin !... Regarde moi un peu, ces lis ! sont-ils beaux ! sont-ils magnifiques !

Et enfants, tous les deux, ils faisaient joujou avec leur nouvelle demeure.

Aussi, quand, le soir, Dipanon et Declari regagnèrent leurs logis respectifs, ils ne manquèrent pas de constater la gaîté enfantine de la nouvelle famille qui venait d'arriver.

Havelaar, lui, se rendit à son bureau, et y passa la nuit.

VIII.

Havelaar avait prié le contrôleur d'inviter les chefs, présents à Rangkas-Betoung, à y séjourner jusqu'au lendemain, pour assister à la séance du conseil qu'il voulait tenir. Cette séance avait lieu une fois par mois ; mais soit qu'il voulût épargner à quelques chefs habitant à une grande distance du chef-lieu, un voyage aussi long, sans nécessité, soit qu'il voulût les entretenir sur-le-champ des affaires du pays il venait de fixer au lendemain, l'heure du premier conseil.

À gauche, devant sa demeure, et en face de la maison, habitée par madame Sloterin, mais sur la même esplanade, s'élevaient les bureaux de la sous-préfecture et du trésor public. La grande galerie découverte qui précédait les bureaux était admirablement disposée pour tenir une telle assemblée.

Aussi, le lendemain matin, de bonne heure, les chefs s'y trouvaient-ils réunis ; Havelaar entra, salua et prit place. Il reçut les rapports sur l'agriculture, la police et la justice, et les mit de côté pour les examiner plus tard.

Chacun s'attendait à un discours pareil à celui du préfet, et probablement Havelaar avait-il l'intention de le leur servir tel quel ; mais pour peu qu'on l'ait vu ou entendu une fois, en pareille circonstance, on connaît sa façon de parler, et de donner un aspect nouveau aux choses les plus communes. Dans ces cas-là, il grandissait, son regard étincelait, sa voix douce et caressante, d'ordinaire, devenait dure et mordante, les images poétiques ou réelles sortaient en foule de ses lèvres prodigues, perles précieuses qui avaient l'air de ne lui rien coûter, et, quand il s'arrêtait, chacun de ses auditeurs, surpris, charmé, semblait se demander : quel est cet homme-là, mon Dieu ?

Il est vrai, que souvent, à la suite de ces séances, Havelaar qui venait de parler comme un apôtre ou comme un prophète, ne se souvenait plus d'un

seul mot de son discours.

Aussi son éloquence avait elle plutôt le don d'étonner, que la faculté de convaincre, par le poids de ses raisonnements. Il aurait pu surexciter l'ardeur guerrière des Athéniens, après la déclaration de guerre faite à Philippe, de Macédoine ; mais il eût eu moins de succès s'il lui avait fallu les décider à lui déclarer la guerre.

Son discours aux chefs de Lebac, fut prononcé dans l'idiome malais. Il n'en parut que plus original, la simplicité des langues orientales, donnant à chaque expression une pureté et une force primitives, qui se sont perdues dans les langues occidentales, plus artificielles. La mélodie du malais est difficile à rendre. Qu'on n'oublie pas non plus que la plupart de ses auditeurs étaient des gens simples, mais non inintelligents, des Orientaux dont les impressions diffèrent bien des nôtres.

Havelaar parla, donc, à peu près, en ces termes :

„ Monsieur le Prince-Régent de Bantan-Kidoul, et vous, chefs de district dans cette régence ; et vous, dont la fonction est la justice ; et vous qui l'autorité dans ce chef-lieu ; et vous, inspecteurs, commissaires, et vous tous chefs dans la régence de Bantan-Kidoul, salut !

» Je vous dis, tout d'abord, que j'ai le cœur plein de joie, en vous voyant tous, là, assemblés, pour écouter mes paroles. Je sais qu'il en est, parmi vous, qui excellent en savoir et en probité. J'espère devenir plus probe et plus instruit, en vous fréquentant. Mon instruction n'est pas aussi complète, que je le désirerais ; et quant à ma probité, quoique j'en aie, je possède bien des défauts qui la laissent dans l'ombre, trop souvent, et l'empêchent de croître et de se développer. Vous le savez, l'arbre, de grande taille, tue l'arbuste, son voisin. Voilà pourquoi j'imiterai ceux d'entre vous, qui marcheront, les premiers, dans le chemin de la vertu.

» À vous tous, salut !

» Quand le Gouverneur-général m'a donné l'ordre de venir chez vous, pour être sous-préfet de cette régence, mon cœur s'est réjoui.

Vous savez que je n'avais jamais mis le pied à Bantan-Kidoul. Je me suis donc fait donner des comptes-rendus parlant de cette régence, et j'y ai trouvé beaucoup de bonnes choses. Vous possédez des champs de riz dans les vallées et sur les montagnes. Vous avez l'amour de la paix et vous ne

convoitez pas la terre du voisin. Allons ! allons ! Il y a de belles et bonnes choses à Bantan-Kidoul.

Mais ce n'était pas à cause de cela, seulement, que mon cœur se réjouissait ; ailleurs aussi j'aurais trouvé ces choses-là. Non. Je me suis aperçu, qu'ici, la population est pauvre, et cela me rend l'âme joyeuse, car, vous le savez comme moi, Dieu aime les pauvres, et il donne la richesse à ceux qu'il veut éprouver. Aux pauvres il envoie celui, qui parle sa parole, pour qu'ils se redressent dans leur misère.

» N'envoie-t-il pas la pluie où sèche le brin d'herbe ?

» La goutte de rosée ne tombe-t-elle pas dans le calice de la fleur qui a soif ?

» Et n'est-il pas beau d'être envoyé à la recherche des travailleurs que la fatigue a semés le long du chemin, affaissés, brisés, sans force pour remonter vers le lieu du salaire ! Ne dois-je pas me réjouir de pouvoir tendre la main à celui qui est tombé au fond du précipice, de prêter mon bâton à celui qui ne peut monter la montagne tout seul.

» Ô joie ! Me voir choisi entre mille, pour changer des plaintes en prières, et des pleurs en actions de grâces !

» Oui, je suis plein de joie d'être nommé à Bantan-Kidoul.

» J'ai dit à la femme qui partage mes soucis et qui double mon bonheur :

— Réjouis-toi, car je vois que Dieu laisse tomber sa bénédiction sur la tête de notre enfant. Il m'a envoyé dans une contrée où il reste beaucoup à faire, et il m'a jugé digne d'être là, avant le temps de la moisson. Couper du riz, c'est quelque chose, mais couper le riz qu'on a planté, c'est tout. Ce n'est pas le salaire qui fait grand le travailleur, c'est le travail, père du salaire, qui grandit son âme ! Je lui ai encore dit : Dieu nous a donné un enfant qui, un jour s'éciera : savez-vous que je suis son fils ! Et alors, dans le pays on le saluera avec amour ; il y en aura qui lui mettront leur main sur la tête et lui répondront : partage notre repas ! Demeure chez nous ! Prends ta part de ce que nous avons, et cela à cause de ton père que nous avons connu !

» Chefs de Lebac, il y a beaucoup à faire, ici, dans votre pays.

» Avouez-le ! le cultivateur y est pauvre ! Le riz y pousse pour nourrir ceux qui ne l'ont pas planté. Que d'abus il règne ici ! Et combien peu d'enfants viennent au monde dans cette contrée !

» Le rouge ne vous monte-t-il pas au visage, quand l'habitant de Bandoung, votre voisin de l'est, vient vous visiter et qu'il se demande : Où sont les villages ? Où sont les cultivateurs ? Et pourquoi la voix de cuivre des trompettes joyeuses n'appelle-t-elle pas les hommes et les femmes aux plaisirs de la danse et du chant ? Pourquoi les jeunes filles ne chantent-elles pas en récoltant le riz ? N'êtes-vous pas tristes et honteux, quand vous allez vers le sud, de voir les flancs des montagnes sans eau, et les vallées sans sillons, sans charrues, et sans buffles ?

» Oui.. Oui.. je vous le dis... Tout cela doit attrister votre âme autant que la mienne, et nous faire remercier Dieu de ce qu'il nous a chargés de travailler ici.

» Si la population n'est pas nombreuse elle n'en a que plus de champs à cultiver ! Ce n'est pas la pluie qui fait défaut ! Les cimes de nos montagnes attirent vers la terre les nuages du ciel. Vous ne me direz pas que partout il y a des rochers ne permettant pas aux racines de prendre pied ; dans une foule d'endroits le sol est tendre et fertile ; il appelle le grain de blé et nous le rend en brins recourbés. Ici, ne règnent ni la guerre, qui écrase le riz encore en herbe, ni les maladies qui font abandonner la culture ; et les rayons du soleil ne vous donnent que la chaleur nécessaire pour mûrir vos blés, ces blés qui doivent vous nourrir, vous et vos enfants, et vous n'avez pas à craindre de catastrophes assez terribles pour vous faire vous écrier : où trouver le sol qui a reçu mes semailles ?

Dans les contrées où Dieu précipite des torrents qui saccagent la moisson ; où il durcit la terre à l'égal du marbre ; où il fait rougir son soleil, comme un globe de feu ardent ; où il vous accable à coups de maladies vous rendant faibles et inertes ; où la sécheresse brise les épis ; dans ces contrées, les hommes s'inclinent, chefs de Lebac, et s'écrient :

Ainsi !... Il le veut ainsi !

Eh bien ! Il n'en sera pas de même à Bantan-Kidoul.

» Je vous suis envoyé en ami, en frère aîné. Ne faut-il pas que j'avertisse et que je prévienne mon jeune frère, si je vois un tigre, sur sa route !

Chefs de Lebac, souvent, nous nous sommes trompés, et notre pays est pauvre, parce que nous nous sommes trompés souvent.

À Tjikardi, à Bolang, dans le pays de Krawang, et dans les environs de Batavia, on rencontre beaucoup de gens nés dans notre pays, et qui ont quitté notre pays.

Pourquoi cherchent-ils du travail loin du sol qui recouvre les os de leurs ancêtres ? Pourquoi fuient-ils le village où ils reçurent la vie, où ils furent circoncis ? Pourquoi préfèrent-ils la fraîcheur de l'arbre qui croît là-bas, à l'ombre des forêts natales ?

Et là-bas, même, au Nord-Est, de l'autre côté de la mer, il y en a beaucoup qui devaient être nos enfants, et qui ont quitté Lebac, pour errer sur une terre étrangère, le poignard et le sabre au côté, le fusil sur l'épaule. Là, ils trouvent une mort misérable ; car ils passent pour des insurgés, et la force armée du Gouvernement les pourchasse et les détruit.

Chefs de Lebac, je vous demande pourquoi tant de ces malheureux ne seront pas enterrés là où ils ont pris naissance ? Pourquoi l'arbre se dit-il si souvent : où est donc l'homme que j'ai vu jouer à mes pieds, quand il était tout enfant ? »

Ici Havelaar fit une pause.

Pour comprendre tant soit peu l'influence qu'avait sa parole, il aurait fallu l'entendre et le voir. Lorsqu'il parlait de son enfant, il y avait dans sa voix quelque chose de doux, quelque chose de touchant, mais de touchant à un degré inconcevable, qui vous poussait à demander : Où est-il le petit Max ? Je veux embrasser l'enfant, qui fait parler ainsi son père ! » mais lorsqu'un instant après, d'un bond il passa aux demandes : » pourquoi Lebac était-il pauvre, et pourquoi tant d'habitants de ces contrées-là s'en allaient-ils ailleurs ? » il y avait dans le son de sa voix quelque chose qui faisait penser au bruit fait par une vielle, quand elle est tournée avec force, par une main vigoureuse. Et il ne parlait pourtant pas haut, il n'accentuait particulièrement que quelques mots ; et sa voix avait même quelque chose de monotone ; mais, que ce soit étude ou nature, précisément par cette monotonie il augmentait l'influence de ses paroles, sur des cœurs si parfaitement disposés, à un pareil langage.

Ses images toujours prises dans la vie, autour de lui, étaient de véritables auxiliaires pour faire comprendre exactement ce qu'il avait en vue ; et ce n'étaient pas, comme il arrive souvent, des appendices gênants, qui incommode les phrases de l'orateur, sans ajouter la moindre clarté à la connaissance de la cause, que l'on croit éclaircir. Aujourd'hui, nous sommes habitués à l'absurdité de l'expression » fort comme un lion ; » mais, celui qui s'est servi de cette image le premier, en Europe, prouvait qu'il n'avait pas puisé sa comparaison dans la poésie profonde de l'âme, qui donne pour arguments des images, et ne peut parler autrement, mais, qu'il ne l'avait que copiée simplement de quelque livre, — peut-être de la Bible, — où il s'agissait d'un lion. Car aucun de ses auditeurs n'avait éprouvé la force du lion ; il aurait donc été plutôt nécessaire de leur faire comprendre cette force, en comparant le lion à quelque autre objet, dont la force leur était connue.

On voit que Havelaar était réellement poète ; on sent, qu'en parlant des champs de riz, qui se trouvaient sur les montagnes, il tournait ses yeux vers ces montagnes et regardait par la baie ouverte de la galerie ; on comprend aussi qu'il voyait ces champs-là effectivement. On ne peut douter qu'en faisant parler l'arbre, et en lui faisant demander où était l'homme, qui avait joué à ses pieds lorsqu'il était enfant, cet arbre se trouvât, là, debout, devant lui ; et l'imagination des auditeurs de Havelaar regardait véritablement autour de lui, en cherchant ceux des habitants qui étaient partis de Lebac. Aussi, n'inventait-il rien ; il écoutait parler l'arbre, et il pensait répéter ce qu'il avait entendu si clairement dans sa conception poétique.

Si quelqu'un s'avise de faire l'observation, que l'originalité du langage de Havelaar n'est pas incontestable puisque sa parole fait penser au style des prophètes de l'Ancien Testament, je dois rappeler, que j'ai prévenu le lecteur. Dans ses moments d'extase, il avait en effet quelque chose d'un devin ; nourri des impressions que la vie dans les forêts et sur les montagnes lui avait communiquées, imprégné de l'atmosphère de l'Orient qui respire la poésie, il n'aurait probablement pas parlé autrement même s'il n'avait jamais lu les poèmes magnifiques de l'Ancien Testament.

Ne trouvons-nous pas, dans les poésies qui datent de sa jeunesse, des vers comme ceux-ci, écrits sur le Salac, — l'un des géants, mais non le plus élevé, parmi les monts des régences de Préang, — où, le commencement

peint la douceur de ses sensations, pour passer, d'un seul bond, à l'impression qui lui permet de se faire l'écho du tonnerre qu'il entend au-dessous de lui :

.
» Ici il est plus doux de chanter les louanges du Créateur !...
La prière sonne bien le long des montagnes et des collines...
Ici le cœur s'élève, bien plus que là-bas :
On est plus près de son Dieu sur les sommets des montagnes !
Ici est son autel, ici sont les voûtes de son temple,
Que nul homme n'a jamais encore profané de son pied,
Ici il vous parle dans l'orage qui gronde...
Il trace avec la foudre son nom de Majesté ! »
.

Et ne sent-on pas, qu'il n'aurait pu écrire ainsi les derniers vers, s'il n'avait pas entendu réellement, comment le tonnerre de Dieu les lui dictait, dans ses tremblements éclatants sur les flancs des montagnes ?

Mais, il n'aimait pas les vers, « c'était un corset difforme » disait-il ; et quand on avait réussi à lui faire réciter quelque chose de ce qu'il avait « commis jadis », il s'amusait à gâter son propre ouvrage, en le récitant sur un ton, qui devait le rendre ridicule, ou en s'interrompant, tout à coup, au passage le plus sentimental, pour lancer un trait piquant qui mettait ses auditeurs mal à leur aise, mais qui pour lui n'était autre chose qu'une mordante satire dudit corset, de ce corset qui avait la prétention de revêtir son âme et qui ne faisait que l'étouffer. Quelques uns, seulement, d'entre les chefs avaient consenti à prendre des rafraîchissements. Havelaar leur avait fait offrir du thé et des fruits confits, dont on ne peut se passer dans ces réunions.

Ce n'était pas sans cause qu'il avait mis un point d'arrêt dans son discours.

Comment ! devaient penser les chefs, il sait déjà que tant d'individus ont abandonné notre régence, le désespoir dans l'âme ! Il connaît déjà le nombre des familles qui ont émigré chez nos voisins pour fuir la pauvreté qui règne ici ! Et il pourrait dire le nombre des Bantammois, qui font partie, dans les Lampongs, des bandes révoltées contre le Gouvernement

Hollandais ! Que veut-il ? Quelle est son intention ? À quoi tendent ses demandes ?

Et il y en avait qui regardaient le chef du district de Parang-Koudjang. Mais la plupart d'entr'eux baissaient les yeux.

» Viens un peu ici, Max ! s'écria Havelaar qui venait d'apercevoir son enfant, jouant sur l'esplanade. Le Prince-Régent le prit sur ses genoux, mais Max était bien trop remuant pour y rester longtemps ; il sauta par terre et se mit à courir autour du grand cercle formé par les membres du Conseil, amusant les chefs de son babil et jouant avec la poignée ou la garde de leurs poignards. En arrivant près du chef de justice, qui se distinguait des autres par son costume, et l'attirait davantage, il s'arrêta un moment : alors ce dernier, le regarda avec étonnement, puis, d'un geste qu'il adressa au commissaire du chef-lieu, assis à côté de lui, il l'engagea à examiner la tête du petit Max. Le commissaire regarda aussi l'enfant avec stupéfaction.

» Va-t-en, maintenant, Max ! » dit Havelaar. Papa a quelque chose à dire à ces messieurs. Le petit, s'en alla après les avoir tous salués, en leur envoyant des baisers du bout des doigts.

Alors Havelaar continua :

» Chefs de Lebac, nous sommes tous au service du Roi de Hollande. C'est un Souverain, plein de justice, et il veut que nous fassions notre devoir, mais il est loin d'ici. Trente fois mille fois mille âmes, oui, autant d'âmes que je vous dis là, sont tenues d'obéir à ses ordres ; mais, il ne peut être près de tous ceux qui dépendent de sa volonté.

Le Grand Seigneur, à Buitenzorg, est juste, et il veut que chacun fasse son devoir. Mais quelque puissant qu'il soit, tout en ayant sous ses ordres ceux qui tiennent le pouvoir dans les villes, ceux que leur âge appelle dans les villages, tout en disposant de l'armée et de la flotte, lui, non plus, ne peut pas voir où règne l'injustice, car l'injustice se cache et règne loin de lui.

Et le Préfet, qui, à Serang, est le seigneur de la contrée de Bantam, habitée par cinq fois cent mille hommes, veut aussi que la justice se fasse dans les contrées soumises à ses ordres. Mais là, où l'injustice se commet, il ne le voit pas ; il est loin aussi. Et celui qui fait le mal se cache et se garde de lui, craignant un juste châtement.

Et le Prince-Bégent de Bantam-Kidououl désire que quiconque pratique le bien, vive bien, et que la honte et la misère ne tombent pas sur la contrée qui compose sa régence.

Et moi, qui ai pris hier Dieu Tout-Puissant à témoin que je serais juste et clément, que je rendrais la justice sans crainte et sans haine, que je serais un bon sous-préfet, moi, aussi je désire faire ce qui est mon devoir.

Chefs de Lebac, c'est notre désir à tous.

Mais s'il s'en trouve un, parmi nous qui néglige son devoir pour quelque profit, qui vende la justice pour de l'argent, ou qui prenne le buffle du pauvre, ou les fruits de ceux qui ont faim... qui le punira, celui-là ?

Si nous le savions, nous l'empêcherions d'agir ainsi ; et le Prince-Régent ne souffrirait pas qu'il arrivât pareille chose dans sa régence. Moi-même, je m'y opposerais de toutes mes forces, là où je le pourrais. Mais si vous, si le Prince-Régent, si moi, nous n'en savons rien !...

Chefs de Lebac, qui rendra la justice à Bantan-Kidououl, dans un cas comme celui-là ?

Ecoutez moi et vous l'apprendrez.

Il viendra un temps où nos femmes et nos enfants pleureront, en apprêtant notre linceul ; en ce temps là, le passant dira : il y a un mort, dans cette maison.

Et il ira porter la nouvelle de notre mort dans son village ; et quand son hôte lui demandera :

— Qui est donc mort ?

Le voyageur répondra :

— C'était un homme juste et bon. Il rendait la justice et ne chassait pas le malheureux qui venait se plaindre à sa porte. Il écoutait patiemment les plaintes et tâchait de faire retrouver ce qu'on avait perdu. Et celui qui ne pouvait faire aller sa charrue dans la terre, faute d'un buffle qui lui avait été enlevé, il l'aidait à retrouver son buffle. Et si une fille était enlevée à sa mère par un infâme ravisseur, il faisait en sorte de punir le ravisseur et de ramener la fille à sa mère. Il ne retenait jamais le salaire du travailleur, et il laissait les fruits à qui avait planté l'arbre ; il ne volait pas l'habit d'autrui, il ne se nourrissait pas de la nourriture du pauvre.

Alors, dans les villages, on chantera en chœur :

» Dieu est grand ! Dieu l'a rappelé à lui ! Que sa volonté soit faite ! Il est mort en homme de bien ! »

Mais, si au contraire, au voyageur qui demande :

» Qu'y a-t-il ? Pourquoi la trompette ne sonne-t-elle pas ? Pourquoi les jeunes filles ne chantent-elles plus ? »

On répond :

» Il y a un mort dans la maison.

Et si ce voyageur va dire de village en village, à ses hôtes, aux fils et aux filles de la maison :

» Il vient de mourir, là-bas, un homme qui avait promis d'être juste, et qui vendait la justice à prix d'or. Il engraisait son champ de la sueur du travailleur qu'il empêchait de travailler à son propre champ. Il retenait le salaire de l'ouvrier, et mangeait le pain du pauvre. Il s'est enrichi de la misère des autres. Il avait beaucoup d'or et d'argent, une grande quantité de pierreries, mais son voisin, le cultivateur n'avait pas de quoi donner à manger à son enfant. Il souriait comme un homme heureux, mais il y avait des pleurs et des grincements de dents dans le logis de tous ceux qui venaient lui demander justice. Ses joues étaient fraîches et rebondies, mais les seins des mères qui nourrissaient, manquaient de lait !

Alors les habitants des villages s'écrieront tous en chœur :

» Dieu est grand !... nous ne maudissons personne ! »

Chefs de Lebac... nous devons tous mourir !

Que dira-t-on dans les villages où nous sommes tout-puissants ? Et que répèteront les passants en voyant notre enterrement ?

Et que répondrons-nous, nous-mêmes, quand, après notre mort, une voix s'adressera à notre âme et lui demandera :

— Pourquoi pleure-t-on dans les champs ? et pour quel motif se cachent les jeunes hommes ? Qui enleva des granges, la moisson ; et de l'étable, le buffle qui devait labourer la terre ? qu'as-tu fait de ton frère que je t'avais donné à garder ? Pourquoi le pauvre est-il triste, et maudit-il la fécondité de sa femme ? »

Ici Havelaar s'arrêta de nouveau, pour reprendre après un court silence, d'un ton plus simple, et comme s'il n'eût rien dit qui dût l'avoir impressionné :

» Je désire, de tout mon cœur, vivre avec vous en bonne intelligence ; je vous prie donc de me regarder comme un ami. Celui qui se trompera, peut compter qu'il trouvera en moi un juge plein de douceur... Je me trompe si souvent, moi-même. Je ne serai certes pas sévère... du moins pour ce qui concerne les infractions ou négligences de service. Là, seulement, où la négligence deviendrait une habitude, j'y mettrai bon ordre. Quant aux fautes plus graves... provenant de concussions, ou d'oppression, point n'est besoin d'en parler... Je suis sûr qu'il ne s'en commettra pas, dans ma juridiction, n'est-ce pas, monsieur le Prince-Régent ?

— Oh ! certes non, monsieur le sous-préfet, il ne se présentera rien de tel dans la régence de Lebac.

— Eh bien ! donc, messieurs les chefs de Bantan-Kidoul, réjouissons-nous, de ce que notre régence est si arriérée et si pauvre. Nous avons à faire de grandes choses, si Dieu nous prête vie, nous aurons soin que la prospérité y règne. Le sol est assez fertile et la population ne manque pas de bonne volonté. Si on laisse à chacun le fruit de son labeur, sans aucun doute, sous peu de temps d'ici, la population augmentera aussi bien en nombre qu'elle progressera en avoir et civilisation. Tout cela ne peut marcher qu'ensemble.

Je vous prie, encore une fois, de me regarder comme un ami qui vous aidera de son mieux, surtout lorsqu'il vous faudra résister à l'injustice. Sur ce, je me recommande instamment à votre coopération.

Je vous retournerai les rapports que vous m'avez déposés entre les mains, sur l'Agriculture, la Production du Bétail, la Police et la Justice, avec mes observations.

Chefs de Bantan-Kidoul, j'ai dit. Vous pouvez vous retirer et vous rendre à vos demeures. Je vous salue, tous ! »

Il s'inclina, offrit le bras au Prince-Régent, à cause de son grand âge, et le conduisit, après avoir traversé l'esplanade, à sa maison où Tine l'attendait, sous la première galerie.

— Voyons, mon cher Dipanon, ne rentrez pas encore chez vous.. allons.. un verre de madère ! Et... oui, s'il faut que je sache cela... monsieur le Juge, écoutez, s'il vous plaît. »

Havelaar prononça ces derniers mots, à haute voix, au moment, où après une foule de salutations, tous les chefs s'apprêtaient à se retirer. Dipanon aussi était sur le point de quitter l'esplanade, mais il revint sur ses pas, avec le Juge :

Qu'avez-vous donc dit de Max au commissaire ?

— Mille pardons, monsieur le sous-préfet, mais je regardais tout simplement sa tête, pendant que vous parliez.

— En quoi, diable, ce que je disais pouvait-il concerner la tête de mon fils ?.. Je ne le sais seulement, déjà plus, moi-même, ce que je disais.

— Monsieur, je faisais remarquer au...

Ici, Tine voyant qu'on parlait du petit Max, rapprocha sa chaise.

— Au commissaire que le jeune monsieur était un fils de roi.

Voilà qui fit plaisir à Tine ; c'était aussi son opinion.

Le Prince-Régent examina, lui aussi, la tête de l'enfant, et lui aussi, en vérité, il découvrit sur son crâne le double signe, qui, à Java, d'après une superstition bien ancrée dans le peuple, le prédestinait à porter la couronne.

L'étiquette ne permettant pas d'offrir une place au chef de justice, en présence du Prince-Régent, le premier fit ses adieux, et les autres restèrent quelque temps, ensemble, sans toucher à aucun sujet ayant rapport au service.

Mais, tout à coup, le Prince-Régent, sortant des règles de la courtoisie indigène, demanda, à brûle-pourpoint, si les sommes dues au percepteur des contributions ne pouvaient être soldées.

— Non, répondit Dipanon, monsieur le Prince-Régent sait bien que cela ne peut se faire avant que le contrôleur n'ait approuvé son compte rendu.

Havelaar était en train de jouer avec Max ; cela ne l'empêcha pas de lire sur le visage du Prince-Régent que la réponse de Dipanon lui était désagréable.

— Voyons, Dipanon, montrons-nous un peu plus faciles, en affaires !., dit-il, et il fit venir un commis du bureau. Nous ne solderons que cela. Que diantre ? Son compte sera bien approuvé !

Après le départ du Prince-Régent, Dipanon qui s'attachait à suivre le Bulletin des Lois à la lettre, s'approcha de Havelaar et lui dit :

— Mais, monsieur, cela n'est pas permis ! Le compte du collecteur est à la vérification, à Serang... et s'il allait y manquer quelque chose !

— Eh bien ! Je l'ajouterais ! répliqua Havelaar. Dipanon ne savait à quoi attribuer cette grande complaisance pour le percepteur des contributions. Le commis revint avec un bordereau préparé, Havelaar le signa, ajoutant qu'il désirait qu'on s'empressât d'effectuer ce versement.

— Dipanon, je vais vous dire pourquoi : le Prince-Régent n'a pas un sou, chez lui. C'est son secrétaire qui me l'a dit. Cette brusque demande me l'aurait appris. Il a besoin de cet argent, et le collecteur peut bien le lui avancer. Une fois, par hasard, je préfère enfreindre le règlement, et prendre la responsabilité de cette infraction, à laisser dans l'embarras un homme de son âge et de son rang. Autre chose Dipanon ! Il se fait à Lebac, un abus de pouvoir abominable. Savez-vous cela, mon ami ? Vous devez le savoir !

Dipanon ne soufflait pas mot.

— Je le sais, moi ! continua Havelaar. Je le sais ! Monsieur Sloterin n'est-il pas décédé en Novembre ? Eh bien ! Le lendemain de sa mort, le Prince-Régent a convoqué du monde pour labourer ses champs de riz... et cela, sans rétribution aucune. Vous auriez dû savoir cela ? Le saviez-vous ?

Dipanon ne le savait pas.

— En votre qualité de contrôleur, vous auriez dû le savoir ! Moi, je le sais répéta Havelaar. Voici les rapports mensuels des districts ; — et il lui montra les papiers qu'on lui avait remis au commencement de la séance — regardez, je n'ai encore rien ouvert. Là dedans, se trouvent, entre autres choses, les déclarations des travailleurs livrés au chef-lieu, pour la corvée... eh bien ! les déclarations sont-elles exactes ?

— Je ne les ai pas encore examinées...

— Moi, non plus, et je vous demande quand même si elles sont exactes. Est-ce que les déclarations du mois précédent l'étaient ?

Dipanon gardait toujours le silence le plus prudent.

— Je vais vous le dire, moi. Elles étaient fausses. On avait convoqué trois fois plus de bras pour travailler au profit du Prince-Régent que les règlements sur les corvées ne le permettaient ; et l'on n'a pas osé constater cela dans les déclarations. Est-ce vrai, ce que je dis ?

Dipanon se taisait de plus en plus.

Les déclarations que je viens de recevoir aujourd'hui sont fausses aussi. Le Prince-Régent est pauvre. Les Régents de Bandoung et de Tjiandjour sont des membres de la famille dont il est le chef. Il est prince, noble, d'antique naissance, pourtant ses revenus, — Lebac n'étant pas favorable à la culture du café, et ne lui rapportant rien — ne lui permettent pas de rivaliser de pompe et d'éclat avec un simple chef de district, dans les régences de Préang, obligé, par le cérémonial, à tenir la bride du cheval, monté par ses neveux. Est-ce vrai ?

— Oui, c'est ainsi.

— Il n'a rien que son traitement dont on retient une partie, pour solder une avance que le gouvernement lui a faite, lorsqu'il... savez-vous cela ?

— Oui, je le sais.

— Lorsqu'il voulut faire bâtir une nouvelle mosquée, ce qui demandait beaucoup d'argent. En outre, plusieurs membres de sa famille... avez-vous entendu parler de cela ?

— Oui, monsieur.

— Plusieurs membres de sa famille — dont l'origine n'est pas de Lebac, et qui, par conséquent, n'est pas bien vue du peuple — l'entourent, vraie bande de voleurs, et le contraignent à leur remettre les fonds qu'il touche... Est-ce vrai ?

— Oui ! soupira Dipanon.

— Et quand sa caisse est vide, ce qui arrive souvent, ils prennent, en son nom, au peuple, ce qui leur convient... Est-ce ainsi ?

— Oui, c'est ainsi !

— Je suis donc bien renseigné ! Nous reviendrons là-dessus, plus tard. Le Prince-Régent, qui commence à vieillir, craint la mort. Depuis quelques

années, il brûle du désir de se rendre agréable à Dieu par des donations aux prêtres. Il dépense énormément en frais de voyages pour les pèlerins qui se rendent à la Mecque et qui le paient, à leur retour, en lui apportant toute sorte de chiffons, de niaiseries, des reliques, des talismans, et des professions de foi tombées du ciel ; n'est-ce pas ainsi que cela se passe ?

— Oui ! C'est vrai !

— Eh bien ! voilà la cause de sa pauvreté. Le chef du district Parang-Koudjang est son gendre. Là, où le Prince-Régent, pour ne pas faillir à son rang, n'ose faire main basse, lui-même, ce chef de district — et il n'est pas le seul ! — agit sans vergogne. Il se fait bien venir du Prince-Régent, en extorquant le peu d'argent et de biens qui appartient à la population indigente, et en arrachant les cultivateurs à leurs propres champs de riz pour les faire travailler à ceux du Prince-Régent. Et ce dernier... écoutez, je ne demande pas mieux de croire qu'il voudrait bien que tout cela ne fût pas, mais le besoin le pousse à employer de semblables moyens, d'aussi honteux expédients. N'est-ce-pas l'exacte vérité, Dipanon ?

— Hélas ! oui, fit Dipanon qui commençait à s'apercevoir de la perspicacité de Havelaar.

— J'étais certain, continua ce dernier, qu'il n'avait plus d'argent dans son palais. Ce matin, vous l'avez entendu. Mon intention est de faire mon devoir. Je ne tolérerai pas l'injustice ! Non ! devant Dieu je ne la tolérerai pas !

Et d'un bond, il se leva ; il faut le reconnaître sa voix ne ressemblait en rien à la voix qui venait de prononcer le discours adressé aux chefs de Lebac, à propos du serment officiel.

— Mais, reprit-il, je ferai mon devoir avec douceur. Je ne tiens pas à connaître tout ce qui a eu lieu, par le passé. C'est ce qui aura lieu, dès aujourd'hui, ce qui sera sous ma responsabilité, que je veux savoir. J'y veillerai, moi ! J'espère rester long-temps ici. Savez-vous bien, Dipanon, que notre mission est sublime ! Mais, savez-vous bien aussi, que tout ce que je viens de vous dire, j'aurais dû l'apprendre de votre propre bouche. Néanmoins, rassurez-vous, je sais qui vous êtes, mon ami, comme je sais, qu'on fait du sel de contrebande, dans le Sud. Vous, vous êtes un honnête homme. J'en suis sûr ? Mais pourquoi ne pas m'avoir averti qu'il y avait

tant de perversité ici. Deux mois, durant, vous avez été sous-préfet intérimaire ; de plus, vous êtes contrôleur depuis longtemps... donc vous auriez dû savoir tout cela, n'est-il pas vrai ?

— Monsieur Havelaar, je n'ai jamais servi sous quelqu'un comme vous. Vous avez quelque chose de tout à fait particulier... ne prenez pas cela, en mauvaise part, au moins !...

— Du tout, je sais bien que je ne suis pas comme tout le monde... mais qu'est-ce que cela fait à l'affaire ?

— Cela fait ceci, que vous communiquez aux autres et vous leur faites venir des idées, des pensées, qui, le diable m'emporte, n'existaient pas un instant auparavant !

— Non ! elles existaient, mais elles dormaient sous le boisseau de cette maudite routine officielle qui roule dans des phrases comme : j'ai l'honneur de... ou... la haute satisfaction du gouvernement. Beau style, en vérité, et qui doit tranquilliser votre conscience ! Non, mon cher Dipanon, ne vous calomniez pas vous-même. Vous n'avez rien à apprendre de moi. Ce matin, par exemple, au conseil, est-ce que je vous ai raconté quelque chose de nouveau ?

— Non, vous n'avez rien dit de nouveau, mais vous avez parlé autrement que les autres.

— Cela vient de ce que mon éducation a été un peu négligée. Je parle très rarement. Mais, mon ami, vous allez me dire pourquoi vous avez montré tant de déférence pour tout ce qu'il y avait de pervers, à Lebac ?

— L'idée de prendre l'initiative contre les prévaricateurs ne m'est jamais tant venue qu'en ce moment. Puis, à dire vrai, les choses se sont toujours passées ainsi, dans ce pays-ci.

— Oui... oui... cela se comprend. Tout le monde ne peut pas être apôtre ou prophète ! Le bois, nécessaire à la construction des croix, deviendrait trop cher ! Néanmoins vous désirez m'aider à faire rentrer tout dans l'ordre, n'est-ce pas ? Vous voulez faire votre devoir, n'est-ce pas ?

— Certes, surtout à vos côtés. Mais le commun des martyrs ne juge pas ces faits-là aussi sévèrement que vous. Ne risque-t-on pas d'avoir l'air de vouloir combattre des moulins à vent !

— Non. Ceux qui cultivent l'injustice, parce que c'est leur gagne pain, ceux-là seulement soutiennent que ce qu'ils font n'est pas injuste, pour se donner la joie de nous traiter, vous et moi, comme deux Don Quichotte ; mais leurs moulins à vent n'en marchent pas moins, pour cela. Seulement, mon cher Dipanon, laissez moi vous dire que vous n'aviez pas besoin de m'attendre pour faire votre devoir. Monsieur Sloterin était un homme capable et honnête : il savait ce qui se passait, il le désapprouvait et il s'y opposait... tenez ! regardez ceci !

Havelaar prit dans un carton, deux feuilles de papier, surchargées d'écriture, et les mettant sous les yeux de Dipanon, il lui demanda :

— Qui a écrit cela ?

— Monsieur Sloterin.

— Oui. Eh bien ! ce sont des brouillons de notes, contenant deux ou trois sujets dont il voulait entretenir le préfet. Tenez... là, je lis... regardez vous-même :

1°. De la culture du riz.

2°. Des habitations des chefs du village.

3°. Du recouvrement de l'impôt foncier, etc.

Après cela, viennent deux énormes points d'exclamation ! Quelles intentions monsieur Sloterin pouvait-il avoir, en écrivant cela ?

— Comment puis-je le deviner ? s'écria Dipanon.

— Moi, je le devine. Cela signifie qu'on paie beaucoup plus de contributions foncières qu'il n'en rentre dans les caisses de l'État. Et, je vais vous montrer, outre cela, quelque chose que nous comprendrons tous les deux, ce quelque chose étant écrit en toutes lettres, et non en chiffres ni en signes. Tenez :

» 12°. De l'abus de la population fait par les régents et par les chefs inférieurs.

» De l'occupation de diverses habitations aux dépens de la population etc. etc. »

Est-ce assez clair ? Vous voyez que monsieur Sloterin était bien l'homme qui savait prendre une initiative. Donc, vous auriez pu vous associer à lui. Écoutez encore :

» 15°. De ce qu'un grand nombre de personnes, appartenant aux familles et aux serviteurs des chefs indigènes sont inscrites sur les listes de recouvrements, sans prendre une part effective à la culture ; de cette façon, elles en retirent les profits au préjudice de ceux qui partagent réellement la fatigue des travaux. Aussi sont-elles mises en possession illégitime de champs de riz, tandis que ces champs-là ne devraient revenir, en bonne justice, qu'à ceux qui participent à la culture. »

Ah ! voici une autre note, au crayon. Voyez un peu... elle est suffisamment claire.

» — La diminution d'âmes à Parang-Koudjang ne peut et ne doit être attribuée qu'à l'abus criant qu'on fait de la population.

— Hein ? qu'en dites-vous ? Vous voyez bien que je ne suis pas aussi excentrique que j'en ai l'air, quand je m'occupe du juste et de l'injuste. Vous voyez qu'il y en a d'autres, qui en ont fait tout autant, avant moi.

— Il est vrai ! balbutia Dipanon, monsieur Sloterin a souvent parlé de tout cela à monsieur le préfet.

— Et qu'en est-il advenu ?

— Dame... on en référerait au Prince-Régent... On les abouchait ensemble.

» Et après ?

— Ordinairement le Prince-Régent niait tout. Alors, il fallait faire comparaître des témoins... et, naturellement, personne n'osait témoigner contre le Prince-Régent ! Ah ! monsieur Havelaar ces affaires-là sont si difficiles !

Aussi bien que Dipanon, le lecteur saura avant d'avoir fini la lecture de cet ouvrage, comment et pourquoi, ces affaires-là étaient si extraordinairement difficiles.

— Monsieur Sloterin, continua Dipanon, était désolé de tous ces abus et de tous ces excès. Il adressa même des missives très sévères aux chefs...

— Je les ai lues, cette nuit, fit Havelaar.

— Et souvent je lui ai entendu déclarer que s'il n'y avait pas de changement ; et que si le préfet ne poursuivait pas les délinquants, il

s'adresserait au Gouverneur-général. Il dit cela aux chefs eux-mêmes dans la dernière séance du conseil qu'il eut à présider.

— Il aurait mal agi... Il aurait eu parfaitement tort en s'y prenant ainsi !... Le préfet était son chef direct ; il ne devait pas le mettre de côté, en aucun cas ! Et comment l'aurait-il mis de côté ? Après tout, il est inadmissible que le préfet de Bantam approuve l'arbitraire et l'injustice !

— Approuve !... Approuve !... non ! Mais, il n'est pas agréable de porter plainte contre un chef !

— Je n'aime porter plainte contre qui que ce soit ; mais lorsqu'il le faudra je porterai plainte contre un chef aussi bien que contre un autre. Mais nous n'en sommes pas là. Il n'en est pas question ! Dieu merci ! Demain j'irai voir le Prince-Régent. Je lui exposerai tout ce qu'il y a de mauvais dans l'emploi illégitime du pouvoir, surtout quand on s'en sert pour dépouiller les pauvres. Mais, en attendant que tout rentre dans l'ordre, je l'aiderai autant que je le pourrai, à sortir de sa situation pénible. Maintenant, vous comprenez bien pourquoi j'ai fait avancer ce paiement, n'est-ce pas, mon ami ? J'ai même l'intention de demander au Gouvernement de vouloir bien tenir le Prince-Régent quitte de cette avance. Quant à vous, Dipanon, je vous demande de vous unir à moi, en remplissant exactement votre emploi. Agissez comme moi, avec douceur aussi longtemps que ce sera possible, mais sans crainte et sans faiblesse, dès qu'il le faudra. Vous êtes un homme honnête, je le sais... mais, craintif et timoré. Dites, désormais, les choses telles qu'elles seront... et advienne que pourra. Plus de demi-mesures. Soyez tout d'une pièce, mon bon Dipanon... et cela dit, restez à dîner avec nous. Nous avons une conserve de chou-fleur hollandais... je ne vous dis que ça... Tout le reste est d'une simplicité primitive. Je possède un budget fort obéré... les voyages en Europe coûtent les yeux de la tête... vous savez, et il me faut vivre économiquement ! — Max, viens, mon garçon !... Sapristi, mon fils, que tu deviens lourd !

Et ce disant, avec Max à cheval sur son épaule, Havelaar accompagné de Dipanon, pénétra dans la galerie où Tine les attendait, le couvert déjà préparé.

Havelaar avait averti Dipanon ; le dîner était des plus simples. Declari qui venait demander au contrôleur s'il n'avait pas l'intention de rentrer chez

lui, fut aussi invité à dîner par le sous-préfet.

Maintenant, lecteur, si vous aimez la variété, donnez vous la peine de lire le chapitre qui va suivre, et vous saurez ce qui se dît dans ce dîner sans cérémonie.

IX.

Combien de temps, lecteur, pourrais-je bien faire planer, en l'air, une intéressante héroïne ?... C'est à dire combien de temps me donneriez-vous pour vous décrire un château sans jeter mon livre de côté pendant que mon héroïne planerait ?... Et à quel moment me faudrait-il lui laisser toucher terre ?

Je donnerais, je ne sais quoi, pour le savoir, au juste.

Si, dans l'intérêt de mon récit, il me fallait la faire sauter par la fenêtre, un premier étage me suffirait... oui... je le choisirais, de préférence.

Quant au château je m'arrangerais pour qu'il ressemblât à tous les châteaux, et qu'il n'y eut pas grand'chose à en dire.

Mais, vous pouvez dormir sur les deux oreilles.

La maison de Havelaar était un joli rez de chaussée ; et l'héroïne de mon livre, n'est autre que Tine... oui, mon Dieu... Tine... tout simplement, Tine !... l'aimable, la fidèle, la non-prétentieuse Tine. Elle ! une héroïne ! Pourtant, elle ne s'est jamais jetée par la fenêtre.

En finissant le chapitre précédent, j'ai promis au lecteur de varier ses plaisirs. Qu'il me pardonne, mais je n'avais pas la moindre intention de tenir ma promesse. C'était tout simplement pour lui mettre l'eau à la bouche. Pourquoi varier ? Pourquoi de la variété ? Ce que vous avez lu ne vous plaisait donc pas ? Lecteur, ami lecteur, un écrivain est aussi plein de vanité... qu'un autre homme. Dites lui du mal de sa mère ; raillez la couleur de ses cheveux ; accusez le de grasseyer comme un Parisien, — ce dont il ne conviendra jamais, lui, habitant de Paris, — il vous pardonnera peut-être ! Mais n'effleurez jamais, d'un sourire, la cent millionnième partie de la plus infinitésimale pensée qu'il aura exprimée dans un chapitre quelconque, il ne vous le pardonnera jamais !

Donc, si vous ne trouvez pas mon livre admirable, quand vous me rencontrerez, ayez l'obligeance de faire comme si vous ne me connaissiez pas.

Ce chapitre — variétés — lui-même, vu à la loupe, par ma vanité d'auteur, m'apparaît comme devant être de la plus haute importance, et d'une nécessité capitale ; si, par conséquent, il vous arrivait de le sauter, et de ne pas être consterné d'admiration en face de mon œuvre, vous me donneriez le droit de vous considérer comme un esprit indigne de la juger.

Songez donc ! sauter l'endroit le plus curieux, le chapitre essentiel ! L'homme et l'écrivain sont en droit de considérer comme essentiels tous les chapitres que vous aurez sautés, avec une légèreté impardonnable.

Supposez que votre femme vous demande : est-ce qu'il y a quelque chose dans ce livre ? Et que vous lui répondiez : horrible auditu, horrible à entendre, pour moi ! avec une verbosité qui n'appartient qu'aux hommes mariés :

» Hum !... il faut voir... je ne sais pas encore. »

Barbare ! allez toujours ! lisez encore ! lisez toujours ! L'intérêt, le beau, le sublime se trouvent là... un peu plus loin... tournez la page... vous brûlez ! — Oui, je suis là.. vous regardant, plein d'émotion et d'anxiété mesurant l'épaisseur des feuilles tournées, cherchant sur votre physionomie le reflet de ce chapitre essentiel !

— Non, me dis-je, il n'y est pas encore ! Tout à l'heure, il va bondir ! Il ne pourra pas se contenir... et dans son enthousiasme il embrassera quelque chose... sa femme, peut-être !...

Mais vous lisez toujours... Le chapitre sublime doit être passé, et vous n'avez pas bondi le moins du monde, et vous n'avez rien embrassé. Et le faisceau de feuilles s'amointrit, s'amincit de plus en plus sous votre pouce droit, et avec lui disparaît aussi l'espoir que j'avais de ce baiser conjugal ! En vérité, j'avais même compté sur une larme !

Quoi ! vous avez fini le roman, vous en êtes au point où ils sont l'un à l'autre, et tout en baillant — autre signe d'éloquence maritale, — vous balbutiez.

— Brrr ! — Cela ne vaut pas le diable !... C'est une histoire que... bah ! on en écrit tant aujourd'hui !

Mais, monstre, tigre, européen, lecteur ! tu ne sais donc pas que tu viens de passer là une heure à mâcher mon esprit comme un vieux cure-dents ! À mordre et à ronger la chair et les os de ton semblable... Anthropophage ! Mais tu ne sais donc pas, que dans tout cela il y avait mon âme, et que cette âme tu en as fait une boulette, comme si c'était de l'herbe en salade ! mais, c'était mon cœur, ce que tu viens d'avaler comme un petit pâté de trois sous ! Oui ! dans ce livre j'avais mis mon cœur et mon âme ! Sur ces pages sont tombées tant de larmes ! c'est le sang de mes veines que je te donnais, en noircissant ce manuscrit ! Tu as acheté tout cela un certain nombre de centimes et tu fais :

— » Brrr ! — Hum ! Cannibale ! hum ! »

Le lecteur comprend bien que ce n'est pas du présent livre, de mon livre, à moi, que je parle ici !

C'est une tartine, pleine de réflexions qui ne regarde que mes confrères en littérature.

— C'est ce qu'il me fallait prouver ! — Comme dirait monsieur Prudhomme.

— Qui cela ? monsieur Prudhomme ? demanda Louise Rosemeyer.

Frédéric le lui expliqua, et j'en fus ravi, cette explication me donnant le prétexte de me lever et de mettre fin à son interminable lecture, au moins pour cette soirée là.

Vous savez que je suis commissionnaire en cafés, Canal des Lauriers, n°. 37, et que je donnerais ma vie pour mon métier. Vous vous rendrez donc facilement compte de mon mécontentement en prenant connaissance du travail de Stern. Je m'attendais à ce qu'il me parlât du café... et il nous racontait... je ne sais pas quoi !

Trois soirs durant, il nous assomma de son éternelle rapsodie, et ce qu'il y avait d'exaspérant, c'est que les Rosemeyer trouvaient cela superbe ! Lui faisais-je une observation, il se tournait vers Louise et lui demandait son avis. Si elle l'approuvait, il se moquait bien de tous les cafés du monde ! Quand son cœur s'enflammait... ajoutait-il, et patati et patata ! — Voir cette

tirade à la page que vous voudrez, ou plutôt, ne pas la voir, s'il vous plaît — Eh bien ! me voilà bien planté, moi ? Et que me reste-t-il à faire ? Pour moi le paquet de l'Homme-au-châle n'est pas autre chose que le cheval de Troie ! Il me gâte même mon Frédéric. Mon fils a aidé Stern dans son travail ! Ils se sont mis à deux pour expliquer le type de M. Joseph Prudhomme. Un seul n'aurait pas suffi ! Aujourd'hui, ils sont si pédants, l'un et l'autre que je ne sais vraiment plus comment m'y prendre, avec eux ! !

Ce qu'il y a de pis, c'est que j'ai traité avec Tiredon, et que je dois lui donner à éditer un ouvrage spécial, sur les ventes de cafés. Toute la Hollande attend ce livre là ! Et ce satané Stern qui traite et parle de toute autre chose !

Hier, il me disait : » soyez tranquille, tout chemin mène à Rome, attendez la fin de l'exposition, — tout ce qui précède ne fait donc partie que de l'exposition, Grand Dieu ! — et je vous promets qu'à la fin nous ne ferons plus que parler café, café et rien que café ! Pensez à Horace, monsieur, il l'a bien écrit en toutes lettres : Omne tulit punctum qui miscuit... c'est à dire : celui là gagne tous les suffrages qui sait mélanger... le café à n'importe quoi ! Ne faites-vous pas ce qu'il vous conseille, quand vous mettez du sucre et du lait dans votre demi-tasse.

Et il faut que je me taise, non parce qu'il n'a pas tort, mais parce que je dois à la raison sociale Last et C^o d'éviter que le vieux Stern ne tombe entre les mains de Busselinck et Waterman, qui le serviraient mal, n'étant que des intrigants et des escrocs.

Je vous ouvre mon cœur, lecteur, pour qu'après avoir lu tout le fatras de Stern, — l'avez-vous lu réellement ? — votre colère ne frappe pas une tête innocente. Qui aurait l'idée, je vous le demande, de s'adresser à un commissionnaire traitant ses clients d'anthropophages ! Je veux que vous soyez convaincu de mon innocence. Aujourd'hui, il m'est vraiment impossible de purger ma raison sociale, de ce maudit ouvrage, traduit par Stern. Les choses sont trop avancées. Et songez donc, à la sortie de l'Église, où mes jeunes gens vont l'attendre, Louise Rosemeyer, prie Stern d'arriver de bonne heure, le soir, pour leur lire le plus possible de Max et de Tine !

Mais, comme vous avez acheté ou loué cet ouvrage, vous en rapportant au titre sérieux qui vous promettait une lecture solide, je m'incline et je reconnais qu'il faut vous en donner pour votre argent. Je vais donc rédiger moi-même un ou deux chapitres.

Vous ne faites pas partie de la réunion des Rosemeyer, lecteur, et en cela vous êtes mille fois plus heureux que moi, qui suis obligé d'avaler le calice jusqu'à la lie.

Libre à vous de passer les chapitres qui sentent l'enthousiasme allemand, et de vous occuper uniquement de ce qui est écrit, par moi, qui suis un homme grave et un commissionnaire en cafés.

J'ai appris avec étonnement, en écoutant les élucubrations de Stern, — et il m'a montré dans le paquet de l'Homme-au-châle que c'était vrai ! — qu'il n'y a pas de plantations de café dans cette régence de Lebac. C'est une grande faute, ça, et je croirai ma peine bien récompensée si mon livre attire l'attention du Gouvernement sur cette faute-là. Il résulterait des récits de l'Homme-au-châle, que le sol dans ces contrées-là ne se prête pas à la culture du café. Mais, cela n'est aucunement une excuse, et je prétends qu'on se rend coupable de forfaiture impardonnable envers la Hollande en général, et les commissionnaires en cafés, en particulier, oui, envers les Javanais mêmes, soit, en ne changeant pas ce sol, — le Javanais n'a pourtant pas autre chose à faire — soit, si c'est impossible, en n'envoyant pas les gens qui demeurent là, dans d'autres contrées, où le sol se prête bien à la culture du café.

Je ne dis jamais rien, sans avoir bien pesé mes paroles, et j'ose prétendre que je parle ici en connaissance de cause. J'ai, en effet mûrement réfléchi là-dessus, depuis le jour où j'ai entendu le sermon du pasteur Caquet, fait par lui à l'occasion de la prière publique en faveur de la conversion des païens.

Cette prière a eu lieu mercredi soir. Il faut savoir que j'accomplis rigoureusement mes devoirs de père, et que l'éducation morale de mes enfants me touche de près. Frédéric ayant pris, depuis quelque temps un ton et des manières qui ne me vont pas, — encore un fruit de ce paquet maudit ! — je l'ai grondé de la belle manière et je lui ai dit : mon garçon, je suis fort mécontent de toi. Je t'ai toujours montré le droit chemin et tu t'en écarter.

Tu es pédant et ennuyeux. Tu fais des vers et tu ne t'es pas gêné pour embrasser Betsy Rosemeyer. La crainte du Seigneur est le principe de toute sagesse ; tu ne dois donc pas embrasser les petites Rosemeyer. Tâche d'être moins ennuyeux, l'Immoralité mène à la perdition. Lis l'Écriture Sainte et observe l'Homme-au-châle. Il a abandonné les voies du Seigneur ; aujourd'hui le voilà pauvre et logé dans une mansarde. Ce sont là les conséquences de l'immoralité et de l'inconduite. Il a écrit des articles nuisibles dans l'Indépendance, et laissé tomber par terre l'Aglaja. C'est ce qui arrive quand on n'est sage qu'à ses propres yeux et qu'on se moque des yeux des autres. En ce moment, il lui est impossible de savoir l'heure qu'il est, et son petit garçon n'a que la moitié d'une culotte à se mettre. Souviens-toi que ton corps est un temple consacré à Dieu, et que ton père a dû travailler rudement, tous les jours de sa vie, pour te donner à manger, et pour manger lui-même. Ceci, du reste, n'est que l'exacte vérité. Lève tes yeux au ciel, et tâche de devenir un commissionnaire distingué, pour que je vive tranquille le jour où je me retirerai à ma campagne de Driebergen. Regarde tous ces gens qui ne veulent pas écouter les bons conseils, qui foulent au pied la religion et la morale, et mets-toi au-dessus de ces gens-là ; mais ne va pas te croire l'égal de Stern dont le père est immensément riche, et qui en aura toujours bien assez, même en refusant de devenir commissionnaire, et en faisant une sottise de temps à autre. Le mal est toujours puni. Sois en sûr. Jette encore les yeux sur l'Homme-au-châle, tu verras qu'il n'a point de pardessus d'hiver et qu'il a tout l'air d'un comédien crotté. Quand tu es à l'Église, écoute avec attention, et ne danse pas sur ton banc, en retournant la tête à droite et à gauche, comme si tu t'y ennuyais mon garçon, que diable veux-tu que Dieu pense de ça ! l'Église est son sanctuaire, vois-tu bien ! Et quand c'est fini, n'attends pas les jeunes filles à la sortie. Il n'y a plus d'édification possible, à ce compte-là.

Ne fais pas non plus rire Marie quand, au déjeuner, je lis les Écritures Saintes. Tout cela est inconvenant dans un ménage comme il faut. Tu as, aussi, dessiné des charges sur l'appuie-main de Bastien, qui n'était pas arrivé, par la faute de sa goutte ; cela distrait les employés du bureau, et ils ne font pas leur ouvrage. Il est écrit dans le verbe de Dieu que de pareilles folies mènent à la perdition, l'Homme-au-châle fit de ces choses-là, dans sa jeunesse ; étant encore un enfant, il a battu un pauvre diable de Grec, au

marché de l'Ouest !... À présent il est paresseux, maladif et pédant. Voilà, mon garçon ! Ne fais pas non plus de gamineries, avec Stern ; son père est très riche. Aie l'air de ne pas le voir, quand il fait des grimaces au teneur de livres. Et, lorsqu'en dehors du bureau, il s'occupe de poésie et de vers, dis lui, en passant qu'il ferait mieux d'écrire à son père qu'on le traite à merveille, chez nous, et que Marie vient de lui broder une paire de pantoufles avec de la soie floche. Demande lui, comme si cela venait de toi-même, — comprends-tu ? — s'il pense que son père ira chez Busselinck et Waterman, et fourre lui dans la cervelle que ce sont de vils intrigants. De cette manière là, vois-tu, tu le mets dans la bonne voie... On doit cela à son prochain. Toute cette fabrication de vers n'est que sottise. Mon cher Frédéric, sois sage et obéissant, et ne tire plus la servante par ses jupes, quand elle apporte du thé au bureau. Ne la mets pas sens dessus-dessous ; si tu lui fais perdre la tête elle renversera le thé. Saint-Paul dit qu'un fils ne doit jamais faire de chagrin à son père. Il y a vingt ans que je fréquente la Bourse, et j'ose dire que je suis estimé, à mon pilier. Prête donc l'oreille à mes conseils, mon enfant ; prends ton chapeau, mets ton pardessus, et viens assister avec moi à la prière publique. Ça te fera du bien. »

Voilà comme je lui ai parlé, et je suis convaincu que mon discours a fait impression sur son esprit ; et voyez l'heureuse coïncidence, le sujet du sermon du pasteur Caquet roula sur l'amour de Dieu, visible dans sa colère contre les incrédules. (Exhortation de Samuel à Saûl ; Sam. XV : 3^b).

En écoutant ce sermon je ne pus m'empêcher de constater la distance incommensurable qu'il y a entre la sagesse humaine et la sagesse divine. Je vous ai déjà dit, que dans le paquet de l'Homme-au-châle, au milieu d'un tas de guenilles, par-ci par-là il se trouvait quelques raisonnements d'une solidité remarquable. Mais, comme ces raisonnements baissaient pavillon devant le langage du pasteur Caquet ! Non pas, au moins, que le dit pasteur tirât cette plus-value de sa propre force ; non, je le connais et c'est un homme parfaitement médiocre ; mais il l'emportait grâce au secours de là-haut ! Cette supériorité était d'autant plus évidente qu'il traitait de plusieurs points également traités par l'Homme-au-châle. Vous savez déjà, n'est-ce pas, que dans le paquet de ce dernier, il y avait un tas d'écrits relatifs aux Javanais et à d'autres païens de leur espèce.

Frédéric prétend que les Javanais ne sont pas des païens, mais moi je traite de païen quiconque professe une fausse foi, c'est à dire une croyance qui n'est pas mienne. Pour mon compte, je m'en tiens à Jésus-Christ, qui est mort sur la croix, et tout lecteur qui se respecte en fera autant que moi.

Je vais donc vous donner quelques bribes du sermon en question, par deux raisons, la première c'est que grâce à ce sermon même je me suis confirmé dans l'idée que la suppression de la culture du café était un procédé illicite dans la régence de Lebac ; et la seconde, que, comme tout honnête homme doit bien s'en garder, je ne veux voler personne. Or, ce serait voler le lecteur que de ne lui donner absolument rien pour son argent.

Caquet avait donc fait ressortir brièvement de son texte — précité par moi — l'amour de Dieu, et il avait attaqué la question capitale de son sujet, c'est-à-dire la conversion des Javanais, Malais et autres... donnez leur le nom que vous voudrez !...

Voici ses paroles textuelles :

» — Telle fut, mes chers auditeurs, la mission sublime d'Israël — il avait en vue l'extermination des habitants de Chanaan ; — et telle est la mission providentielle de la Hollande. Non, il ne sera pas dit que la lumière qui nous éclaire de ses rayons resplendissants sera mise sous le boisseau ! Non, nous ne vous marchanderons pas le pain de la vie éternelle. Jetez vos yeux sur les Iles de l'Océan des Indes, habitées par des myriades d'enfants du fils répudié, — et répudié justement, — par le noble Noé, l'homme du Seigneur. Ils rampent, tous, dans les cavernes sans issue de l'ignorance païenne. Ils courbent leur tête noire et crépue sous le joug de prêtres égoïstes. Ils adorent Dieu, sous l'invocation d'un faux prophète, ce qui est un crime de lèse-divinité. Oui, mes chers auditeurs, il y en a même, parmi ces malheureux, qui, ne se contentant pas d'obéir à un faux prophète, adorent un autre Dieu, que dis-je, adorent d'autres dieux, dieux de bois ou de pierre, faits par eux-mêmes, à leur propre image, des dieux sales, noirs, horribles, avec des nez plats, des oreilles d'ânes, et des têtes diaboliques. O mes chers amis, les larmes m'empêchent presque de continuer, tant est profonde la perversité de la génération de Cham ! Il y en a une partie qui ne connaît aucun Dieu ! sous quelque nom que ce soit ! Qui croit suffisant d'obéir aux lois de la simple société ! Qui croit, qu'un chant joyeux, célébrant la richesse de la moisson, est une action de grâces assez bonne

pour l'Être Suprême, qui la fait mûrir, cette moisson. Il en est d'autres, parmi ces égarés, qui prétendent que lorsqu'on ne vole pas le bien du prochain, on peut reposer tranquillement sa tête sur son oreiller ! Ces tableaux-là ne vous saisissent-ils pas d'horreur ! Ne vous sentez-vous pas le cœur serré, en réfléchissant au sort qui attend tous ces insensés-là, le jour où retentira la trompette du jugement dernier, de cette trompette qui séparera les bons des méchants ! N'entendez-vous-pas — oui, vous l'entendez, car vous avez lu dans le sens du texte de mon sermon que votre Dieu est un Dieu tout-puissant, un Dieu de juste vengeance ! — oui, vous l'entendez le craquement des os et le pétilllement des flammes de la géhenne éternelle ! C'est là qu'il y en aura, des pleurs et des grincements de dents ! C'est là qu'ils brûleront, sans mourir, car leur peine n'aura pas de fin ! C'est là, que la flamme caressera de sa langue cruelle et insatiable les victimes de l'incrédulité !... Et elles auront beau crier, brailler, pleurer, ces victimes infortunées !... C'est là que le ver rongeur de l'éternité percera le cœur, toujours vivant, de ceux qui renient Dieu ! Voyez enfin ce qu'on fait de la peau noire et fanée de l'enfant non baptisé ! de cet enfant, qui à peine né a été lancé, du sein de sa mère dans l'abîme de la damnation éternelle ! On l'écorche ! on la tanne ! on la brûle !

Au moment où Caquet prononçait ces terribles paroles, une dame se trouva mal.

Caquet continua imperturbablement : » Mais Dieu, mes chers auditeurs, est un Dieu d'amour ! Il ne veut pas que le pêcheur périsse ! Il lui accorde la béatitude, en lui octroyant la foi en Jésus-Christ, en lui donnant la foi ! Et la Hollande, l'élue de Dieu, doit remplir sa tâche généreuse et chrétienne, en sauvant le plus grand nombre possible de ces misérables ! C'est le Seigneur lui-même, qui, dans sa sagesse impénétrable, a donné à un pays de petite étendue, mais grand et fort par sa croyance en Dieu, la suprématie sur les habitants de ces vastes contrées. De la sorte ils seront sauvés des peines de l'enfer, et adoreront le Saint Évangile, tout en ne l'adorant jamais assez ! Les navires de la Hollande traversent les grandes eaux, pour apporter aux Javanais égarés la civilisation, la religion et le christianisme. Non, notre Sainte Hollande n'est pas égoïste ; elle ne veut pas garder la béatitude pour elle seule ! Elle veut la partager avec les malheureuses créatures, qui, exilées sur de lointains rivages, traînent le boulet de l'incrédulité, de la

superstition et de l'immoralité ! La méditation des devoirs qui nous incombent, à cet égard, fera le thème de la septième partie de mon oraison. »

Tout ce qui précédait ne formait que le fond de sa sixième partie ! Parmi les devoirs que nous sommes tenus de remplir envers ces misérables païens, étaient cités :

1°. L'obligation de subventionner largement, en argent comptant, la congrégation des missionnaires.

2°. D'assister les sociétés bibliques, pour qu'elles soient en état de distribuer les Saintes Écritures aux Javanais.

3°. D'ouvrir à Harderwijk un établissement, dans lequel on tiendrait des réunions d'exercices religieux, à l'usage du dépôt d'enrôlement-colonial.

4°. D'écrire des sermons et des cantiques religieux, propres à être récités et chantés aux Javanais par des soldats et des matelots.

5°. De former un cercle d'hommes influents, chargés de communiquer dans la forme la plus respectueuse avec notre vénéré monarque, et de lui demander :

A : De ne nommer comme Gouverneurs-généraux, officiers et fonctionnaires que des personnes orthodoxes et pratiquant la foi véritable.

B : De faire autoriser les Javanais à fréquenter les casernes, ainsi que les vaisseaux de guerre et les navires de long cours, stationnés en rade, afin de les aider à entrer dans la voie du Seigneur, grâce à leur contact avec les soldats et les matelots hollandais.

C : De défendre aux cabaretiers d'accepter, en paiement de leurs consommations, des bibles ou des traités religieux.

D : D'introduire dans les conditions imposées aux adjudicataires du monopole de l'opium, à Java, la clause suivante : chaque marchand d'opium est forcé d'avoir en magasin un nombre de bibles, calculé sur la moyenne de ses clients. Le dit marchand ou fermier s'engage, en outre, à ne pas vendre d'opium à toute personne refusant d'accepter gratuitement un traité religieux.

E : D'ordonner que le Javanais soit ramené à Dieu, par le travail.

6°. De ne pas marchander les subventions aux missionnaires.

Je sais bien que ce dernier point était déjà relaté dans son numéro 1. Mais cette répétition, faite dans la chaleur de son éloquence, était fort explicable.

Maintenant, lecteur, laissez moi vous demander si vous avez bien fait attention au n°. 5. C'est justement cette proposition qui m'a ramené aux ventes de cafés, et à la soi-disant stérilité du sol de Lebac. Il vous paraîtra donc tout naturel que depuis mercredi ce point-là ne soit pas sorti un moment de mon cerveau. Le pasteur Caquet a donné lecture des rapports des missionnaires, et cela, en toute connaissance de cause. Eh bien ! en vertu de ses rapports, et la main sur la conscience, s'il prétend qu'un travail incessant poussera les âmes des Javanais dans le Royaume de Dieu, je ne vois pas pour quoi, moi, je ne soutiendrais pas que la culture du café, peut et doit s'entreprendre à Lebac. Je dis plus : l'Être Suprême n'a rendu le sol de cette contrée rebelle à ladite culture, que pour donner plus de mérite aux travailleurs, et les rendre plus dignes de leur récompense divine.

J'espère que mon livre arrivera dans peu sous les yeux du Roi ; et que par des ventes plus considérables, il me sera prouvé clairement que la connaissance de Dieu et l'intérêt bien entendu de la société sont étroitement liés ensemble.

Voyez un peu comme Caquet, ce simple, cet humble pasteur, sans consistance aucune aux yeux des hommes, — le bonhomme n'a jamais mis le pied à la Bourse ; — mais soutenu par l'Évangile, dont la lumière éclaire sa route, m'a signalé, à moi, commissionnaire en cafés, une chose, qui, non seulement intéresse toute la Hollande, mais encore me mettra à même de me retirer cinq ans plus tôt à la campagne, à Driebergen. Ce que je ne ferai toutefois que si Frédéric se conduit bien. Soyons juste, il s'est tenu convenablement à l'église, pendant tout le sermon.

Oui., le travail, le travail ! Voilà ma devise ! Du travail pour les Javanais, voilà mon principe ! Et mes principes me sont sacrés !

L'Évangile n'est-il pas le bien suprême ? Y-a-t-il quelque chose au-dessus de la béatitude ? N'est-ce donc pas notre devoir de donner la béatitude à ces gens-là ? Et quand le travail nous sert d'auxiliaire — moi-même, j'ai fréquenté vingt ans la Bourse — nous serait-il permis de refuser du travail aux Javanais, lorsque leur âme en a besoin, pour ne pas brûler

éternellement ? Ce serait de l'égoïsme, de l'égoïsme au premier chef, que de ne pas faire tous les efforts possibles, pour préserver ces pauvres gens égarés de l'avenir terrible, que le pasteur Caquet a esquissé si éloquemment. Une dame s'est évanouie lorsqu'il parlait de ce pauvre enfant noir... elle avait peut-être un petit garçon, au teint un peu foncé. Les femmes sont ainsi.

Et est-ce que je n'insisterai pas sur le travail, moi, qui pense aux affaires du matin au soir ? Ce livre même que Stern me rend si désagréable, n'est-il pas une preuve, que j'ai à cœur la prospérité du pays, et que je sacrifie tout à cela. Et quand il faut que je travaille tant, moi, qui suis baptisé, — à l'église sur l'Amstel — ne sera-t-il pas permis, d'exiger du Javanais, que lui, qui doit gagner encore sa béatitude, mette sa propre main à la pâte, ou à la charrue.

Si l'association, mentionnée dans le n°. 5, se fonde, j'y entrerai ; et je tâcherai d'y faire entrer les Rosemeyer. Ils sont raffineurs, et c'est leur intérêt aussi, quoiqu'à tout prendre, je les croie légèrement hérétiques.

Ainsi, ils ont une servante qui n'est pas de leur église.

Quoi qu'il en soit, moi, je ferai mon devoir. Je me le suis promis, en rentrant chez moi avec Frédéric, à la fin de la prière publique.

Dans ma maison, chacun servira le Seigneur.

J'en répons et je m'en charge, moi !

Et cela, avec d'autant plus de zèle, que je m'en aperçois bien : tout est sagement ordonné, dans le giron de l'Église ! Et comme nous devons admirer la douceur des voies qui nous conduisent aux pieds du Seigneur ! Il nous sauve pour la vie éternelle... sans oublier la vie temporelle, puisque enfin, à Lebac, la terre, toute raide qu'elle soit aux efforts du travailleur, finira toujours bien, un jour ou l'autre, par s'approprier à la culture du café.

X.

On le sait : je ne ménage personne dès que mes principes sont en jeu. Pourtant j'ai compris qu'il ne m'était pas possible, de traiter Stern comme mon fils Frédéric. Somme toute, il faut prévoir que mon nom, — la Raison sociale est Last & C°, mais, moi, je m'appelle Duchaume, Batave Duchaume — se trouvera mêlé dans un ouvrage, où on lira des choses qui ne s'accordent pas avec le respect que tout homme comme il faut, et tout commissionnaire de premier ordre, se doit à lui-même. Je regarde donc comme un devoir de vous montrer la façon dont je m'y suis pris, pour remettre Stern dans le droit chemin.

Je ne lui ai pas parlé du Seigneur, vu qu'il est luthérien, mais j'en ai appelé à son honneur. Écoutez-moi, et voyez où l'on va, avec la connaissance approfondie du cœur humain.

Stern a souvent dans la bouche, cette locution : parole d'honneur !

Un beau jour, je lui demandai ce qu'il entendait par là.

— Eh ! Mon Dieu ! c'est bien simple ! me répondit-il, je donne mon honneur en garantie de ce que j'avance.

— Ce n'est pas peu de chose, mon ami. Vous êtes donc parfaitement sûr de dire toujours la vérité.

— Oui, monsieur. Je ne dis jamais que la vérité. Quand, j'ai le cœur enflammé !...

Le lecteur sait le reste.

— C'est très beau, vraiment ! m'écriai-je, tout en ayant l'air de le croire.

Mais, voilà où je fis preuve d'une grande finesse. Je tendais un piège à mon jeune homme, étant bien certain de le trouver en faute, et de le remettre à sa place, sans risquer de voir tomber le vieux Stern entre les mains de Busselinck et Waterman. Je tenais à lui faire sentir quelle distance

il y a, entre un commençant — quel que soit l'état prospère des affaires paternelles — et un commissionnaire qui fréquente la Bourse depuis vingt ans. J'avais appris qu'il savait par cœur toute sorte de vers et de poésies ; or, les vers et la poésie n'étant qu'un tissu de faussetés, je me voyais bien sûr de le prendre en flagrant délit de mensonge ; et ce ne fut pas long.

J'étais assis au salon ; lui, il se trouvait dans le boudoir, — nous avons un boudoir, faisant suite au salon ; — Marie tricotait, et il lui racontait je ne sais quoi.

J'écoutai attentivement. Son récit terminé, je lui demandai s'il avait le livre où se trouvaient toutes les belles choses qu'il venait de dégoiser. Il me répondit affirmativement et il me l'apporta. C'était un volume, faisant partie des œuvres d'un certain, Henri Heine. Je le pris et le lendemain je lui remettais entre les mains, l'écrit suivant :

— » Examen de la véracité d'un quidam, osant réciter les sottises suivantes, tirées de Henri Heine, à une jeune fille qui tricotait tranquillement dans un boudoir ».

» Sur les ailes de la poésie,
Je t'enlèverai, ma bien-aimée !...

— Ma bien-aimée ! votre bien-aimée ! Est-ce que votre père et votre mère savent un mot de ce bel amour ? Et Louise Rosemeyer ? Est-ce honnête de dire de ces choses-là devant une enfant, ou à une enfant, qui désobéira à sa maman, parce qu'elle se sera fourré dans la tête qu'elle est majeure, en s'entendant appeler : ma bien-aimée !

Que signifie : cet enlèvement sur les ailes de la poésie !

Où sont-elles, vos ailes ? Vous n'en avez pas, vous, ni votre chanson ! Essayez un peu, pour voir, essayez de traverser seulement le canal des Lauriers, qui n'est pas bien large, à l'aide de ces ailes-là !

Mais, lors même que vous en auriez, des ailes, cela vous donnerait-il le droit de faire une proposition aussi indécente à une jeune fille qui n'a pas fait sa première communion ! Et quand elle aurait communiqué, que veut dire cette proposition de s'envoler avec vous ! Fi ! Fi ! Fi donc !

» Vers les rives du Gange !
J'y connais la plus belle contrée ! »

— Eh bien, allez y tout seul, et louez y une villa, mais n’emmenez pas avec vous une enfant qui a le devoir d’assister sa mère dans son ménage !

Mais, à coup sûr, ce n’est pas votre intention. D’abord, avez-vous vu le Gange ? Non. Vous ne pouvez donc pas savoir si la vie y est bonne et facile.

Je vais vous dire, moi, ce qu’il en est, de cette affaire-là :

Mensonge sur mensonge. Voilà tout. Dans toutes Ces rapsodies vous vous faites l’esclave de la rime et de la mesure. Si le premier vers s’était terminé par un des mots que voici : Gâteaux, vin ou médecine, vous auriez tout uniment prié Marie de vous accompagner :

Aux Eaux,
À Turin,
ou En Chine,

et ainsi de suite.

Vous voyez bien que votre projet de voyage n’était pas sérieux, et que tout cela n’aboutit qu’à un cliquetis monotone de mots sans but ni sens commun. Qu’en adviendrait-il, si Marie se prenait du beau désir de faire ce voyage ?

Encore, je passe sous silence, le mode désagréable de locomotion, que vous lui proposez ! mais, Dieu merci, ma fille est raisonnable, et elle n’a pas la moindre envie de se rendre dans un pays, dont vous parlez ainsi qu’il suit :

» Là, se trouve un jardin, rouge de fleurs ;
Dans le silence du clair de lune,
Les fleurs de lotus y attendent
Leur fidèle petite sœur.
Les pensées babillent et causent,
Et jettent leurs regards vers les étoiles.
Les roses se racontent, à voix basse,
Dans l’oreille, des légendes parfumées ! »

— Que diable voulez-vous faire dans ce jardin-là, avec Marie, au clair de la lune ? Est-ce moral ? Est-ce honnête cela ? Stern, est-ce comme il faut ?

Désirez-vous donc me voir, écrasé par la honte, comme Busselinck et Waterman, auxquels nulle maison respectable de commerce ne veut avoir affaire, sachant que leur fille s'est enfuie, et que ce sont des intrigants ! Que répondrai-je, moi, si à la Bourse on me demande pourquoi ma fille est restée si longtemps dans votre jardin ! Vous comprenez pourtant bien que nul ne me croira, quand je dirai qu'elle y est allée rendre visite à ces fleurs de lotus, qui, selon vous, l'attendaient depuis si longtemps ! Tout homme raisonnable me rirait au nez si je lui racontais que Marie est là-bas, dans ce jardin rouge...

— Pourquoi rouge, d'abord, plutôt que jaune ou violet ? — pour écouter le babil ou le roucoulement de mesdemoiselles les pensées, ou bien les contes bleus que mesdames les roses se murmurent à l'oreille.

Mais si cela était !... Si c'était croyable, tout cela ! À quoi servirait-il à ma fille d'être dans ce jardin, puisque les roses causent si bas entre elles que ma fille n'entendrait rien de ce qu'elles se disent !

Mensonges ! mensonges stupides !... bêtes et laids ! Oui.. laids !

Dessinez une rose avec une oreille, et regardez la belle figure qu'elle fera !

Et ces contes parfumés ? Que sentent-ils donc !

Si je vous disais, tout cru, tout nu, ce qu'ils sentent... vous seriez, ma foi, joliment penaud. Mais je ne le dirai pas !

» Là, accourent en sautillant, l'oreille tendue,
Les gazelles pudiques et éveillées ;
Et dans le lointain murmurent
Les ondes du fleuve sacré.
Là, nous nous étendrons,
Sous l'ombre d'un palmier,
Pour y goûter le repos et l'amour,
Et pour y faire des rêves de bonheur ! »

— Ne pouvez-vous aller au jardin zoologique Artis, dont je suis un des principaux membres, si vous tenez absolument à voir des bêtes exotiques ? Faut-il que ce soient des gazelles, nées sur les bords du Gange ? Et même,

en admettant cette nécessité, ne vaut-il pas mieux, plutôt que de les étudier à l'état sauvage, les examiner tout à son aise, enfermées dans une enceinte proprement treillagée et goudronnée ! Pourquoi ces bêtes-là sont-elles pudiques et éveillées ? Eveillées, passe encore ! Mais, pudiques !.. Pudiques ! En vérité, c'est abuser d'un mot respecté, qu'on ne doit employer qu'en faveur de créatures raisonnables et possédant la foi véritable ! Et ce fleuve sacré ! Voulez-vous donc faire de Marie, une petite païenne ? Il vous sied bien de la faire chanceler dans la foi maternelle ! Il n'y a d'eau sacrée que celle du baptême ; il n'y a pas d'autre fleuve sacré que le Jourdain !

Vous minez tout, tout, tout, morale, vertu, religion, christianisme, et bienséance !

Réfléchissez à tout cela, Stern. Votre père est une maison respectable, et je suis certain qu'il m'approuvera d'influencer de la sorte votre manière de voir. Il sera enchanté d'être en relations d'affaires avec un homme qui défend la vertu et la religion. Oui, les bons principes me sont sacrés, et je dis mon opinion franchement, sans scrupule, sans arrière-pensée. Vous pouvez parler de ce que je vous dis là ; libre à vous d'écrire à votre père que vous vivez ici dans une famille solide, dans une famille qui pratique et vous conseille le bien ! Demandez-vous, à présent, ce que vous seriez devenu, si vous étiez entré chez Busselinck et Waterman ? Là aussi, vous auriez récité vos jolis petits vers, mais là on ne vous aurait pas parlé comme moi, parce que les chefs de cette maison sont... ce que vous savez !

Écrivez tout cela à votre père, et sans lui rien déguiser. Dans les questions de principes, voyez-vous, je ne crains personne.

Chez Busselinck et Waterman, les filles seraient parties avec vous pour le Gange, et en ce moment, vous seriez peut-être, là-bas, sous votre arbre, couché sur le gazon. Mais, comme vous avez eu la chance d'écouter la voix de la raison qui parle par ma bouche, vous êtes tranquillement assis, dans une bonne chaise, et dans une bonne maison, chez moi, enfin.

Écrivez donc tout cela à votre père. Dites lui, en outre, que vous lui savez grand gré de vous avoir envoyé chez nous ; que je vous soigne comme mon propre enfant ; que la fille de Busselinck et Waterman s'est sauvée de la maison paternelle ; et saluez le bien de ma part.

Ah ! n'oubliez pas d'ajouter que je lui abaisserai encore son courtage de 1/16 pour cent, au-dessous de l'offre de ces escrocs, étant décidé à ne pas me laisser supplanter par des rien du tout, qui arrachent le pain de la bouche d'un concurrent, en faisant des conditions aussi favorables qu'insensées à des maisons honorables comme la maison Stern.

Cela posé, faites moi le plaisir de choisir quelque chose de plus solide et de plus convenable, pour les lectures que vous ferez chez les Rosemeyer.

J'ai découvert, dans le paquet de l'Homme-au-châle, des notices sur la production du café, durant les vingt dernières armées, dans toutes les régences de Java. Un soir, lisez-nous cela.

Puis ne traitez plus les jeunes filles, et nous tous, tant que nous sommes, de cannibales et d'anthropophages, ayant dévoré ou avalé une partie de votre individualité. Ce n'est pas convenable !...

Mon cher garçon, croyez en quelqu'un qui sait ce qui se débite dans le monde. J'ai servi votre père, avant sa naissance ; — c'est-à-dire, sa raison sociale... non, la nôtre... Last & C^o., bien entendu... autrefois c'était Last et Meyer, mais les Meyer se sont retirés, il y a longtemps. — Vous comprenez que je ne peux avoir que de bonnes intentions à votre égard. Encouragez Frédéric à mieux faire son devoir, et ne lui apprenez pas à composer des vers. Ensuite, n'ayez pas l'air de le voir, quand il s'amuse à faire des grimaces au teneur de livres, et autres sottises du même genre. Donnez lui le bon exemple ; vous êtes son aîné ; et tâchez d'imprimer sur sa physionomie le cachet de sérieux et de gravité nécessaires à un jeune homme qui sera un jour commissionnaire, successeur de son père.

Je suis paternellement votre ami,
Batave Duchaume.

(Raison sociale, Last & C^o., commissionnaires en cafés, Canal des Lauriers n^o. 37.)

XI.

C'est ce qu'il me fallait prouver ! comme dirait monsieur Prudhomme. Maintenant que Louise Rosemeyer sait à quoi s'en tenir sur monsieur Prudhomme, lecteur, laissez-moi vous dire que, je considère ce chapitre-ci, comme essentiel. Pourquoi ? Tout simplement, parceque, d'après mon humble avis, il vous fera mieux connaître Havelaar. Au point où nous en sommes, il est évident que le héros de cette histoire, c'est lui.

.

— Qu'est-ce que c'est que ça, chère femme ? Des cornichons et des concombres ! Au nom du ciel, ma Tine bien-aimée, ne nous donne jamais de l'acide végétal, avec des fruits ! Des concombres salés, de l'ananas salé, du potiron salé, du sel ! Du sel partout ! Du sel avec tout ce qui vient de la terre ! Du vinaigre avec le poisson et la viande... Mais, j'ai vu quelque chose d'approchant dans Liebig !...

— Mon cher Max, répondit Tine en riant, depuis combien de temps, crois-tu donc que nous soyons installés ici ? Tous ces articles-là sortent de chez madame Sloterin.

Havelaar se rappelait à peine, qu'arrivée de la veille, Tine n'avait pu, avec la meilleure volonté du monde, rien arranger ni à la cuisine, ni dans le ménage. Il lui semblait vivre à Rankas-Betoung depuis plus d'un an. N'avait-il point passé la nuit, absorbé dans la lecture des archives ? Et, son âme ne s'était-elle pas déjà assez imprégnée de tout ce qui avait rapport à Lebac, pour qu'il pût réfléchir qu'il ne s'y trouvait que depuis vingt-quatre heures ? Tine comprenait bien cela ! Elle comprenait toujours son Max.

— Ah ! Oui ! C'est vrai ; s'écria-t-il ; c'est égal, il faudra tout de même que tu lises quelque chose de Liebig ? Dipanon, avez-vous lu Liebig ?

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda Dipanon.

— C'est un homme qui a beaucoup écrit sur l'art de confire les cornichons. Il a aussi trouvé le moyen de changer l'herbe en laine. Comprenez-vous ?

— Pas du tout ! firent à la fois Dipanon et Declari.

— Le fait par lui-même était déjà connu. Envoyez un mouton dans la prairie... et vous verrez. Seulement il a recherché les causes de cette transformation. Il y en a, qui, de leur côté, prétendent qu'il n'en sait pas le premier mot. À présent on s'occupe de trouver le moyen de se passer du mouton, dans cette opération... Ah ! les savants !... Molière s'y connaissait... J'aime beaucoup Molière. Si vous voulez, le soir, nous aurons des séances de lecture mutuelle. Tine en fera partie aussi, mais quand le petit Max sera au lit.

Declari et Dipanon applaudirent des deux mains. Havelaar ajouta qu'il n'avait pas beaucoup de livres, mais il avait tout de même Lamartine, Thiers, Say, Malthus, Scialoja, Schiller, Goethe, Henri Heine, Vondel, Smith, Shakspeare, Byron... Dipanon fit observer qu'il ne lisait pas l'anglais.

— Vous avez pourtant plus de trente ans ! À quoi, diantre, avez-vous employé tout votre temps ? Cela a dû bien vous gêner à Padang, où l'on parle tant anglais. Avez-vous connu une anglaise, nommée miss Œil-de-feu ?

— Non... je ne connais même pas son nom.

— Ce n'était pas précisément son nom. Nous la surnommions ainsi, à cause de l'éclat de son regard. Elle doit s'être mariée... Il y a si longtemps de cela ! Jamais, je n'ai rien vu de pareil... Si, pourtant, à Arles. Il faut aller à Arles. C'est ce que j'ai trouvé de plus beau dans tous mes voyages. À mon sens, rien ne représente mieux le beau idéal, le vrai palpable, la pureté immatérielle, qu'une belle femme... Croyez-moi, allez à Arles, et à Nîmes.

Declari, Dipanon et — je dois l'avouer — Tine elle-même ne purent s'empêcher d'éclater de rire à l'idée de faire, ex abrupto, sans dire gare, une enjambée, de l'Ouest de Java, dans le Midi de la France, à Arles ou à Nîmes.

Havelaar, qui, lui se trouvait en ce moment perché sur le sommet de la tour, bâtie par les Sarrazins, à l'extrémité des arènes, à Arles, eut besoin de faire un violent effort d'imagination, pour comprendre la cause de ce rire intempestif, puis il reprit :

— Oui-dà... riez... riez... Un jour viendra où vous vous rendrez dans ces parages... et alors, vous ne rirez plus si fort. Je n'ai jamais rien vu de pareil,

nulle part. J'étais habitué aux désillusions sur tout ce qu'on préconise d'ordinaire. Ainsi, par exemple, ces cascades dont on parle tant, et sur lesquelles on écrit tant de belles phrases, telles que celles de Tondano, de Maros, de Schaffhausen, et du Niagara... Eh bien, je me suis vu obligé de consulter mon guide pour connaître la mesure exacte de mon admiration... chute d'eau, de tant de pieds d'élévation... tant de pieds cubiques d'eau tombant par minute... La belle affaire !... Les trois quarts du temps, quand ces chiffres là sont fort élevés, le voyageur ferme son livre, s'arrête, regarde et s'écrie : Hé ! Hé !... Je ne veux plus jamais voir de cascades, du moins, je ne ferai pas un détour pour en voir une. Ces choses là ne me disent rien. Les monuments me parlent un peu plus haut, surtout quand ils me rappellent une page d'histoire quelconque. Ce sentiment là est de tout autre nature. On ressuscite le passé. On passe la revue des ombres. Parmi les ombres, il en est de hideuses. Aussi, un intérêt poignant s'y mêle-t-il quelquefois. Le sentiment du beau n'y trouve pas toujours satisfaction... mais, au moins, il n'y a pas de mélange. Même, sans invoquer l'histoire, le beau se rencontre dans quelques autres monuments ; seulement, ce beau là m'est gâté par des guides en papier, ou en chair et en os, ce qui revient au même. Ces guides détruisent tout prestige avec leur monotone description ou boniment, exemple : la chapelle que voici fut érigée par l'Évêque de Munster, en 1423... les piliers en ont 63 pieds de hauteur et reposent sur... sur je ne sais quoi, et cela m'est parfaitement égal. Ce bavardage est assommant. On sent qu'il faut avoir alors pour 63 pieds d'admiration, dans sa poche, sinon il faut se résoudre à passer pour un Vandale, ou pour un commis-voyageur. Mieux vaut garder son guide dans son étui, si c'est un guide imprimé, et le laisser à la porte, ou se taire, en cas contraire. Par malheur, on a souvent besoin de renseignements pour porter un jugement plus ou moins juste. Puis, il est difficile, en admettant qu'on puisse se passer de ces renseignements, il est difficile de trouver dans une construction, ancienne ou moderne, quelque chose de durable, quelque chose qui satisfasse notre penchant inné pour le beau, ces constructions ne se mouvant pas. Cette remarque s'applique, je crois, aussi à la sculpture et à la peinture. La nature, c'est le mouvement. La croissance, la faim, l'acte de penser ou de sentir, c'est du mouvement !... L'immobilité, c'est la mort ! Sans le mouvement, pas de douleur, pas de jouissance, pas de sensation. Essayez de vous tenir, là, sans remuer ; vous verrez comme vous ferez vite

l'effet d'un fantôme sur toute personne assistant à votre essai, et même sur votre propre imagination. Même devant le tableau vivant le plus sublime, vous désirerez passer au numéro suivant, quelle que soit la force de votre première impression. Si le sentiment que vous avez du beau n'est pas satisfait par une belle chose isolée, et s'il a besoin d'une série de tableaux mouvementés, vous ne serez jamais assouvi par des œuvres artistiques. Je prétends, en conséquence, qu'une belle femme — il est bien entendu que je ne parle pas d'une belle femme immobilisée sur une toile, et plaquée dans un cadre d'or — est ce qui se rapproche le plus de l'idéal divin.

Le besoin de mouvement, dont je fais ici mention, est tellement grand, qu'on peut en juger tant soit peu, par le dégoût que vous cause une danseuse, fût-elle Essler ou Taglioni, lorsque après un pas brillant, elle se pose sur sa jambe gauche, et qu'elle adresse son plus beau ricanement à un public idolâtre.

— Oh ! voilà qui ne compte pas ! fit Dipanon, le rire final de la dite danseuse étant ce qu'il y a de plus absolument laid.

— D'accord ; mais elle ne nous le donne pas moins comme ce qu'elle a de mieux ; et cependant, dans ce qu'elle vient de faire il pouvait se trouver quelque chose de réellement beau. Elle le donne comme la pointe de son épigramme. C'est le : aux armes ! de sa Marseillaise, qu'elle vous chante avec ses pieds ; ou bien encore, c'est le murmure du saule sur la tombe de l'amour qu'elle vient de célébrer, dans ses entrechats et dans ses jetés-battus. En somme, les spectateurs ne prennent-ils pas ce sourire stéréotypé, et ce point d'arrêt pour le point culminant de la soirée, eux, qui — comme nous tous, — basent plus ou moins leur goût et leur approbation sur l'usage et sur l'habitude. La preuve de ce que j'avance là, en est dans leurs applaudissements forcenés, qui éclatent à ce moment, et rien qu'à ce moment. N'ont-ils pas l'air de s'écrier :

» Tout ce qui précédait était bien beau, aussi ; mais à cette pirouette finale, je ne puis plus contenir mon admiration ! » Vous prétendiez, mon bon Dipanon, que cette dernière pose était d'une laideur absolue ! — moi, aussi ; — eh bien ! d'où cela vient-il ? Tout juste, de ce qu'il y a cessation de mouvement : là finit le récit de la danseuse. Croyez-moi ; l'immobilité, c'est la mort !

— Mais, objecta Declari, vous chassez du cercle du beau, les cascades... Pourtant les cascades se meuvent.

— Oui, mais elles manquent d'histoire. Elles se meuvent, comme un cheval de bois, moins le va et le vient, encore ! Elles produisent un son, mais elles ne parlent pas ! Elles crient : hrrroe... hrrroe... hrrroe... et jamais autre chose ! Criez un peu pendant plus de six mille ans : hrrroe... hrrroe, et dites moi le nom de la personne qui vous remerciera du plaisir que vous lui causez ?

— Je ne l'essaierai pas ; répliqua Declari, mais je ne suis pas encore de votre avis. Ce mouvement exigé par vous, est-il donc si nécessaire ? Je vous abandonne les cascades ; mais un bon et beau tableau peut vivre, remuer, et exprimer beaucoup, ce me semble.

— Assurément, mais rien que pour un moment. Je vais essayer de vous expliquer ma pensée, par un exemple. C'est aujourd'hui le 18 février...

— Mais non ! s'écria Dipanon, nous sommes encore en janvier.

— Non... non... c'est aujourd'hui le 18 Février 1587, et vous êtes enfermé au château de Fotheringay...

— Moi ! demanda Declari, qui croyait avoir mal entendu.

— Oui, vous. Vous vous ennuyez et vous cherchez une distraction. Là, dans cette muraille, se trouve une ouverture, mais elle est placée trop haut pour que vous puissiez regarder au dehors. Vous voulez pourtant y arriver. Vous mettez votre table sous la dite ouverture, et sur la table une chaise boiteuse, n'ayant que trois pieds, et encore sur ces trois pieds le troisième n'étant que peu solide. Jadis, il vous en souvient, vous avez vu, dans une kermesse, un acrobate entasser sept chaises l'une sur l'autre, et se poser la tête en bas sur la dernière. L'amour propre et l'ennui vous poussant à faire quelque chose de semblable, vous montez, en chancelant sur votre chaise boiteuse, vous, touchez à votre but, vous jetez un coup d'œil à travers l'ouverture et vous vous écriez : ô mon Dieu !... Cela dit, vous tombez. Pouvez-vous me dire, à présent, pourquoi vous vous êtes écrié : ô mon Dieu !... et pourquoi vous venez de tomber ?

— Probablement parceque le troisième pied venait de se casser !... répondit sentencieusement Dipanon.

— Oui, le pied s'était brisé, sans doute, mais là ne se trouve pas la cause de votre chute. Si ce pied s'est cassé, c'est parce que vous êtes tombé. Devant tout autre ouverture, fenêtre, œil de bœuf ou jour de souffrance vous seriez resté, solide, sur cette chaise, une année durant ; mais, en l'occurrence présente, vous deviez fatalement tomber, même si cette chaise avait été pourvue de treize pieds, vous seriez tombé, oui, tombé, même en ayant vos deux jambes arc-boutées sur le sol !...

— Allons ! Dit gaîment Declari ! J'en prends mon parti. Vous vous êtes mis en tête de me jeter, coûte que coûte, les quatre fers en l'air. Me voilà, donc, par terre, étendu tout de mon long... mais, si je sais pourquoi, par exemple !...

— Mon ami, c'est pourtant bien simple. Une fois grimpé sur votre piédestal, vous avez regardé à travers l'ouverture, et qu'avez-vous vu ? Une femme vêtue de noir, agenouillée devant un billot. Elle courbait la tête ; son cou, blanc comme la neige, se détachait de la draperie de velours noir. Un homme, debout, sa longue et lourde hache à la main, fixait les yeux sur ce cou si blanc... Il cherchait, dans sa pensée, la courbe rapide que sa hache allait décrire pour passer... là... à travers ces vertèbres délicates... pour y passer avec force et précision... et alors... ma foi, alors vous êtes tombé !... Vous êtes tombé, parce que vous avez vu tout cela, et c'est à cause de cela que vous vous êtes écrié : ô mon Dieu ! À cause de cela seulement, et non par ce qu'il manquait un pied à votre chaise.

Et bien longtemps après votre sortie de Fotheringay, une fois libre grâce à l'intercession d'un votre cousin, ou grâce à l'ennui que vos persécuteurs ressentaient de vous y nourrir, toute votre vie, comme on nourrit un serin dans sa cage, bien longtemps après, oui, aujourd'hui encore, vous rêvez tout éveillé, de cette femme ; parfois, la nuit, dans votre sommeil, vous vous levez en sursaut, et vous retombez lourdement sur votre matelas, en voulant arrêter le bras du bourreau ! Est-ce vrai, cela ?

— Je veux bien le croire, mais je ne puis l'affirmer, n'ayant jamais regardé par un soupirail, à Fotheringay.

— Très bien ; moi, non plus ; mais je prends maintenant un tableau qui représente le supplice et la mort de Marie Stuart. Supposons que ce soit un chef d'œuvre, un tableau parlant. Le voilà, dans un cadre doré, accroché, à

un fort clou, au moyen d'un cordon rouge, si cette couleur-là vous plaît... Je sais ce que vous allez me dire ! Non... vous ne voyez pas le cadre, vous oubliez même que vous avez remis votre canne au vestiaire, vous oubliez votre propre nom, votre enfant, vous oubliez jusqu'au bonnet de police, nouveau modèle, donc, vous oubliez tout !... pour ne voir qu'un tableau !... Vous contemplez, sur cette toile, la même Marie Stuart, dans la même situation qu'à Fotheringay. La pose du bourreau y est conforme à la réalité ; je veux bien aller jusqu'à vous faire étendre le bras pour empêcher la hache de tomber ! Je consens à vous permettre de vous écrier : mais, laissez donc vivre cette femme ! laissez la se repentir ! Vous voyez que je vous fais beau jeu, en vous mettant sous les yeux un tableau exécuté de main de maître.

— Bon !.. alors, où voulez-vous en venir ?

Mon impression, dans ce cas là, est tout aussi frappante que si je me trouvais à Fotheringay !

— Pas le moins du monde, parceque vous n'êtes pas grimpé sur une chaise à trois pieds. Là, vous prenez un siège à quatre pieds, un fauteuil, si mieux vous aimez, vous vous installez commodément devant le tableau pour en jouir, à votre aise et tout votre soûl : — oui, on jouit à la vue de ces horreurs là ! — Voyons, répondez-moi, quelle est votre impression ?

— Mais une impression de frayeur, d'angoisse, d'émotion, de pitié, tout comme lorsque je regardais à travers le trou de ma prison. Vous supposez le tableau parfait.. Il faut donc qu'il me produise le même effet que la réalité.

— Non. Je ne vous donne pas deux minutes pour ressentir une violente douleur à votre bras droit. Et cette douleur n'aura pas d'autre cause que votre sympathie pour ce malheureux bourreau, forcé de se tenir si longtemps, immobile, ce lourd morceau d'acier au poing...

— De la sympathie pour le bourreau !

— Oui, la même sympathie, la même compassion que pour la condamnée, pour cette pauvre femme, qui se tient là, accroupie devant le billot, depuis si longtemps, dans une pose inconmode, et dans une disposition d'esprit insoutenable ! Vous vous sentez bien encore de la pitié pour elle, non parce qu'on la décapite, mais parce qu'on fait tant durer le plaisir avant de la décapiter ! Et, si vous étiez à même de parler en sa faveur, en supposant que vous voulussiez vous mêler de l'affaire, vous ne

pousseriez qu'une seule exclamation : » pour Dieu, bourreau, frappe donc ! elle attend ! » Puis, plus tard, si vous revoyez cette peinture, et si vous êtes destiné à la revoir souvent, votre première impression sera : » ah ! ça ! cette histoire n'est pas encore finie ! comment ? ils sont encore là ! lui, toujours debout ! et elle, toujours à genoux !

— Mais, enfin, quel mouvement rencontrez-vous donc dans la beauté des Arlésiennes ? demanda Dipanon.

— Oh ! c'est bien autre chose ! ça ! dans leurs traits il y a la fin d'une histoire. Sur leurs fronts, Carthage me réapparaît florissante, et lançant ses navires sur toutes les mers... écoutez le serment d'Annibal... les voilà, qui, à l'aide de leurs longs cheveux, tressent des cordes pour les arcs de leurs frères, et de leurs époux... regardez la ville en flammes !...

— Max ! Max ! Je crois que tu as laissé ton cœur à Arles ! lui dit Tine, qui le taquinait de temps à autre.

— Oui... pour un moment... Mais je l'ai rattrapé, et rapporté sur moi. Comprenez-moi bien. Je ne dis pas : j'ai vu là-bas telle ou telle femme d'une beauté rare, non. Elles étaient toutes belles ; il était donc impossible de s'en éprendre pour tout de bon. La seconde distançait la première dans mon admiration ; en ces moments là, je pensais vraiment à Caligula ou à Tibère, — je ne sais plus lequel des deux — qui, au dire des reporters de ce temps là, souhaitait une seule tête au genre humain. Moi aussi, je désirais, qu'à Arles, toutes les femmes...

— Ne possédassent qu'une tête ?

— Oui.

— Pour la couper.

— Non, pour la baiser... sur le front !... sur le front, grand Dieu ! et encore ! non ? ce n'est pas cela... pour la regarder nuit et jour, pour en rêver et pour... être bon !

Declari et Dipanon cherchaient à comprendre cette conclusion aussi étrange que nouvelle. Max ne s'aperçut pas de leur ébahissement, et il continua :

— Leurs traits étaient d'une telle noblesse qu'on ressentait une sorte de honte de n'être qu'un homme !.. et non une étincelle... un rayon !... non, ce

serait encore de la matière... une pensée oui... une pensée ! — Mais, tout à coup un frère ou un père surgissait, et se plaçait à leurs côtés... Oui, ces femmes avaient des frères et des pères... et Dieu me pardonne... il me semble bien en avoir vu une qui se mouchait !...

— Je savais bien que tu finirais par tirer une ligne noire sur ce joli dessin ! fit Tine.

— Est-ce ma faute ? Moi, j'aurais préféré la voir tomber raide-morte ! Une pareille profanation ? Est-ce permis ? Est-ce acceptable ?

— Mais, Monsieur Havelaar, si la fille, dont vous parlez, était enrhumée... il fallait pourtant bien... s'écria Dipanon.

— Il ne fallait pas qu'elle fût enrhumée avec un nez comme le sien !

— Oui, mais...

Le diable s'en mêla. Tine se mit à éternuer... et avant même d'y penser, instinctivement elle se moucha.

— Cher Max, tu ne m'en veux pas ? fit-elle, se retenant de toutes ses forces pour ne pas rire aux éclats.

Il ne répondit rien ; et folie ou non, il n'était pas content le moins du monde. Ce qu'il y eut de plus étrange en cela, c'est que Tine se réjouit fort de sa mauvaise humeur. Elle était ravie de voir qu'il se montrât plus exigeant avec elle, qu'avec les belles Phocéennes d'Arles ; et pourtant elle n'avait pas tant de raisons que cela, d'être fière de son nez.

Declari pensait de plus en plus que Havelaar était, pour le moins, toqué... et franchement on n'avait pas trop le droit de lui reprocher cette opinion, en réfléchissant à l'irritation momentanée qui se lisait sur les traits de Havelaar, après cet éternuement. Aurait-il donc voulu que Tine ne se mouchât point ! — Non, mais Havelaar revenait de Carthage, et il lisait, avec sa rapidité ordinaire, qui était réellement extraordinaire quand son esprit ne courait pas la prétantaine, il lisait sur la physionomie de ses hôtes les deux axiomes suivants :

1°. Ne pas vouloir que sa femme se mouche est l'acte d'un fou.

2°. On peut à la rigueur exiger qu'un nez grec ne se mouche pas ; mais il est absurde d'en demander tout autant au nez de madame Havelaar qui

ressemble à une pomme de terre, comme une goutte d'eau ressemble à une autre goutte d'eau.

Havelaar ne daigna pas faire attention à l'axiome n°. 1... mais, le numéro 2, quoique ses hôtes se fussent bien gardés d'en exprimer la première syllabe, le fit s'écrier :

— Je vais vous expliquer cela, moi. Tine est...

— Mon cher Max ! fit Tine d'un air suppliant, qui signifiait : ne va pas raconter à ces messieurs pourquoi tu n'admet pas que je puisse m'enrhumer !...

Havelaar comprit sa Tine à demi-mot, car il répondit immédiatement :

— Bon, mon enfant, Bon ! Mais je vous parie ce que vous voudrez, messieurs, que vous vous trompez, tous les deux, dans votre façon de juger les gens qui prétendent arriver à l'imperfection matérielle !

Pour le coup, ses hôtes n'avaient jamais, au grand jamais, entendu parler de ce genre de prétention là ! Il continua :

— J'ai connu à Sumatra une jeune fille, l'enfant d'un chef de tribu... Eh bien, à mon sens, elle n'avait pas le droit de prétendre à cette imperfection. Je l'ai vue tomber à l'eau, dans un naufrage.. Étant aussi humain que n'importe qui, j'ai fait mon possible pour l'en retirer, et pour la ramener à terre.

— Ah ! ça ! fallait-il donc qu'elle volât, comme une mouette !

— Certes, oui... non... Ce n'est pas ce que je veux dire !.. Enfin, elle n'aurait pas dû avoir un corps, comme vous et moi ! Voulez-vous que je vous raconte comment j'ai fait sa connaissance ? C'était en 1842 ; j'étais contrôleur, à Natal. Êtes-vous allé par là, Dipanon ?

— Oui.

— Vous savez alors, mon cher, que dans la contrée de Natal on cultive le poivre. Les plantations de poivriers se trouvent à Taloh-Baleh, au nord de Natal, sur les bords de la mer. Je devais les inspecter, et comme je ne me connaissais pas en poivre, je pris, dans ma pirogue, un chef de tribu, fort expert en ce genre de denrées. Sa fille, une enfant de treize ans, nous accompagnait. Nous faisons voile le long des côtes.. et c'était ennuyeux, oh ! mais ennuyeux au possible !

— Et c'est alors que vous avez fait naufrage !

— Mais non ; il faisait beau.. trop beau ! Le naufrage en question n'eut lieu que beaucoup plus tard... autrement, je ne me serais pas ennuyé. Ainsi, nous faisons voile le long des côtes, et la chaleur était étouffante. Une promenade comme celle là n'offre que peu de distractions. En outre, je me trouvais dans une disposition d'esprit assez triste, à laquelle plus d'une cause contribuait. D'abord j'avais un amour malheureux au cœur... à cette époque, c'était mon pain quotidien ! — puis, j'étais en proie à une crise d'ambition ! Je me faisais roi et l'on me détrônait ! Je montais sur une tour, et j'en tombais la tête la première ! Vous dire la cause de ces rêveries, est inutile ! Passons ! Somme toute, je voyageais dans cette pirogue, en proie à une humeur de dogue, et faisant une mine rien moins que gracieuse. Comme disent les Allemands, il valait mieux me laisser que me prendre ! Entre autres choses, je me disais à part moi qu'il n'y avait aucune raison de me faire inspecter des plantations de poivriers, et que depuis longtemps j'aurais dû être nommé gouverneur d'un système solaire.

Ensuite, mettre un esprit comme le mien, dans une pirogue, avec ce chef stupide et sa progéniture, me semblait un assassinat moral.

Je dois vous dire, néanmoins, que d'ordinaire j'aimais assez les chefs malais, et je m'entendais avec eux. Ils ont assez de qualités pour que je les préfère aux grands de Java. Je sais bien, mon cher Dipanon, que, là dessus, vous ne tombez pas d'accord avec moi... du reste, vous n'êtes pas le seul... Il y en a peu qui m'accordent ce point là... Mais, pour le moment, nous le laisserons de côté... et je reprends :

Si j'avais entrepris ce voyage un autre jour, un jour où je ne me serais pas mis martel en tête, il est probable que j'aurais immédiatement entamé une conversation avec ce chef ; peut-être même me fussé-je dit qu'il en valait bien la peine. Dans ce cas là, je me serais aussi adressé à la jeune fille, et cela m'eut, sans doute, occupé, distrait, amusé... les enfants ont toujours quelque chose d'original dans leur manière de parler... quoique, après tout, je fusse encore trop enfant, moi-même, pour m'intéresser à l'originalité d'un être quelconque !... Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. J'étudie, à présent, chaque fille de treize ans, comme j'étudierais un manuscrit, écrit sans, ou avec très peu de ratures. Surprendre un auteur, dans son négligé du matin, c'est souvent curieux et plaisant.

La jeune fille faisait un collier, au moyen de perles qu'elle enfilait les unes après les autres. Elle prêtait toute son attention à cette grave affaire. Vous comprenez... trois perles rouges, puis une noire !... trois autres rouges... une autre noire !... et ainsi de suite. C'était superbe ! Elle s'appelait : Si Oepi Ketch. À Sumatra, cela signifie : la petite demoiselle. Vous, Dipanon, vous le savez.. mais Declari a toujours servi, à Java, lui. Elle s'appelait donc Si Oepi Ketch, mais dans mon for-intérieur je la nommais : pauvre petite bête !... ou pauvre chatte ! tant je la croyais d'une essence inférieure à la mienne ! Le jour s'enfuit ; la nuit tomba ; adieu, les perles ! La terre glissa et disparut peu à peu, à notre droite ; et le géant des montagnes, l'Ophir, se rapetissa de plus en plus, derrière nous. À notre gauche, au dessus de l'immense et vaste mer qui s'étend jusqu'à Madagascar, et qui mouille les côtes de l'Afrique, le soleil descendit, et rafraîchit ses rayons dans ses eaux profondes.

— Diantre ! la belle chose !

— Quelle chose ? le soleil ?

— Non pas.

— Ah ! oui... j'oubliais... il faut me pardonner... dans ce temps là, j'étais poète à mes heures... je faisais des vers... c'était sublime... écoutez plutôt :

» Vous demandez pourquoi l'Océan,
Qui mouille les côtes de Natal,
Ailleurs est engageant et doux,
Tandis que dans la rade de Natal il mugit,
Écume et s'agite sans cesse !...

Vous interrogez le jeune pêcheur :
Sans se soucier de vos questions,
Son œil foncé, se tourne
Vers l'horizon, sans fin,
Vers l'Ouest, fort éloigné.

Son regard devient sombre ;

Il regarde l'Ouest en face...
Il signale et montre, autour de vous,
De l'eau, de l'eau, dans le lointain,
La mer, rien que la mer !

Voilà pourquoi l'Océan
Y bat la plage impétueusement
Rien que la mer devant vous !
De l'eau, de l'eau, rien que de l'eau,
Jusqu'au rivage de Madagascar !...

Oui, mainte offrande fut
Sacrifiée à l'Océan !
Plus d'un cri poussé par le naufragé,
Dernier adieu jeté à la femme ou à l'enfant,
Ne monta que vers Dieu !

Bien des fois, un bras crispé
Sortit de la mer
Cherchant une épave,
Et à défaut d'appui,
S'enfonça et disparut, pour toujours !

— J'ai oublié le reste !... ajouta Havelaar.

— Vous pourriez le retrouver en le demandant à Soldier, votre clerc ; à Natal, il l'a, dit Dipanon.

— D'où peut-il l'avoir, lui ? demanda Havelaar.

— Il l'aura ramassé dans votre panier. Mais, pour sûr, il l'a. Cela ne continue-t-il pas la légende du premier péché qui fit couler bas l'île derrière laquelle s'abritait la rade de Natal ? L'histoire de Djiwa et de ses deux frères ?

— Oui, vous avez raison. Pourtant, cette légende n'était pas une légende. C'était une parabole de mon invention... cela deviendra une légende, peut-être, — mais pas avant une centaine d'années — si Soldier le récite, le raconte et le chante partout. C'est ainsi que toutes les mythologies ont

commencé. *Djiwa*, c'est l'âme, comme vous savez. Moi, de cette âme, de cet esprit, de ce quelque chose d'insubstantiel, je fis une femme, Ève, c'est-à-dire, la matière indispensable et nuisible.

— Eh bien ! Max, où en est notre petite demoiselle, avec ses perles ? demanda Tine.

— Les perles étaient serrées. Six heures venaient de sonner à ma montre, et là, sous la ligne équinoxiale — vous le savez, Natal est situé à quelques minutes du Nord, quand je me rendais, par terre, à Ayer-Bangie, je passais la ligne, à cheval ; et ce n'était pas commode, vraiment ! — là, six heures ouvraient la porte aux pensées nocturnes. La nuit, le soir même, un homme est toujours meilleur, ou moins méchant, que le matin. J'ai remarqué cela, et c'est tout naturel. Le matin, on se tient serré, comme disent les Allemands ; on est huissier, contrôleur, ou... non, en voilà assez... cela suffit ! Un huissier se tient donc serré pour faire rigide son devoir, pendant toute la journée... Et quel devoir, Grand Dieu ! Que de douleurs, que de colères, que de malédictions sa vue fait surgir !... Un contrôleur, — et cela soit dit sans comparaison aucune, mon cher Dipanon, — un contrôleur se frotte les yeux, il a peur de rencontrer le nouveau sous-préfet qui sans doute cherche à s'attribuer une supériorité ridicule, étant son ancien dans le service, de deux ou trois laides années. Il en a entendu dire tant de singularités de ce prétentieux sous-préfet, lors de son administration à Sumatra, n'est-il pas vrai ? Ou bien encore, ce jour là, il est chargé de mesurer des terrains, et il se tâte, il chancelle entre son honnêteté... — mon cher Declari, vous êtes militaire, et par conséquent vous n'êtes pas obligé de savoir qu'il existe des contrôleurs honnêtes ; — il balance donc entre cette honnêteté et la crainte que tel ou tel chef lui reprenne son cheval gris pommelé, le meilleur trotteur du pays ! Ce jour là, encore, peut-être, lui faut-il répondre catégoriquement : oui ou non, à une missive numérotée.

En un mot, le matin, au réveil, le monde vous tombe sur le cœur... et c'est un poids bien lourd pour un cœur, quelque solide qu'il soit.

Le soir, il y a trêve. On se repose.

Il y a dix heures pleines, entières, entre le moment présent et le moment où vous remettrez votre habit. Dix heures ! Trente six mille secondes, pendant lesquelles vous avez le droit de vivre et d'être un homme. Cela

sourit à tout le monde. C'est le moment où j'espère mourir... De la sorte j'arriverai là-bas, la bouche en cœur, et l'air gracieux. C'est le moment où ma femme retrouvera dans mes traits un souvenir de ce qui me la gagna, le jour où elle me jeta... non... pardon... où elle me laissa ce mouchoir, marqué à son chiffre E... et brodé de ses armes.

— Oui, le jour, où elle n'avait pas encore conquis le droit de s'enrhumer à son aise ! fit Tine malicieusement.

— Tine, ne me taquine pas, je t'en supplie. Je veux dire seulement que le soir on est plus sentimental.

Donc, le soleil disparaissant, j'étais devenu meilleur ; et comme première preuve de cette amélioration, je me mis à dire à la petite demoiselle :

— Il va faire très frais, tout à l'heure !

— Oui, monsieur ! me répondit-elle. J'abaissai encore plus ma grandeur, et j'entrai sérieusement en conversation avec cette pauvre petite créature. J'avais d'autant plus de mérite qu'elle ne me répondait que par monosyllabes. J'avais donc toujours raison. À la longue c'est peu drôle, et peu amusant, fût-on le cuistre le plus pédant, parmi les cuistres et les pédants.

— Cela te plairait-il de retourner à Taloh-Baleh : lui demandai-je.

— Comme monsieur l'ordonnera.

— Non, je te demande si un voyage comme celui-là te ferait plaisir, te serait agréable ?

— Si mon père le désire ! répondit-elle. Voyons, messieurs, franchement, n'y avait-il pas de quoi devenir enragé ? Le soleil venait de se coucher, et je me sentais assez bien disposé pour ne pas me laisser rebuter par tant de stupidité.

Je crois, plutôt, que je commençais à prendre plaisir à entendre ma voix. Entre nous, il n'y a pas d'homme qui ne s'écoute parler volontiers. Puis, en tenant compte de mon mutisme absolu de toute la journée, maintenant que je me décidais à parler, je me croyais en droit d'exiger mieux que les sottes réponses de Si Oepi Ketch.

Il me vint une idée.

Je vais lui raconter quelque chose, me dis-je. J'écouterai en même temps qu'elle, et je n'aurai pas besoin qu'elle me réponde. Vous savez, n'est ce pas, que lorsqu'on décharge un navire, le ballot de sucre, embarqué le dernier, en sort le premier. Eh bien ! nous autres aussi, nous déchargerons le conte ou l'histoire que nous avons embarquée, en dernier lieu.. Je venais de lire, dans la Revue des Indes Hollandaises, un conte de Jeronimus, intitulé : Le tailleur de pierres javanais. Ce Jeronimus, croyez moi, a écrit des choses charmantes. Avez-vous lu sa Vente publique dans une maison mortuaire ? Et ses Tombes ? et surtout : La charrette de Java ? Je vous donnerai tout cela.

Donc, je venais de lire : Le tailleur de pierres javanais... Ah ! tenez, maintenant je me rappelle comment je me suis lancé à corps perdu dans ce petit poème où je laissais errer, assez follement du reste, l'œil inquiet de mon jeune pêcheur. Enchaînement d'idées, pas autre chose qu'un enchaînement d'idées ! Mon énervement, mon exaspération provenaient, ce jour là, du danger qu'on court dans la rade de Natal... Vous savez, mon ami, que pas un vaisseau de guerre n'ose y mouiller, surtout au mois de juillet... Oui, Declari, le vent d'ouest y fait rage en juillet, précisément en sens inverse de nos parages. Eh bien, le danger qu'on courait dans cette rade maudite s'enchaînait aux froissements de mon ambition, et cette ambition se liait à son tour au poème de Djiwa. À plusieurs reprises j'avais proposé, au préfet, de construire une digue, à Natal. Je voulais tout au moins y établir un port de refuge, à l'embouchure du fleuve pour aider, pour créer le commerce dans le district de Natal. Ce n'était ni du temps, ni de l'argent perdu, Natal reliant l'importante contrée de Battah à la mer. Un million et demi d'habitants ne savaient véritablement pas quel chemin faire prendre à leurs produits, la rade de Natal étant — et à juste titre — aussi mal famée. Ces propositions ne furent pas approuvées par le préfet, ou tout au moins, il prétendit que le Gouvernement ne les approuverait pas. Vous savez, mes amis, que les préfets ne proposent jamais que ce qui, d'après eux, doit plaire au Gouvernement. La construction d'un port à Natal était, en principe, contraire au système de fermeture adopté par le Gouverneur. Loin d'y attirer la navigation, on défendait d'admettre en rade, même des navires de long cours, à moins cependant qu'il ne se présentât un cas de force majeure.

Si, par hasard on faisait exception pour un navire, c'était pour un baleinier américain, ou pour des Français portant cargaison de poivre, et ramenant leurs chargements de petits empires, plus ou moins indépendants, situés dans la région septentrionale. En ces cas là, je me faisais toujours adresser, par le capitaine, une lettre dans laquelle il demandait la permission de renouveler sa provision d'eau douce.

L'irritation que je ressentais en voyant échouer tous mes efforts, au sujet de ce port, si utile à Natal, ou, si vous voulez, mon orgueil froissé à l'idée qu'il ne m'était pas possible de réaliser ce projet, tout cela se joignant au rejet de ma candidature, concernant l'organisation d'un système solaire, tout cela me rendait ce jour là particulièrement désagréable. Je repris mes sens et mon sang-froid au coucher du soleil, en un mot, je me rétablis ; le mécontentement n'est-il pas une vraie maladie. Or, cette maladie m'avait remis en tête l'histoire du tailleur de pierres javanais ; et il se peut bien qu'alors je me sois mis à penser cette histoire tout haut, en me persuadant que je le faisais uniquement par bienveillance pour cette enfant. En somme, c'était la dernière goutte d'une potion nécessaire, et bienfaisante que j'avalais là. Cette enfant me guérissait, sans s'en douter, du moins pour quelques jours. Voici, ce que je lui racontai :

— Oepi, il y avait un homme, qui cassait des pierres, ou plutôt, qui les taillait dans un rocher. Son travail était plus que rude, et il travaillait beaucoup ; mais il gagnait peu, et il n'était ni content, ni heureux.

Il soupirait à cause de la fatigue que lui causait ce dur labeur, et de temps à autre, il s'écriait : Ah ! si j'étais riche je me reposerais sur un beau lit avec une couverture de soie rouge.

Et un ange descendit du ciel, qui lui dit :

— Qu'il soit fait selon votre désir.

Et il fut riche, et il se reposa sur un divan aux tentures de soie rouge.

Mais le roi du pays passa. Il était dans un superbe carrosse de gala, précédé de nombreux cavaliers. Derrière lui venait une autre troupe de gens à cheval, et l'on tenait le dais d'or au-dessus de sa tête.

L'homme riche, en voyant cela, se mit à se désespérer de ce qu'il n'avait pas le droit de se faire tenir un dais d'or au-dessus de sa tête ; et il n'était ni content, ni heureux.

Il soupirait sans cesse, s'écriant :

Je voudrais être roi !

Et l'ange redescendit du ciel, lui disant :

— Qu'il soit fait selon votre désir !

Et il fut roi. Devant et derrière son carrosse chevaucha une nuée de cavaliers, et il se pavana sous le dais d'or.

Mais le soleil rayonnait, brûlant la terre, et desséchant l'herbe des prés.

Le roi se plaignit de ce que le soleil lui brûlait le visage, et de ce qu'il avait une plus grande puissance que la sienne. Et il n'était ni plus content, ni plus heureux.

Il soupira de nouveau, s'écriant :

— Je voudrais être le soleil !

Et l'ange redescendit sur la terre lui disant :

— Qu'il soit fait selon votre désir !

Le roi devint soleil. Il lança ses rayons en haut, en bas, à droite, à gauche, partout. Il dessécha l'herbe des prairies, il brûla le visage des rois. Mais, un nuage intercepta sa lumière, et ses rayons rebondirent sur le nuage.

Alors, il entra en fureur, en face de cette résistance, et il maudit le nuage qui était plus fort que lui. Il n'était, derechef, ni content, ni heureux. Il voulait avoir la puissance, et la force de ce nuage.

l'Ange redescendit, et lui dit encore :

— Qu'il soit fait selon votre désir.

Il devint nuage, et se plaça entre le soleil et la terre ; il intercepta les rayons du soleil, et l'herbe reverdit.

Mais, le nuage se fondit, il devint goutte, il devint pluie, et ses eaux firent enfler les rivières, et ses tourbillons enlevèrent les troupeaux, et sa masse liquide détruisa les champs ; puis il tomba sur un rocher, mais le rocher ne recula, ni ne céda, d'un pouce.

Alors il entra en fureur de nouveau, parce que le rocher ne lui cédait pas, et qu'il arrêtait la force de son courant. Et il n'était ni content, ni heureux.

Il s'écria :

— Ce rocher est plus fort que moi ; je voudrais être rocher.

Et l'ange redescendit, lui disant :

— Qu'il soit fait selon votre désir.

Il devint rocher, et ne broncha plus, bravant les rayons du soleil, et les torrents de pluie.

Mais, un homme vint, muni d'un pic, et d'un ciseau pointu, ainsi que d'un lourd marteau, et il se mit à tailler les pierres du rocher.

Et le rocher s'écria :

— Quoi ! Cet homme est plus puissant que moi ! Il arrache, il taille, il brise tout en moi, et autour de moi, il met mon corps en morceaux !

Et il n'était ni content, ni heureux ! Enfin, il s'écria :

— Je suis plus faible que cet homme... je voudrais être lui.

L'ange redescendit du ciel, et lui répondit :

— Qu'il soit fait selon votre désir ? Et il redevint tailleur de pierres.

Et il tailla la pierre du rocher, à l'aide d'un rude travail, et il ne reçut qu'un mince salaire pour prix de ses efforts.

Et il fut content et heureux !

— C'est très gentil ce conte là, dit Declari, mais, cela n'empêche pas qu'il faut nous prouver que cette petite Oepi était impondérable.

— Non. je ne vous dois pas cette preuve. Je ne vous l'ai pas promise. J'ai seulement voulu vous raconter de quelle manière j'avais fait sa connaissance. — Mon conte terminé, je lui demandai : Et toi, Oepi, que choisirais-tu, si un ange du ciel venait te demander ce que tu désires ?

— Moi, Monsieur, je le prierais de me mener vers Dieu.

— N'est-ce pas ravissant ? demanda Tine à ses hôtes, qui trouvaient peut-être ce conte insensé.

Havelaar se leva de table, et s'essuya le front.

XII.

Cher Max, dit Tine, notre dessert est si maigre !... Est-ce que tu ne pourrais pas... tu sais bien... comme madame Scarron...

— Raconter encore quelque chose qui tienne lieu de pâtisserie. Ma foi, non, je suis enrôlé. Je passe la main à Dipanon.

— Oui, monsieur Dipanon, fit madame Havelaar, à votre tour, soyez aimable, et relevez Max de sa faction.

Dipanon réfléchit un moment et { {|commença|commença} } :

— Il y avait une fois un homme qui vola un dindon...

— Ô coquin ! s'écria Havelaar en riant ; voilà qui vient en droite ligne de Padang !... Allons, continuez... après ?

— C'est tout. Je ne sais pas la fin de l'histoire.

— Mais, moi, je la sais. J'ai mangé le dindon en compagnie... d'une autre personne. Connaissez-vous la cause de ma suspension à Padang ?

— Dame ! On prétendait qu'il y avait un déficit dans votre caisse, à Natal ; répondit Dipanon.

— Ce n'était pas complètement faux, mais ce n'était pas tout-à-fait vrai, non plus. Par beaucoup de raisons, que vous connaissez comme moi, il y avait bien des négligences dans ma comptabilité de Natal, et l'on était en droit de crier après mes comptes rendus. Mais, à cette époque, c'était partout et presque toujours ainsi ! Peu de temps après la prise de Barous, de Capous et de Singkel, la situation était si tendue, il régnait une telle agitation, dans le Nord de Sumatra, qu'on eût été bien mal venu à chercher des puces à un jeune homme, qui aimait mieux monter à cheval que compter de l'argent ou mettre à jour son livre de caisse. Rien ne marchait régulièrement, et, vrai, on ne pouvait exiger de ma part l'assiduité et l'ordre d'un teneur de livres d'Amsterdam au mois, qui n'aurait pas eu autre chose à faire. Le pays de Battah était soulevé, et vous le savez, Dipanon, tout ce

qui se passe à Battah retombe sur Natal, et y a son écho. La nuit, je dormais tout habillé, pour être prêt, en cas de besoin ; et ce cas-là se présentait souvent. Outre cela, j'avais une épée de Damoclès suspendue sur ma tête ; peu de temps avant mon arrivée, un complot imminent venait d'être découvert. On voulait tout simplement assassiner mon prédécesseur, et faire une petite révolution. Le danger a toujours son attrait, surtout pour une jeune tête de vingt-deux ans ; et cet attrait vous rend peu apte au travail des bureaux, ou vous détourne facilement de la rigoureuse, et régulière gestion des affaires financières. De plus, j'avais dans la cervelle toute sorte de folies...

— Il n'y en a plus besoin... cria Madame Havelaar à l'un des domestiques, qui venait de lui parler tout bas.

— On n'a plus besoin de quoi ?

— J'avais donné l'ordre, à la cuisine, d'apprêter encore quelque chose... une omelette ou un plat quelconque !...

— Ah !... Et il n'y en a plus besoin parce que je parle de mes folies ? Tine, vous n'êtes qu'une méchante !... Cela m'est bien égal à moi, mais ces messieurs ont aussi voix au chapitre... Dipanon, que choisissez-vous, votre part d'omelette, ou la fin de mon récit ?

— Vous me mettez dans une position délicate, répliqua Dipanon, et je suis trop poli pour vous répondre.

— Moi, je préférerais ne pas choisir, non plus, ajouta Declari. Somme toute, il s'agit ici de choisir entre monsieur et madame, et, vous le savez, entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt.

— Je vais vous aider, Messieurs, l'omelette est...

— Madame, interrompit Declari avec une exquise politesse, à coup sûr, l'omelette doit valoir tout autant que...

— Que l'histoire !... d'accord, pour peu qu'elle ait l'ombre de valeur. Mais, il y a une difficulté...

— Je parie qu'il n'y a pas encore de sucre, dans la maison ! s'écria Dipanon ; envoyez donc chercher chez moi, tout ce dont vous pouvez avoir besoin.

— Il y a du sucre... le sucre de madame Sloterin. Non, ce n'est pas cela. D'ailleurs, si l'omelette était bonne cela lèverait toute difficulté, mais...

— Mais.. quoi donc, Madame ? Est-ce qu'elle serait tombée dans le feu !...

— Je le voudrais presque. Non, elle n'est pas tombée dans le feu !... Elle est...

— Mais, Tine, qu'est-ce qu'elle est donc, enfin ? demanda Havelaar.

— Mon cher Max, elle est impondérable, comme tes Artésiennes... devraient l'être ! Je n'ai pas d'omelette ! Je n'ai plus rien à vous donner !

— Alors, au nom de ciel ! soupira burlesquement Declari, continuez votre narration.

— Mais nous avons du café ! dit Tine.

— Parfait ! Eh bien ! allons prendre le café dans la première galerie. Nous inviterons madame Sloterin, et ses jeunes filles à se joindre à nous.

Cela dit, Havelaar et sa petite société quittèrent la salle à manger.

— Max, je pense qu'elle déclinera notre invitation. Tu sais qu'elle préfère ne pas dîner avec nous ; et je ne puis pas lui donner tort.

— Oh ! si elle sait que je suis en train de raconter mes histoires, fit Havelaar en riant, je ne doute pas que ça ne l'épouvante.

— Non, Max, non, ce n'est pas cela, qui la gênerait. Elle ne comprend pas le hollandais. Non. Elle m'a dit qu'elle désirait continuer à vivre, à son à part ; et en cela, je l'approuve complètement. Tu te rappelles comment tu as traduit ou décomposé mon nom : E. H. V. W.

— Etre Heureux Vaut double V... ie !

— C'est cela. Elle a donc raison. Puis elle m'a l'air un peu sauvage. Elle fuit le monde. Figure-toi qu'elle fait éloigner, renvoyer, par ses domestiques, tous les étrangers qui mettent le pied sur l'esplanade.

— Je demande l'histoire ou l'omelette ! recommença Declari.

— Moi, itou ! fit Dipanon. Plus de fins de non recevoir. Nous avons droit à un dîner complet ; c'est pourquoi je demande l'histoire du dindon.

— Je vous l'ai déjà racontée, celle-là ! répondit Havelaar. Je l'ai volé au général Vandamme et je l'ai mangé... avec une autre personne.

— Avant que cette autre personne montât au ciel ! fit malicieusement observer Tine.

— Bah ! ça, c'est tricher ! s'écria Declari. Nous voulons savoir pourquoi vous avez volé ce dindon.

— Eh ! bien ! mais... parceque j'avais faim !... et cela par la faute du Général Vandamme qui m'avait suspendu.

— Si je n'en apprends pas davantage, la prochaine fois j'apporterai moi-même une omelette ! s'écria Dipanon d'un ton lugubre.

— Croyez-moi, il n'y avait pas autre chose là dessous. Il avait beaucoup de dindons, et moi, je n'en avais pas un seul ! On faisait passer ses bêtes devant ma porte, j'en empoignai une et je dis au gardien, ou du moins à l'individu qui était chargé de les garder : mon ami, dites, je vous prie, au Général, que, moi, Max Havelaar, je vole ce dindon parceque je veux le manger.

— Et l'épigramme que vous fîtes contre lui ?

— Dipanon vous en a donc parlé ?

— Oui.

— Elle n'avait rien de commun avec le dindon. Je n'agis de la sorte envers le général que parce qu'il venait de suspendre un tas de fonctionnaires. Rien qu'à Padang, il en avait suspendu sept ou huit, avec tout autant de justice. Plusieurs d'entr'eux le méritaient bien moins que moi. Le sous-préfet de Padang y avait passé aussi, et par une tout autre raison que celle mentionnée dans le décret. Je veux bien vous raconter la chose, sans vous la garantir le moins du monde. Je n'en sais absolument que ce que l'on se racontait dans le pays ; c'étaient les cancans de l'endroit, les propos tenus à l'église chinoise, le tout Paris de Padang. Mais, ma foi, vue prise des faits et gestes, des qualités et habitudes connues du général, cela pouvait être vrai de point en point.

Il s'était marié pour gagner un pari de cinquante bouteilles de Champagne. Ce qui était bon à savoir, il sortait presque tous les soirs, et s'en allait rôder à droite et à gauche. On dit même, qu'une nuit, le surnuméraire Walckenaar, respectant strictement son incognito, lui appliqua une volée de coups de bâton ; il l'avait rencontré dans une ruelle borgne,

près l'orphelinat des jeunes filles, et ne s'était pas gêné pour le traiter en perturbateur de l'ordre public. Non loin de là, demeurait Miss***. Le bruit courait que cette jeune anglaise venait de mettre au monde un enfant dont on n'avait plus la moindre nouvelle.

Le sous-préfet, en sa qualité de chef de la police, témoigna le désir de s'occuper de cette affaire. On prétend qu'il dévoila ses intentions et son plan, dans une partie de whist qui se faisait chez le général. Il n'en fallait pas davantage pour le perdre. Le lendemain même, il reçut l'ordre de se rendre dans certain district, dont le contrôleur, chargé, par intérim, de l'administration, venait d'être suspendu dans ses fonctions. L'était-il injustement ou à juste titre ? Le sous-préfet fut chargé de faire une enquête, in loco, d'examiner les faits, et d'adresser son rapport à qui de droit. Quelque étonné qu'il fût de se voir donner une mission, qui ne regardait en rien ses attributions et son district, à la rigueur il pouvait la prendre pour une distinction honorable. Il l'accepta, donc, ne songeant qu'à son intimité avec le général, ne soupçonnant pas le piège, et il se rendit à... ! Vous me permettez de vous taire le nom de la localité que je tiens à oublier. Il exécuta les ordres qu'il venait de recevoir.

Peu de temps après, il revint et présenta un rapport favorable au contrôleur. Mais voilà qu'à Padang, le public, — c'est-à-dire : tout le monde et personne — s'aperçut qu'on avait suspendu ce contrôleur tout simplement pour éloigner le sous-préfet. De la sorte, on évitait ses recherches, on l'empêchait de faire n'importe quelle instruction criminelle sur la disparition de l'enfant, ou tout au moins on les ajournait indéfiniment. Plus elle était retardée, plus l'affaire devenait difficile à instruire, à éclairer. Était-ce vrai ? n'était-ce qu'un cancan ? Je l'ignore, je vous le répète ; mais, connaissance prise par moi-même de la moralité et des habitudes du général Vandarame, cette version me semble digne de foi.

À Padang, nul ne doutait, qu'il ne fût parfaitement capable d'un tel procédé. Son immoralité était notoire. La plupart de ses administrés lui reconnaissaient néanmoins une qualité, une seule, le courage en face du danger. Si j'avais partagé cette opinion, moi, qui l'ai vu en face de ce même danger, si j'avais été convaincu, qu'après et malgré tout, c'était un brave à trois poils, je ne sais pas si je me serais décidé à vous raconter la présente histoire.

Il est vrai qu'à Sumatra il avait fait sabrer un tas de pauvres diables ; mais il aurait fallu voir cela de près, pour apprécier tant soit peu cet acte de bravoure.

Si étrange que la chose puisse vous paraître, je crois que le général devait en grande partie sa gloire militaire à la loi des contrastes, à la manie de l'antithèse qui nous possède tous, plus ou moins.

On dit volontiers : Pierre ou Paul est ceci, ceci, ou ceci... mais il est cela ! Et cela, il faut le lui laisser ! Vous pouvez tenir pour certain qu'on vous écrasera sous la louange, si vous avez le bonheur de posséder un défaut bien net, bien apparent. Vous, par exemple, Dipanon, vous vous soulez tous les jours...

— Moi ! s'écria Dipanon, qui pouvait passer pour un modèle de sobriété.

— Oui, mon cher, vous êtes un ivrogne, et cela de par mon autorité privée. Vous êtes un ivrogne, et un ivrogne tellement indécrottable que le soir vous ne vous tenez plus sur vos jambes, et que ce pauvre Declari, traversant la première galerie, se heurte contre la masse de votre corps étendue à terre, et roule sur vous, tête bêche. À coup sûr cette chute lui sera désagréable, il pestera après vous, mais, à l'instant même il lui passera par l'esprit, qu'après tout, vous possédez telle bonne qualité, telle vertu, dont jusqu'à ce moment-là il n'avait jamais fait grand cas. Alors, si moi, je surviens, et que je vous trouve dans une position pleinement horizontale, il me mettra la main sur l'épaule et s'écriera : n'oubliez pas, mon cher Havelaar, que ce bon Dipanon, tout en n'étant qu'un affreux soulard est le meilleur homme du monde, et le plus honnête garçon que je connaisse !...

— Mais, fit Declari, je dis cela de Dipanon, quoiqu'il se tienne le plus verticalement possible.

— Vous ne le dites pas avec la même assurance, et avec une aussi forte conviction ! Souvenez-vous : que de fois n'avez-vous pas entendu dire d'un de vos amis : » ah ! si cet homme voulait faire attention à ses affaires, ce serait quelqu'un ! mais... » Et alors suit l'éreintement. On prouve que le malheureux, ne se donnant pas la peine de faire attention à ses affaires, n'est personne, n'est rien du tout ! — Et, c'est bien facile à comprendre. Ainsi, les morts, par exemple, ne les traite-t-on pas de la même façon. Dès qu'un homme est mort, on le regrette, on le pleure, on vante ses grandes

vertus, vertus que nul ne lui soupçonnait de son vivant. La raison de ces regrets, et de cette admiration se trouve tout simplement en ceci : il ne peut plus barrer la route à personne. Tous les hommes sont plus ou moins rivaux, ou concurrents. Nous avons tous une marotte, primer et rabaisser quiconque peut nous gêner. Il ne serait ni adroit, ni de bon goût de s'y prendre autrement, et d'énoncer franchement sa pensée ; et même, quand nous ne dirions que la vérité pure et simple, on finirait par ne plus ajouter foi à nos paroles. Il faut donc chercher un biais, et voir à s'y prendre finement. Ainsi, Declari, quand vous dites : le lieutenant Guêtre est un bon soldat ; sur ma foi, c'est un bon soldat ; je ne pourrai jamais assez répéter que le lieutenant Guêtre est un bon soldat !... vous ajoutez :

Mais, c'est un mauvais théoricien !...

Est-ce vrai, Declari ?

— Moi ! Mais jamais de la vie je n'ai vu, ni connu un lieutenant, portant le nom de Guêtre !...

— Eh bien ! Inventez-en un.. et dites cela de lui.

— Allons ! Soit ! Je l'invente, je le crée, et je dis cela de lui.

— Parfait. Cela posé, savez-vous ce que vous avez fait là ? Vous vous êtes tout simplement mis sur un piédestal, mon cher Declari ; c'est comme si vous aviez dit : moi, je suis à cheval sur la théorie. Croyez-moi, mes amis, nous ne valons pas mieux les uns que les autres. Je parle de moi, comme de vous. Oui, certes, nous n'avons guère le droit de nous insurger contre un homme méchant, les meilleurs d'entre nous ayant toujours un pied dans le mal !

Supposons la perfection, à zéro ; et descendons le mal au centième degré ; oui, supposons le mal à cent. Sommes-nous logiques, nous qui flottons entre le quatre vingt dix huitième, et le quatre vingt dix neuvième degré, en criant : haro ! sur un malheureux, qui touche au cent-unième degré !... Et, je crois, Dieu me pardonne, que bien peu atteignent le numéro cent, faute des qualités nécessaires pour y arriver, la faiblesse humaine n'étant jamais entièrement ce qu'elle doit être, dans le mal comme dans le bien.

— À quel degré suis-je, moi, Max ?

— Tine, il me faudrait une loupe pour subdiviser les catégories.

— Tout cela est bel et bon ! s'écria Dipanon ; mais, moi, je réclame... non pas, madame, contre votre proximité du zéro... Non, certes ; mais, il y a des fonctionnaires suspendus ; il y a un enfant perdu ; il y a un général en état d'accusation ; je demande la fin de l'histoire.

— Ma chère Tine, une autre fois, tu voudras bien avoir soin qu'il ne manque plus rien ici ! Non, mon ami, vous n'aurez pas la fin de mon histoire, avant de m'avoir laissé enfourcher tout à mon aise mon dada sur les antithèses. Je soutenais donc que tout homme voit un concurrent dans son prochain. On ne peut pas toujours le blâmer et le décrier ! Cela sauterait aux yeux de tout le monde ! C'est pourquoi nous exaltons une qualité, et nous l'exaltons de la façon la plus exagérée, dans le but de faire ressortir clairement un défaut qui nous tient au cœur ; et nous faisons cette perfidie, sans avoir l'air d'y toucher. Un individu me reproche-t-il d'avoir dit : » Sa fille est très jolie, mais, lui, c'est un voleur ! » Je lui réponds : » Comment, diantre, vous fâchez-vous ! N'ai-je pas crié partout que votre fille était très jolie ! » Vous le voyez, j'y gagne doublement. Tous les deux, nous sommes épiciers ; je lui enlève ses clients, qui se gardent bien d'aller acheter leurs raisins secs chez un voleur, et... en même temps, j'ai la réputation d'un homme juste et bon, qui loue et apprécie la fille de son concurrent.

— Allons ! Allons ! fit Declari ; vous poussez le trait trop avant... c'est de l'exagération.

— Cela vous paraît ainsi, parce que la comparaison est un peu nue. Emmaillotez-moi ce : » lui, c'est un voleur ! » Et vous ne crierez plus ; je maintiens donc ma comparaison. Quand nous sommes forcés de reconnaître chez un de nos semblables, des qualités méritant l'estime, la déférence ou le respect, il nous est agréable de découvrir à côté de ces qualités-là, un point noir qui nous dispense, en tout ou en partie, de ce tribut d'admiration. » On s'inclinerait volontiers devant ce grand poète !... Mais ce poète bat sa femme ! » Voyez-vous, mes amis ? Nous sautons tout de suite sur les taches, sur les marques bleues, qui marbrent le bras de cette femme, et nous en arguons pour lever la tête, et marcher de front avec le grand poète !... En fin de compte, nous sommes très contents qu'il la batte, cette pauvre femme ! Et pourtant, c'est une brutalité bien méprisable ! Méprisable aussi, notre satisfaction !

Dès que nous sommes obligés de reconnaître chez un être humain des qualités exceptionnelles qui le rendent digne d'un piédestal... dès que, sans risquer de passer pour des ânes, des sans cœur, ou des envieux, il nous est impossible de récuser la légitimité de ses prétentions et de ses droits, nous nous écrions : » Eh bien ! soit ! dressez lui une statue ! » Mais, rien que pendant le court espace de temps nécessaire à la pose de la statue sur le piédestal, au moment même où il se figure que nous sommes en extase devant ses mérites, à genoux devant son image, nous préparons déjà le lasso, nous faisons le nœud coulant, qui doit servir à le renverser, le cas échéant, à la première occasion favorable. Plus on renverse de statues, plus on a de chance, soi-même, de devenir statue à son tour. On peut toujours occuper un piédestal vide ; impossible de s'y nicher, si la place est prise. C'est une éternelle vérité ; et, pareils à ces chasseurs qui partent pour la chasse aux corbeaux, sans en avoir jamais vu un seul, nous faisons descendre ces statues de leur piédestal, espérant un jour monter sur ce piédestal, où nous ne monterons jamais. Prenons un exemple : Soiffard, Jules Soiffard, qui vit de choucroute et de petite bière, tâche de s'élever en abaissant tout ce qui est plus haut que lui. Pour lui, Alexandre n'était pas grand... Alexandre n'était qu'un ivrogne ! Et pourtant le sieur Jules Soiffard n'avait pas la moindre chance de disputer à Alexandre la conquête du monde.

De toutes façons, je tiens pour certain, que personne n'aurait eu l'idée de prendre le général Vandamme, pour le type de la bravoure, si cette même bravoure n'avait pas dû servir de véhicule à l'inévitable : mais... sa moralité !

En même temps, nul n'aurait tant appuyé sur cette immoralité flagrante, — la plupart de ses accusateurs n'étant pas eux-mêmes irréprochables, de ce chef, — s'ils n'avaient éprouvé le besoin de contrebalancer cette assommante réputation de bravoure, qui les empêchait de dormir.

En fait, il possédait au plus haut degré une vraie qualité, la fermeté de caractère.

Ce qu'il voulait, il le voulait bien, et il fallait que ce fût. Mais, voyez, l'antithèse surgit ici à l'instant, et d'elle-même. Dans le choix des moyens d'exécution, il était un tant soit peu... libre ! Et comme on l'a dit de

Napoléon, — injustement, selon moi ; — » il se souciait peu de la moralité, quand il y voyait un obstacle à ses projets. »

À coup sûr, il est plus facile, de la sorte, d'atteindre son but, qu'en ayant des scrupules, et en se liant pieds et poings par des remords de conscience.

Le sous-préfet de Padang avait fait un rapport favorable au contrôleur en question. La suspension de ce contrôleur avait donc l'air d'une parfaite injustice.

La rumeur publique allait toujours, grossissant, à Padang ; on parlait, de plus en plus, de l'enfant disparu. Le sous-préfet se vit donc forcé de reprendre cette affaire ; mais... avant qu'il pût tirer la chose au clair, il recevait un décret, en vertu duquel, le Gouverneur du côté Sud de Sumatra le suspendait, lui aussi, pour cause de forfaiture. Il avait, disait-on, par pitié ou par amitié, exposé sous un faux jour, — et cela, de mauvaise foi, — l'affaire du dit contrôleur.

Je n'ai pas lu les pièces du procès, mais je sais que le sous-préfet ne connaissait le contrôleur, ni d'Ève ni d'Adam. C'était précisément pour ce motif qu'on lui avait donné la direction de cette affaire. Je sais, de plus, que c'était un homme parfaitement honorable ; et le Gouvernement n'en jugea pas d'autre façon que moi, puisque, peu de temps après, on annula la suspension, examen fait de l'affaire dans un autre district que celui du Sud de Sumatra. Le contrôleur lui-même fut réhabilité plus tard entièrement, et remis en place. Ce fut leur suspension, qui m'inspira l'épigramme suivante ; cette épigramme je la fis mettre sous la serviette du général, à l'heure de son déjeuner, par un de ses serviteurs, qui, précédemment, avait fait partie de ma maison.

Voici cette épigramme :

» Le décret vivant de suspension, qui nous gouverne, en nous suspendant, Jean Suspend-tout, le Gouverneur Loup-garou,

Aurait volontiers suspendu sa propre conscience,

Si, depuis long-temps déjà, elle n'avait donné sa démission !

— Hé ! hé ! Monsieur Havelaar, fit Declari, voilà qui me paraît être un procédé un peu léger !

— Cela me fait cet effet, à moi aussi ! mais, il fallait pourtant bien que je fisse quelque chose. Figurez-vous, cher ami, que je me trouvais sans un sou, que je ne recevais rien, et que je me voyais sur le point de mourir de faim, littéralement ; littéralement aussi, je l'ai échappée belle ! Je n'avais pas l'ombre d'une relation à Padang ; et, outre cela, je venais d'écrire au général, que si je crevais de misère, c'était lui que je rendais responsable de ma mort. Je lui déclarais, en post-scriptum, que je n'accepterais de secours de personne !

Il y eut plusieurs personnes habitant l'intérieur du pays, qui, apprenant la manière dont j'étais traité, m'invitèrent, à me retirer chez elles ; mais le général défendit de me donner un passeport pour aller les rejoindre. Partir pour Java m'était également défendu. J'aurais pu me sauver partout ailleurs ; et là aussi sans doute ; mais on avait une telle frayeur du redoutable et puissant général !... Ce gredin-là paraissait n'avoir qu'un seul désir : me faire crever de faim...

Cet état de choses a duré neuf mois !

— Et comment vous êtes-vous tiré de là ? Le général avait donc un troupeau de dindons ?

— Oui, mais cela ne me servit à rien... vous comprenez ?... On ne fait ces charges-là, qu'une fois. Vous me demandez ce que je faisais entre-temps ?

Eh bien ! mais, je faisais des vers ; j'écrivais des comédies... et autres choses du même tonneau.

— À Padang, on achetait donc du riz, avec ça !

— Non, mais, je n'ai pas demandé qu'on m'en vendit à ce prix là. Je... Je... Je préfère ne pas vous dire comment j'ai fait pour vivre, et comment j'ai vécu !....

Tine lui poussa le bras. Elle le savait, elle !

— Ah ! Je me rappelle, fit Dipanon ; j'ai eu quelques lignes, écrites de votre main, dans ce temps là, sur le dos de certaine quittance...

— Je sais ce que vous voulez dire. Ces lignes vous dépeignent clairement la position dans laquelle je me trouvais. À cette époque, paraissait une Revue, à laquelle je m'étais abonné. Cette Revue avait pour nom : Le

Copiste. Elle était patronnée par le Gouvernement. Le rédacteur en chef était employé au secrétariat général, et à cause de cela les abonnements se versaient dans la caisse publique.

On me présenta une quittance de vingt écus ; sachant qu'on devait rendre compte de cette petite somme aux bureaux du Gouverneur, étant certain que cette quittance, impayée, devait repasser par ces mêmes bureaux, pour être, de là, retournée à Batavia, je profitai de l'occasion, et j'endossai cette pièce, d'un protêt contre ma pauvreté. Ci : le protêt en vers, rimes tant bien que mal :

» Vingt écus ! quel trésor ! Adieu, littérature !
Adieu, Copiste, adieu ! Trop malheureux destin !
Je meurs de faim, de froid, de soif, et de chagrin...
Vingt écus font, pour moi, deux mois de nourriture.
Si j'avais vingt écus... je serais mieux botté,
Mieux nourri, mieux logé ; j'en ferais bonne chère...
Il faut vivre, avant tout, soit même de misère :
Le crime fait la honte, et non la pauvreté ! »

Lorsque plus tard je vins apporter mes vingt écus à la rédaction du Copiste ; je ne devais plus rien. Il paraît que le général avait payé, lui même, ma petite dette, pour ne pas avoir d'ennui de renvoyer cette quittance illustrée, à Batavia.

Mais, que fit-il à la suite du rapt de son dindon ? c'était pourtant bien un vol !... Et de l'épigramme, qu'en advint-il ?

— Il me punit terriblement !... S'il m'avait fait comparaître devant la justice, comme coupable de manque de respect au Gouverneur du côté Sud de Sumatra, ce qui, à cette époque, avec un peu de bonne volonté eut pu être interprété, comme un attentat contre le Gouvernement Hollandais, comme une excitation à la révolte, ou qualifié de vol sur la voie publique, il aurait montré une bonne nature. Mais non... il me punit féroce-ment... mieux ! Il fit donner l'ordre au gardien des dindons de ne plus prendre le même chemin !... Et, quant à mon épigramme... ce fut encore bien pis ! Il n'en dit rien à personne, et n'en fit rien paraître. Voyez-vous, c'était

vraiment de la cruauté !... Il m'enviait jusqu'à la plus petite apparence de martyr ; en cachant la persécution, il empêchait qu'on ne s'intéressât à mon malheureux sort ; je ne pouvais plus même mettre l'exubérance de mon esprit au service de mon infortune. Ô Declari ! Ô Dipanon ! il y avait de quoi vous dégoûter à tout jamais des dindons, et des épigrammes ! L'absence d'encouragement éteint jusqu'à la dernière étincelle du génie !...

Je n'ai plus recommencé !

XIII.

— Et, peut-on savoir, maintenant, la véritable cause de votre suspension ? demanda Declari.

— Très volontiers. Pouvant vous acertainer tout ce que j'ai à dire là-dessus, pouvant même le prouver en grande partie, je vous forcerai à reconnaître que je n'agissais pas à la légère en admettant comme vraisemblables les cancans, qui couraient au sujet de cet enfant disparu. Vous les trouverez même plus que probables, dès que vous apprécierez comme il le mérite, ce bon général, dans sa façon d'agir envers votre serviteur.

Il y avait, donc, des erreurs, inexactitudes, et omissions dans mes livres de comptes de Natal. Comme vous vous en doutez bien les erreurs étaient : en moins, et jamais en plus. Le chef de la comptabilité de Padang, qui n'était pas précisément de mes amis, prétendit qu'il manquait des milliers de francs. Seulement, faites y bien attention, on ne s'était jamais avisé de vérifier mes comptes et d'y découvrir ces erreurs, tant que je résidais à Natal. Un beau jour, sans m'y attendre le moins du monde, j'appris mon changement, et ma nomination dans le haut pays de Padang.

Vous n'ignorez pas, Dipanon, qu'à Sumatra, une nomination dans le haut pays de Padang est jugée plus avantageuse et plus agréable que dans les résidences du Nord.

Réfléchissant que je venais de recevoir tout récemment, chez moi, la visite du Gouverneur, — je vous dirai tout-à-l'heure à quel propos, — me rappelant, que, pendant son séjour, il s'était passé dans mon district, et même dans ma maison certains événements, qui n'avaient pu que me faire bien venir de lui, je pris cette nomination pour une faveur, et je partis gaîment de Natal pour aller à Padang.

Je fis le voyage sur un navire français, le Baobab, de Marseille, qui avait pris une cargaison de poivre à Atchin, et qui s'était naturellement arrêté à Natal, pour faire de l'eau douce, dont il manquait.

Dès mon arrivée à Padang, avant de partir pour l'intérieur, je m'empressai d'aller présenter mes devoirs au Gouverneur ; mais il me fit

répondre qu'il ne pouvait me recevoir, et qu'en même temps mon départ pour ma nouvelle destination était remis jusqu'à nouvel ordre.

Vous comprenez ma stupéfaction ; elle était d'autant plus grande, que le Gouverneur, lors de sa visite à Natal, m'avait quitté dans une disposition d'esprit plus que favorable. Je m'imaginais être au mieux dans ses papiers.

Je connaissais peu de monde à Padang ; mais le peu de relations que j'avais me suffit pour comprendre, pour m'apercevoir que le général était très irrité contre moi.

Il ne me fut pas difficile, même, de m'en apercevoir. Dans un avant-poste, comme Padang, la bienveillance générale se mesure à la faveur dont on jouit chez le Gouverneur. Or, je sentais bien qu'un orage se préparait sur ma tête ! Mais ? d'où le vent devait-il souffler ? Là, était la question.

Ayant besoin d'argent, je m'adressai à droite et à gauche, j'en demandai à Pierre et à Paul, mais je demurai réellement confondu en me voyant éconduit de tous côtés, et refusé par les uns ou par les autres. À Padang, comme partout ailleurs dans les Indes, on n'y regarde ordinairement pas de si près. En tout autre cas, on aurait avancé, sans difficulté aucune, quelques centaines de francs à un contrôleur en voyage, et pris au dépourvu.

Mais, il n'y avait pas à se faire d'illusion ; on me refusait toute aide et tout secours.

J'insistai auprès de quelques personnes, les priant de m'expliquer leur inconcevable défiance.

De fil en aiguille, je finis par découvrir que j'étais accusé d'infidélités et de prévarications dans ma gestion ; et cela, par suite de diverses négligences et erreurs trouvées dans ma comptabilité.

Qu'on eût déniché des négligences, ou des erreurs dans mon administration, c'était à mon compte, la chose la plus simple du monde, et j'étais loin de m'en étonner ; — entre nous, le contraire seul m'eût pu combler de surprise ; — mais, que le gouverneur qui avait vu, par lui-même, comme quoi j'étais sans cesse forcé de m'absenter de mes bureaux pour combattre le mécontentement de la population, et pour apaiser de continuelles tentatives de révolte ou de sédition, que lui, qui m'avait tant loué de ce qu'il appelait : ma fermeté, que lui, le gouverneur, taxât de

malversation, ou d'infidélité, les négligences commises, ah ! voilà ce qui me fit tomber de mon haut !...

Mieux que personne, il pouvait, il devait savoir que, dans le cas présent, il y avait force majeure.

En supposant qu'on ne voulût pas admettre ce cas de force majeure ; en allant même jusqu'à me rendre responsable de fautes commises en mon absence, à des heures, où la plupart du temps, au péril de ma vie, je me trouvais loin de ma caisse, sans aucun moyen de contrôle en mon pouvoir, et obligé de confier mes clefs et mes livres à un subalterne ; en exigeant que pendant que je travaillais à droite je fusse tenu de travailler à gauche, simultanément ; en passant par toutes ces fourches caudines, je n'aurais été coupable que de négligence, et non d'infidélité.

En outre, à cette époque, et plus d'un exemple en témoignait, le Gouvernement se rendait bien compte des difficultés de la situation ; il comprenait tout le mal que se donnaient ses fonctionnaires, à Sumatra, et il avait presque érigé en principe, de ne pas regarder leurs comptes de trop près. On se contentait d'exiger que les fonctionnaires compromis payassent le déficit, et encore fallait-il des preuves bien certaines pour mettre en avant l'accusation d'infidélité, ou seulement pour en avoir l'idée. Tout cela était tellement posé en principe, et en règle générale, que je ne m'étais pas gêné, à Natal, pour dire au Gouverneur, que, vérification faite de mes comptes dans les bureaux de Padang, j'appréhendais fort d'avoir un supplément considérable à payer ; ce à quoi il avait répondu, en haussant les épaules : » Oh !... ces questions d'argent !... » comme s'il eût parfaitement reconnu, lui-même, que l'accessoire devait passer après le principal.

J'avoue, cependant, que les questions d'argent ont parfois leur importance. Mais, dans le cas présent, malgré leur importance, elles étaient subordonnées à d'autres intérêts, et à d'autres occupations. Il est évident que si, par inexactitude ou par négligence, il manquait quelques milliers de francs dans ma caisse, je n'avais pas le droit de traiter cette différence comme une bagatelle. Mais, cette différence ne s'étant produite qu'à la suite d'efforts incessants, ayant prévenu l'insurrection qui menaçait de mettre à feu et à sang la province de Mandheling, et ayant refoulé les Atchinois dans les contrées d'où nous venions de les chasser à force d'hommes et d'argent, on n'avait pas le droit de me la reprocher. En outre, on passait même les

bornes de la saine justice en exigeant ce remboursement d'un fonctionnaire, qui venait de sauvegarder des intérêts autrement considérables.

Et, pourtant, j'acquiesçais pleinement à cette restitution, comprenant qu'en ne me la réclamant pas, on ouvrait la porte, toute grande, à la malversation et à la mauvaise foi.

Après une attente de plusieurs jours, — vous comprenez dans quelle disposition d'esprit ! — je reçus du secrétariat du Gouverneur une missive, dans laquelle on m'apprenait que j'étais accusé d'infidélité, et l'on me donnait l'ordre de me justifier au sujet d'une masse d'observations faites sur ma gestion.

Quelques unes de ces accusations pouvaient être réfutées par moi, sur l'heure même ; pour d'autres, c'était plus difficile ; dans une affaire comme celle-là, il me fallait, à tout prix, consulter certaines pièces que je n'avais pas entre les mains, et faire une enquête à Natal, sur les lieux mêmes. En interrogeant mes employés sur les causes des erreurs, il est plus que probable que j'aurais réussi à tout mettre en lumière. Ainsi, par exemple, on pouvait avoir oublié de porter à l'Avoir, un envoi en espèces, ou quelque chose de semblable, à Mandheling ; — vous le savez, Dipanon, dans l'intérieur du pays, l'armée touche sa solde sur l'encaisse de Natal ; — et j'aurais retrouvé sur-le-champ cette erreur, en faisant mes recherches, in loco. Evidemment j'aurais mis le doigt sur l'origine de ces fautes regrettables.

Mais, le général refusa de me laisser partir pour Natal.

Ce refus me mit encore plus sur mes gardes ; et je trouvai encore plus bizarre la façon dont cette accusation d'infidélité avait été lancée contre moi. Pourquoi donc, dès qu'on me soupçonnait, dès qu'on m'accusait de mauvaise gestion, m'avait-on fait quitter Natal si précipitamment ? Pourquoi avait-on pris des façons si patelines, si faussement bienveillantes, à mon égard ?

Pourquoi ne me donnait-on connaissance de cette accusation déshonorante, qu'au moment où je me trouvais dans l'impossibilité de me justifier, étant loin du lieu où le soi-disant délit avait été commis ? Et surtout, comment se faisait-il, qu'en dehors de toute habitude et de toute

justice, on eût présenté cette affaire sous le jour le plus défavorable pour moi ?

Mais, avant d'avoir pu essayer de me défendre, faute de pièces justificatives ou de renseignements verbaux, j'appris indirectement que le général était dans une violente colère contre moi, à cause des désagréments que je lui avais suscités à Natal, ce qui, ajoutait-on, était un grand tort, et une forte maladresse de ma part.

Le jour se fit, pour moi. Certes, je lui avais été très désagréable ; mais, je ne l'avais été, que, naïvement convaincu de ne pas démériter dans son estime. Je l'avais contrarié ; mais, au moment de son départ rien n'avait pu me faire deviner qu'il fût si fort irrité à cause de cela ; et, niais que j'étais, j'avais pris ma nomination à Padang pour une faveur ; bien plus, à mon sens, c'était la preuve que ma manière d'agir, tant soit peu gênante pour lui, l'avait rempli d'admiration à mon endroit !

Vous allez voir comme je le connaissais peu, en ce temps-là...

Mais, dès que je fus édifié sur la cause de l'animosité, de la sévérité avec laquelle on jugeait ma gestion financière, je fus en paix avec moi-même.

Je m'empressai de répondre, point par point, et de mon mieux, finissant ma lettre, dont j'ai encore la minute entre les mains, par les phrases suivantes :

» J'ai répondu aux observations faites sur mon administration, le plus complètement possible, ne possédant ni notes justificatives, ni pièces locales. Je prie donc votre Excellence, de mettre de côté toutes considérations de bienveillance personnelle à mon égard.

Je suis jeune, et ne suis qu'un atome en présence des idées régnant actuellement, idées contre lesquelles ma conscience me donne l'ordre de lutter ; néanmoins, je resterai fidèle à mes principes d'indépendance et de liberté morales.

Je tiens à mon honneur. »

Le lendemain, j'étais suspendu pour cause de malversation ; et le ministère public était chargé de me poursuivre.

Et me voilà, comme vous le voyez, à Padang, isolé, à peine âgé de vingt trois ans, en face d'un avenir, qui pouvait m'apporter l'infamie et le

déshonneur.

On me conseillait de mettre ma jeunesse en avant ; — comme je viens de vous le dire, je n'avais pas encore vingt trois ans, et j'étais mineur au moment où les prétendus délits avaient été commis, — mais je ne le voulus pas.

J'avais trop pensé, trop souffert, et j'ose le dire, trop travaillé, pour m'abriter derrière ma jeunesse.

Par la fin de la lettre que je viens de citer, vous pouvez reconnaître que je n'entendais pas être traité en enfant, moi, qui, à Natal, en présence même du général, avais fait mon devoir comme un homme.

Vous pouvez voir, en même temps, dans cette lettre, que l'accusation portée contre moi ne reposait sur aucune base sérieuse ; un coupable n'aurait pas répondu d'une si fière façon.

On ne m'arrêta pas.

Pourtant, j'aurais dû être arrêté, pour peu qu'on eût pris au sérieux cette accusation criminelle.

Peut-être cet oubli apparent avait-il son motif ?

On doit au prisonnier le logement, l'entretien et la nourriture.

Moi, qui ne pouvais pas quitter Padang, j'étais bien prisonnier, mais prisonnier, sans prison pour abriter ma tête, et sans un sou pour m'entretenir.

Je n'avais littéralement pas de quoi m'acheter du pain.

J'avais écrit plusieurs fois au général qu'il n'avait pas le droit de me retenir à Padang, et qu'en admettant même que je fusse coupable du plus grand crime, je n'en connaissais pas qui vous fît condamner à mourir de faim.

Je ne reçus pas de réponse.

Quoique le conseil de justice, visiblement embarrassé de mon affaire, eût trouvé un moyen de s'en débarrasser en se déclarant incompétent, — les poursuites pour cause de malversations ne pouvant avoir lieu que par autorisation spéciale du Gouvernement à Batavia, — le général me retint, quand même, près de neuf mois à Padang.

Enfin, il reçut l'ordre exprès de me laisser partir pour Batavia. Deux ans après, dès que je me vis un peu d'argent entre les mains, — ma chère Tine, c'est toi qui me l'avais donné, — je réglai les quelques milliers de francs que je restais devoir à la caisse de Natal, pour les années 1842 et 1843 ; et comme j'en parlais à un personnage, qui représentait le Gouvernement des Indes Hollandaises, il me répondit tranquillement » à votre place, moi, je n'aurais rien payé du tout. Je leur aurais souscrit un bon billet à la Châtre !... »

Ainsi va le monde.

Juste au moment où Havelaar commençait le récit demandé par ses hôtes, récit qui allait leur apprendre en quoi et pourquoi il avait tant contrarié le général Vandamme, à Natal, madame Sloterin apparaissait dans la galerie avancée de la maison, et elle faisait un signe à l'agent de police, assis sur un banc, à côté de la dite maison.

L'agent se leva, courut à elle, et après l'avoir écoutée, il cria immédiatement quelque chose à un homme qui venait de mettre le pied sur l'esplanade, ayant l'air de se diriger vers l'office qui se trouvait derrière la maison de Havelaar.

La société de ce dernier n'aurait pas fait attention à ce léger incident, si Tine n'avait pas dit, pendant le dîner, que madame Sloterin était d'une sauvagerie sans exemple, et qu'en même temps elle avait l'air d'exercer une sorte de surveillance sur toute personne qui mettait le pied dans la cour.

On vit alors l'homme interpellé par l'agent se rendre auprès de madame Sloterin ; elle eut l'air de lui faire subir un interrogatoire, qui ne se termina pas bien pour lui, car il revint sur ses pas, et s'en alla plus lentement qu'il n'était arrivé.

— Je le regrette bien, s'écria Tine ; cet individu là avait peut-être des légumes ou des poules à vendre, et je n'ai rien encore dans la maison.

— Eh mon Dieu ! ma chère, fit Havelaar, de quoi vas-tu te préoccuper. Envoie vite quelqu'un en acheter. Tu sais bien que les dames de ce pays-ci aiment à faire des embarras. Autrefois, le mari de madame Sloterin était le premier personnage de la localité ; et, bien qu'un sous-préfet ne soit pas le premier moutardier du pape, c'est un petit roi dans son district. Cette pauvre femme n'a pas encore pu se faire à l'idée d'être descendue de son trône. Ne

lui ôte pas le seul petit bonheur qui lui reste. Aie l'air de ne pas t'apercevoir de son manège, et tout sera pour le mieux.

Ce ne fut pas un grand sacrifice pour Tine ; elle n'aimait pas à exercer ses droits de petite souveraine.

Ici une digression devient inévitable, et je veux en profiter pour digresser sur les digressions, en général.

Parfois, il est difficile à un écrivain de louvoyer entre deux écueils ; parfois il en dit trop, et souvent trop peu ; et cette difficulté-là ne fait que croître et embellir quand il lui faut décrire des situations qui placent le lecteur sur un terrain inconnu.

Il y a trop de rapport entre les lieux et les événements, pour qu'on puisse se passer, tout-à-fait, d'une description locale.

La difficulté, de ne pas se briser contre l'un ou l'autre de ces écueils, redouble pour l'auteur dont la pièce se passe aux Indes.

En effet, là où l'auteur, qui traite une situation européenne, peut supposer beaucoup de détails connus, le dramaturge, qui fait passer son action dans les Indes, doit sans cesse se demander si le lecteur ou le spectateur non-Indien, entrera en plein dans son sujet, et en saisira toutes les nuances.

Quand le lecteur européen se figure madame Sloterin, logée chez les Havelaar, ainsi que cela se pratique en Europe, il lui paraît incompréhensible qu'elle ne fasse pas partie de leur société, qu'elle ne soit pas assise au milieu des personnes qui prennent le café dans la première galerie.

J'ai dit, il est vrai, qu'elle habitait un pavillon séparé ; mais, pour se rendre bien compte de tout ce qui va se passer, pour comprendre les événements qui auront lieu plus tard, il est absolument nécessaire que je donne le plan complet de la maison de Havelaar, et de son esplanade.

Le reproche, tant de fois adressé au grand maître qui écrivit Waverley, le reproche d'abuser souvent de la patience de ses lecteurs, en consacrant trop de pages à la description des lieux où se mouvaient les héros de ses narrations, ce reproche me paraît sans fondement ; et je crois que pour priser la justesse d'une pareille observation, on n'a qu'à se demander

simplement : cette description est-elle nécessaire pour que le lecteur saisisse bien l'impression que l'auteur veut lui faire éprouver ?

Si oui, de quel droit lui en veut-on ? Il prétend que vous vous donniez la peine de lire ce qu'il s'est donné la peine d'écrire.

Si non, jetez le livre au panier.

L'écrivain, dont la tête creuse vous donne de la topographie au lieu d'idées, ne vaut pas la peine d'être lu par vous, même quand il cesse de faire de la topographie.

Seulement, ne faites rien à la légère ; n'oubliez pas que le jugement du lecteur sur le plus ou moins d'à-propos d'une digression, topographique ou sentimentale, est souvent faux ; le même lecteur ne pouvant pas savoir, avant la catastrophe, ce qui est utile au dénouement, ce qui est exigé par le développement régulier des situations successives de l'ouvrage.

Je vais plus loin.

S'il reprend ce livre, s'il le relit, une fois le dénouement connu de lui, — et ici je ne parle pas des ouvrages qu'on ne lit qu'une seule fois, — et qu'il persiste dans son opinion ; s'il se dit qu'on aurait pu lui épargner telle ou telle longueur, sans nuire à l'impression générale, il reste toujours une question à élucider : aurait-il éprouvé cette même impression générale, si l'auteur ne l'avait pas conduit au dénouement, à travers tous ces écarts, ces longueurs, ces digressions, qui lui semblaient superflus, et cela avec un art qui constitue le vrai mérite de l'écrivain.

Croyez-vous que la mort d'Amy Robsart vous frapperait tant, si Walter Scott ne vous avait promené dans les escaliers, sur les tourelles, dans les salles basses et dans les oubliettes de Kenilworth ?

Et pensez-vous qu'il n'y ait pas un rapport vivant, — rapport issu du contraste, — entre le costume brillant dans lequel l'indigne Leicester se montrait à sa maîtresse, et la noirceur de son âme.

Ne sentez-vous pas que Leicester — chacun le connaît par d'autres lectures et d'autres sources que le roman lui-même ; — ne sentez-vous pas que Leicester était infiniment plus dépravé qu'on ne l'a représenté dans Kenilworth ! Mais le grand romancier, qui tenait à captiver ses lecteurs par un choix artistique de nuances, et non par de grossières couleurs jetées sur

sa toile, qui dédaignait de tremper son pinceau dans la boue et dans le sang, ne fit qu'effleurer ce lac fangeux, et ne s'en servit que comme d'une ombre destinée à faire ressortir les rayons de ses écrits immortels.

Celui qui pense qu'on peut supprimer ces nuances, qui les considère comme superflues, celui-là perd complètement de vue que, pour arriver à l'effet, il faut suivre l'École de 1830, cette école qui a fait époque en France.

Il me faut, toutefois, reconnaître, à l'honneur de ce pays, que les écrivains de cette école, ceux qui ont le plus froissé le bon goût, se sont vu encore plus apprécier à l'étranger que dans leur propre patrie.

Cette école, qui, je l'espère, est bel et bien finie, anéantie, noyée, engloutie, trouvait facile de tremper son pinceau dans le sang, et d'en éclabousser son tableau.

Cela se voyait de si loin !

À tout prendre, n'est-il pas plus commode de tracer de grosses lignes, pleines de noir et de rouge, que de rendre délicatement sur sa toile la finesse des traits, qui se rencontrent dans le calice d'une tulipe ?

C'est pour cette raison que la susdite école prenait le plus souvent pour ses héros des rois, et pour époque, la minorité des peuples. Remarquez le, la tristesse du roi se traduit par les lamentations de son peuple... sa colère fournit à l'auteur l'occasion de massacrer des milliers d'hommes, sur un champ de bataille... ses fautes amènent sous sa plume la description d'une famine ou d'une peste... Ce n'est qu'une affaire de détails, il ne faut que de la patte, comme disent les peintres.

Si le cadavre de l'homme, qui gît là-bas, ne vous dit rien, soyez tranquille, j'ai encore de la place dans mon récit pour une autre agonie, pleine de râles et de souffrances horribles !...

Vous ne pleurez pas, devant cette mère éperdue, qui cherche en vain, son enfant adoré... eh bien ! voici une autre mère aux yeux de laquelle on va écarteler cet autre enfant !

Vous ne sourcillez pas au martyre de l'homme que voilà... nous allons bien voir si votre sensibilité résistera au spectacle navrant de quatre vingt dix neuf autres misérables, torturés à ses côtés !

Êtes-vous assez dépourvu de cœur pour ne pas frémir à la vue de ce soldat, qui, mourant de faim, à la suite d'un long siège, dévore son bras droit de ses dents avides ?...

Épicurien que vous êtes ! attendez. Je réunis mon monde, et je commande : faites le cercle ! Bien ! À présent, soldats, que chacun de vous dévore le bras gauche de son camarade de droite !... Ferme !... attention ! Une, deux, mordez !

C'est ainsi que dans les questions artistiques, l'horreur ou l'horrible aboutit à la folie...

Ce que je voulais vous démontrer, en passant.

Ferait-on preuve de bon sens, en prétendant condamner trop vite un auteur qui désirerait vous préparer à son dénouement, sans se servir de couleurs aussi criantes ?

Toutefois, ne passons pas d'un extrême à l'autre. Ce serait tout aussi déraisonnable, et tout aussi dangereux. Vous ne prisez pas les efforts de cette littérature forcenée, qui croit avoir besoin d'armes aussi grossières pour faire brèche à votre sensibilité ; c'est justice ; mais, si votre auteur, passant du blanc au noir, s'écarte trop de son sujet, perd de vue son point de départ, vous promène dans un labyrinthe de maniérisme, alors, vous pestez dix fois plus après lui... et cela, à bon droit ; il vous ennuie, ce qui est impardonnable.

Si, dans une promenade que nous faisons ensemble, vous vous écartez, à tous moments, de notre route, si vous m'appellez et me forcez de vous suivre dans des taillis, dans des broussailles, dans l'unique but d'allonger la dite promenade, vous me permettrez bien de ne pas trouver le procédé agréable ; soyez même sûr qu'à la première occasion je m'empresserai de vous planter là, bel et bien, et d'aller me promener tout seul.

Mais si, sur la route, vous me faites découvrir une plante inconnue, ou tout autre chose ayant échappé à mon observation, et devant m'apprendre quoique ce soit, si vous me montrez, par-ci par-là, une fleur curieuse, si cette fleur est bonne à cueillir, et à parer ma boutonnière, je vous pardonne cet écart du vrai chemin ; ma foi, oui, je vous en suis même reconnaissant.

Et quand il ne se rencontrerait, sous nos pas, ni fleur nouvelle, ni plante inconnue, appelez-moi, indiquez-moi à travers la forêt, le sentier que nous

prendrons tout-à-l'heure, sentier qui pour le moment serpente comme une ligne à peine visible à travers les champs, dans la vallée, et je ne prendrai certes pas en mal votre invite... En fin de compte, une fois que nous serons parvenus à ce but lointain, je saurai à quoi m'en tenir sur la route serpentine que nous venons de suivre ; je comprendrai comment il se fait qu'à présent nous ayons, à notre gauche, le soleil, qui peu auparavant se trouvait à notre droite ; et je ne m'étonnerai pas en apercevant, derrière nous, cette colline, dont nous voyions la cime devant nous, il y a quelques instants à peine.

Par ces détours, ces zigzags, ces écarts, vous m'avez fait apprécier notre promenade. Je la comprends ; et comprendre, c'est jouir.

Moi, lecteur, je vous ai laissé souvent sur la grand'route, quoiqu'il m'en coûtât beaucoup de ne pas vous entraîner quelque peu dans les broussailles... Je craignais que cette promenade ne vous ennuyât ; puis, dame ! Je ne savais pas trop si vous aimeriez les fleurs ou les plantes que je voulais vous indiquer. Mais, pensant qu'il vous sera agréable plus tard d'avoir examiné le chemin que nous allons prendre tout-à-l'heure, je n'hésite pas à vous donner quelques détails sur la maison de Havelaar.

On se méprendrait fort en se représentant une maison, aux Indes, sur les données d'un immeuble européen !

En Europe, ce mot-là vous met immédiatement, sous ou devant les yeux un tas de pierres, de chambres, de cabinets, entassés les uns sur les autres, donnant sur la rue, avec d'autres tas de pierres de même forme, leur servant de voisins à droite et à gauche ; derrière votre tas de pierres, devenu un temple domestique, vous installez un petit jardin orné de trois groseilliers.

Non, vous n'y êtes pas.

Aux Indes, à peu d'exceptions près, les maisons n'ont pas d'étages. Cela peut paraître étrange au lecteur européen, car la civilisation a cela de propre qu'elle trouve toujours étrange ce qui est... tout simplement... naturel.

Les maisons indiennes diffèrent essentiellement des nôtres ; mais ce ne sont pas les maisons indiennes, qui devraient être taxées d'étrangeté ; ce sont les nôtres... oui... nos maisons, à nous.

Le premier paysan qui put s'offrir le luxe de ne pas dormir avec ses bœufs et ses vaches, dans la même salle, construisit une seconde salle,

nommée chambre, dans sa maison, et il la construisit non pas sur, mais près la première.

Franchement, bâtir au rez de chaussée n'est-ce pas plus simple et plus commode au point de vue des habitudes domestiques ?

L'élévation de nos maisons est venue du manque d'espace ; la place nous ayant fait défaut sur le sol, nous l'avons cherchée en l'air ; et soyez en sûr, chaque servante, qui, le soir, en se couchant, ferme la petite fenêtre de sa mansarde, est un protêt vivant contre la superpopulation, qu'elle pense à la hauteur ou elle va dormir, ou qu'elle pense à autre chose, ce que j'aime à croire et ce que je lui souhaite.

Donc, dans les pays où la civilisation et la superpopulation ne dominent pas encore, les maisons n'ont pas d'étages ; et celle de Havelaar ne comptait pas parmi les rares exceptions faites à cette règle.

En entrant... mais non, je vais vous donner la preuve que je renonce à toute prétention au pittoresque.

Étant donné un carré oblong, le diviser en vingt-une parties, la largeur étant à la profondeur, comme trois est à sept ; voilà le problème à résoudre.

Numérotez les vingt-un compartiments, en commençant par le coin supérieur, à gauche, et en allant vers le côté droit, de façon que le numéro quatre vienne sous le numéro un, et ainsi de suite.

Les trois premiers numéros réunis forment la première galerie, qui est à jour de trois côtés et dont le toit avancé sur la façade repose sur des colonnes.

De là, en traversant deux portes doubles, on pénètre dans la galerie intérieure, représentée par les trois compartiments qui suivent.

Les numéros 7, 9, 10, 12, 13, 15, 16 et 18 sont des chambres, dont la plupart donnent dans des pièces avoisinantes.

Les trois derniers numéros forment la galerie découverte de derrière ; et ce que je n'ai pas encore cité dans mon énumération forme une sorte de corridor intérieur.

Je suis très fier de cette description-là.

J'ignore quelle expression il me faut employer, pour rendre en hollandais ou en français, ce qu'aux Indes on appelle : esplanade.

Là-bas, une esplanade n'est ni un jardin, ni un champ, ni un parc, ni un bois ; c'est un peu de tout cela, et parfois, ce n'est rien de tout cela.

C'est le terrain attenant à l'habitation, à la condition que ce même terrain ne soit pas couvert par la susdite habitation.

Le vocable : jardin, et le vocable : esplanade, feraient double emploi, aux Indes.

Il n'y a presque pas de maison sans esplanade.

Quelques unes de ces esplanades contiennent à la fois un bois, un jardin, une prairie, et font penser à un parc.

D'autres sont des jardins tout encombrés de fleurs.

Dans quelques endroits, même, l'esplanade n'est qu'une étendue de gazon.

Il y en a enfin, qui ne possèdent tout simplement qu'une plaine macadamisée, ce qui est moins agréable à l'œil, sans aucun doute, mais, ce qui à coup sûr, est plus sain et plus propre, les insectes de toutes sortes étant attirés par les arbres et le gazon, et pénétrant dans l'intérieur des maisons.

Havelaar avait une très grande esplanade, qui s'étendait à perte de vue. Au premier abord, ce terme : à perte de vue peut sembler exagéré, mais il n'est que juste, cette esplanade donnant sur un ravin qui allait se perdre dans les rives du Tjioudjoug, fleuve dont l'un des embranchements entourait tout Rangkas-Betoung.

Il était difficile de dire où finissait l'esplanade de la maison du sous-préfet, et où commençait le terrain communal ; les limites changeaient à tous moments, le Tjioudjoug faisant tantôt décliver ses eaux à l'infini, et tantôt venant remplir le ravin jusqu'aux abords de l'habitation de Havelaar.

Aussi ce ravin avait-il été toujours insupportable à madame Sloterin ; ce qui se comprend parfaitement.

En effet, la végétation, déjà si luxuriante et si rapide, dans les Indes, était rendue doublement abondante par la vase que les eaux y déposaient sans cesse.

Bien plus, quand le flux ou le reflux de l'eau, dans leur cours irrésistible, déracinait et entraînait les broussailles, le terrain n'avait besoin que d'un très court laps de temps pour se recouvrir, de nouveau, de mauvaises herbes.

Tout cela faisait qu'il était bien difficile de nettoyer et tenir propre cette immense esplanade, même à proximité de l'habitation ; et ce n'était pas un mince ennui pour les résidents, qu'ils fussent ou non pères de familles.

Jugez en.

Sans parler de tous les insectes qui, ordinairement, voletaient, chaque soir autour de la lampe, en si grand nombre qu'il devenait impossible de lire ou d'écrire, — ce qui, aux Indes, est le plus grand de tous les inconvénients, — ces broussailles servaient de retraite à une foule d'animaux nuisibles et de serpents.

Ces hôtes incommodes ne se contentaient pas du ravin ; à chaque moment on en trouvait un dans le jardin, à côté, ou derrière la maison, ou bien encore dans le gazon de l'esplanade.

Quand on se plaçait, dans la galerie extérieure, le dos tourné vers la maison, cette plaine vous apparaissait à droite, et tout-à-fait en face.

À sa gauche se trouvaient les bureaux, la caisse et la salle des séances, dans laquelle, le matin même, Havelaar avait adressé la parole aux chefs réunis.

Derrière cette plaine s'étendait le ravin qu'on découvrait entièrement jusqu'au Tjioud-joung.

Tout en face des bureaux était située l'ancienne demeure du dernier sous-préfet, provisoirement occupée par madame Sloterin.

Il s'en suit, que, comme la chaussée donnait sur l'esplanade par deux chemins qui côtoyaient le gazon parallèlement, tout arrivant, mettant le pied sur l'esplanade pour se rendre à la cuisine ou aux écuries situées derrière le bâtiment principal, passait forcément devant les bureaux ou devant la demeure de madame Sloterin.

À côté du bâtiment principal, et derrière ce bâtiment se trouvait un jardin assez spacieux.

Ce jardin avait causé la joie de Tine ; il s'y trouvait une masse de fleurs, et le petit Max pouvait y jouer tout à son aise.

Havelaar avait fait prier madame Sloterin de l'excuser du peu d'empressement qu'il avait mis à lui rendre sa visite ; il s'était promis de se

rendre chez elle le lendemain ; mais Tine y était déjà allée, et venait de lier connaissance avec elle.

J'ai déjà dit-que cette dame était, soi-disant, une indigène, ne parlant que le malais. Elle avait témoigné le désir de continuer à vivre dans son ménage. Tine ne lui força pas la main, et lui laissa volontiers toute liberté à ce sujet.

Ce n'était pas que Tine ne fût point hospitalière, mais, tout récemment arrivée à Lebac, elle ne se sentait pas en mesure de recevoir madame Sloterin, comme elle aurait désiré le faire, vue prise de la situation exceptionnelle dans laquelle cette dame se trouvait.

Bien que madame Sloterin ne dût pas » s'affliger » beaucoup des propos et des racontars de Max, comme Tine le prétendait, cette dernière comprenait qu'il y avait mieux à faire que de ne pas l'affliger ; elle abondait donc dans son plan, effrayée qu'elle était par les économies projetées par son mari. Tine n'aimait pas à inviter les gens pour leur offrir maigre chère.

Puis, l'idée que la veuve du dernier sous-préfet ne s'exprimait que dans une langue en dehors de la civilisation et de l'esprit de conversation, lui causait une certaine appréhension.

Des relations plus intimes n'auraient probablement abouti qu'à un mécontentement, et à un ennui réciproques.

Tine lui aurait tenu société de son mieux ; elle aurait causé cuisine, hors-d'œuvres, confitures et cornichons avec elle ; mais ce n'aurait toujours été que du dévouement de sa part.

Les choses marchaient toutes seules, en laissant madame Sloterin à sa bien-aimée solitude. Chacun gardait sa liberté.

Il était pourtant singulier que cette dame, ne se contentant pas de refuser les invitations à dîner des Havelaar, refusât aussi de profiter de l'offre qu'on lui avait faite de se servir de leur propre cuisine pour apprêter ses repas.

Cette réserve, disait Tine, est plus qu'exagérée, la cuisine étant largement assez grande pour servir à deux ménages comme les nôtres !

XVI.

— Vous savez, commença Havelaar, que les possessions hollandaises à l'ouest de Sumatra, sont limitrophes des empires indépendants du côté nord, empires dont Atchin est le point culminant. On dit qu'un article secret, annexé au traité de 1824, oblige la Hollande envers les Anglais, à ne pas dépasser la rivière de Singkel.

Le général Vandamme, qui, avec son faux air de Napoléon, aimait à étendre son gouvernement le plus loin possible, se trouvait donc arrêté dans ses vues, et de ce côté-là, par un obstacle insurmontable.

Il me faut bien ajouter foi à cet article secret ; sans cela, il y aurait grandement de quoi être surpris, en réfléchissant que les princes de Troumon et d'Analabou, dont les provinces ont une large importance à cause du commerce du poivre qu'on y fait, ne sont nullement soumis à la Souveraineté hollandaise.

Vous savez comme il est facile de trouver un prétexte pour déclarer la guerre à ces petits états, et par conséquent de s'en emparer.

Voler une province est toujours plus simple que voler un moulin.

Le général Vandamme, selon moi, eût même volé le moulin, pour peu que l'envie lui en fût venue, et je ne comprendrais certes pas qu'il eût épargné ces provinces septentrionales, s'il n'y avait eu pour cela des arguments plus puissants que la justice et l'équité.

Quoi qu'il en fût, ce n'était pas vers le Nord, mais vers l'Est qu'il jetait ses regards conquérants.

Les contrées de Mandheling et d'Ankola, formant la sous-préfecture de Battah, dont la sédition venait d'être apaisée, sans être encore purifiées de l'influence atchinoise, — le fanatisme est toujours difficile à extirper, — en étaient pourtant délivrées. Seulement, ce succès ne suffisait pas au Gouverneur.

Il avait étendu son pouvoir jusqu'à la côte de l'Est ; des employés et des corps d'armée hollandais avaient été expédiés à Bila, et à Pertibie, les deux principaux avant-postes du pays.

Vous savez, Dipanon, que plus tard ces avant-postes furent évacués de nouveau.

Un beau jour, un commissaire du Gouvernement vint à Sumatra, et jugeant cette extension sans utilité, il la désapprouva, et prétendit qu'elle était en opposition avec les injonctions d'économie, arrivées en dernier lieu de la mère-patrie.

Mais le général Vandamme, de son côté, soutint que la dite extension ne comportait aucune charge pour le budget, les garnisons nouvelles étant formées de troupes ordinaires ; à son compte, il avait donc conquis et placé sous la suprématie du gouvernement hollandais une vaste et riche contrée, sans qu'il lui en coûtât un sou de plus.

Et quant à l'objection qu'on lui opposait, de découvrir d'autres places, et, entre autres, celles du pays de Mandheling, il y répondait en se faisant fort de la fidélité, et du dévouement de Jang di Pertouan, le chef principal du pays de Battah.

Il n'y voyait donc nul inconvénient.

Sur les déclarations réitérées du général qu'il se portait garant pour Jang di Pertouan, le commissaire du gouvernement céda, mais il ne céda qu'à contre-cœur.

Il se trouva que le contrôleur qui dirigeait avant moi le district de Natal était le gendre du sous-préfet du pays de Battah, et qu'il ne s'entendait nullement avec Jang di Pertouan.

Plus tard, j'ai entendu parler d'une foule de griefs portés contre ce sous-préfet, mais je n'y ajoutai pas grand'foi, ces accusations émanant de Jang di Pertouan lui-même, et cela au moment où l'on accusait ce dernier de délits et d'attentats bien plus graves encore.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'il se défendait en chargeant son accusateur.

Cela arrive souvent.

Quoi qu'il en fût, le commandant de Natal prit le parti de son beau-père contre Jang di Pertouan, et cela, peut-être, avec d'autant plus d'ardeur que ce contrôleur était l'intime d'un certain Soutan Salim, l'un des chefs de Natal, également l'ennemi du chef de Battah.

Il existait une vendetta entre les familles de ces deux chefs. Des projets de mariage n'avaient pas abouti.

Une rivalité d'influence, d'une part ; de l'autre l'orgueil de Jang di Pertouan, qui était d'une grande et plus haute naissance, ajoutées à d'autres causes secondaires tenaient constamment les pays de Natal et de Mandheling en haleine et en état de surexcitation, l'un contre l'autre.

Tout à coup, un bruit se répandit : on venait de découvrir une conspiration dans le pays de Mandheling, dans laquelle Jang di Pertouan se trouvait fortement compromis. Il ne s'agissait de rien moins que de lever l'étendard sacré de la révolte, et de massacrer tous les Européens.

Cette conspiration venait d'être découverte à Natal, naturellement.

Je dis : naturellement, parce que dans les provinces limitrophes, on est toujours mieux renseigné sur l'état des choses, que sur le lieu même.

Tout individu, qui, dans son propre pays, recule devant la révélation d'un attentat à lui connu, de peur de déplaire à un chef qui y serait impliqué, surmonte parfois cette crainte, en se trouvant sur un terrain où ce chef-là n'a aucune influence.

Voilà pourquoi, mon cher Dipanon, je ne suis pas étranger aux affaires de Lebac. J'étais assez bien informé, comme vous l'avez vu, de tout ce qui se passait ici, avant d'avoir jamais songé à y être envoyé ou placé un jour.

En 1846, j'étais dans la contrée de Krawang, et j'ai parcouru toute celle de Preanger, où j'avais déjà rencontré, en 1840, des émigrés de Lebac.

Aussi, y ai-je lié connaissance avec quelques propriétaires de terrains privés, dans la région de Buitenzorg, aux environs de Batavia ; et je sais pertinemment que, de longue date, ces propriétaires se réjouissent du mauvais état de ce district, cette émigration peuplant leurs terres et leurs possessions.

C'est de cette façon là aussi que l'on découvrit, à Natal cette conspiration, qui, — si elle a existé, je n'en sais absolument rien, — a fait passer Jang di Pertouan pour un traître.

Suivant les déclarations de témoins, interrogés par le contrôleur de Natal, il aurait, de connivence avec son frère Soutan Adam, réuni plusieurs chefs du pays de Battah dans un bois sacré, et là, ils auraient fait le serment de ne

pas déposer les armes avant d'avoir exterminé tous les chiens de chrétiens, qui détenaient le pouvoir à Mandheling.

Il va sans dire, que pour en arriver là, il venait de recevoir une inspiration d'en haut.

Dans de telles circonstances, c'est le viatique obligé.

Jang di Pertouan a-t-il jamais eu l'intention qu'on lui prêtait ? Oui ou non ? Sur ma foi, il m'est impossible de rien préciser.

J'ai lu toutes les dépositions des témoins ; mais vous verrez vous mêmes pourquoi on ne peut y ajouter foi qu'avec la plus grande réserve.

Il est certain, qu'à juger de son fanatisme mahométan, il en était bien capable. Les Atchinois venaient de lui faire embrasser la vraie foi, à lui et à toute la population de Battah, et cela, tout dernièrement.

Or, les nouveaux convertis, les néophytes, sont généralement les plus fanatiques.

La découverte de cette conspiration vraie ou fausse amena l'arrestation de Jang di Pertouan, ordonnée par le sous-préfet de Mandhehng.

On le transféra à Natal.

Là, le contrôleur le fit enfermer provisoirement dans la forteresse ; puis, par le premier navire on l'envoya, toujours en état d'arrestation, à Padang.

On mit entre les mains du Gouverneur toutes les pièces contenant des témoignages aggravants, et justifiant la rigidité des mesures prises contre lui.

Jang di Pertouan était donc parti de Mandheling, en qualité de prisonnier.

À Natal il se trouva en état d'arrestation.

Sa situation ne changea pas à bord du vaisseau de guerre qui le transportait.

Il s'attendait, donc, innocent ou coupable, — le mot ne faisait rien à la chose, puisqu'il était légalement accusé de haute trahison, — à être traité comme prisonnier d'état, à Padang.

Il fut donc très étonné, en débarquant, d'apprendre que non seulement il était libre, mais encore de voir que le général, dont la voiture l'attendait sur

le port, se faisait un honneur de le recevoir et de le loger dans son propre palais.

Certes, jamais un haut personnage accusé de haute trahison ne fut plus agréablement surpris.

Peu de temps après, le sous-préfet de Mandheling fut suspendu dans ses fonctions, pour toute sorte de délits que je n'apprécierai pas en ce moment.

Quant à Jang di Pertouan, après avoir séjourné quelque temps à Padang, chez le général, et après s'être vu traiter par lui avec la plus haute distinction, il retourna par Natal à Mandheling, non pas avec la satisfaction d'un accusé reconnu innocent, mais avec le juste orgueil d'un homme placé si haut, qu'il n'avait pas même eu besoin d'un certificat d'innocence.

L'affaire n'avait donné lieu à aucune enquête ; et, pourtant, en admettant que l'on jugeât fausses les accusations portées contre lui, cette simple supposition aurait dû pousser à une enquête ! Ne fallait-il pas, au moins, punir les faux témoins et surtout les délateurs, qui avaient provoqué un pareil scandale, les auteurs de cette perfide accusation !

Le général avait probablement des raisons personnelles pour ne pas faire cette enquête.

L'accusation portée contre Jang di Pertouan fut regardée comme non avenue ; et je tiens pour certain que les pièces y relatives n'ont jamais été mises sous les yeux du Gouverneur de Batavia.

Peu de temps après le retour de Jang di Pertouan, j'arrivai à Natal pour en prendre l'administration dans mes mains.

Mon prédécesseur me raconta naturellement ce qui venait de se passer dans le pays de Mandheling, et me donna les renseignements nécessaires sur les rapports politiques existant entre cette régence et mon district.

Il se plaignait, à bon droit, très amèrement, de l'injustice avec laquelle on traitait son beau-père, et de la protection incompréhensible, accordée par le général à Jang di Pertouan.

Ni lui, ni moi, nous ne pouvions nous douter que l'envoi de Jang di Pertouan à Batavia fût un soufflet, donné en plein visage au général, qui avait des motifs secrets de garantir ce chef contre toute accusation de haute trahison.

Cela avait d'autant plus d'importance pour le général, que, dans l'entre-temps, le commissaire du gouvernement susmentionné venait d'être promu gouverneur général.

Or, le gouverneur général, irrité de voir la confiance irréfléchie, inexplicable du général en Jang di Pertouan, et de son entêtement à s'opposer à l'émigration du côté de l'Est, l'aurait probablement révoqué de son gouvernement.

— Mais, ajoutait mon prédécesseur, quoi que ce soit qui détermine le général à accepter, en bloc, les accusations portées contre mon beau-père, et à mettre de côté les griefs bien plus graves à la charge de Jang di Pertouan, l'affaire n'est pas finie ! Et si, comme je le présume, à Padang on a détruit les pièces constatant les déclarations des témoins, voici quelque chose qui ne peut être détruit !..

Et, ce disant, il me montrait un arrêt du conseil ad hoc, de Natal, dont il était lui-même président, condamnant un certain Si Pamaga à la peine du fouet, à la flétrissure et à vingt ans de travaux forcés, je crois, pour attentat contre la vie du commandant en chef de Natal.

— Lisez seulement le procès-verbal de la séance, continua-t-il, et jugez s'il ne faut pas en croire mon beau-père, à Batavia, quand il accuse Jang di Pertouan de haute trahison.

Je lus les pièces.

D'après les déclarations des témoins et l'aveu de l'accusé, le dit Si Pamaga s'était vendu un bon prix, moyennant lequel il devait assassiner, à Natal, le commandant en chef, son beau-père, Soutan Salim et le contrôleur chargé de l'administration.

Pour exécuter ce guet-à-pens, il s'était rendu à la demeure du commandant en chef. Là, il avait entamé avec les domestiques assis sur les marches de la galerie intérieure, un entretien sur un poignard, et cela dans l'intention d'attendre le commandant, qui arriva, peu après, entouré de quelques parents et de quelques serviteurs.

Pamaga s'était jeté sur lui, le poignard à la main, mais une cause inconnue lui fit manquer son coup.

Le commandant avait sauté par la fenêtre, et Pamaga s'était enfui au milieu du désordre provoqué par sa tentative de meurtre.

Il se cacha dans la forêt et fut pris quelques jours après, par la police de Natal.

Sur la demande faite à l'accusé :

— » Qui vous a excité à commettre ce meurtre, à assassiner Soutan Salim, et le contrôleur de Natal ? »

Il répondit :

— » Soutan Adam m'a acheté et payé, au nom de son frère, Jang di Pertouan, de Mandheling. »

— Est-ce clair cela ? Oui ou non ? demanda mon prédécesseur. L'arrêt, après le : FIAT EXECUTIO, c'est-à-dire, QUE L'EXÉCUTION AIT LIEU, prononcé par le préfet, a été exécuté de fond en comble. L'assassin a subi la peine du fouet, été mis au pilori, et il est en route pour Padang d'où il doit être envoyé à Java, pour être mis à la chaîne.

En même temps que lui les procès-verbaux du procès arriveront à Batavia, et alors on pourra apprécier la valeur de l'homme sur l'accusation de qui mon beau-père a été suspendu !

Le général lui-même, quoiqu'il fasse, ne saurait détruire cet arrêt.

Je pris possession de l'administration du district de Natal, et mon prédécesseur partit.

Quelque temps après, j'appris que le général allait se rendre dans le nord, sur un navire de guerre à vapeur, et comptait visiter Natal.

Il descendit chez moi avec une suite nombreuse, et il demanda à voir les pièces originales du procès intenté contre : « ce pauvre homme qu'on venait de maltraiter si horriblement ! »

— Ils auraient eux-mêmes mérité le fouet et la flétrissure ! ajoutait-il.

Je n'y comprenais rien, moi.

Les causes du débat sur Jang di Pertouan m'étaient alors inconnues, et il ne pouvait me venir à l'idée, ni que mon prédécesseur eût condamné, de propos délibéré, un innocent à une peine si sévère, ni que le général prît sous sa protection un criminel justement puni.

Je reçus l'ordre de faire arrêter Soutan Salim, et le commandant en chef.

Mais le jeune commandant en chef étant très aimé de la population, vu le petit nombre de soldats qui étaient en garnison dans la forteresse, je demandai au général l'autorisation de le laisser en liberté.

Il me la donna.

Mais pour Soutan Salim, l'ennemi personnel de Jang di Pertouan, il n'y eut pas de répit.

Il se manifesta alors une grande agitation dans la population indigène.

Les habitants de Natal soupçonnèrent que le général avait la bassesse de se faire l'instrument de la haine de Mandheling ; et ce fut, dans cette occurrence que je me montrai, selon ses propres termes, énergique et ferme.

C'était d'autant plus vrai, que pour me soutenir, il ne mit nullement à ma disposition les quelques hommes dont on pouvait se passer au fort, ni les détachement de soldats de marine qu'il avait amenés avec lui, en quittant le navire.

Ce secours eut pu m'être bien utile, nécessaire même, quand j'allais me porter, de ma personne, au milieu des rassemblements.

À cette occasion, je me suis aperçu que le général Vandamme prenait un soin excessif de sa peau ; et c'est pour cette raison que je ne lui accorde pas un brevet de bravoure, avant preuve plus certaine.

Il constitua, en toute hâte, un conseil spécial.

En furent nommés membres :

Deux adjudants,

Quelques autres officiers,

L'officier de justice, ou fiscal, qu'il avait amené de Padang, et moi.

Le conseil devait faire une enquête sur la procédure suivie par mon prédécesseur, contre Si Pamaga.

Il me fallut assigner un grand nombre de témoins dont les déclarations étaient nécessaires pour arriver à cette enquête.

Naturellement, c'était le général lui-même, qui les interrogeait en sa qualité de président, et les procès-verbaux étaient rédigés par le fiscal.

Ce fonctionnaire n'étant pas très familier avec la langue malaise ordinaire, et ne comprenant rien à l'idiome parlé dans le nord de Sumatra, on fut souvent obligé de lui traduire, et de lui expliquer les réponses des témoins.

Le plus souvent, c'était le général qui lui servait d'interprète.

En fin de compte, le résultat des séances de ce conseil fut un procès-verbal prouvant clair comme le jour :

que Si Pamaga n'avait jamais nourri le dessin d'assassiner qui que ce fût ;

qu'il n'avait jamais vu, ni connu Soutan Adam et Jang di Pertouan ;

qu'il ne s'était pas le moins du monde précipité sur le commandant de Natal ;

que ce dernier n'avait pas été obligé de sauter par la fenêtre ;

etc. etc. etc...., enfin,

Que l'arrêt contre le malheureux Si Pamaga avait été prononcé sous la pression du président, mon prédécesseur, et du membre de ce conseil, nommé Soutan Salim, lesquels avaient inventé le prétendu crime de Si Pamaga pour donner au sous-préfet suspendu de Mandheling une arme facilitant sa défense, et pour donner cours à leur haine contre Jang di Pertouan.

Le procédé employé par le général, dans son interrogatoire, rappelait certaine partie de whist de je ne sais quel Empereur du Maroc, qui disait à son partenaire : Jouez du cœur, ou je vous fais couper la tête !...

Vous comprenez bien que le procès-verbal dicté par le général, et rédigé par le fiscal, laissait à désirer, au point de vue de l'exactitude des témoignages portés en cette affaire.

J'ignore si mon prédécesseur, et Soutan Salim ont exercé une pression quelconque sur le conseil ad hoc pour lui faire déclarer coupable Si Pamaga ; mais je sais que le général Vandamme en a exercé une bien certaine sur les déclarations des témoins, venant prouver l'innocence de l'accusé...

Sans parti pris aucun, je me suis opposé à ses vues, au point de refuser de signer quelques uns des procès-verbaux.

C'était en cela que j'avais tant contrarié le général.

Il vous est facile, à présent, de saisir le sens des quelques lignes terminant ma réponse aux observations faites sur ma gestion financière ; dans ces lignes je priais le général de m'épargner son indulgence.

— C'était un peu raide, pour un homme de votre âge ! fit Declari.

— Moi, je trouvais cela tout naturel ; mais il est certain que le général Vandamme n'avait pas l'habitude de se voir traité de la sorte. Aussi, ai-je eu beaucoup à souffrir des suites de cette affaire. Eh bien ! non... Dipanon... Je devine ce que vous allez dire. Jamais ! vous m'entendez, jamais ! je ne m'en suis repenti !... J'ajouterai même que je ne me serais pas borné à protester purement et simplement contre la façon dont le général interrogeait les témoins, et à refuser de contresigner quelques uns des procès-verbaux, si alors j'avais pu deviner ce que je n'ai su que bien plus tard, c'est à dire si j'avais deviné que tout cela provenait d'un parti pris de charger et d'accabler mon prédécesseur. Je croyais que le général, convaincu de l'innocence de Si Pamaga, se laissait entraîner par le désir respectable de réhabiliter, d'arracher une pauvre victime aux suites d'une erreur judiciaire, et cela autant que faire se pouvait, puisque le malheureux avait subi le fouet, et la flétrissure. Cette opinion ne m'empêchait pas de protester contre ces faux ; mais je n'en étais pas indigné comme je l'aurais été si j'avais pu me douter qu'il ne s'agissait nullement ici de sauver un innocent, mais bien d'annuler, aux dépens de l'honneur, et du bien-être de mon prédécesseur, des preuves compromettantes pour le général.

— Et votre prédécesseur, qu'est-ce qu'il est devenu ? demanda Dipanon.

— Heureusement pour lui qu'il était déjà parti pour Java, avant le retour du général à Padang. Il paraît qu'il a trouvé moyen de se justifier auprès du Gouvernement, à Batavia ; du moins, il est resté en fonctions. Le préfet d'Ayer-Bangie, qui avait ratifié le : *fiat executio*, de l'arrêt, a été...

— Suspendu ?

— Naturellement. Vous voyez que, dans mon épigramme, j'avais bien le droit de dire que le Gouverneur nous gouvernait en nous suspendant.

— Et que sont devenus tous les fonctionnaires suspendus ?

— Oh ! Il y en a eu tant ! tant ! tant !... Mais, tous, les uns après les autres, se sont vu réintégrer dans leurs fonctions. Quelques uns d'entre'eux, même, ont été promus aux plus hauts emplois.

— Et Soutan Salim ?

— Le général l'emmena prisonnier à Padang, et de là il fut exilé à Java. Il se trouve encore actuellement à Tjanjor dans les régences de Preang. J'y étais en 1846, et je lui ai fait une visite... Tine, sais-tu, te rappelles-tu, ce que je venais faire à Tjanjor ?

— Non, Max, il me semble bien que je l'ai oublié.

— On ne peut pas se souvenir de tout !... Messieurs, c'est là que je me suis marié !

— Mais, interrompit Declari, puisque nous sommes entre nous, et que vous voilà bien en train de nous raconter votre passé, est-il vrai qu'à Padang vous vous soyez si souvent battu en duel ?

— Oui, très souvent. Et j'ai eu bien des motifs d'en venir là. Je vous ai déjà dit que dans ces postes avancés la faveur du gouverneur vous posait ou vous faisait tomber dans l'estime des habitants indigènes ou autres. C'était le critérium de leur considération.

Or, la plupart d'entr'eux étaient aussi malveillants que possible pour moi. Souvent même cela aboutissait à des grossièretés. Moi, de mon côté, j'étais susceptible et peu endurant. Un salut non rendu, une raillerie sur la sottise d'un petit monsieur, qui se croyait de taille à jeter le gant au général, une allusion à ma pauvreté, à ma gueuserie, le mot : va-nu-pieds ou meurt-de-faim, prononcé en me regardant, des réflexions sur la nourriture malsaine, qui semblait se trouver dans l'indépendance morale, tout cela, vous le sentez bien, me rendait aigre et mordant. Il y avait, surtout parmi les officiers de la garnison, un certain nombre de flagorneurs, et de matamores, sachant que le général approuvait assez les duels, et en particulier les duels avec quelqu'un en disgrâce comme je l'étais. On excitait ma sensibilité, à dessein. Aussi, parfois m'arriva-t-il d'aller sur le terrain pour le compte d'un malheureux, hors d'état de se défendre, et que je croyais lésé dans ses intérêts.

Quoiqu'il en fût, le duel était à l'ordre du jour ; et plus d'une fois il s'est trouvé que j'avais deux affaires sur les bras, dans la même matinée. Il y a quelque chose de très attrayant, dans le duel où l'on se sert du sabre, ou dans le duel au sabre, comme on dit, je ne sais guère pourquoi.

Vous comprenez, pourtant, qu'aujourd'hui, je ne me battrais plus si facilement, y eût-il même des motifs de rencontre aussi graves que ceux dont je viens de vous parler. Viens un peu ici, Max... allons, laisse cette pauvre petite bête tranquille... viens ici ? Ecoute, mon enfant, il ne faut jamais attraper des papillons. Ces petites bêtes-là ont rampé ou grimpé bien long-temps, le long des arbres, alors qu'elles n'étaient que des chenilles. Cette vie-là n'est pas bien gaie ! Maintenant, il vient de leur pousser des ailes, et leur seul plaisir est de voler pat-ci par-là, de s'amuser et de chercher leur nourriture dans les fleurs, ce qui ne fait de mal à personne... Regarde ! n'est-ce pas bien plus gracieux de les voir voltiger comme ça ?

Ainsi, de fil en aiguille, on passa des duellistes aux papillons ; la conversation traita de la compassion que tout honnête homme doit avoir pour les animaux, de la loi Grammont, de l'assemblée nationale de Paris, où la dite loi venait d'être votée, de la République... de... et de bien autre chose. Enfin, Havelaar se leva.

Il s'excusa auprès de ses hôtes, en mettant en avant ses occupations pressantes.

Le lendemain, lorsque le contrôleur vint le trouver à son bureau, il ne pouvait pas se douter que le nouveau sous-préfet, après leur entretien, s'était rendu la veille même, en voiture, à Parang-Koudjang, le district où se rencontraient les abus les plus criants, et qu'il en était revenu, de bonne heure dans la matinée.

Je prie le lecteur de croire que Havelaar était trop poli, trop bien élevé, pour tant parler, surtout à sa propre table ; non, il n'était pas aussi bavard que je l'ai fait dans les chapitres derniers ; je lui donne un brevet de rabachage, j'ai l'air de dire qu'il tenait toujours le dé de la conversation, au mépris de ces devoirs de maître de maison, qui lui prescrivaient de faire briller ses hôtes.

Il n'en est rien.

De tous les matériaux, entassés devant moi, je n'ai pris que les premières feuilles, et j'ai rencontré plus de difficulté à couper, à interrompre ces discours de table, que je n'en aurais eu à les continuer.

Ce que je viens de communiquer au lecteur suffira, je l'espère, pour justifier en quelque sorte, la description que j'ai donnée du caractère et des qualités de Havelaar, et pour qu'on s'intéresse à tout ce qui lui arrivera à lui, et aux siens, à Rangkas-Betoung.

La petite famille vivait tranquillement. Havelaar sortait souvent dans la journée, et il lui arrivait de passer la moitié de la nuit à son bureau.

Ses relations avec le commandant de la garnison étaient des plus agréables. Dans la vie intime, dans ses rapports journaliers avec le contrôleur, il avait évité toute supériorité hiérarchique, qui, le plus souvent, rend la conversation difficile et ennuyeuse.

En outre, le désir qu'avait Havelaar de se rendre utile dès qu'il le pouvait, de prêter aide et assistance à qui en avait besoin, et cela, maintes fois dans l'intérêt du Prince-Régent qui était très prévenu en faveur de son frère aîné, et l'amabilité de madame Havelaar contribuaient énormément à faciliter les rapports et les relations avec le petit nombre d'Européens qui se trouvait là, et avec les chefs indigènes.

La correspondance officielle avec le préfet de Serang témoignait d'une bienveillance réciproque.

Les ordres du préfet étaient donnés avec civilité et exécutés à la lettre.

Le ménage de Tine fut vite rangé.

Après une longue attente, les meubles venaient d'arriver de Batavia. On avait confit des concombres, des cornichons ; et quand Max, par la suite, commençait une de ses histoires, il ne manquait plus d'œufs pour faire une omelette.

Ce qui ne veut pas dire que le train de vie mené par la petite famille ne témoignât pas jusqu'à l'évidence de la mise à exécution rigoureuse de la fameuse économie projetée.

Madame Sloterin quittait rarement sa demeure. Seulement, de temps en temps, elle prenait le thé, dans la première galerie, avec les Havelaar.

Elle parlait peu, et elle épiait toujours d'un œil attentif, chaque personne qui s'approchait de sa maison ou de celle de Havelaar.

On s'était habitué à ce qu'on appelait sa monomanie, et bientôt, on n'y fit plus attention.

Tout semblait respirer le calme ; en effet, pour Max et pour Tine, c'était relativement peu de chose que de supporter certaines privations, inévitables dans un poste situé à l'intérieur, en dehors de la grande ligne.

Quand on ne faisait pas de pain sur les lieux mêmes, on ne mangeait pas de pain, et c'était tout.

On aurait pu le faire venir de Serang, mais les frais de transport se seraient élevés trop haut.

Max savait aussi bien que les autres, qu'il y avait plus d'un moyen de faire apporter du pain à Rangkas-Betoung, et cela sans bourse délier ; mais le travail non rétribué, cette plaie des Indes, lui faisait horreur.

Il s'en trouvait aussi beaucoup à Lebac, qu'on eut pu se procurer gratuitement, par ordre, mais il ne s'en trouvait pas à prendre à un prix raisonnable ; aussi Havelaar et sa Tine en subissaient-ils facilement la privation.

Ils en avaient subi bien d'autres.

Cette pauvre Tine avait bien passé des mois à bord d'un navire arabe, sans ombrelle, sans abri contre les ardeurs du soleil, et contre les ondées de la mousson de l'Ouest, entre les pieds d'une petite table à laquelle elle était obligée de se cramponner, au moindre mouvement du navire.

N'avait-elle pas dû, sur ce même navire, se contenter d'une mince ration de riz, et ne boire que de l'eau salée !...

Et tout cela elle l'avait supporté patiemment, heureuse qu'elle était de pouvoir rester aux côtés de son Max.

Pourtant, il y avait à Lebac un inconvénient qui la chagrinait fort ; le petit Max ne pouvait pas jouer dans le jardin, tant il s'y rencontrait de serpents.

Dès qu'elle s'en aperçut, elle s'en plaignit à Havelaar, qui promit une prime à ses serviteurs pour chaque reptile détruit.

Mais, le premier jour il eut tant de primes à payer, qu'il se vit forcé de revenir sur sa promesse ; car même sans tenir compte de leurs projets d'économie, en ne prenant en considération que la vie de chaque jour le paiement de ses primes eût vite dépassé son traitement.

On décida que, dorénavant, le petit Max ne quitterait plus la maison, et que pour prendre l'air, il se contenterait de jouer dans la première galerie.

Malgré ces précautions, Tine était toujours inquiète, surtout le soir ; on sait que la plupart du temps, les serpents choisissent la nuit pour s'introduire dans les maisons, où ils trouvent la chaleur, qui leur est nécessaire, en se cachant dans les chambres à coucher.

Les serpents, et autres animaux de même nature, ne se rencontrent pas partout, aux Indes ; mais dans les chefs-lieux où la population est plus amoncelée, ils sont plus nombreux que dans les localités isolées, comme l'était celle de Rangkas-Betoung.

Or, si Havelaar avait pris le parti de faire arracher l'ivraie de son esplanade, jusqu'aux bords du ravin, quoiqu'il eût été impossible de faire disparaître radicalement ces hôtes gênants, ils ne se seraient pas montrés en si grand nombre.

L'instinct de ces animaux leur fait préférer les ténèbres où ils se cachent facilement, à la clarté des plaines découvertes.

Donc, si l'esplanade de Havelaar avait été tenue et balayée avec soin, les serpents ne seraient sortis que rarement et à leur corps défendant, du menu bois, qui bordait le ravin.

Mais, cette esplanade ne pouvait être soignée à ce point là ; et je vais vous en exposer les raisons, ces raisons vous donnant une idée de plus, des abus, qui règnent encore dans la plupart des possessions hollandaises, aux Indes.

Dans le haut pays, les habitations des autorités se trouvent sur des terrains appartenant aux communes, si communes ou propriétés communales il y a, dans un pays où le gouvernement s'approprie tout.

Pour être clair, les habitations n'appartiennent pas aux fonctionnaires, qui y résident ; et aucun d'entr'eux ne se donne la peine d'acheter un terrain dont l'entretien dépasserait ses moyens d'existence.

Maintenant, si l'étendue du terrain attenant à leur habitation est trop grande pour pouvoir être entretenue convenablement, il arrive qu'en peu de temps ce terrain devient impraticable, à cause de la végétation luxuriante, qui y pousse comme en pleine forêt.

Malgré cela, on ne trouve presque jamais ces terrains-là en trop mauvais état ; souvent même le voyageur est très surpris de voir un joli parc entourer la demeure du préfet.

Nul fonctionnaire, résidant dans l'intérieur du pays, n'a assez de revenu pour faire exécuter ce travail à un prix raisonnable ; et pourtant, comme il faut que la demeure du chef, représentant l'autorité, ait un aspect convenable, pour être respectée par la population, qui ne s'incline que devant les apparences, nous allons vous montrer comment on s'y prend, et de quelle façon ce but est atteint.

La plupart des chefs ont à leur disposition quelques galériens ; ce sont des criminels, condamnés ailleurs pour causes politiques, et exilés du lieu où ils ont mérité leur condamnation. Leur nombre n'est presque jamais en rapport avec les travaux, qui leur incombent, et toujours insuffisant pour le travail, et le soin exigé par l'entretien d'un vaste terrain.

Il faut, donc, avoir recours à d'autres moyens ; alors, l'appel aux travailleurs, ouvriers ou paysans, chargés des corvées gouvernementales, est décrété.

Le Prince-Régent ou le chef du district qui reçoit une telle convocation s'empresse d'y satisfaire, sachant bien que, plus tard, tout fonctionnaire commandant en chef, qui s'aviserait de réprimander un chef indigène, faisant abus de son autorité, s'exposerait à recevoir la même réprimande pour son propre compte.

Ainsi, le délit de l'un devient la sauvegarde de l'autre.

N'allons pas trop loin, pourtant. Parfois, la faute de ce commandant en chef ne doit pas être jugée trop sévèrement ; il ne faut surtout pas la juger d'après les idées européennes.

La population elle-même s'étonnerait, sans doute, par la force de l'habitude, de le voir toujours et en tous cas observer ponctuellement la règle, qui fixe le nombre des travailleurs corvéables.

Il peut en effet se présenter bien des cas non prévus par le règlement.

Mais une fois les limites de la légalité rigoureuse dépassées, il devient difficile d'arrêter le point où commence l'abus.

Une grande circonspection devient nécessaire, dès qu'on sait que les chefs n'attendent qu'un mauvais exemple, pour le suivre, et pour l'outrepasser.

Rappelez-vous le conte, dans lequel un roi puissant ne voulait pas qu'on négligeât le paiement d'un grain de sel, pris par lui dans un de ses repas, lors d'une tournée qu'il faisait dans son royaume, à la tête de son armée, prétendant que cette petite injustice en engendrerait d'autres plus grandes, qui pourraient ruiner en même temps ses sujets et son propre royaume.

Ce roi, ce monarque s'appelait-il Timourleng, Noureddin ou Djengis-Kan, peu importe !

Est-ce une fable ? Est-ce une histoire ? peu importe encore.

Le fait est d'origine asiatique, et je tiens pour certain qu'il a dû avoir lieu.

La vue d'une digue fait penser à la possibilité de la marée haute.

Il faut donc accepter la vraisemblance d'une décision pareille, dans les pays où de si grands abus nécessitent de si grandes leçons.

Les travailleurs, mis à la disposition de Havelaar, en toute légalité, ne suffisaient pas seulement pour arracher l'ivraie, et les mauvaises herbes dans le coin de son esplanade, attendant immédiatement à son habitation. Tout le reste se retrouva, en peu de semaines, à l'état sauvage.

Havelaar s'adressa au préfet, pour aviser.

Il demanda soit un supplément de solde, soit l'autorisation de faire travailler les galériens, internés dans la préfecture de Bantam ou dans les environs.

Il reçut un refus pour toute réponse !

On voulut bien cependant l'informer qu'il avait le droit de mettre en corvée, sur son esplanade, tous les individus condamnés par lui par mesure de police, aux travaux attendant à la voie publique.

Havelaar savait cela parfaitement ; mais, pas plus à Rangkas-Betoung qu'à Amboina, pas plus à Menado qu'à Natal, il n'avait fait usage de ce

droit.

Cela lui répugnait de faire entretenir son jardin, à force d'amendes infligées pour de minces délits ; et maintes fois, il s'était demandé comment le Gouvernement laissait vivre des lois, pouvant pousser le fonctionnaire à punir des fautes pardonnables, à les punir rigoureusement même, d'une façon disproportionnée, et à mesurer le châtiment à l'étendue de son esplanade.

L'idée seule que le condamné pouvait supposer que son arrêt avait un but intéressé, résultat de son intérêt personnel, lui faisait toujours préférer la réclusion à une autre peine, quand il lui était impossible de faire grâce.

Et voilà comment il advint que le petit Max ne pouvait pas jouer dans le jardin ; voilà comment la pauvre Tine ne tira pas de ses fleurs tout le plaisir qu'elle s'était promis, le jour de son arrivée à Rangkas-Betoung.

Il va sans dire que tous ces petits désagréments, et autres encore, qui ne valent pas la peine d'être cités, ne troublaient pas l'esprit d'une famille possédant sous la main tant de matériaux pour rendre heureuse sa vie domestique ; et ce n'était pas à ces minces détails qu'il fallait attribuer l'air soucieux de Havelaar, à son retour d'une excursion ou d'une réception, dans laquelle il avait fait droit à la demande de Pierre ou de Paul.

Nous avons entendu dans son allocution aux chefs convoqués qu'il voulait faire son devoir, et qu'il avait l'intention de ne jamais baisser pavillon devant l'injustice.

Je l'espère aussi, par les entretiens que je lui ai communiqués, le lecteur aura appris à le connaître comme un homme capable de découvrir, et d'éclaircir tout ce qui aurait pu paraître ténébreux, et caché à un autre qu'à lui.

On pouvait donc présumer que rien de ce qui se passait à Lebac n'échapperait à son coup d'œil vigilant.

Aussi, avons-nous vu que déjà depuis plusieurs années il avait étudié ce district, et qu'il le connaissait à fond. Cette connaissance du pays n'avait pas échappé à Dipanon, lors de leur première rencontre sous la tente où commence mon récit, et lui avait prouvé qu'il n'était étranger à rien de ce qui concernait sa nouvelle sphère d'activité.

À la suite d'une enquête, faite sur les lieux mêmes, il venait de constater la réalité de tous ses soupçons antérieurs ; en visitant les archives, il s'était rendu compte que cette contrée se trouvait réellement dans une situation plus qu'alarmante.

En parcourant la correspondance et les notes de son prédécesseur il s'aperçut que ce dernier avait fait les mêmes remarques.

Ses lettres adressées aux chefs contenaient reproches sur reproches, menaces sur menaces, et témoignaient parfaitement que ce fonctionnaire avait dit qu'il allait en déférer au Gouvernement en droite ligne, si l'on ne mettait pas un terme à cet état de choses.

Lorsque Dipanon lui avait raconté ce qui précède, Havelaar lui avait répondu que son prédécesseur aurait eu tort en agissant de la sorte, le sous-préfet de Lebac n'ayant pas le droit de prendre l'avance sur le préfet de Bantam ; il avait même ajouté que rien ne légitimait cette démarche, puisqu'il n'y avait pas lieu de croire que ce haut fonctionnaire pouvait prendre parti pour les concussionnaires.

Une telle façon d'agir, dans le sens donné par Havelaar, n'était pas présumable ; il était évident que le préfet ne pouvait pas vouloir tirer avantage ou profit de ces infractions et de ces délits.

Pourtant, il y avait bien un motif qui le déterminait à ne faire droit, qu'à son corps défendant, aux plaintes du prédécesseur de Havelaar.

Nous avons vu que ce dernier avait souvent mis sous les yeux du préfet les abus régnants, et que cela ne lui avait pas servi à grand'chose.

Il n'était donc pas sans intérêt d'examiner pourquoi un fonctionnaire, qui, comme le préfet, autant que le sous-préfet, et peut-être plus que ce dernier, était tenu de faire respecter la loi, préférait continuellement l'entraver dans sa marche.

Dans le temps, lors de son passage à Serang, Havelaar lui avait parlé des abus de Lebac, et il en avait reçu pour réponse :

— Bah ! c'est comme ça partout... un peu plus... un peu moins !

Havelaar ne put lui soutenir le contraire. Nul ne prétendra avoir parcouru un pays où il ne se passe jamais rien de mal.

Mais il trouvait que ce n'était pas une raison pour laisser subsister des abus, là où on les rencontrait ; surtout quand on était appelé à s'y opposer.

Et comme il arguait qu'après tout ce qu'il savait de Lebac, il n'était pas question du plus ou du moins, mais bien d'une exagération réelle de ces abus, le préfet lui avait répliqué, entre autres choses :

— Dans le district de Tjiringien, appartenant aussi à la régence de Bantam, c'est cent fois pis encore ?

Cela posé, on se demande comment il peut se faire qu'un préfet n'ait pas de profits directs dans la disposition arbitraire d'une population, et quel motif il peut donner pour ne point faire part d'abus aussi monstrueux à son Gouvernement !

Et quiconque réfléchit, doit trouver bien étrange que ce même préfet reconnaisse avec tant de sang-froid l'existence de ces abus exactement comme s'il s'agissait d'une question hors de sa compétence.

J'essaierai de résoudre ce problème.

En général, personne n'aime à se faire le porteur d'une mauvaise nouvelle ; on dirait qu'une partie, une parcelle de l'impression défavorable causée par cette nouvelle désagréable, retombe sur celui qui vient de l'apporter.

C'est déjà une raison pour ne pas avoir l'air de savoir une chose qui peut vous être désagréable ; mais vous comprenez bien qu'on s'y risque encore bien moins, lorsque la défaveur résultant d'un pareil message peut aller jusqu'à vous faire prendre pour la cause du malheur ou du crime que vous annoncez.

Le Gouvernement des Indes hollandaises se plaît à écrire à la mère-patrie que tout marche régulièrement. Les préfets se plaisent à en dire autant au Gouvernement. Les sous-préfets, de leur côté, ne recevant que des rapports favorables de leurs contrôleurs, s'empressent de les communiquer tels quels aux préfets.

Cette filière administrative donne naissance, dans le maniement de la correspondance officielle des affaires, à un optimisme artificiel, en contradiction non seulement avec la vérité, mais encore avec leur propre

opinion, à eux, optimistes, dès qu'ils traitent les mêmes affaires, verbalement.

Bien plus, souvent il leur arrive de se trouver en contradiction avec leurs rapports écrits ; oui, je pourrais citer bien des exemples, de rapports portant aux nues la situation prospère d'une préfecture, tandis que les chiffres, y contenus, leur donnent le démenti le plus formel.

Ces exemples prêteraient à rire si le sujet n'était pas si grave par lui-même, et par ses conséquences ; et l'on s'étonne, à bon droit, de la naïveté avec laquelle les mensonges les plus grossiers sont soutenus, par un fonctionnaire donnant, quelques phrases plus loin, des armes terribles pour les réfuter.

Je me bornerai à un seul exemple, quoiqu'il me soit bien facile de vous en donner beaucoup.

Parmi les pièces, éparses sur ma table, je trouve le rapport annuel d'une préfecture.

Le préfet parle élogieusement des progrès du commerce qui y est florissant, et prétend que partout il y règne la plus grande activité, enfin, que tout y est prospère.

Un peu plus loin, parlant des moyens de répression qu'il a entre les mains pour empêcher la contrebande, et voulant chasser en peu de mots l'impression désagréable que ce mot pourrait donner au Gouvernement en lui laissant supposer que dans sa province il y a beaucoup de droits fraudés, ce même préfet ajoute : „ Il n'y a pas d'inquiétude à avoir à ce sujet. Dans ma préfecture presque rien n'est introduit en contrebande, car... il s'y fait si peu d'affaires que personne ne viendra y risquer ses capitaux, dans le commerce. ”

J'ai eu des rapports commençant par : „ L'année dernière, la tranquillité est restée tranquille... ”

De telles phrases témoignent bien d'une tranquillité tranquille, et de l'indulgence du Gouvernement pour quiconque lui épargne une mauvaise nouvelle, — ou pour employer le terme usité, — ne le tourmente pas en lui envoyant des informations affligeantes, tristes ou même ennuyeuses.

La population reste-t-elle stationnaire, c'est la faute des dénombrements des années précédentes, qui étaient inexacts ou irréguliers !

Les contributions rapportent moins que par le passé ; cette baisse s'explique par un encouragement donné à l'agriculture, qui se développera et donnera dans peu, — ce : dans peu, veut dire : quand le rapporteur ne sera plus en place, — des résultats, des fruits inespérés.

S'aperçoit-on d'un désordre, impossible à cacher ? Il faut s'en prendre à un petit nombre de mal-intentionnés, qui ne sont plus à craindre par la suite, un contentement général régnant dans la préfecture.

Si la misère ou la famine décime et diminue la population, cela provient d'une mauvaise récolte, de la sécheresse, de pluies torrentielles, ou de quelque chose d'approchant ; jamais d'une mauvaise administration.

J'ai sous les yeux la note du prédécesseur de Havelaar, dans laquelle il attribuait la diminution d'âmes dans son district à un abus extravagant de.. ma foi, cherchez !... Cette note n'était pas officielle, et contenait des points sur lesquels ce fonctionnaire avait à s'entendre avec le préfet.

Mais Havelaar chercha vainement, dans les archives, une preuve témoignant que son prédécesseur eût précisé cavalièrement, et se fût servi du terme technique, en adressant une missive officielle à l'administration.

En un mot, les informations officieuses adressées par les fonctionnaires au Gouvernement, et les rapports, basés sur ces informations, et expédiés par le Gouvernement à la mère-patrie, sont pour la plus grande partie, des tissus de mensonges.

Cette accusation est grave, je le sais ; mais je la maintiens et je la soutiendrai.

Si quelqu'un me blâme et m'en veut de cette franchise, qu'il réfléchisse et qu'il se rappelle la grande quantité de millions et d'hommes que l'Angleterre n'aurait pas perdus, si elle avait ouvert les yeux à temps sur le véritable état des choses, dans les Indes anglaises !...

Quelle eût été la reconnaissance de cette nation pour l'homme qui aurait eu le courage de lui apprendre la vérité, avant qu'il fut trop tard pour éviter le mal, et pour empêcher le sang de couler !

Je prétendais plus haut qu'il me serait facile de soutenir mon accusation.

Je prouverai, si besoin en est, que souvent la famine règne dans ces contrées, citées pour leur étonnante fertilité ; je prouverai aussi que, la plupart du temps, quand on rapporte que la population vit contente et tranquille, elle est sur le point de se révolter.

Mon intention n'est pas de mettre les preuves de mes accusations sous les yeux de mes lecteurs, mais, je l'espère, ils ne fermeront pas ce livre sans être convaincus que ces preuves existent.

Pour le moment, je me bornerai à mentionner un autre exemple partiel de l'optimisme ridicule dont j'ai parlé plus haut, un exemple qui sera compris par tout le monde, qu'on soit au courant ou non des affaires des Indes.

Chaque préfet présente un compte-courant mensuel des quantités de riz importées dans sa préfecture, ou exportées ailleurs.

Dans ces comptes-rendus, cette exportation est divisée en deux parties ; l'une se borne à Java même, l'autre s'étend au-delà.

En calculant, maintenant, les quantités de riz transportées, suivant ces comptes, à Java, comme provenance des préfectures, et aux préfectures comme provenance de Java, on trouvera que ces quantités dépassent de plusieurs milliers de sacs, les quantités de riz, soit importées de Java, soit exportées des préfectures.

Ici, je passe sous silence ce qu'on doit penser de la clairvoyance d'un Gouvernement qui accepte et publie de pareils comptes-rendus ; j'entends, seulement, attirer l'attention du public sur les résultats de ces falsifications officielles.

La prime de tant pour cent accordée aux fonctionnaires européens et indigènes sur les produits qui se vendent en Europe, firent abandonner la culture du riz, à tel point que certaines contrées se virent en proie à la famine.

Cette famine ne put être escamotée. La nation l'apprit.

J'ai déjà dit qu'alors furent rendues des ordonnances enjoignant de porter remède au mal, et de ne plus laisser aller les choses jusque là.

Une des nombreuses conséquences de ces ordonnances fut la déclaration, sus-mentionnée du riz exporté et importé, afin que le Gouvernement pût

continuellement se rendre compte du flux et du reflux de cette matière première, base de la nourriture aux Indes.

L'exportation d'une préfecture représente sa richesse, l'importation représente sa pauvreté.

Maintenant, si nous examinons ces déclarations, ces comptes-rendus, et si nous les comparons, nous reconnâtrons que le riz se trouve partout en si grande abondance, que toutes les préfectures réunies en exportent bien plus qu'elles n'en importent.

Je répète qu'ici, il n'est pas question d'exportations par mer ; les comptes-rendus s'en font à part.

Le résultat de tout ce qui précède est l'hypothèse absurde : qu'à Java, il y a plus de riz qu'il n'y en a...

Si ce n'est pas là de la prospérité !...

J'ai déjà dit que le désir de ne communiquer au Gouvernement que de bonnes nouvelles serait bien comique, si les suites n'en étaient pas aussi tristes.

Quelle amélioration peut-on espérer, en ayant affaire à un tas de coquins, qui n'ont qu'un seul plan, un seul but, tromper le pouvoir, dans tous les rapports qu'ils entretiennent avec lui.

Qu'y a-t-il à attendre, par exemple, d'une population, qui, douce et soumise, après s'être plainte de longues années de la rude oppression qui pèse sur elle, voit chacun de ses préfets se retirer, soit en congé, soit par un appel à d'autres fonctions, avec une pension de retraite, sans avoir rien fait pour la préserver des maux dont elle souffre !

La corde trop tendue finit par éclater et se briser !

La plainte, le mécontentement, comprimés si longtemps aboutissent enfin à la fureur, au désespoir, à la rage !

C'est la grande route de la Jacquerie.

Et, où se trouveront-ils, à ce moment-là, ces fonctionnaires, qui, se succédant depuis des années, n'avaient jamais pensé qu'il existât quelque chose au-dessus des faveurs du Gouvernement, au-dessus de la satisfaction du Gouverneur-général !

Où seront-ils ces lâches rapporteurs qui aveuglèrent les yeux du pouvoir, à l'aide de leurs mensonges ?

Voleront-ils aux armes, eux, qui autrefois n'avaient seulement pas le courage d'étaler des lignes fermement conçues sur une feuille de papier !

Conserveront-ils les possessions à la Hollande ? les défendront-ils seulement !

Rendront-ils à la mère-patrie les millions nécessaires à l'extinction des troubles, aux mesures à prendre pour empêcher une révolution !

Rendront-ils l'existence à tant de milliers d'hommes, tombés, par leur faute !

Et ces fonctionnaires, contrôleurs et préfets ne sont pas les plus coupables.

Le vrai coupable n'est autre que le Gouvernement, qui, frappé d'une cécité incompréhensible provoque et récompense des rapports mensongèrement favorables !

Et ces abus ont lieu principalement où les chefs indigènes oppriment directement la population.

Bien des gens attribuent la protection dont jouissent les chefs à un calcul ignoble.

Ils ont, disent-ils, besoin d'étaler un grand luxe, il leur faut un somptueux attirail de pompe et de splendeur, pour maintenir haut et ferme leur prestige et leur influence sur la population ; cette influence est en même temps nécessaire au Gouvernement. Or, pour cela, leurs appointements sont loin de suffire ; il leur serait donc complètement impossible de tenir leur rang, si on ne leur laissait la liberté de combler ce vide par la disposition illégitime des possessions et du travail de cette même population.

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement ne se résout qu'à regret à appliquer les règlements, protecteurs du Javanais contre la concussion et la rapine.

Le plus souvent on s'arrange pour trouver dans des arguments politiques impondérables une raison pour ménager tel régent ou tel autre chef ; aussi l'opinion publique, aux Indes, est-elle que le Gouvernement préférerait demander leur démission à dix préfets plutôt qu'à un Prince-Régent.

Ces prétendus arguments politiques, — quand ils existent réellement et qu'ils ont un point d'appui, — ne sont basés que sur des rapports mensongers, puisque chaque préfet a intérêt à exalter l'influence du Prince-Régent sur la population ; et cela, pour s'abriter derrière lui, si par hasard, un jour ou l'autre, il vient à être question d'un excès d'indulgence envers ces chefs-là.

À présent, vous me laisserez passer sous silence l'hypocrisie abominable de ces règlements humanitaires et de ces serments écrits, qui protègent le Javanais contre l'arbitraire, et prier le lecteur de se rappeler l'attitude de Havelaar au moment où il prononça ce serment.

Il avait l'air d'agir et de parler machinalement, tenant à mépris cette formule absurde, complètement inutile pour un honnête homme décidé à faire son devoir.

Ce serment n'était donc qu'une difficulté, à son point de vue personnel, difficulté bien plus grande pour lui que pour tant d'autres. En effet, il avait l'âme généreuse ; son cœur se trouvait sans cesse en opposition avec son esprit dont le lecteur doit apprécier maintenant toute la pénétration.

Il avait donc, non seulement à se préoccuper de sa lutte contre les méchants, de sa carrière et de son avancement, de ses devoirs d'époux et de père, mais encore à dominer, à vaincre la faiblesse de son propre cœur.

Il ne pouvait voir la douleur d'autrui sans en souffrir lui-même.

Cela me conduirait trop loin, si je voulais vous citer toutes les circonstances dans lesquelles, se trouvant insulté, offensé, il lui arrivait de prendre le parti de son adversaire, contre son propre intérêt.

Il avait bien raconté à Dipanon et à Declari que, dans sa jeunesse il trouvait quelque chose d'attrayant dans un duel au sabre, ce qui était vrai, mais il s'était bien gardé d'ajouter, qu'après avoir blessé son adversaire, il s'attendrissait jusqu'aux larmes, et le soignait comme une sœur de charité jusqu'à son rétablissement complet.

Je pourrais vous dire aussi comment il prit à sa charge, et logea chez lui, à Natal, un forçat qui avait tiré sur lui. Il lui adressait doucement la parole ; il lui laissait plus de liberté qu'à tous les autres, pensant avoir découvert que l'exaspération de ce condamné provenait d'un arrêt trop sévère, prononcé dans une autre juridiction.

Son indulgence était ordinairement niée ou ridiculisée ; niée par tous ceux, qui confondaient son cœur avec son esprit : ridiculisée par d'autres, qui ne comprenaient pas qu'un homme si intelligent se donnât la peine de sauver une mouche empêtrée dans une toile d'araignée ; niée de nouveau par chacun, excepté par Tine, qui l'entendait, alors, se déchaîner contre ces animaux stupides, et contre la stupide nature, qui avait créé ces stupides animaux.

Ses détracteurs avaient trouvé une manière bien simple de le jeter à bas du piédestal, où son entourage, qu'on l'aimât ou qu'on le détestât, s'était vu forcé de le placer.

— Oui, disaient-ils, Havelaar est spirituel, mais... son esprit est si léger, si superficiel !... Il est intelligent, mais il ne sait pas se servir de son intelligence !... Oui, il a bon cœur... mais il en fait trop d'étalage !... Il pose pour le cœur !

Quant à ce qui regarde son esprit et son intelligence je ne ramasse pas le gant mais pour son cœur, pauvres petits insectes qu'il ne manqua jamais de sauver, quand il en trouva l'occasion, tout seul, défendez le, et dites qu'il n'était ni poseur ni infatué de son cœur !

Ah ! mouches, petites mouches, vous vous êtes envolées, sans vous soucier de Havelaar, vous, qui ne pouviez vous douter, qu'un jour il aurait besoin de votre témoignage !

Était-ce de la pose, de la part de Havelaar, quand, à Natal, il se jeta à l'eau, en pleine embouchure du fleuve, pour sauver un chien, non, une chienne, — elle s'appelait Sapho ! — La pauvre bête était toute jeune, et il avait peur qu'elle ne pût assez bien nager pour éviter les requins qui sont si nombreux, à cet endroit du fleuve.

C'est une pose plus difficile à admettre, que la bonté ou la générosité de son cœur.

J'en appelle à vous, qui avez connu Havelaar, ai vous n'êtes pas raidis par le froid de l'hiver ou par la mort, comme les mouches qu'il a sauvées, ou séchés par la chaleur équatoriale, comme cette brave Sapho !

J'en appelle à vous pour rendre hommage à son bon cœur, vous tous qui l'avez connu !

J'en appelle à vous, surtout à présent, et cela en toute confiance, parce que vous n'avez plus besoin de chercher la place où vous devez accrocher la corde qui fera tomber sa statue.

Il y a long temps qu'on l'a descendue, de son piédestal.

En attendant, au risque de paraître bien décousu, je vais vous mettre sous les yeux quelques vers, écrits par lui, qui rendront peut-être superflus les témoignages invoqués.

Un jour Max se trouvait loin, bien loin de sa femme et de son enfant.

Il avait dû les laisser aux Indes.

Il était en Allemagne.

Avec la facilité que je lui reconnais, facilité dont je ne prends pas la défense, si on la lui impute à crime, il s'appropriä la langue de ce pays dans lequel il venait à peine de séjourner quelques mois.

Voici le sens exact de ces vers retraçant la force des liens, qui l'attachaient aux siens.

» Mon enfant, voilà neuf heures qui sonnent ; écoute !

Le vent de la nuit siffle, et l'air se refroidit,

Il se refroidit trop pour toi peut-être ; ton front est brûlant.

Tu as joué toute la journée, avec tant d'ardeur,

Et tu es bien fatigué, viens, ta natte t'attend.

— Ah ! maman, laisse moi encore un moment

Il est si doux de se reposer ici... et là-bas,

Dans la maison, sur ma natte, je m'endors tout de suite,

Et je ne sais même pas ce que je rêve. Ici,

Je puis te dire, aussitôt, ce que je rêve,

Et demander ce que mon rêve signifie... écoute,

Qu'est-ce que c'est que ça ?

— C'est une noix de coco, qui vient de tomber là.

— S'est-elle fait mal, la noix de coco ?

— Je ne crois pas,

On dit que les fruits et la pierre ne ressentent rien.

— Alors, une fleur elle ne ressent rien non plus ?

— Non,

On dit qu'elle ne ressent rien.

— Pourquoi donc, maman,

Lorsque hier je brisai la fleur du soir

M'as-tu dit : tu fais du mal à cette fleur !...

— Mon enfant, la fleur du soir était si belle

Tu déchirais si cruellement ses gracieuses feuilles,
Que tu me fis souffrir pour cette pauvre fleur.
En admettant que la fleur elle-même n'ait rien senti,
Moi je ressentais pour elle, parce qu'elle était si belle !...
— Cependant, maman, tu es belle aussi ?

— Non, mon enfant,

Je ne crois pas.

— Mais tu as du sentiment, toi ?

— Oui, les êtres humains en ont... pas tous, pourtant !...

— Et y a-t-il quelque chose qui puisse te faire du mal ? Cela te fait-il mal,
Quand j'appuie si lourdement ma tête sur ton sein ?

— Non, cela ne me fait pas mal...

— Et, moi, maman

Ai-je du sentiment ?

— Assurément, rappelle-toi

Comme tu es tombé, un jour ; contre une pierre,
S'est blessée ta petite main, et tu as pleuré.
Tu pleurais aussi, quand Saudien te racontait
Que, là-bas, sur la colline, un agneau était tombé
Au fond d'un précipice, où il venait de mourir.
Tu as pleuré long temps... c'était du sentiment.

— Mais, maman, le sentiment est donc de la douleur ?

— Oui, souvent,

Pourtant, pas toujours... quelquefois, non !... tu sais,
Quand ta petite sœur te tire les cheveux,
Et frotte, en criaillant, son petit visage contre le tien,
Tu ris, tu es content... c'est aussi du sentiment :

— Et quand ma petite sœur pleure... elle pleure si souvent...

Est-ce que c'est de douleur ?... Ressent elle aussi quelque chose ?

— Peut-être, mon enfant ; mais nous l'ignorons,

Parce que, petite comme elle l'est, elle ne peut encore le dire.

Cependant, maman... écoute ; qu'est-ce encore ?

— Un cerf

Attardé dans le bois, et qui, maintenant,
Retourne vite à son abri, et veut se reposer
Près d'autres cerfs qui lui sont chers ! —

— Maman,

Ce cerf a-t-il une petite sœur, comme moi,
Et une maman, aussi ?

— Je ne sais, mon enfant.

— Ce serait triste si cela n'était pas ainsi !

Mais, maman, vois... qu'est-ce qui brille, là, dans la feuillée ?

Vois comme cela saute et danse... est-ce une étincelle ?

— C'est une mouche à feu. —

Puis-je l'attraper ?

— Tu le peux, mais cette petite mouche est si délicate,
Que tu lui feras mal certainement, et dès que

Tu l'auras touchée trop rudement avec tes doigts,
La petite bête tombera malade, mourra, et ne brillera plus.
— Ce serait dommage ! Non, je ne l'attraperai pas.
Regarde, elle disparaît là-bas... non elle vient par ici !
Je ne l'attraperai pas, pourtant !... Elle s'envole encore.
Elle est contente que je ne l'aie pas attrapée !
Elle vole... là... en haut ! Tout en haut ? Et ça, qu'est ce que c'est ?
Est-ce que, là, c'est aussi des mouches à feu ?

— Ce sont

Les étoiles.

— Une !... cent... mille ?

Combien y en a-t-il donc, là ?

— Je ne sais pas.

Personne encore n'a compté le nombre des étoiles

— Dis, maman : lui, non plus, il ne compte pas les étoiles ?

— Non, cher enfant, lui, non plus.

— Est-ce loin,

Là-haut, où sont les étoiles ?

— Très loin !

— Mais ces étoiles-là ont-elles aussi du sentiment ?

Et, si je les touchais avec ma main,

Seraient-elles malades aussitôt, et perdraient-elles

Leur éclat, comme la petite mouche ? — Regarde... elle plane encore !...

Dis, est-ce que ça ferait aussi du mal aux étoiles ?

— Non,

Cela ne ferait pas mal aux étoiles. Mais, c'est trop loin

Pour ta petite main ! Tu n'atteins pas si haut.

— Lui, peut-il attraper les étoiles avec sa main ?

— Lui, non plus ! Nul ne le peut.

— C'est dommage !

Je t'en donnerais une si volontiers ! Quand je serai grand,

Je t'aimerai tant, que je le pourrai.

L'enfant s'endormit et rêva sentiment,

Étoiles qu'il attrapait avec sa main ;...

La mère resta long temps avant de dormir !

Pourtant, Elle aussi, elle rêva, et pensa à celui qui était loin...

Oui, au risque de passer pour un hurluberlu, j'ai inséré, ici, les vers qui précèdent.

Je ne veux négliger aucune occasion de faire connaître l'homme qui joue le premier rôle dans mon récit.

De la sorte, quand plus tard l'orage s'amoncellera sur sa tête, en gros nuages noirs, j'espère bien que le lecteur s'intéressera à son triste sort.

XV

Le prédécesseur de Havelaar, homme de bonne volonté, mais plus ou moins timoré, craignait de tomber en disgrâce, auprès du Gouvernement ; il avait beaucoup d'enfants et il était sans fortune ; aussi préféra-t-il s'aboucher directement avec le préfet, sur ce qu'il appelait lui-même des abus extravagants, plutôt que de les signaler ouvertement dans un rapport officiel.

Il savait qu'un préfet n'aime pas à recevoir un rapport écrit, qui reste dans les archives, et qui, plus tard, peut prouver qu'on lui avait donné connaissance de telle ou telle malversation ; tandis qu'une communication verbale lui laissait, sans courir aucun risque, la faculté de punir ou de mettre sa plainte de côté.

Ces communications verbales donnaient ordinairement naissance à un entretien personnel avec le Prince-Régent, qui désavouait tout, comme de juste, et qui exigeait des preuves.

Alors, étaient convoquées les personnes qui avaient eu l'audace de porter plainte ; et, elles finissaient par s'excuser, en rampant, aux pieds du Prince-Régent.

» Non ! leur buffle ne leur avait pas été enlevé pour rien ; ils étaient bien certains qu'on le leur paierait le double de sa valeur !

Non, on ne les avait pas contraints à quitter leur champ, pour travailler gratis aux champs de riz du Prince-Régent ; ils savaient à merveille que plus tard le Prince-Régent les rétribuerait largement !

Oui, ils avaient porté plainte... mais ils avaient agi de la sorte, dans un moment d'égarement, de folie... et ils demandaient humblement qu'on les punisse pour ce manque inconcevable de respect ! »

Ce préfet savait parfaitement à quoi s'en tenir sur le retrait de ces plaintes ; mais ce retrait ne lui en fournissait pas moins une belle occasion de maintenir le Prince-Régent dans sa place et dans ses honneurs, et l'ennuyeuse tâche d'incommoder le Gouvernement, avec un rapport défavorable, lui était épargnée.

Les malheureux qui avaient eu la témérité de se plaindre étaient récompensés à coups de bâton ; le Prince-Régent triomphait, et le préfet retournait à son chef-lieu avec la satisfaction d'avoir encore une fois bien mené cette affaire.

Mais, à présent, que devait faire le sous-préfet, quand, le lendemain, d'autres plaignants venaient s'adresser à lui ? ou, ce qui arrivait souvent, quand les mêmes plaignants revenaient à la charge et révoquaient leur révocation ?

Devait-il encore inscrire cette affaire à l'ordre du jour, et rentrer en relations directes avec le préfet, pour voir rejouer la même comédie, au risque de passer à la longue pour un imbécile, revenant sans cesse sur des accusations regrettables et mal fondées ?

Et que deviendraient alors ces relations amicales, si nécessaires entre le principal chef indigène et le premier fonctionnaire européen. Si celui-ci prêtait continuellement l'oreille aux sottises plaintes portées contre celui-là ?

Qu'advviendrait-il, surtout, de ces pauvres plaignants, à leur retour dans leur village ? n'allaient-ils pas se trouver sous la coupe du chef du district de la commune, accusé par eux d'être l'exécuteur arbitraire du Prince-Régent ?

Ce qu'il advenait de ces plaignants ? Oh ! c'est bien simple. Celui qui pouvait s'enfuir, s'enfuyait.

C'est pour cela qu'il se trouvait tant de Bantammois dans les provinces avoisinantes, tant d'habitants de Lebac parmi les insurgés des districts de Lampong.

C'est pour cela que Havelaar avait demandé dans son discours aux chefs : » Pourquoi y a-t-il tant de maisons vides dans les villages ; et pourquoi tant d'habitants préfèrent-ils l'ombre des bois éloignés, à la fraîcheur des forêts de Bantan-Kidou ?

Mais, tous ne pouvaient pas prendre la fuite.

Il n'avait pas besoin de prendre la fuite, l'homme dont le cadavre descendait la rivière, le lendemain matin du jour où il avait demandé clandestinement audience au sous-préfet, et cela, timidement et à contre-cœur !

Après cela, peut-être, fallait-il prendre pour un acte d'humanité, la mort immédiate qu'on lui donnait, cette mort, qui lui épargnait les rares moments d'une vie pénible qui étaient encore à son actif !

Cette mort lui évitait bien des outrages, qui l'attendaient, au retour, dans son village ! Il n'avait pas à subir les coups de bâton qui sont la récompense des naïfs s'imaginant être mieux qu'une bête de somme, ou valoir plus qu'un morceau de bois ou un bloc de pierre inanimée, ou la peine de l'insensé qui avait cru à l'action de la justice dans son pays, et à l'influence, à la volonté ou au pouvoir du sous-préfet chargé de rendre et de maintenir cette même justice !

Après tout, ne valait-il pas mieux empêcher ces gens-là de retourner le lendemain, chez leur sous-préfet, pour lui répéter ce qu'ils lui avaient dit la veille ! Ne valait-il pas mieux étouffer leurs plaintes dans les eaux jaunes du fleuve Tjondjoung, qui les descendaient doucement jusqu'à son embouchure ! Et cette embouchure n'avait-elle pas pris l'habitude d'être l'entremetteuse officielle des dons fraternels offerts par ses requins de terre aux requins de mer !

Et Havelaar savait tout cela !

Le lecteur comprend-il ce qui devait se passer en lui, quand il se rappelait qu'on l'avait mis là pour rendre la justice ! Que de cette justice, il était responsable, envers une autorité plus haute que celle d'un gouvernement, qui prescrivait bien cette justice dans ses lois, mais qui n'aimait pas toujours à la voir appliquée !

Comprend-il ses hésitations, ses doutes, non pas sur ce qu'il avait à faire, mais sur la façon de s'y prendre pour faire ce qu'il avait à faire.

Havelaar s'était tout d'abord servi de la plus grande douceur.

Il avait parlé au Prince-Régent, comme un frère aîné ; et n'allez pas vous imaginer que prévenu en faveur de mon héros, j'exalte sottement son

langage. Non, voici une preuve de ce que j'avance : après un de ces entretiens, le Prince-Régent lui envoya son secrétaire, pour le remercier de la bienveillance de ses paroles ; et longtemps après, ce même secrétaire, causant avec le contrôleur Dipanon, à une époque où Havelaar avait cessé d'être sous-préfet de Lebac, et où, par conséquent, il n'avait plus rien à attendre ou à craindre de lui, ce même secrétaire, dis-je, s'écria tout ému au souvenir de sa bienveillance : « Jamais ! non, jamais ! aucun fonctionnaire n'a parlé comme lui !... »

Oui, Havelaar voulait conserver, rétablir ; il ne voulait rien détruire. Il avait compassion du Prince-Régent. Lui, qui savait jusqu'à quel degré d'abaissement et de honte, la gêne peut conduire un homme de cœur, il cherchait des motifs pour l'excuser.

Le Prince-Régent était âgé ; il se trouvait aussi être le chef d'une famille, vivant grandement, dans les provinces voisines, où le café était récolté en quantité, et où l'on jouissait d'émoluments considérables.

N'était-il pas douloureux pour lui de céder le pas, dans sa manière de vivre, à des parents tous plus jeunes que lui !

Outre cela, c'était un fanatique, qui en avançant en âge, croyait fermement acheter le salut de son âme, par des pèlerinages, coûteux et payés, à La Mecque, et par des aumônes faites à des fainéants qui marmottaient des prières pour lui.

Les fonctionnaires qui avaient précédé Havelaar, à Lebac, n'avaient pas toujours donné le bon exemple ; et la nombreuse famille du Prince-Régent qui vivait, à Lebac même, entièrement à ses crochets, le mettait dans l'impossibilité matérielle de rentrer dans la bonne voie.

Havelaar s'ingéniait à trouver des motifs de ne pas employer les moyens rigoureux ; en tout et pour tout, il n'employait que la plus extrême douceur.

C'était plus que la douceur !

Avec une générosité, rappelant les fautes qui l'avaient rendu si pauvre, il avançait souvent de l'argent au Prince-Régent, pour que le besoin ne le poussât pas trop vite à une extrémité fâcheuse ; comme toujours, il s'oubliait lui-même, à tel point qu'il lui offrit de se restreindre lui et les siens au strict nécessaire, pour venir en aide à ses besoins urgents, à l'aide du peu qu'il pourrait encore économiser sur ses propres revenus.

Quand il lui fallait absolument punir, Havelaar n'accomplissait sa pénible mission qu'avec les plus grands égards.

On peut s'en rendre compte, en écoutant la commission dont il chargea le contrôleur, qui partait pour quelques jours et se rendrait à Serang.

» Dites au préfet, qu'il ne me croie pas indifférent aux abus qui règnent ici. Si je n'en donne pas immédiatement la communication officielle, c'est que je désire ménager le Prince-Régent, dont j'ai pitié. Je veux le traiter sans trop de rigueur, et j'espère le ramener petit à petit à l'accomplissement de son devoir. »

Havelaar était souvent absent plusieurs jours de suite.

Quand il restait chez lui, on le trouvait ordinairement dans la pièce, figurant, sur notre plan, le septième compartiment.

Il avait l'habitude d'y rédiger sa correspondance, et d'y recevoir les personnes qui lui demandaient audience.

Il avait choisi cet endroit-là, parce qu'il s'y trouvait dans le voisinage de sa Tine, qui occupait la pièce suivante.

Ils étaient si étroitement unis, que Max, même lorsqu'il s'occupait d'un travail réclamant toute son attention et l'emploi de toutes ses facultés, ressentait continuellement le désir de la voir ou de l'entendre.

Souvent il était curieux de le voir lui adresser la parole, tout d'un coup, à propos d'une idée qui venait de lui surgir sur l'objet de son travail, et d'entendre Tine, elle, qui ne savait pas ce dont il s'agissait, saisir son intention au vol et lui répondre avec une sagacité extraordinaire sans avoir besoin d'un éclaircissement qu'il aurait pu lui donner avec facilité, lui, qui était pénétré de son sujet.

Souvent aussi, qu'il fût mécontent de son travail, ou froissé par une mauvaise nouvelle, reçue à l'instant même, il sautait à bas de son fauteuil, allait à elle, et il lui lançait un coup de boutoir complètement injuste ; et Tine, qui pourtant, n'était pour rien dans sa mauvaise humeur, se plaisait à essuyer le premier feu de sa colère, parce que cela lui prouvait une fois de plus que Max la confondait avec lui-même.

Et jamais, en vérité, à la suite de ces algarades imméritées, autant qu'irraisonnées, il ne fut question de repentir de la part de Max, ni de

pardon de la part de Tine.

Il leur eût semblé voir un homme se demander pardon à lui-même de s'être donné un grand coup de poing sûr la tête.

Elle le connaissait si bien, qu'elle devinait l'instant où elle devait arriver près de lui pour lui procurer une minute de repos, ou pour lui donner un bon conseil ; elle sentait également bien le moment où elle devait le laisser seul.

Un matin que Havelaar était assis dans cette pièce, le contrôleur y entra, tenant à la main une lettre qu'il venait de recevoir :

— C'est une affaire difficile, que celle-là ! dit-il en arrivant, une affaire très difficile !

Quand j'aurai appris au lecteur que cette lettre contenait tout simplement l'ordre de demander à Havelaar pourquoi le boisage et les salaires avaient changé de prix, il trouvera que le contrôleur Dipanon se hâtait bien un peu de juger une affaire, difficile.

Je m'empresserai d'ajouter, néanmoins, que bien d'autres en eussent fait tout autant, avant de répondre à cette simple question.

Quelques années auparavant, on venait de construire une prison à Rangkas-Betoung.

Or, il est notoire, qu'à Java, dans le haut pays, les fonctionnaires élèvent, construisent des batiments valant des milliers de francs, et n'en coûtant que quelques centaines.

De la sorte ils acquièrent une réputation de zèle, et d'habileté, au service du pays.

La différence entre les sommes dépensées, et les valeurs acquises, est réglée par des fournitures ou des travaux non payés.

Depuis quelques années, il existé des prescriptions, qui défendent cette manière de procéder.

Les observe-t-on, oui ou non ?

Là n'est pas la question.

Le Gouvernement lui-même veut-il qu'on les observe exactement, ce qui chargerait le budget du département des travaux-publics ?

Il en est pour elles, comme de toutes les autres prescriptions, à l'apparence si philanthropiques... sur le papier.

Comme en ce moment il y avait beaucoup de constructions à faire à Rangkas-Betoung, les ingénieurs, chargés d'en tracer les plans, venaient naturellement de demander les prix locaux des salaires et des matériaux.

Havelaar avait donné l'ordre au contrôleur de faire une enquête là-dessus, lui recommandant de produire les prix véritables, sans faire attention à ce qui avait lieu jadis ; et Dipanon avait suivi ses injonctions.

Mais, les prix ne s'étant pas trouvés conformes aux rapports des années précédentes, on demandait la cause de cette différence, et c'était cela que Dipanon trouvait si difficile.

Havelaar, qui savait très bien le revers de cette affaire, si simple en apparence, répondit qu'il donnerait par écrit son appréciation sur cette difficulté-là ; et parmi les pièces, étalées devant moi, je trouve la copie d'une lettre paraissant être la conséquence de cette promesse.

Si le lecteur se plaint de ce que je l'arrête pour lui faire lire une correspondance relative au prix du boisage, dont il se soucie fort peu, je le prierai de ne pas perdre de vue, que par le fait il est ici question de toute autre chose, c'est-à-dire des affaires de l'administration intérieures aux Indes et de sa situation.

La lettre qu'on va lire jette non seulement un rayon de clarté, en plus, sur l'optimisme artificiel dont j'ai parlé ; elle signale en même temps les difficultés rencontrées par un homme tel que Havelaar, quand cet homme voulait aller tout droit son chemin, sans se donner la peine de se retourner.

Rangkas-Betoung, le 15 mars 1856.

À monsieur le contrôleur de Lebac.

Quand je vous retournai l'honorée du directeur des Travaux Publics, du 16 février dernier, n°. 271/354, je vous priai de répondre à la demande y contenue, après délibération avec le Prince-Régent, en faisant attention à ce que je vous écrivais dans ma lettre du 5 courant, n°. 97.

Cette lettre contenait quelques notes générales sur ce qui peut être jugé équitable et juste, dans la fixation des prix de matériaux à fournir par la

population, sur et d'après les ordres du Gouvernement.

Par votre dernière du 8 courant, n°. 6, vous avez satisfait à ma demande, du mieux qu'il vous a été possible ; en conséquence, me fiant à vos connaissances locales et à celles du Prince-Régent, j'ai envoyé ces notes telles qu'elles avaient été formulées.

Survint une dépêche du préfet, datée du 11 courant, n°. 356, demandant de lui expliquer la différence entre les prix constatés par moi, et ceux qui avaient été acceptés en 1853 et 1854, dernières années précédentes, pour la construction d'une prison.

Je mis naturellement cette dépêche entre vos mains, et je vous enjoignis verbalement de justifier vos déclarations, ce qui devait vous être d'autant plus facile que vous pouviez avoir recours à mes prescriptions, données dans ma lettre du 5 courant, prescriptions dont nous nous sommes entretenus maintes fois, tous les deux.

Jusqu'ici tout est simple, et suit une marche régulière.

Mais, hier, vous arrivez à mon bureau, la dépêche, retournée, du préfet à la main, et vous vous mettez à me parler de la difficulté que vous trouvez à y satisfaire !

J'entrevois de nouveau, chez vous, une sorte d'embarras, la crainte d'appeler certaines choses par leurs vrais noms !

Je vous ai pourtant signalé déjà plusieurs fois ce point capital ; et entre autres, tout récemment, en présence du préfet.

Je vous ai conseillé de ne jamais employer des termes, ni de ne jamais prendre des mesures que je qualifie, de demi-caractère.

Je vous ai conseillé cela, en ami.

Le demi-caractère ne mène à rien du tout.

Une chose moitié bonne n'est pas bonne. Une nouvelle moitié vraie n'est pas vraie.

Quand on jouit d'un traitement entier ; quand on possède un rang et une situation entièrement assis ; quand on a prêté un serment entièrement clair, on doit faire entièrement son devoir.

Faut-il parfois du courage pour l'accomplir, c'est une obligation d'en faire preuve.

Quant à moi je n'aurai jamais le courage de manquer de ce courage-là ; car en dehors du mécontentement de soi-même, qui est une conséquence forcée de la négligence ou de la tiédeur, ces détours qu'on se voit obligé de chercher, les marches, et contremarches nécessaires pour éviter tout froissement le désir de louvoyer habilement, créent plus de soucis, et font courir plus de danger, qu'on n'en rencontre sur le droit chemin.

Durant le cours d'une affaire très importante, sur laquelle le Gouvernement délibère en ce moment, affaire dans laquelle vous deviez être impliqué d'office, je vous ai laissé neutre, c'est-à-dire, tranquille ; ce n'est même, qu'en riant, que de temps à autre j'y ai fait allusion.

Lorsque, tout récemment, par exemple, votre rapport m'est parvenu, sur les causes de misère, et de famine qui ont accablé la population, je me suis contenté d'en prendre note et d'écrire à ce sujet : » Cela peut être la vérité, mais, ce n'est ni toute la vérité, ni la vérité principale ; La cause réelle se trouve plus au fond. »

Vous acquiesciez pleinement à cette remarque ; je ne fis donc pas usage de mon droit, qui m'autorisait à exiger que vous missiez au grand jour cette vérité première.

J'avais plusieurs raisons de me montrer aussi indulgent, entre autres celle-ci : que je trouvais peu juste d'exiger de vous un service que tant d'autres ne rendaient pas, et de vous forcer d'abandonner aussi subitement une routine de dissimulation et de crainte, qui, loin de vous être imputée, ne devait l'être qu'à la direction qu'on vous avait donnée.

Enfin, je désirais d'abord vous donner un exemple, vous prouvant clairement qu'il était bien plus facile de faire tout à fait son devoir, que de le faire à moitié.

Mais, aujourd'hui, que j'ai l'honneur de vous avoir à tous moments sous mes ordres, aujourd'hui que je vous ai dit et répété qu'il vous fallait changer de manière d'être, qu'il vous fallait avoir des principes, qui, si je ne me trompe, finiront par triompher, je désire qu'il n'en soit plus ainsi.

Vous changerez donc votre façon d'agir, vous vous approprierez ces principes, vous les adopterez, et vous acquerrez la force nécessaire, force

que vous avez déjà, et dont vous ne vous servez pas par manque d'habitude.

Cette force est indispensable pour parler toujours suivant votre conscience, franchement.

Dites tout ce qu'il y a à dire, et chassez cette timidité peu virile qui vous empêche d'énoncer fermement votre opinion dans une affaire.

J'attends donc maintenant une déclaration simple, mais complète de ce qui, selon vous, est la cause de la différence des prix entre l'année présente et les années 1853 et 1854.

J'espère, et je vous dis cela sérieusement, que vous ne prendrez aucune phrase de la présente en mauvaise part.

Je crois que vous avez assez appris à me connaître pour savoir que je ne dis ni plus ni moins que je ne pense.

En outre, je vous donne la nouvelle assurance que mes observations s'adressent moins à vous qu'à l'école dans laquelle vous avez fait vos premières armes de fonctionnaire, aux Indes.

Cette circonstance atténuante vous manquera plus tard, si malgré ma fréquentation, et servant le Gouvernement, sous ma direction, vous continuez les errements auxquels je m'oppose.

Vous devez vous être aperçu que je me suis affranchi de l'emploi de tous les termes hiérarchiques, usités entre fonctionnaires de grades différents. Cela me déplaisait.

Faites en autant.

Notre importance et notre rigueur doivent ne se montrer qu'en d'autres circonstances, et surtout d'une autre façon.

Laissons donc, je vous prie, de côté ces appellations honorifiques, et ces titres prétentieux et ridicules.

Le sous-préfet de Lebac,
Max Havelaar.

La réponse à cette lettre ne laissa pas d'être à charge, pour quelques uns des prédécesseurs de Havelaar ; elle prouva qu'il n'avait pas tort de citer les mauvais exemples du passé parmi les motifs d'excuses que le Prince-

Régent pouvait donner. En mettant cette lettre en pleine lumière, j'ai devancé la marche des événements, pour faire comprendre, dès à présent, combien Havelaar devait peu s'attendre à être soutenu par le contrôleur, pour peu qu'il fallût appeler toute chose importante, de son véritable nom.

Pourtant ce dernier était un honnête homme, très probablement, du moins.

Mais, tout honnête qu'il fût, il avait besoin d'être traité de la sorte pour en arriver à dire la vérité, là où il ne s'agissait que de déclarer le prix du bois, de la pierre, de la chaux et des salaires.

Ainsi, Havelaar n'avait pas seulement à combattre l'influence des personnes qui profitaient du crime, il devait lutter contre la lâcheté de ceux qui, quoique de son avis, ne se croyaient pas de taille à s'y opposer bravement.

Peut-être aussi, après la lecture de cette lettre, reviendra-t-on, tant soit peu, sur le mépris éprouvé pour la soumission servile du Javanais, qui, en présence de son chef, retire lâchement la plainte la mieux fondée.

En effet, s'il y a tant de motifs de terreur pour le fonctionnaire européen, qui est bien moins exposé à la vengeance de son supérieur, que doit donc redouter le pauvre paysan, qui, dans un village, éloigné du chef-lieu, retombe entre les mains des oppresseurs qu'il a osé accuser et dénoncer.

Est-il extraordinaire que ce malheureux, effrayé des suites de son audace, s'efforce de les esquiver ou de les atténuer par son humble soumission !

Et il n'y avait pas que Dipanon, qui fît son devoir en tremblant, comme s'il ne l'avait réellement pas rempli.

Le fiscal, lui-même, ce chef indigène qui, près le conseil du pays, occupait les fonctions d'accusateur public, n'entrait chez Havelaar, que le soir, sans suite, et en cherchant à ne pas être aperçu.

Cet homme qui avait pour mission d'empêcher les vols, d'arrêter les voleurs, se glissait doucement, à pas de loup, comme s'il eût été lui-même un des voleurs poursuivis, dans la maison où il n'entrait que par la porte de derrière ; et cela, après s'être assuré qu'il ne s'y trouvait personne pouvant le trahir et l'accuser plus tard d'avoir fait son devoir.

Était-il étonnant que Havelaar eut la tristesse dans l'âme, et que Tine eût, plus que jamais, besoin d'entrer dans sa chambre, pour lui donner du courage, quand elle le voyait assis, réfléchissant, la tête dans ses mains.

Et pourtant, pour lui, la plus grande difficulté ne se trouvait pas dans la frayeur de ceux qui vivaient à ses côtés, ni dans la lâche trahison de ceux qui avaient invoqué son assistance.

Non, au besoin il faisait justice, tout seul ; il marchait en avant, avec ou sans secours.

Il la rendait parfois malgré ceux-là, même qui la demandaient et qui la réclamaient.

Il connaissait son influence sur les masses ; il avait le pouvoir de ranimer leurs cœurs abatardis, quand ces misérables opprimés, appelés pour répéter à haute voix, devant le tribunal, les accusations qu'ils lui avaient murmurées, tête à tête, le soir ou la nuit, hésitaient et reculaient devant leur propre voix !

La force de ses paroles chassait la terreur que la vengeance future du chef du district, ou du Prince-Régent, leur inspirait.

Mais il lui coûtait beaucoup d'incriminer le Prince-Régent, un vieillard !

Il avait de rudes combats à se livrer à lui-même ; car, d'autre part, il ne pouvait pas céder à cette faiblesse, la population qui lui était confiée étant dans son droit, et méritant aussi sa commisération.

Ses hésitations ne provenaient pas de ses propres intérêts, et des soucis que sa franchise pouvait lui attirer.

Il savait bien que le Gouvernement le voyait à regret accuser le Prince-Régent ; et comme il est mille fois plus facile d'ôter le pain de la bouche d'un fonctionnaire européen que de punir un chef indigène, il avait toutes raisons de croire, que dans de semblables affaires, rien ne devait bien tourner pour lui.

Il est vrai, qu'ayant ou non cette opinion, il n'en aurait pas moins accompli son devoir ; et cela, de préférence même, dans les cas où il eut jugé le danger plus imminent que jamais, pour lui et les siens.

Nous avons déjà dit que les obstacles étaient une attraction pour lui, qu'il avait soif de sacrifices, mais ici, l'attrait d'un sacrifice personnel n'existait

pas.

Il se croyait le plus fort ; et dans sa lutte contre l'injustice, cette idée lui enlevait tout le plaisir chevaleresque de son entreprise.

Oui, il avait ce scrupule.

Pensant trouver à la tête du Gouvernement, un Gouverneur-général, son allié forcé, il hésitait.

C'était une originalité de plus dans son caractère.

Cette idée-là l'empêchait de prendre des mesures sévères, que rien au monde n'eût pu lui défendre, parce qu'il lui répugnait d'attaquer l'injustice dans la plénitude de sa force.

Je vous l'ai bien annoncé, en faisant son portrait, qu'avec toute sa sagacité, il était d'une naïveté primitive.

Je vais essayer de vous expliquer comment Havelaar s'était formé cette opinion.

Bien peu de lecteurs européens peuvent se faire une juste idée de l'élévation à laquelle doit atteindre un Gouverneur-général, pour ne pas rester au-dessous de la hauteur de ses fonctions ; et qu'on ne s'imagine pas que je porte un jugement trop sévère, quand j'émetts l'opinion que très peu d'entr'eux, — pas un seul peut-être, — n'ont pu remplir les conditions du programme.

Sans mentionner les qualités intellectuelles, et le grand cœur, qui lui sont nécessaires, voyez la hauteur vertigineuse, à laquelle se trouve subitement transporté et placé un homme qui, hier encore petit bourgeois, tient aujourd'hui sous sa main des millions de sujets !

Lui, qui, peu de temps auparavant, se confondait dans son entourage, il se sent inopinément élevé au-dessus d'une multitude bien plus grande que le petit cercle d'individus parmi lesquels disparaissait sa mince personnalité.

Je crois que je n'ai pas tort de qualifier de vertigineuse, l'élévation, faisant penser au vertige éprouvé par un homme qui, sans s'y attendre, voit

un abîme à ses pieds, ou à l'aveuglement qui nous frappe quand nous passons brusquement d'une profonde obscurité à un jour éclatant.

Même chez les gens qui possèdent une force extraordinaire, les nerfs de la vue ou du cerveau ne résistent pas à des transitions si violentes.

Or, quand la nomination au rang de Gouverneur-général, porte, la plupart du temps, en elle-même les principes corrupteurs de l'homme exceptionnel, qui se recommande par la hauteur de ses vues et la noblesse de ses sentiments, que nous faut-il donc attendre de la part de fonctionnaires, qui, avant cette nomination, étaient les esclaves de leurs défauts ou de leurs vices !

En admettant même que le Roi soit toujours bien renseigné, avant d'apposer son seing sur l'acte déclarant qu'il est convaincu de la bonne foi, du zèle, et des capacités de son futur lieutenant, en supposant que le nouveau vice-roi soit zélé, fidèle et capable, il reste encore à savoir si ce zèle et ces capacités, existent en lui à un degré tellement en dehors du commun des martyrs, qu'il se trouve en mesure de satisfaire aux exigences de sa nouvelle situation.

En effet, peut-on certifier qu'un homme, qui, pour la première fois de sa vie, quitte La Haye et le cabinet du Roi, pour passer Gouverneur-général, possède, à ce moment-là, les qualités indispensables, dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions ?

C'est impossible, quelle que soit la confiance qu'on ait en ses capacités !

Tout au plus, peut-on espérer que dans une sphère d'action, toute neuve pour lui, il fasse par induction ce qu'il n'a pu apprendre à La Haye !

En d'autres termes, il faut souhaiter que ce soit un génie, un génie sachant, et pouvant, tout à coup, ce qu'il ne savait ni ne pouvait.

De pareils génies sont rares, même parmi les favoris des Rois.

Dès que je parle de génie, il est évident que je passerai sous silence maints détails concernant maint Gouverneur-général.

Il me répugnerait de glisser dans mon livre des insinuations, exposant cet ouvrage sérieux au soupçon outrageant de chercher un succès de scandale.

Donc je ne ferai pas de personnalités ; mais, au point de vue de la pathologie universelle, je crois pouvoir diviser en deux périodes l'existence

d'un Gouverneur-général.

Première période :

Étourdissement.

Rage d'éloges.

Présomption.

Confiance en soi, n'ayant pas de limites.

Arrogance démesurée.

Mépris d'autrui, surtout quand il s'agit d'un ancien fonctionnaire.

Deuxième période :

Lassitude.

Abattement.

Tendance au sommeil et au repos.

Confiance extrême dans le conseil des Indes.

Aspiration à une maison de campagne en Hollande.

Entre ces deux périodes, et comme transition, peut-être fatale, faut-il noter de fréquentes attaques de dyssenterie.

Je crois, que dans les Indes, beaucoup de gens me seront reconnaissants de cette étude, de cette théorie.

Elle est utile à appliquer.

On peut poser en principe que le malade, qui dans l'exaltation de la première période s'étoufferait en avalant une petite mouche, plus tard, après la dyssenterie, supportera patiemment des ulcères ; ou, pour parler plus clairement, qu'un fonctionnaire acceptant, sans penser à s'enrichir, une botte de bananes de la valeur de quelques centimes, dans la première période de la maladie, sera chassé honteusement et scandaleusement ; mais que si ce même fonctionnaire a la patience d'attendre jusqu'à la deuxième période, il pourra, tranquillement et sans redouter l'ombre d'un châtiment, se rendre maître de la bananerie des jardins avoisinants, des maisons faisant suite aux jardins, et de ce qui se trouve dans ces maisons, et de tout ce qui lui plaira en plus, ad libitum, selon son bon plaisir !

Chacun à le droit de profiter de cette observation pathologico-philosophique, et de garder mon conseil, dans le fond de ses tiroirs, par crainte d'une trop nombreuse concurrence.

Que maudits soient l'indignation et le chagrin, qui revêtent si souvent les guenilles de la satire !

Maudite aussi, la larme qui pour être comprise, doit gambader sur une grimace !

Est-ce par la faute de mon ignorance que je ne peux pas dépeindre la profondeur de la plaie qui ronge le Gouvernement, sans voler son style à Figaro, ou sans dévaliser Polichinelle ?

Du style !... oui-dà !

Devant moi, j'ai là, sous les yeux, des articles où il y en a... du style !... et du style, signalant la présence d'un homme, dans le voisinage !

Cet homme valait bien la peine qu'on lui tendît la main !

À quoi t'a-t-il servi, le style, pauvre Havelaar ?

Tu ne traduais pas tes pleurs par des grimaces ! Tu ne raillais pas ! Tu ne cherchais pas à briller par la bizarrerie et la bigarrure de tes couleurs ! Tu ne faisais pas le paillasse de foire devant ta tente !

À quoi cela a-t-il servi ?

Si je savais écrire comme lui, j'écirais autrement que lui.

Du style !... vous souvient-il de la façon dont il parla aux chefs réunis ?

À quoi cela lui a-t-il servi ?

Si je savais parler comme lui, je parlerais autrement que lui.

À bas langue consciencieuse ! À bas, douceur, franchise, clarté, sentiment et simplicité ! À bas tout ce qui rappelle l'homme juste et ferme d'Horace !

Ici, des trompettes et des clairons qui s'entendent d'une lieue ! là des coups de tam-tam, et des pétards qui vous partent dans les jambes ! jouez faux, mais jouez fort !

Puis, par-ci, par-là qu'un mot de vérité, se glisse, timide, tremblant, par contrebande, dans ce concert abrutissant de grosse-caisse et de cymbales !

Du style !... Il en avait, du style !

Il avait trop de cœur pour noyer ses idées dans les : J'ai l'honneur de... et les : Excellence... ou bien : La considération respectueuse avec la quelle... et autres platitudes, qui font le bonheur du microcosme, du petit monde où il vivait !

Quand il écrivait, en lisant ce qu'il écrivait, vous sentiez un frémissement, qui vous faisait comprendre que des nuages précurseurs de la tempête planaient sur votre front !

Ce n'était pas le grondement du tonnerre en fer blanc, qui sert dans les coulisses d'un théâtre !

Il jaillissait des étincelles de ses idées, et l'on en sentait la chaleur, à moins d'être né commis ou Gouverneur-général, ou bien encore à moins d'être l'auteur de cet ignoble rapport sur la tranquillité tranquille.

À quoi, cela lui a-t-il servi, tout cela ?

Donc, si je veux être écouté, et surtout compris, il faut que j'écrive autrement que lui.

Mais alors, comment ?

Voyez-vous, lecteur, je cherche la réponse à ce : comment ? et c'est à cause de cela que mon livre prend une tournure si bizarre ; c'est un carnet d'échantillons ; faites votre choix ; plus tard je vous servirai du jaune, du bleu, du rouge, suivant votre désir.

Havelaar avait déjà étudié le mal-du-gouvernement sur tant de patients, — et cela, plusieurs fois in anima vili, c'est à dire, par analogie, sur des préfets, des contrôleurs, des surnuméraires, qui sont au Gouverneur-général, ce que la rougeole est à la petite vérole ; et, finalement, lui-même il avait souffert de ce mal.

Il l'avait déjà étudié si souvent et sur un si grand nombre de malades, qu'il en connaissait assez bien les symptômes et les caractères.

Dans la première période de la maladie, il avait trouvé le Gouverneur-général actuel, moins étourdi que la plupart des autres ; et il en avait conclu que les suites en seraient moins funestes.

Voilà pourquoi il eut peur d'être le plus fort le jour où il comptait se présenter pour défendre le droit des habitants de Lebac.

XVI.

Havelaar reçut une lettre du Régent de Tjanjor dans laquelle ce dernier lui annonçait qu'il désirait faire une visite à son oncle, le Prince-Régent de Lebac.

Cette nouvelle lui fut très désagréable. Il savait que, dans les régences de Preang, les chefs avaient l'habitude de déployer un grand luxe, et que le Régent de Tjanjor n'entreprendrait pas un voyage pareil, sans une suite de plusieurs centaines de personnes, qui, toutes, chevaux y compris, devaient être logées, et nourries.

Il se serait volontiers opposé à cette visite, mais, il chercha vainement les moyens de la prévenir, sans blesser le Prince-Régent de Rangkas-Betoung.

En effet, ce chef indigène était très vaniteux ; et il se serait senti profondément offensé, si pour empêcher cette visite cérémonieuse, on avait mis en avant la gêne qu'elle allait lui occasionner.

Mais, s'il n'arrivait pas à faire en sorte que cette visite n'eût point lieu, Havelaar sentait bien que, sans l'ombre d'un doute, les charges qui écrasaient la population en seraient aggravées.

Je n'oserais pas assurer que le discours d'installation de Havelaar ait eu une grande portée, et laissé une trace durable dans l'esprit des chefs. Beaucoup d'entr'eux s'en souciaient peu, et il ne se faisait pas d'illusion là dessus ; mais, d'autre part dans les villages circonvoisins, le bruit s'était répandu que le fonctionnaire, chef de l'autorité à Rangkas-Betoung, avait l'intention de rendre sérieusement la justice.

Ainsi, ses paroles, sans avoir eu la force nécessaire pour empêcher le crime, avaient eu pour résultat, de donner, à ceux qui en étaient les victimes, le courage de se plaindre.

Ils se plaignaient à voix basse, et en cachette, mais ils se plaignaient !

Le soir, ils arrivaient, ils se glissaient par le ravin ; et souvent Tine, qui se tenait dans sa chambre, ne laissait pas d'être effrayée par des bruits subits et imprévus ; elle regardait, et apercevait devant sa fenêtre, des figures noires, des êtres bronzés qui marchaient à pas de loup, dans les ténèbres.

À la longue, ses frayeurs la quittèrent ; elle comprit ce que signifiait l'apparition de ces fantômes muets, errant autour de la maison, et cherchant aide et protection auprès de Havelaar.

Quand cela arrivait, elle l'avertissait, et Max se levait pour appeler à lui les plaignants.

La plupart d'entr'eux venaient du district de Parang-Koudjang, où commandait le beau-fils du Prince-Régent.

Or, on savait parfaitement que toutes les fois que ce chef se livrait à ses rapines et à ses exactions, sur lesquelles il se réservait une large part, c'était au nom et au profit du Prince-Régent qu'il volait, pressurait, et pillait.

Il était touchant de voir comme ces pauvres gens avaient confiance dans la loyauté de Havelaar.

Ils étaient certains qu'il ne les assignerait pas pour répéter le lendemain, en public, les accusations qu'ils venaient porter dans son bureau.

C'eut été pour eux tous la source d'une foule de mauvais traitements, et pour quelques uns, la mort. Havelaar prenait note de leurs plaintes, et cela fait, il les renvoyait dans leur village.

Il leur promettait justice, à la condition qu'ils n'émigreraient pas, ainsi que plusieurs d'entr'eux en avaient témoigné le désir.

Le plus souvent, il faisait diligence, et se rendait sur-le-champ dans le lieu où l'injustice avait été commise ; oui, il arrivait parfois qu'il se trouvait sur le lieu en question, et qu'il avait instruit l'affaire, dans le courant de la nuit, avant que le plaignant lui-même fût de retour dans sa demeure.

De cette manière, il inspectait, sans se préoccuper de l'étendue de sa division, des villages situés à vingt lieues de Rangkas-Betoung ; et jamais le Prince-Régent, ni même le contrôleur Dipanon ne se doutaient qu'il se fût absenté du chef-lieu.

En cela, son intention était d'écarter des plaignants le risque d'une vengeance probable, et en même temps, d'épargner au Prince-Régent la honte d'une information, d'une enquête publique, qui, Havelaar s'en mêlant, ne se fût pas terminée par le retrait de la plainte.

Il espérait toujours que les chefs reviendraient sur leurs pas, et abandonneraient la voie criminelle, suivie par eux depuis si long-temps.

Dans ce cas-là, il se serait contenté de demander des dommages-intérêts pour les malheureux spoliés.

Mais, chaque fois qu'il entretenait le Prince-Régent à ce sujet, il ne reçut que des réponses dilatoires ; et il crut s'apercevoir qu'on lui faisait des promesses vaines.

L'inanité de ses efforts fut pour lui un grand sujet d'ennui et de tristesse.

Maintenant, si vous y consentez, nous abandonnerons Havelaar à ses ennuis et à son pénible travail, et laissez moi vous raconter l'histoire du Javanais Saïdjah, qui vivait dans le village de Badour.

Je trouve et je choisis les noms de cet Indien, et de ce village dans les notes de Havelaar.

Dans cette histoire, il sera question de rapine et de spoliations ; et si l'on prenait mon récit pour une invention, je suis en état de donner les noms de trente deux personnes, faisant partie du district de Parang-Koudjang et rien que de ce district, aux quelles, dans l'espace d'un mois, trente six buffles, ont été enlevés au profit du Prince-Régent.

Ou, si l'on aime mieux, et pour mettre les points sur les i, je puis nommer les trente deux personnes, habitant ce district qui, durant ce mois là, ont osé porter plainte, et dont la plainte a été trouvée fondée, après examen.

Il y a cinq districts semblables dans la division de Lebac.

Maintenant, si l'on aime à croire, que, dans les contrées n'ayant pas l'honneur d'être administrées par le gendre du Prince-Régent, le nombre des buffles volés est moins grand, je ne m'inscrirai pas en faux contre cette espérance, quoiqu'il soit bien difficile de constater que l'impudence des autres chefs, ne s'appuyant pas sur une aussi haute parenté, aille en diminuant.

Par exemple, le chef du district de Tjilang-Kahan, se trouvant du côté sud de la contrée, pouvait, à défaut de l'influence de son beau-père, s'en fier à la difficulté qu'il y avait de porter plainte pour de pauvres gens ayant à faire de quarante à soixante milles avant de pouvoir se cacher, le soir, dans le ravin attenant à la maison de Havelaar.

Si, avec cela, on considère le grand nombre de ceux qui ne se risquaient pas à mettre le pied hors de leur village, découragés par leur propre

expérience ou par le spectacle de toutes les persécutions subies par d'autres plaignants, on verra qu'il n'est pas exagéré de multiplier par cinq, le nombre des buffles volés, chaque mois, dans ces cinq districts.

C'est une statistique à peine suffisante, vue prise des besoins du Prince-Régent de Lebac et de sa cour.

Et l'on ne volait pas que des buffles ; non, à coup sûr, on volait mieux et autre chose que cela.

Les chefs n'avaient pas besoin de montrer tant de cynisme, surtout dans un pays comme les Indes, où le droit de corvée existe légalement, pour convoquer la population à un labeur illégal, et non rétribué.

Cela vous évitait la peine de mettre la main sur une propriété privée.

Il est plus facile d'ailleurs de persuader aux habitants que le Gouvernement a besoin de leurs bras, sans rétribution aucune, que d'exiger leur buffle gratuitement.

Parfois même si le timide Javanais osait demander, si le travail qu'on lui impose sous le nom de corvée est conforme aux règlements officiels, il lui serait impossible de savoir à quoi s'en tenir, les uns ne disant rien aux autres, et le moyen de calculer si le nombre fixé des personnes convéables a été dépassé dix ou cinquante fois, lui échappant, ou ne pouvant lui tomber sous la main.

Là où un fait, un crime patent s'exécute au grand jour et si audacieusement, comment se défendre contre des abus faciles à commettre, et encore plus faciles à dissimuler.

Je vous ai dit que j'arrivais à l'histoire de Saïdjah.

Il me faut pourtant encore me livrer à une de ces digressions, si difficiles à éviter en présence de situations tout-à-fait étrangères au lecteur.

Cette digression me fournira l'occasion de prouver une fois de plus la difficulté qui existe, pour des Européens, à juger sainement les habitudes et les affaires indiennes.

J'ai souvent employé le vocable : Javanais ; et quoi que ce vocable paraisse très naturel au lecteur européen, il peut paraître impropre à toute personne connaissant Java.

Les préfectures de l'Ouest, comme Bantam, Batavia, Preanger, Krawang, et une partie de Chérifon, formant ensemble le pays de Soundah, sont censé ne pas appartenir à Java, proprement dite.

Sans parler, maintenant, des étrangers venus par la voie de mer dans ces contrées-là, la population primitive diffère essentiellement de la population habitant le milieu, le centre de Java, ou même le côté de l'Est, comme on l'appelle.

La langue, le caractère, les mœurs, les vêtements, varient tellement entre ces diverses régions, qu'en vérité le Soundanois, ou montagnard, ne ressemble pas plus à un Javanais proprement dit, qu'un Anglais ne ressemble à un Hollandais.

Aux Indes, de telles différences donnent souvent lieu à un désaccord complet dans le jugement d'un grand nombre de questions.

En effet, en se rendant compte que Java, seule, est déjà partagée en deux parties ostensiblement hétérogènes, et sans s'occuper même des subdivisions découlant de ce partage, on peut calculer la distance qui existe entre des races si distinctes l'une de l'autre, et de plus, séparées par la mer.

L'Européen qui ne connaît que Java, dans les Indes Hollandaises, ne peut pas plus se former une idée juste du Malais, de l'Amboinois, du Battah, de l'Alfour, du Timonois, du Dajak, du Bougi, ou du Macassarais, que s'il n'avait jamais mis le pied hors de l'Europe.

Donc, pour quiconque s'est trouvé à même d'observer la différence existant entre ces races nombreuses, il est toujours intéressant, que cet intérêt se traduise par du plaisir ou par de la tristesse, il est intéressant, dis-je, d'écouter les entretiens et de lire les écrits des personnes ayant appris ce qu'elles savent des affaires des Indes, à Batavia, ou à Buitenzorg.

Que de fois je suis resté stupéfait de l'aplomb et du courage avec lequel un ci-devant Gouverneur-général, par exemple, parlant à la chambre des députés de Hollande, essayait de donner une grande importance à ses discours, sous prétexte qu'il connaissait les Indes comme le fond de ses poches, par suite d'un long séjour dans le pays, et d'une expérience à toute épreuve.

Je mets très haut l'expérience acquise, grâce à d'incessantes études de cabinet ; parfois, même, j'ai été frappé des connaissances étendues des

affaires indiennes qu'étaient plusieurs de ces orateurs, sans avoir jamais mis le pied aux Indes.

Mais, dès qu'un ci-devant, ou un ex-gouverneur-général, si vous voulez, donne des preuves d'une expérience, acquise dans de pareilles conditions, je lui accorde toute mon estime, bien mince salaire pour un travail consciencieux et fertile, de plusieurs années.

Je vais plus loin.

Mon estime pour lui sera encore plus grande que pour le savant en chambre.

Ce dernier, en effet, rencontre moins de difficultés à vaincre, puisqu'il travaille à grande distance, sans rien sous les yeux, et puisqu'il ne risque pas de tomber dans les erreurs forcées pour l'ex-gouverneur-général, qui est trompé par tout ce qui lui tombe sous sa vue.

Je le répète ; j'ai toujours été étonné du courage que diverses personnes montrent, à propos des affaires des Indes.

Elles savent pourtant que leurs paroles sont entendues par d'autres individus que ceux qui ont la bonhomie de croire qu'il suffit d'avoir passé deux ou trois ans, à Buitenzorg, pour connaître les Indes.

Elles savent que leurs discours sont lus par une grande quantité de personnes habitant les Indes mêmes !

Voilà donc autant de témoins de leur inexpérience ; et, tout comme moi, ces témoins sont frappés de l'audace avec laquelle un monsieur qui, peu de temps auparavant, essayait vainement de cacher son incapacité, de l'abriter sous le rang élevé dont le Roi l'avait gratifié, parle, à présent, comme s'il entendait quoi que ce fût aux affaires dont il s'agit.

Aussi, à chaque instant, des plaintes sont-elles élevées pour cause d'incompétence de l'orateur.

À chaque instant, dans la représentation nationale, telle ou telle Direction se voit-elle attaquée, pour incompétence du député qui la représente.

Il est, effectivement, assez important de s'enquérir des qualités rendant un orateur de tous points, compétent, c'est-à-dire, apte à juger de compétence.

D'ordinaire, une question intéressante n'attire l'attention que par la valeur publique de celui qui la traite, et non par sa propre valeur intrinsèque.

Celui-là, est presque toujours un spécialiste, et de préférence un ancien fonctionnaire, investi jadis de hauts pouvoirs dans les Indes.

Il s'en suit que le résultat d'un vote porte, en général, la couleur des erreurs, inhérentes à ces hauts pouvoirs.

Dès que cela se passe de la sorte, quand l'influence d'une telle spécialité n'est exercée que par un simple membre de la représentation nationale, comment voulez-vous qu'on sache où l'on va, quand la dite influence est soutenue par la confiance du Roi, qui se donne la peine de placer la spécialité en question à la tête de son ministère des colonies !

C'est un phénomène curieux, suite de notre indolence originelle, grâce à laquelle nous ne demandons pas mieux que de ne rien juger par nous-mêmes.

On s'en rapporte facilement aux gens qui savent se donner une apparence expérimentée, dès que cette expérience est puisée à une source étrangère.

Et voici pourquoi : l'amour-propre est moins froissé par une supériorité acquise dans des circonstances exceptionnelles ; tandis qu'à moyens égaux, il existe toujours une idée de concurrence, et partant de jalousie.

Un député renonce facilement à son opinion, dès que cette opinion se trouve combattue par un de ses collègues pouvant rendre un jugement plus juste que le sien, cette justesse n'étant pas attribuée à une supériorité personnelle, dure à accepter, mais bien aux circonstances particulières donnant une force naturelle à son adversaire.

Toutefois, en laissant de côté les personnages ayant occupé de hautes positions dans les Indes, il est vraiment étrange qu'on donne de la valeur à l'opinion de gens n'en ayant aucune par eux-mêmes, si ce n'est celle d'avoir passé un certain nombre d'années dans ce pays, et de s'en souvenir.

Oui, c'est d'autant plus étrange que ceux qui attachent de l'importance à un pareil argument, n'accepteraient certes pas, sans discussion, tout ce qui leur serait avancé sur l'administration gouvernementale de la Hollande, par

un fonctionnaire prouvant qu'il a habité la Hollande, quarante ou cinquante années durant.

Il y a des Européens, qui ont vécu plus de trente années dans les Indes hollandaises sans s'être jamais trouvés en contact soit avec la population, soit avec les chefs indigènes.

Le conseil d'État des Indes, il est affligeant de le constater, n'est composé la plupart du temps, en tout ou en grande partie, que de fonctionnaires se trouvant dans cette catégorie.

Une fois même on a trouvé moyen de faire signer au Roi la nomination d'un Gouverneur-général appartenant à cette spécialité d'individus.

En prétendant que la capacité supposée d'un Gouverneur-général, nommé à nouveau, impliquait l'idée qu'on le prenait pour un génie, mon intention n'était nullement de recommander et d'exiger la nomination exclusive de génies.

En dehors de l'obligation où l'on serait de laisser continuellement cet emploi vacant, il se rencontrerait une autre difficulté plaidant contre ma proposition.

Un génie ne pourrait agir, avec notre ministère des colonies, constitué comme il l'est actuellement ; ce serait donc le moins acceptable de tous nos Gouverneurs-généraux.

Il ne serait donc bon à rien... comme le sont, du reste, la plupart des génies.

Il est peut-être à désirer que les vices que je viens de signaler, vue prise de la situation pathologique du malade, soient pris en considération par les personnes appelées à élire un nouveau Gouverneur-général.

En admettant même, que tous les hauts fonctionnaires chargés de remplir cette fonction importante soient intègres, intelligents, et possèdent la force de tête nécessaire pour apprendre ce qu'il leur est indispensable de savoir, je regarde comme un point capital, de les empêcher de se griser, de se croire des dieux, au commencement de leur gestion, et de ne pas se plonger dans un assoupissement apathique, aux derniers moments de cette même gestion.

J'ai raconté que Havelaar comptait, pour remplir ses devoirs si difficiles, sur l'assistance du Gouverneur-général, et j'ajoutais que cette espérance me

paraissait le sublime de la naïveté.

Le Gouverneur-général attendait son successeur !... Il n'avait plus qu'une idée, jouir en Hollande d'un repos si prochain !

Nous allons voir tous les ennuis que ce penchant au sommeil causa, dans la division de Lebac, à Havelaar, et au Javanais Saïdjah, dont je me décide à vous raconter l'histoire monotone, monotone entre toutes.

Oui, monotone !

Monotone, comme la description de l'activité de la fourmi, qui doit hisser son contingent, aux provisions d'hiver, sur la montagne, c'est à dire sur la motte de terre, interceptant le chemin de la grange où sont précieusement renfermées ces mêmes provisions.

À chaque instant, la pauvre petite bête tombe en arrière avec son fardeau, et à chaque instant encore elle essaie de parvenir à mettre la patte, sur le rocher qui couronne la montagne, une toute petite, petite pierre !

Mais, entre elle et ce sommet, se dresse un abîme, un gouffre que les corps de mille fourmis ne parviendraient pas à combler.

C'est un obstacle à tourner.

Alors, elle, qui possède à peine la force de traîner son fardeau sur un terrain plane, — un fardeau plusieurs fois lourd comme son corps, — elle se lève, se tient debout, sur un terrain mobile, et cherche à y garder l'équilibre tout en tenant son butin entre ses pattes de devant.

Elle l'agite obliquement, le plus haut qu'il lui est possible, pour lui faire toucher le point saillant du rocher.

Mais, hélas, elle titube, chancelle, s'effraie, et va succomber ! Elle s'efforce alors de se retenir, de s'accrocher à un tronc d'arbre à demi-déraciné, dont la cime penche vers l'abîme, — un brin d'herbe, ma foi ! — Mais elle manque son point d'appui ! L'arbre s'agite sous ses efforts désespérés et recule ! Le brin d'herbe se plie en deux !... et la fourmi tombe dans le gouffre avec son fardeau !

Pour le coup, elle est tranquille un moment, une seconde, ce qui est long dans la vie d'une fourmi.

Est-elle étourdie par la violence de sa chute, ou succombe-t-elle sous le chagrin de voir tous ses efforts perdus ?

Je l'ignore.

Mais, elle ne perd pas courage. Elle ressaisit son butin, et de nouveau elle le remonte à grand'peine jusqu'en haut, pour retomber encore, tout-à-l'heure, au fond du même abîme.

Mon récit sera tout aussi monotone.

Seulement, je ne vous parlerai pas de ces pauvres petites fourmis, dont la joie ou la douleur échappent à notre observation, nos sens étant trop grossiers pour les percevoir ; non, je vous parlerai de pauvres créatures qui marchent et vivent comme nous, c'est d'hommes, vos semblables que je vous entretiendrai.

Il est vrai que si vous ne tenez pas à vous émouvoir, que si vous ne voulez pas livrer votre âme au sentiment de la pitié, vous me répondrez que ces hommes sont jaunes ou bruns D'aucuns disent qu'ils sont noirs ! Et, pour ces derniers, comme pour vous la différence de couleur sera un motif suffisant, pour tourner la tête, dédaigner cette misère et cette détresse, ou tout au moins pour les contempler sans émotion, ni pitié.

Mon récit ne s'adressera donc qu'aux lecteurs, capables de croire qu'un cœur peut battre sous une peau de couleur, et assez généreux pour comprendre que le blanc civilisé, savant dans le commerce, vertueux, et pratiquant Dieu, peut employer toutes ces qualités blanches au profit de l'être vivant, qui ne possède ni sa blancheur de peau, ni sa perfection psychologique.

Ma foi en eux ne va cependant pas jusqu'à penser que leur sympathie pour les Javanais leur fera répandre des larmes au récit des souffrances de ces derniers, le jour où l'on vient enlever leur dernier buffle de leur enclos, et cela, sous la protection de l'autorité hollandaise.

Lorsque je fais suivre ce buffle volé, par son propriétaire, accompagné de ses enfants en larmes, lorsque je les montre assis sur la dernière marche de la demeure du ravisseur, muets, hors d'eux-mêmes, désespérés, lorsque je les fais chasser de là avec force outrages, injurier et menacer de bambous ou de réclusion... croyez le bien... je n'exige ni ne puis demander que vous soyez aussi ému, aussi indigné — ô Hollandais ! — que si je mettais sous vos yeux le tableau navrant d'un paysan à qui on viendrait de voler sa vache.

Je ne réclame pas une larme pour les larmes qui coulent sur des visages si bronzés ; loin de moi l'idée d'exciter en vous une colère généreuse quand je vous parlerai de ces malheureux dépouillés.

Je ne m'attends pas à ce que, mon livre à la main, vous bondissiez, et vous alliez trouver le Roi pour lui dire : » Sire, regardez ce qui se passe dans votre empire, dans votre bel empire des Indes... d'Insulinde ! »

Non, mille fois, non... Je ne m'attends à rien de tout cela.

Il y a trop de douleurs, qui vous sont voisines, et vous émeuvent, pour que vous éprouviez la moindre commisération pour des douleurs si lointaines !

Hier, la Bourse n'a-t-elle pas baissé !

Cette baisse ne menace-t-elle pas tant soit peu d'écraser le marché des cafés !

— Au nom du ciel ! assez ! n'écrivez pas des folies pareilles à votre père, Stern !.. me suis-je écrié, et peut-être même l'ai-je crié avec emportement ! Souffrir qu'on mente de la sorte m'est impossible ! Ce soir-là, j'ai écrit au vieux Stern qu'il eût à me donner rapidement ses ordres, et qu'il se tînt en garde contre les fausses nouvelles.

Le lecteur comprendra tout ce que j'ai souffert en écoutant la lecture des derniers chapitres.

J'ai trouvé dans la chambre des enfants un jeu de solitaire ; je l'emporterai à la réunion.

N'avais-je pas raison en disant que l'Homme-au-châle les avait tous ensorcelés, avec son maudit paquet !

Dans tout ce fatras traduit par Stern, — et malheureusement Frédéric s'en mêle aussi, j'en suis sûr ! — retrouvera-t-on des jeunes gens élevés dans une maison solide ?

À quoi bon ces sorties ridicules, contre une maladie provenant du désir qu'on a d'une maison de campagne ?

Est-ce que cela me regarde ?

Est-ce que ça m'empêchera d'aller à Driebergen, le jour où Frédéric sera commissionnaire ?

Et puis, allez donc parler de maux de ventre dans une société composée de femmes, et de jeunes filles !

Rester toujours dans le calme de la force, ou dans la force du calme est chez moi un principe dont je ne me dépars pas... le calme est de première nécessité dans les affaires... mais, il faut que je l'avoue, cela m'a énormément coûté de ne pas en sortir, en entendant toutes les sottises débitées par Stern !

Que veut-il ?

Où en arrivera-t-il ?

Quand nous donnera-t-il quelque chose qui soit ?

Qu'est-ce que ça me fait que ce Havelaar tienne propre son jardin, et que ses administrés entrent chez lui par devant ou par derrière !

Chez Busselinck et Waterman il faut traverser une petite ruelle, tout à côté d'un magasin d'huile où c'est toujours très sale.

Et toutes ces histoires à propos de buffles !.. Est-ce que ces gens-là ont besoin d'avoir des buffles !... Des noirs ! Je vous demande un peu !...

Je n'ai jamais eu de buffle, moi... et je vis content.

Il y a des idiots qui se plaignent toujours !

Quant à son déchaînement contre le travail forcé, c'est tout bonnement insensé ! On voit bien qu'il n'a pas entendu le sermon du pasteur Caquet : autrement, il saurait combien ce travail est utile pour étendre le royaume de Dieu !

Ah oui !... c'est vrai !... Il est luthérien !

C'est un luthérien ! tout s'explique.

À coup sûr, si j'avais soupçonné le style dont il se serait servi pour écrire ce livre, qui doit intéresser tous les commissionnaires en cafés... et autres... je me serais donné la peine de le faire moi-même.

Mais, il trouve un appui chez les Rosemeyer, qui travaillent dans les sucres, et cela fait qu'il ne recule devant rien.

J'ai dit nettement, car je n'y vais pas par quatre chemins dans ces occasions-là, j'ai dit que nous pouvions bien nous passer de l'histoire de ce Saïdjah ! Mais Louise Rosemeyer a crié haro sur moi !

Je crois que Stern lui a raconté que c'était une histoire d'amour ; et les filles raffolent de ces histoires-là !

Tout cela ne m'eût pas touché pourtant, si les Rosemeyer n'avaient pas ajouté qu'ils ont l'intention de lier connaissance avec le père de Stern.

C'est une filière qui se comprend, à leur point de vue : par le père de Stern ils comptent entrer en relations suivies avec son oncle, qui fait dans les sucres.

Maintenant, si je prends trop violemment le parti du sens commun contre le jeune Stern, j'aurai l'air de vouloir les écarter, et je ne serai pas dans mon droit, puisqu'ils font dans les sucres.

Je ne comprends pas du tout où Stern veut en venir avec ses écrivasseries.

Il y a des mécontents, partout.

Est-ce joli, de sa part, à lui qui est comblé de bonnes choses en Hollande, — la semaine dernière ma femme lui a fait du thé de camomille ! — Est-ce joli, à lui, d'injurier le Gouvernement ?

Veut-il, avec toutes ces rengaines, exciter le mécontentement général ?

A-t-il la prétention de devenir Gouverneur-général ?

Il est assez arrogant pour ça !... c'est-à-dire pour y prétendre !

Avant-hier je le lui ai demandé, en lui faisant remarquer que son hollandais était parfaitement défectueux.

Savez-vous ce qu'il m'a répondu ? Écoutez :

» — Qu'importe ! m'a-t-il dit en riant ! cela ne fait rien du tout ! a-t-on jamais envoyé là-bas un Gouverneur-général, sachant la langue du pays ? »

Retournez-vous donc avec un présomptueux de cette espèce-là !

Il n'a pas la moindre considération pour mon expérience bien connue.

Un jour de cette semaine, comme je lui apprenais que j'étais commissionnaire depuis plus de dix-sept ans, et que je fréquentais la Bourse depuis vingt ans, il m'a jeté à la tête Busselinck et Waterman, qui sont commissionnaires depuis dix-huit ans, et qui, a-t-il ajouté, » ont donc une année d'expérience de plus que vous ! »

Voilà comme il m'attrape !

Cela n'empêche pas que, tenant toujours à rester dans le vrai, il faut bien constater que Busselinck et Waterman connaissent peu les affaires, et ne sont que des gâte-métier.

Marie, aussi, ne sait plus où elle en est !

L'autre jour, c'était son tour de lecture, au déjeuner, et nous en étions à l'histoire de Loth, — ne s'est-elle pas arrêtée tout-à-coup, déclarant qu'elle ne voulait pas en lire plus long !

Ma femme, qui, tout comme moi, fait grand cas de la religion, s'est efforcée, le plus doucement possible, de lui persuader de m'obéir ; elle lui a dit qu'il ne convenait pas à une fille modeste d'être aussi entêtée !

Chansons ! Elle a eu beau dire, et beau faire ! Rien !

En ma qualité de père, et de chef de famille, je me suis mis à la gronder avec la plus grande sévérité.

Je lui ai dit que son entêtement nous gâtait notre déjeuner, et qu'un déjeuner manqué influe sur le reste de la journée.

Ce fut comme si je chantais, moi, aussi !

Elle poussa la chose si loin, qu'elle prétendit qu'elle se laisserait assommer plutôt que de poursuivre cette lecture.

Je l'ai punie. Elle a gardé la chambre trois jours, ne mangeant que du pain et du café.

J'espère que cette demi-abstinence lui aura fait du bien, et l'aura calmée !..

Pour que cette punition servît également à son amélioration morale, je lui ai ordonné de copier dix fois le chapitre qu'elle a refusé de lire.

Je me suis montré si rigoureux parce que, dans les derniers temps, — je ne sais si cela vient de Stern — j'ai observé en elle des idées rompant en visière à la moralité, qui, passe avant tout, aux yeux de ma femme et aux miens.

Par exemple, entre autres choses, je lui ai entendu chanter une chanson française, — de Béranger, je crois — dans laquelle il plaint une pauvre vieille mendicante, qui, dans sa jeunesse, chantait sur un théâtre quelconque !

Hier, au déjeuner, elle est arrivée sans corset ! — c'est de Marie que je parle ! — est-ce une tenue convenable ?

Je dois avouer aussi que Frédéric, à son retour de la prière, n'a pas rapporté grand'chose de bon à la maison.

J'avais été assez satisfait de sa tenue à l'Église. Il s'y était tenu tranquille, immobile, et sans détourner les yeux de la chaire.

Seulement, plus tard il m'est revenu à l'oreille qu'Elisabeth Rosemeyer se trouvait placée tout au-dessous du prédicateur.

Je n'ai fait aucune observation, sachant qu'on ne doit pas se montrer trop sévère pour les jeunes gens ; d'ailleurs les Rosemeyer sont des personnes comme il faut. Ils viennent de doter convenablement leur fille aînée, qui s'est mariée avec un droguiste, nommé Bruggeman ; et je crois, que Frédéric ne va plus au marché de l'Ouest, à cause de quelque chose de semblable qu'il s'est mis en tête.

Cela m'est agréable, faisant passer la moralité avant tout.

Je ne suis, néanmoins, pas très gai de voir Frédéric s'endurcir le cœur comme un vrai Pharaon !... Et encore ce dernier était-il moins coupable, n'ayant pas de père pour lui indiquer le droit chemin.

L'Écriture sainte ne parle pas de Pharaon père. Au catéchisme, le pasteur Caquet se plaint de son pédantisme — c'est de Frédéric qu'il s'agit ici ; — en effet, mon fils a péché dans le paquet de l'Homme-au-châle un tas d'arguments subtils, et indiscrets, qui poussent à bout le consciencieux Caquet.

Il est touchant de voir comment ce digne homme, qui prend souvent le café avec nous, essaie de retourner les sentiments de Frédéric ; mais, le maudit gamin a, chaque fois, de nouvelles questions toutes prêtes ; et ces questions prouvent l'inflexibilité de son âme.

Tout cela sort de ce paquet diabolique, écrit par l'Homme-au-châle.

Avec des larmes, plein la voix, le serviteur zélé de l'Évangile cherche à le détourner de la prétendue sagesse humaine, pour l'initier aux mystères de la sagesse divine.

Il le supplie doucement, tendrement, de ne pas rejeter le pain de la vie éternelle, et d'éviter, ce faisant, de tomber dans les griffes de Satan, qui, au

milieu de ses anges déchus, habite le palais de flammes, sa demeure in sæcula sæculorum.

O mon enfant, s'écriait-il encore hier — Caquet, bien entendu — ô mon jeune ami, ouvrez les yeux, et les oreilles, écoutez, et voyez ce que le Seigneur vous donne à voir, et à entendre par ma bouche — Remarquez les témoignages des saints, qui sont morts pour la vraie foi ! Voyez Saint-Etienne quand il s'affaisse, et s'aplatit sous les pavés, qui l'écrasent ; voyez comme son regard se tourne encore vers le ciel, et comme sa langue chante encore un psaume à la louange de l'Eternel !...

— Moi, j'aurais préféré rendre coup pour coup ! lui répondit Frédéric.

Lecteur, comment diantre voulez-vous que je m'y prenne avec ce garçon-là !

Quelques instants après, Caquet recommençait de plus belle ; c'est un serviteur zélé, et il ne lâche pas pied pour si peu :

— O mon enfant, s'écriait-il de nouveau, ouvrez donc les yeux, et les...

Je passe son second début, qui est textuellement pareil au premier que j'ai cité plus haut.

— O mon jeune ami, pouvez-vous rester insensible, en songeant à ce qu'il adviendra de vous, le jour où vous serez classé, parmi les boucs, à la gauche de !...

Mon vaurien — Frédéric — lui éclata de rire au nez !

Et voilà que Marie fit chorus avec lui !

J'ai cru même voir sur le visage de ma femme une grimace, qui ressemblait bien à une forte envie de rire.

Je vins au secours de Caquet, et je punis Frédéric, en lui infligeant une amende au profit de la société des missionnaires.

Ce fut sa tirelire qui paya pour lui.

Oui ! mais tout cela m'attriste profondément.

Et vous voulez, qu'avec de pareils sujets d'ennui dans le cerveau, j'aie m'amuser à écouter des historiettes de buffles, et de Javanais !

Qu'est-ce que c'est qu'un buffle, à côté de la béatitude de Frédéric !

En quoi les affaires de ces gens, qui demeurent au diable, me concernent-elles, quand je vois Frédéric faire l'esprit fort, et risquer de gâter mes propres affaires, en se mettant dans l'impossibilité de devenir jamais un habile commissionnaire !

Caquet l'a bien dit :

Dieu règle tout de manière que l'orthodoxie conduise à la richesse.

— Regardez autour de vous, ajoutait-il, n'y-a-t-il pas beaucoup de richesses en Hollande. C'est le résultat de la foi. En France, l'assassinat, et le massacre règnent en maîtres ! Pourquoi ? Parcequ'on y est catholique ! Les Javanais ne sont-ils pas pauvres ? Oui ! Pourquoi ? Ce sont des païens. Donc, plus les Hollandais fréquenteront les Javanais, plus notre richesse progressera, et plus leur pauvreté augmentera ! C'est prédestiné !

Ma foi, je suis étonné de la sagacité de Caquet dans les affaires. Ainsi, c'est parfaitement vrai ; moi, qui remplis mes devoirs religieux à la lettre, je vois prospérer mes affaires, d'année en année, tandis que Busselinck et Waterman, qui ne se soucient ni de Dieu ni de l'Église, resteront, toute leur vie, des gâte-métier.

Tenez ! les Rosemeyer aussi, eux qui travaillent les sucres, et qui ont eu l'imprudence de prendre une servante catholique, ils se sont vus forcés, tout récemment d'accepter 27 pour 100 d'un juif, dont la maison a fait faillite ces temps derniers.

Oui, plus je réfléchis, et plus je me pénétre des voies impénétrables du Seigneur.

Récemment on vient de constater un bénéfice net de soixante millions sur la vente de denrées livrées par des païens ; dans ce chiffre, je ne compte même pas ce que j'ai gagné pour mon compte personnel, ni ce qu'ont également gagné plusieurs de mes confrères, qui s'occupent aussi de ces affaires-là.

Comme dit le Seigneur ;

» Voilà soixante millions en récompense de votre foi ! »

N'est-ce pas le doigt de Dieu, qui pousse le méchant à travailler dans l'intérêt du juste ?

N'est-ce pas un avertissement d'en haut, pour nous engager à poursuivre dans la bonne voie, c'est à dire à faire produire beaucoup là-bas, tout en restant fermes dans la vraie foi !

Ne nous dit-on pas : priez et travaillez ! pour que nous priions, et que nous laissions travailler ce peuple noir, qui ne connaît ni le Pater, ni le Credo.

Caquet a bien raison quand il dit que le joug du créateur est doux pour la créature !

Comme la charge est légère pour quiconque a la foi !

Je n'ai que la quarantaine, et pourtant je pourrais me retirer des affaires, pour peu que cela me convînt, et je serais libre d'aller à la campagne, d'où je n'aurais plus qu'à regarder les marches et contremarches de tous ceux, qui ne vivent pas dans le Seigneur.

Hier, j'ai vu l'Homme-au-châle, sa femme, et leur petit garçon ; ils avaient l'air de revenants !

Lui, il est pâle comme la mort, les yeux lui sortent des orbites, et il a les joues creuses.

Il est tout courbé, quoique plus jeune que moi.

Sa femme, de son côté, était mise très pauvrement ; elle paraissait avoir encore pleuré.

Elle doit avoir une nature malheureuse et mécontente de tout.

Pour la bien juger, je n'ai besoin de voir une personne qu'une seule fois.

C'est une question d'expérience.

La femme de l'Homme-au-châle n'avait qu'un mince petit mantelet de soie noire, et cela, malgré un froid assez vif.

Pas la moindre trace de crinoline.

Sa petite robe, d'étoffe légère, tombait droit le long de ses genoux ; elle était même frangée à ses extrémités.

Quant à lui, il n'avait pas pris son châle, et se promenait en tenue d'été.

Malgré cela, il n'avait rien perdu de sa morgue, puisque je l'ai vu faire l'aumône à une pauvre femme, qui était assise près l'écluse !

Frédéric dirait près le pont ; mais dès que la construction est en pierre, et ne forme pas bascule, moi, je lui donne le nom : d'écluse.

Or, quiconque n'a pas de quoi vivre, et fait le généreux aux dépens d'un de ses semblables, commet un péché !

Je vais plus loin : jamais je ne donne rien dans la rue ; c'est un principe, chez moi. Je me dis toujours en voyant des gens pauvres et misérables :

Voilà des fainéants, qui en sont venus là par leur propre faute ! À quoi bon encourager leur fainéantise et leur perversité !

Le dimanche, je donne deux fois, une pour les pauvres, et l'autre pour l'Église.

Cela doit se faire.

Je ne sais si l'Homme-au-châle m'a vu ; je passais rapidement, et je regardais en l'air, tout en pensant à la justice de Dieu, qui ne le laisserait pas aller ainsi sans pardessus, s'il s'était mieux comporté, et s'il n'était pas paresseux, pédant et maladif !

Pour en revenir à mon livre, il me faut véritablement demander pardon au lecteur des procédés impardonnables, que Stern emploie pour abuser de notre traité.

Je l'avoue hautement, la prochaine réunion chez les Rosemeyer, et les amourettes de Saïdjah ne laissent pas que de me gêner fort.

Le lecteur sait quelles saines notions je me suis formées de l'amour.

Qu'on se souvienne seulement de l'opinion que j'ai émise à propos de l'excursion projetée sur les bords du Gange.

Que des jeunes filles prennent plaisir à une pareille escapade, je le comprends, mais, que des hommes d'un certain âge prêtent l'oreille à de telles balivernes, et cela sans dégoût, voilà qui me passe.

Je suis sûr, qu'à la prochaine réunion je trouverai le triolet de mon jeu de solitaire.

Je tâcherai de ne pas écouter un mot de l'histoire de ce Saïdjah ; j'espère du reste que ce brave garçon se mariera vite, si, comme c'est probable, il est le héros de l'amourette en question.

Il faut, néanmoins, savoir gré à Stern de nous avertir d'avance que c'est une histoire monotone.

À la première occasion, quand il se mettra à nous raconter autre chose, je me redonnerai la peine de l'écouter.

Pourtant blâmer nos gouvernants, et leur donner sur les doigts m'ennuie tout autant qu'écouter un conte amoureux.

Il est facile de s'apercevoir, à tous bouts de champs, que Stern est jeune et manque d'expérience.

Pour bien juger des affaires, il faut les voir de près.

Lors de mon mariage, je suis allé moi-même à La Haye avec ma femme, et nous y avons visité le musée Mauritshuis ; je me suis mis en contact avec toutes les classes de la société.

J'ai vu passer le ministre des finances, dans sa voiture, et nous avons acheté tous les deux — ma femme et moi — de la flanelle dans la rue des Tourbières, et je ne me suis nullement aperçu qu'on se plaignît du Gouvernement.

La dame du magasin avait l'air joyeux et se portait comme un charme ; et lorsqu'en 1848 un maladroit prétendit, devant moi, qu'à la Haye tout ne marchait pas droit, je ne me gênai pas, à la réunion, pour dire ma façon de penser ! Je vous prie de croire qu'on abonda dans mon sens ! Chacun savait que je ne parlais que de ce que j'avais vu de mes propres yeux.

À notre retour, le conducteur de la diligence fit retentir trois ou quatre fanfares triomphantes, sur sa trompette, et, certes, il n'aurait pas agi de la sorte, s'il avait eu un motif de mécontentement.

J'ai donc tout observé, et j'ai su, en 1848, immédiatement à quoi m'en tenir sur ces murmures intempestifs.

En face de nous demeure une dame dont le cousin tient une boutique aux Indes.

Si tout allait aussi mal que Stern le prétend, elle en saurait bien quelque chose ; et pourtant elle est enchantée de la manière dont marchent les affaires, puisque je ne l'ai jamais entendue se plaindre.

Au contraire, elle raconte que son cousin habite là-bas une maison de campagne, qu'il est membre du consistoire, et qu'il lui a envoyé un porte-

cigares en plumes de paons ; ce porte-cigares, il l'avait fait lui-même, avec des bambous.

Tout cela indique clairement que ces plaintes ne reposent sur aucune base sérieuse.

On peut voir, aussi, par ce qui précède, qu'il y a encore quelque chose à gagner dans ce pays-là pour tout individu voulant bien se conduire.

L'Homme-au-châle a donc été là-bas, ce qu'il est ici, c'est à dire, un homme paresseux, pédant et maladif ; autrement, il ne serait pas revenu en Hollande si pauvre, et il ne se verrait pas forcé de rôder par les rues, sans habits, en plein hiver !

Le cousin de cette dame, qui demeure en face de chez moi, n'est pas le seul, au reste, qui ait fait fortune aux Indes.

En Pologne, je veux dire, au café de la Pologne, je vois beaucoup de gens, qui y sont allés, et qui sont aussi bien mis que vous et moi.

Cela se comprend : là-bas, comme ici, il faut s'occuper de ses affaires.

À Java, l'or ne pousse pas tout seul, il faut planter le café, en un mot, il faut travailler.

Celui, qui ne veut pas se conformer à la loi du travail est pauvre et reste pauvre.

C'est de toute justice.

XVII.

Le père de Saïdjah avait un buffle, à l'aide duquel il labourait son champ.

Ce buffle lui fut enlevé par le chef du district de Parang-Koudjang.

Jugez de son affliction !

Pendant plusieurs jours, le pauvre homme ne prononça pas une parole.

La saison des labours approchait, et si la terre de son champ ne se trouvait pas préparée, en temps voulu, il pouvait bien dire adieu à ses semailles, et à sa récolte future.

Il faut faire observer à tous ceux qui connaissent Java, sans connaître Bantam, que dans cette dernière régence la propriété foncière personnelle existe ; elle n'existe pas ailleurs.

Le père de Saïdjah se trouvait, donc, dans un état d'inquiétude mortelle.

Il craignait la misère, et la faim pour sa femme, pour son fils Saïdjah, ainsi que pour tous ses autres petits garçons et petites filles.

En outre, il tremblait que le chef du district ne le dénonçât au sous-préfet, comme coupable d'infraction à la loi, s'il ne se trouvait pas en mesure de payer son fermage.

Alors, il prit un poignard que son père lui avait légué. Ce poignard n'était pas beau, mais il avait des viroles d'argent, plaquées tout autour de son fourreau.

Le bout du fourreau lui-même était aussi en argent.

Le père de Saïdjah alla vendre ce poignard à un chinois, qui demeurait au chef-lieu, et il rapporta cinquante francs, avec lesquels il acheta un autre buffle.

Saïdjah, alors, âgé de sept ans environ, se lia d'une tendre amitié avec l'animal. Quand je dis : amitié, je ne vais pas trop loin ; c'est, en effet, une chose touchante que de voir combien le buffle javanais s'attache au petit garçon qui le garde et le soigne. La grande et forte bête courbe sa lourde tête, il la fait aller à droite, à gauche, au simple toucher de l'enfant qu'il connaît, qu'il comprend, et avec lequel il a grandi.

Le petit Saïdjah sut, en peu de temps, inspirer pareille amitié au nouvel hôte de sa famille ; la voix caressante de l'enfant avait l'air de doubler la vigueur de ses reins robustes ; et, vraiment, lorsqu'il l'entendait, l'animal traçait un sillon plus profond dans l'argile solide et résistant.

Lorsqu'ils arrivaient à l'extrémité du champ, le buffle se retournait docilement, et sans perdre un pouce de terrain, il traçait un sillon parallèle, et régulier, de telle sorte que le terrain labouré finissait par ressembler à un jardin potager, ratissé par un géant.

Près de là s'étendaient les champs du père d'Adenda, la fillette, qui, au dire des deux familles, était destinée à devenir un jour la femme de Saïdjah.

Aussi, quand les petits frères d'Adenda arrivaient à la ligne de démarcation, séparant les champs paternels, s'ils apercevaient de l'autre côté Saïdjah suivant sa charrue, ils ne manquaient jamais de l'appeler. Saïdjah répondait, et alors, c'était à qui vanterait le plus la force et la docilité de son buffle.

Celui de Saïdjah était peut-être bien le meilleur. Son jeune maître l'amadouait si bien par de douces paroles ! Et les buffles, tout comme les hommes, sont sensibles aux caresses, et aux flagorneries.

Quand Saïdjah arriva à l'âge de neuf ans, Adenda en avait six.

Ce fut à ce moment de leur vie, que ce second buffle fut enlevé aussi par le chef du district de Parang-Koudjang.

Réduit aux derniers expédients, le père de Saïdjah se vit forcé de vendre à un Chinois deux anneaux de rideau en argent que sa femme avait hérités d'un de ses parents.

Il en retira quarante francs avec lesquels il acheta un troisième buffle.

Les petits frères d'Adenda, ayant raconté que l'animal enlevé venait d'être conduit au chef-lieu, Saïdjah, qui était fort triste, demanda à son père, si en allant vendre ses anneaux, il ne l'avait pas aperçu.

Mais, son père refusa de lui répondre, craignant que ce buffle n'eût été abattu, comme on avait l'habitude de le faire pour tous ceux dont s'emparait le chef du district.

Il fit son possible pour consoler l'enfant, qui ne cessait pas de pleurer ; en pensant à son pauvre serviteur, et aux deux années qu'ils venaient de passer

ensemble, c'est à peine s'il avait le courage de manger.

Cependant le nouveau buffle apprenait à connaître Saïdjah.

Il gagna bientôt son affection.

Le souvenir des absents s'efface vite de nos cœurs !

Quoique l'animal ne fût pas si fort que son prédécesseur ; quoique l'ancien joug fût trop large pour son cou, il se montrait docile, comme l'autre.

Seulement, Saïdjah, arrivé aux limites du champ, ne pouvait plus vanter aux frères d'Adenda la merveilleuse vigueur de son buffle ; c'est tout au plus, si, en revanche il se croyait en droit de faire valoir sa douceur, et sa bonne volonté.

Quand les sillons n'étaient pas tout à fait droits, quand il restait des mottes de terre en dehors de la charrue, il prenait sa houe, et, tant bien que mal, il remédiait, en cachette, au travail défectueux.

Un jour, Saïdjah essayait vainement de faire avancer son buffle. L'animal ne bougeait pas. Irrité d'une résistance si opiniâtre, et surtout si peu habituelle, l'enfant s'emporta, et ne put pas s'empêcher de lui lancer une grosse injure.

— Marche donc, bâtard ! lui cria-t-il.

Saïdjah parlait innocemment ; il ne faisait que répéter, ce qu'il avait entendu dire à d'autres conducteurs de buffles, mécontents de leurs animaux.

Mais, ce jour là, ses paroles ne servirent à rien. Le buffle refusa d'avancer. Il secouait la tête, comme pour se débarrasser de son joug, haletant péniblement, et tremblant de tous ses membres. La terreur obscurcissait son grand œil bleu, et sa lèvre se retroussait frémissante.

— Fuis, Saïdjah, sauve-toi ! s'écrièrent les frères d'Adenda, un tigre !

Et tous, enlevant aux buffles leurs jougs de labourage, ils grimpèrent sur leurs larges dos, et partirent au galop.

Ils traversèrent ainsi les champs de riz, les madriers, les fossés pleins de boue, les taillis, la forêt, les plaines, et les routes, et ils rentrèrent, hors d'haleine, à Badour.

Mais, Saïdjah ne se trouvait point avec eux,

Un saut imprévu de sa monture lui avait fait perdre l'équilibre, et l'avait jeté à terre.

Le tigre était à deux pas....

Le buffle, emporté par la rapidité de sa course, fit encore quelques bonds, au-delà de l'endroit où son jeune maître attendait la mort.

Mais, rebondissant aussitôt en arrière, il revint sur ses pas, et couvrant l'enfant de son corps, il tendit sa tête armée vers le tigre, qui accourait menaçant.

La bête féroce sauta, et rencontra les cornes du buffle, qui lui percèrent les entrailles.

Elle tomba, éventrée, et morte. Le courageux sauveur de Saïdjah en fut quitte pour une blessure à l'épaule.

Plus tard, lorsque ce buffle fut enlevé, et abattu,... — je vous ai prévenu, lecteur, que mon récit était monotone ; — Saïdjah venait d'accomplir sa douzième année, et Adenda savait tisser. Elle ornementait même ses tissus ; et ses dessins trahissaient l'affliction de son âme, affliction provenant de la tristesse où elle voyait son Saïdjah plongé.

Les parents de Saïdjah aussi n'étaient rien moins que joyeux.

La mère avait bien guéri la blessure de l'animal fidèle, qui venait de lui ramener son fils sain et sauf. Dieu sait si elle avait pleuré en apprenant par les frères d'Adenda que son fils venait d'être enlevé par le tigre !

Tout en soignant la plaie du buffle, tout en la pansant, elle songeait aux ravages qu'aurait causés dans le corps délicat de son enfant, la griffe puissante, qui avait pénétré si profondément dans les rudes chairs de son sauveur !

Aussi, chaque fois qu'elle mettait des herbes fraîches sur la blessure du buffle, elle caressait le brave animal, et lui adressait de douces paroles pour lui faire comprendre sa reconnaissance maternelle.

Plus tard, aussi, quand, par l'ordre du chef, la brave bête fut conduite à l'abattoir, la mère de Saïdjah espérait encore qu'elle comprendrait ses cris, et ses pleurs, et qu'elle devinerait qu'on ne l'abattait pas par l'ordre de ses derniers maîtres.

Peu de temps après, le père de Saïdjah s'enfuyait du pays, pour échapper à la peine, qui devait lui être infligée pour le non paiement de son fermage.

Il était complètement ruiné, et dans l'impossibilité de remplacer son dernier buffle.

Ses parents, et les parents de sa femme, habitant toujours le district de Parang-Koudjang, ne pouvaient lui être d'aucun secours.

Il avait bien continué à travailler à l'aide de bêtes louées, mais, c'était un travail ingrat, et navrant pour un ancien propriétaire de buffles.

La mère de Saïdjah mourut de chagrin, et ce fut alors, que dans un moment de découragement, son père s'enfuit de Badour pour aller gagner sa vie dans le district de Buitenzorg.

Parti sans feuille de route, il se vit ramener à Badour par la police, et subit la peine de la bastonnade.

Enfin, on l'enferma dans une maison de fous.

Fou ! Je veux bien croire qu'il l'était.. Il avait assez souffert pour le devenir ! mais, ne craignait-on pas plutôt que le désespoir ne le poussât à la révolte !

Il ne resta pas long-temps dans sa prison. La mort vint vite le rendre libre.

Quant aux petits frères, et aux petites sœurs de Saïdjah, je ne sais pas ce qu'ils devinrent.

La maisonnette, où ils vivaient autrefois à Badour, resta inhabitée. Un beau jour, elle s'écroula.

Construite avec des bambous, et recouverte de feuilles aquatiques, entre autres de lis d'eau, elle ne pouvait durer longtemps.

Elle disparut.

Un tas de poussière fangeuse, et de détritrus, recouvrit bientôt le sol où tant de larmes avaient été versées.

Il y a beaucoup d'endroits pareils, à Lebac !

Saïdjah avait quinze ans lorsque son père partit pour Buitenzorg. Il ne l'accompagna pas, ayant bien autre chose en vue.

Il venait d'apprendre, qu'à Batavia beaucoup de riches personnages allaient en tilburys, et qu'il lui serait facile de trouver une place de groom, ces domestiques étant choisis parmi les plus jeunes ; en effet, leur léger poids était d'un grand avantage pour le service d'une voiture à deux roues ; ce n'était pas une surcharge ; c'était même une garantie d'équilibre.

Il pourrait, lui avait-on assuré, gagner beaucoup d'argent dans une place pareille, s'il se conduisait bien ; peut-être même, au bout de trois ans de service, se trouverait-il en mesure d'acheter deux buffles.

Cette perspective lui sourit.

Tout fier de son idée, imposant comme un homme qui se dit : je vais faire quelque chose de grand, aussitôt son père parti, il se rendit chez Adenda, et lui communiqua son projet.

— Vois un peu, ma chère Adenda, lui dit-il, à mon retour nous serons d'âge à nous marier, et nous posséderons deux buffles pour notre entrée en ménage.

— Très bien, Saïdjah, je me marierai volontiers avec toi, à ton retour. En t'attendant, je tisserai des ceintures, et des robes, je les ornerai, je les peindrai ; enfin, je saurai m'occuper depuis le matin jusqu'au soir.

— Je te crois, Adenda, mais si j'allais te retrouver mariée.

— Saïdjah, tu le sais bien, je n'épouserai jamais personne autre que toi. Nos pères nous ont fiancés l'un à l'autre.

— Et toi ?

— Moi, je me marierai avec toi... tu peux en être sûr.

— Quand je reviendrai, j'appellerai... de loin...

— Qui t'entendra, si nous sommes en train de piler du riz, dans le village ?

— C'est vrai... mais tiens, voici une meilleure idée... Adenda, tu m'attendras, près la forêt de chênes, sous l'arbre où pour la première fois tu m'as donné la fleur du jasmin.

— Mais, Saïdjah, comment savoir le jour où il faudra t'attendre sous l'arbre ?

Saïdjah réfléchit un instant, puis il ajouta :

— Tu n’as qu’à compter les lunes. Je resterai absent, pendant trois fois douze lunes... sans compter celle-ci. Écoute moi bien, Adenda ; à chaque nouvelle lune tu feras une entaille sur ton billot à piler. Quand tu en auras fait trois fois douze, j’arriverai sous l’arbre... mais le jour suivant, seulement... ! me promets-tu d’y être ?

— J’y serai, Saïdjah. À ton retour, tu me trouveras sous l’arbre, près la forêt des chênes.

Saïdjah déchira une bande de la mousseline bleue, et usée, qui enveloppait sa tête, et il la donna à Adenda, comme un gage de souvenir, et d’amour ; puis il la quitta, et s’éloigna de Badour.

Il marcha plusieurs jours.

Il dépassa Rangkas-Betoung, qui n’était pas encore chef-lieu de Lebac, puis Waroung-Gounoung, où résidait alors le sous-préfet.

Le lendemain, il voyait Pandeglang, situé au beau milieu d’un immense jardin.

Un jour après, il arrivait à Serang, et restait bouche bée devant la splendeur d’une ville, si grande, et contenant tant de palais ou de bâtiments construits en briques, et toiturés de tuiles rouges.

Saïdjah n’avait jamais rien vu de pareil.

La fatigue le retint une journée entière à Serang ; mais, à la fraîcheur de la nuit tombante, il reprit son chemin, et, le lendemain matin, il arrivait à Tangerang, avant que l’ombre ne lui fût descendue jusqu’aux lèvres ; et cependant il portait le grand chapeau de berger que son père lui avait laissé.

À Tangerang, il se baigna dans le fleuve, tout près le gué, et il alla se reposer chez une connaissance de son père. Là, il apprit à tresser des chapeaux de paille, suivant la mode, et la méthode de Manille.

Il y resta un jour pour faire cet apprentissage, se disant que plus tard peut-être, s’il ne trouvait pas son affaire à Batavia, il pourrait gagner sa vie, de cette manière.

Le lendemain, à la tombée de la nuit, plein de reconnaissance, il quitta son hôte, et se remit en route. Aussitôt que les ténèbres furent épaisses, et qu’il se crut certain de n’être vu par personne, il s’arrêta, et tira de son sein la feuille de jasmin qu’Adenda lui avait donnée sous le grand arbre ; et

après l'avoir couverte de baisers, il se mit à pleurer en songeant qu'il ne la verrait pas, pendant un si long espace de temps.

Le premier jour, et même le second, il n'avait pas pris garde à son isolement, rempli, comme il l'était, de ses rêves d'avenir, et de l'idée d'amasser de l'argent en quantité suffisante pour acheter deux buffles... Son père, lui-même, n'en avait jamais possédé qu'un !.. Son esprit était tout au bonheur de revoir un jour Adenda, il ne pensait qu'à elle, et la tristesse de l'adieu ne se fit pas sentir profondément

L'espoir l'avait plongé dans une sorte d'extase ; au moment où il disait adieu à sa bien-aimée, il se voyait de retour sous le grand arbre, et lui criant ; me voici ! c'est moi !

Ce retour était si proche en son cœur, qu'après avoir quitté le village, lorsqu'il passait devant l'arbre du rendez-vous, il se sentit joyeux et triomphant, comme s'il se fut trouvé à la fin de ces fatales trente six lunes qu'il allait lui falloir traverser.

Il lui sembla qu'il n'avait qu'à se retourner, pour que son voyage fût terminé, et pour retrouver Adenda, assise et l'attendant sous leur arbre.

Mais, plus il s'éloignait de Badour, plus il s'aperçut de la longueur mortelle qu'un jour traîne après soi ! Oh ! Qu'il les prévoyait tristes et pénibles ces éternelles trente six lunes, qui se dressaient devant ses yeux. Il y avait quelque chose dans son âme, qui lui faisait ralentir le pas. La tristesse lui faisait trembler les genoux.

Si ce n'était pas là le découragement, qui lui conseillait de revenir sur ses pas, c'était tout au moins l'abattement, qui n'est pas loin du découragement.

Il hésita... Il fut sur le point de ne pas aller plus loin... mais Adenda que dirait-elle de son manque de cœur ?

Il se remit donc en route, mais, plus lentement que le jour de son départ. Il serrait la fleur dans sa main, et de temps en temps, il la pressait sur son cœur.

Il avait vieilli beaucoup depuis trois jours ; il se demandait comment il avait fait pour rester si calme jadis ; Adenda était pourtant près de lui, elle lui parlait tous les jours ; tous les jours il la voyait, et lui parlait aussi !

Ah ! maintenant, si elle venait à apparaître, là, devant lui, quelle ne serait pas son agitation !

Il ne comprenait pas non plus, comment après lui avoir adressé son dernier adieu, il n'était pas revenu sur ses pas, pour la regarder encore une fois.

Il se rappelait même leur dernière dispute.

C'était peu de temps avant son départ.

Adenda avait filé une longue corde pour le cerf-volant de ses petits frères ; mais, un défaut, qui se trouva dans cette corde, fit perdre une gageure aux enfants de Tjipourout.

Lui, Saïdjah, se fâcha tout rouge.

Aujourd'hui, il se demandait comment, pour une si petite cause, il avait pu entrer, contre Adenda, dans une si furieuse colère.

Quand même elle aurait laissé un défaut dans la corde, et partant, quand même elle eût été cause de la perte de la gageure ; quand même ce déboire ne fût pas provenu de la malice, et de l'adresse du petit Djamien, qui, de derrière une haie avait lancé un gros morceau de verre contre le cerf-volant ; fallait-il se montrer si dur envers elle, et lui adresser des injures si violentes !...

— Si j'allais mourir à Batavia, se disait-il, sans lui avoir demandé pardon de ma dureté !...

Suis-je donc un homme assez méchant pour jeter des injures à la face d'une jeune fille ? Et chacun, à Badour, apprenant que je suis mort à l'étranger, ne s'éciera-t-il pas : c'est bien fait, il n'avait pas besoin d'insulter Adenda ! »

Ainsi couraient ses pensées, entraînées par un courant tout autre que celui de sa première exaltation ; se traduisant d'abord en monosyllabes à moitié articulés, elles finirent par dégénérer en une sorte de mélodie douloureuse.

Tout d'abord je me suis vu sur le point de les astreindre à la rime, et à la mesure, mais, comme le pense Havelaar, je crois que nous pouvons nous dispenser de les étouffer dans ce corset inconmode.

Voici ce qu'elles chantaient à voix basse :

» Je ne sais où je mourrai.

J'ai vu la grande mer, du côté du sud, où du sud, où je suis allé avec mon père pour faire du sel.

Si je meurs sur la mer, et que l'on jette mon corps dans l'eau profonde, les requins accourront.

Ils nageront autour de mon cadavre, et se demanderont : lequel d'entre nous va dévorer le corps, qui descend, là-bas, tout au fond de l'eau ? Je ne les entendrai pas....

» Je ne sais où je mourrai.

J'ai vu brûler la maison de Pa-ansou. Il l'avait incendiée lui-même, dans un moment de révolte où il voyait tout en rouge.

Si je meurs dans une maison en flammes, des poutres enflammées tomberont sur mon cadavre.

Et sur la place, au dehors il y aura une foule de curieux qui, tout en criant : au feu ! jeteront de l'eau pour éteindre l'incendie.

Je ne les entendrai pas.

» Je ne sais où je mourrai.

J'ai vu tomber du haut d'un cocotier le petit Siounah, qui voulait cueillir une noix de coco pour sa mère !

Si je tombe d'une cocotier, je mourrai au pied de l'arbre, et l'on me trouvera gisant, brisé dans les broussailles, comme Si-ounah.

Ma mère ne pleurera pas, elle est morte, mais, d'autres s'écrieront : c'est Saïdjah, qui est étendu là.

» Je ne sais où je mourrai.

J'ai vu le cadavre de pa-lisou, mort dans la plus extrême vieillesse ses cheveux étaient tout blancs. Si je meurs très vieux, avec des cheveux tout blancs, les pleureuses m'entoureront.

Elles feront retentir l'air de leur désespoir.

Les petits enfants aussi pleureront très fort.

Je ne les entendrai pas.

» Je ne sais où je mourrai.

J'ai vu beaucoup de morts à Badour. On leur mettait un linceul blanc, et on les enterrait.

Si je meurs à Badour, on m'enterrera hors du village, à l'Est, près la colline, là, où l'herbe est très épaisse, et très haute.

Adenda viendra, elle passera sur ma tombe, et le bord de sa tunique glissera doucement tout le long du gazon...

Je l'entendrai.

Saïdjah arriva enfin à Batavia.

Il alla prier un homme riche de le prendre à son service. Cet homme le prit pour groom, par la raison qu'il ne le comprenait pas.

À Batavia on préfère les domestiques, qui ne savent pas le malais ; on est certain qu'ils ne sont pas aussi corrompus que ceux qui fraient, depuis long-temps, avec les Européens.

Saïdjah apprit vite le malais, mais, sa conduite resta irréprochable.

Il pensait toujours aux deux buffles qu'il voulait acheter ; il pensait toujours à Adenda.

Il devint grand et fort. Il mangeait tous les jours, ce à quoi il n'était pas habitué à Badour.

On l'aimait à l'écurie, et, certes, on ne l'aurait pas éconduit s'il avait demandé la main de la fille du cocher.

Son maître lui-même était si content de Saïdjah, que, peu après, il l'éleva au grade de valet de chambre.

Ses gages furent augmentés, et on le combla de cadeaux, tant on était satisfait de ses services.

La femme de son maître venait de lire un roman d'Eugène Sue, qui faisait tant de bruit à cette époque. Ce roman avait pour titre : **le Juif Errant**. En voyant Saïdjah, elle pensait à Djalma ; et presque toutes les jeunes filles comprenaient mieux qu'auparavant comment le peintre javanais Kadhen-Saleh avait pu jouir à Paris d'une si grande renommée.

Mais, le jour où, après trois ans de service, Saïdjah demanda son compte, et son certificat de bonne conduite, on trouva qu'il n'était qu'un ingrat. On ne put néanmoins les lui refuser, et Saïdjah se mit en route, le cœur léger.

Il passa à Pising !...

Il y avait long-temps déjà qu'Havelaar y avait demeuré ; mais, Saïdjah ignorait ce détail, et l'eut-il connu il avait bien autre chose dans la tête, et dans le cœur !... Il comptait les richesses qu'il rapportait au pays.

Il avait sa feuille de route, et son certificat de bonne conduite dans un étui de bambou.

Un autre étui, suspendu à son cou par un cordon de cuir, pendait sur son épaule ; cet étui paraissait lourd ; mais, Saïdjah ne se plaignait pas de son poids ; il avait même l'air de prendre plaisir à sentir ce frôlement continu... Jugez donc ! Il y avait là dedans trente piastres d'or, cent soixante dix francs, assez pour acheter trois buffles !

Qu'allait dire Adenda ! Et ce n'était pas encore tout.

On lui voyait briller sur le dos, le fourreau en argent du poignard qu'il portait à sa ceinture.

La garde de ce poignard était en bois dur bien ciselé, et Saïdjah l'avait enveloppée soigneusement dans de la soie.

Et ce n'était pas son seul trésor.

Sous l'écharpe, qui ceignait ses reins, il cachait une cordelière en chaînons d'argent, terminée par une agrafe en or.

Cette cordelière était courte, il est vrai, mais, Adenda avait la taille si fine !....

Puis, dans un sachet, suspendu sur la poitrine, dans un sachet de soie, il y avait les restes de la feuille de jasmin qu'Adenda lui avait donnée au départ.

Ce jasmin était séché, fâné, flétri, mais, Saïdjah ne l'eût pas donné pour toutes ses richesses.

Est-il étonnant qu'il ne s'arrêtât pas plus longtemps à Tangerang ? Il y resta les heures nécessaires pour aller voir l'ami de son père, qui lui avait appris à tresser des chapeaux de paille, si fins, et si élégants.

Est-il étonnant qu'il parlât peu aux jeunes filles, qui selon l'usage de ces contrées, l'arrêtaient en chemin, et lui demandaient : d'où venez-vous ? où allez-vous ?

Est-il étonnant qu'il ne s'extasiât plus devant les beautés de Serang, lui, qui venait de Batavia ?

Est-il étonnant qu'il ne se cachât plus dans les haies du chemin, comme il le faisait trois ans auparavant, en apercevant l'équipage du préfet, lui qui venait d'admirer les grandeurs et les magnificences du Seigneur, résidant à Buitenzorg, bien plus puissant que le préfet, puisqu'il était le propre aïeul de l'Empereur de Sourakarta ?

Est-il étonnant qu'il ne prêtât pas grande attention aux récits de ceux, qui l'accompagnaient un bout de chemin, et qui parlaient de ce qui s'était passé à Bantan-Kidou ; qui lui racontaient comment la culture du café venait d'y être supprimée, après beaucoup de peines et d'efforts perdus ?

Que lui importait que le chef du district de Parang-Koudjang ait été condamné à quinze jours d'arrêt dans la maison de son beau-père, pour avoir volé sur la voie publique ?

Il lui importait peu que Badour ne fût plus chef-lieu, et qu'on l'eût remplacé par Rangkas-Betoung.

On lui apprenait qu'il y avait là un nouveau sous-préfet, vu que le précédent venait de mourir, peu de mois auparavant ; que ce fonctionnaire avait parlé de telle façon, dans la première séance du conseil ; que depuis quelque temps personne n'avait été puni pour avoir porté plainte ; enfin, qu'on espérait voir indemniser les cultivateurs dépouillés, et faire restituer tout ce qui avait été volé au peuple.

Non, les yeux de son âme contemplaient de plus beaux mirages.

Il cherchait à entrevoir, dans les nuages, cet arbre dont il était encore trop loin pour le toucher ; il était trop loin de Badour ! Il cherchait à saisir de ses mains frémissantes l'air, qui l'entourait, espérant embrasser par avance l'être qui l'attendait sous l'arbre des fiançailles. Il retraçait dans sa pensée les traits d'Adenda, sa tête, ses épaules ; il voyait sa riche tresse d'un noir de jais, ondulant sur son cou ; il admirait son grand œil rayonnant au fond de son orbite, ses narines retroussées avec tant de fierté, quand dans les jeux de leur enfance, — chose qu'il ne comprenait plus, — il se plaisait à la taquiner ! Il voyait les coins de sa bouche aiguisant un sourire malin ; sa gorge naissante faisant rebondir sa collerette ; il suivait des yeux la tunique qu'elle avait tissée de ses mains ; elle dessinait la courbe de ses hanches, puis elle descendait en ondulations gracieuses, tout le long de ses genoux, jusqu'à la naissance de son petit pied mignon.

Non, il n'entendait guère ce qu'on lui disait ; il cherchait à entendre d'avance ce qu'Adenda allait lui dire, elle ; il l'entendait lui murmurer de sa douce voix :

— Saïdjah ! sois le bienvenu ! J'ai pensé à toi, en filant, en tissant, et en pilant le riz, sur mon billot, qui porte trois fois douze marques, faites de ma main. Me voici, sous l'arbre, le premier jour de la nouvelle lune. Sois le bienvenu, Saïdjah ! je veux être ta femme.

Voilà bien la musique, qui résonnait à ses oreilles, et l'empêchait d'entendre toutes les nouvelles qu'on lui donnait, sur son chemin.

Enfin, il entrevit l'arbre !... Non, plutôt, il aperçut un large espace, noir, épais, qui lui interceptait la vue des étoiles.

Là, devait se trouver la forêt !

Là, se trouvait l'arbre sous lequel il allait revoir Adenda, au lever de la prochaine aurore.

Il se mit à chercher dans les ténèbres, il fouilla, il toucha plusieurs troncs d'arbres.

Enfin, sur une des faces d'un arbre, regardant le Sud, il sentit une rugosité bien connue. Il mit le doigt dans une fente, taillée autrefois par Si-Panteh.

Ce dernier avait creusé cette fente pour conjurer le mauvais esprit, qui faisait souffrir sa mère d'un affreux mal de dents, peu de temps avant la naissance de son plus jeune frère. »

C'était lui ! c'était l'arbre que Saïdjah cherchait !

Oui, c'était bien l'endroit, où pour la première fois il avait vu Adenda d'un œil plus sympathique que ses autres petits camarades ; c'était là, qu'un matin, elle avait refusé de prendre part à un jeu qu'elle jouait presque tous les jours avec tous les autres enfants, filles et garçons.

C'est là qu'elle lui avait donné le jasmin !

Il s'assit au pied de l'arbre, et leva les yeux vers les étoiles.

Quand une d'entre elles filait, il se disait : en voilà une qui salue mon retour à Badour !

Il se demandait si Adenda dormait, et si elle n'avait pas manqué de faire les entailles convenues dans son billot à piler le riz...

Il ne se consolait pas si elle en avait oublié une !...

Trente six pourtant !.. n'y en avait-il pas assez !

Avait-elle tissé, et brodé de belles tuniques ?

Il se demandait aussi qui pouvait bien demeurer dans la maison de son père.

Sa jeunesse lui revenait à la pensée...

Il se rappelait sa mère, et il voyait encore le moment où son buffle l'avait sauvé des griffes du tigre, et il se demandait ce que serait devenue Adenda, si l'animal avait été moins fidèle, et moins courageux.

Les étoiles se couchaient, et disparaissaient à l'Ouest ; Saïdjah ne les quittait pas des yeux... À chaque étoile, qui s'effaçait dans l'horizon, il calculait que le soleil était plus près de se lever du côté de l'Orient ; il se sentait lui-même plus près du moment, qui devait le réunir à son Adenda.

— Bien sûr, pensait-il, elle arrivera dès le premier rayon... oui... au crépuscule, elle sera ici !... Oh ! pourquoi n'est-elle pas ici depuis la veille du jour convenu ?

Il s'affligeait de ce qu'elle n'eût pas devancé l'heureux moment, qui, trois années durant, avait enchanté sa pensée ; la force de son amour le rendait injuste ; il lui semblait qu'Adenda eut dû se trouver là, et l'attendre, lui, qui se plaignait, maintenant, déjà avant l'heure du rendez-vous donné.

Cependant, il se plaignait bien à tort !... le soleil n'était pas encore levé !...

Le jour n'avait pas encore lancé un regard sur la plaine.

Les étoiles pâlissaient, là-haut, devant l'éclat du soleil, qui montait derrière l'horizon ; les cimes des montagnes s'enveloppaient de couleurs bizarres, qui les faisaient ressortir sur le fond clair de la nature.

Ça et là, à travers les nuages de l'Est, partaient des traits brillants comme des flèches d'or, et de feu, lancées parallèlement à l'horizon, mais, ces traits d'or et de feu, météores d'un instant, mouraient dans le moment même où ils venaient de naître, disparaissaient, et semblaient retomber derrière le rideau mystérieux, qui tenait le jour caché devant les yeux de Saïdjah.

Pourtant la lumière se faisait peu à peu autour de lui.

Déjà il entrevoyait le paysage, déjà il parvenait à distinguer les panaches des cocotiers, qui lui signalaient Badour où dormait Adenda... que dis-je ? où elle ne dormait pas... où elle ne dormait plus ! Comment aurait-elle pu dormir ? Ne savait-elle pas que Saïdjah l'attendait !

Elle n'avait pas dormi de toute la nuit ? À coup sûr, les gardes de nuit du village avaient dû frapper à sa porte pour lui demander pourquoi il y avait encore de la lumière chez elle ! Et son aimable sourire avait dû leur faire croire qu'un vœu la tenait éveillée. Sans doute elle avait répondu qu'il lui fallait finir la robe qu'elle était en train de tisser, et qui devait se trouver prête pour le premier jour de la lune nouvelle...

Peut-être encore avait-elle passé la nuit dans l'obscurité, assise sur le bloc à piler le riz, comptant et parcourant d'un doigt avide les trente six entailles, se succédant les unes aux autres sur les flancs du billot.

Qui sait ? peut-être s'était-elle donné l'émotion d'une erreur de compte... elle trouvait une marque de moins... et elle les recomptait toutes de nouveau, afin d'acquérir la bienheureuse certitude qu'il y avait bien trois fois douze lunes complètement écoulées, depuis que Saïdjah l'avait vue pour la dernière fois.

À son compte, elle aussi devait tendre son regard, maintenant que le jour commençait à poindre, elle aussi devait se fatiguer les yeux pour aller, dans la ligne d'horizon, au-devant du soleil, de ce soleil si paresseux qui retardait, retardait !

Mais, voici une ligne d'un rouge bleuâtre, qui vient d'apparaître ; elle s'attache aux nuages dont les contours s'enflamment ; des éclairs commencent à jaillir, et des flèches de feu traversent de nouveau l'espace, pour ne plus retomber ; elles s'enfoncent, et pénètrent dans le fond gris du ciel ; leurs rayons ardents s'élargissent en cercles plus étendus ; ils se rencontrent, s'entre-croisent, serpentent, errent de tous côtés, se courbent ou se relèvent, et se réunissent en faisceaux, fulgurants, projetant leur éclat doré sur un ciel d'azur... Du rouge, du bleu, du jaune, de l'argent, du pourpre, azurés...

Dieu du ciel, c'est l'aurore !

C'est l'heure du rendez-vous !

Ils allaient se revoir ! Saïdjah ne savait pas de prière. C'eût été grand dommage qu'on lui en eût appris, car en aucune langue humaine, il ne se trouve prière plus sainte, action de grâces plus fervente, que son extase muette.

Il n'aurait pas voulu aller à Badour.

Revoir Adenda de la sorte lui paraissait moins enviable que la certitude de sa prochaine arrivée.

Il était assis au pied de l'arbre, et laissait errer son œil sur le paysage.

La nature lui souriait ; elle avait l'air de lui souhaiter la bienvenue, comme une mère à son enfant ; et de même que dans sa joie, celle-ci se rappelle volontiers les douleurs passées, et se plonge dans ses souvenirs d'autrefois, de même Saïdjah se plaisait à revoir tous les endroits, qui lui retraçaient sa première enfance.

Mais, ses yeux et ses pensées avaient beau ne pas se fixer, son regard et son cœur s'élançaient sans cesse vers le sentier conduisant de Badour à l'arbre. Tout ce que ses sens percevaient lui criait : Adenda...

À gauche, là où la terre est si jaune, un jour, un jeune buffle tomba ; les paysans se réunirent à cette place pour sauver la bête, — on sait que perdre un buffle, ce n'est pas une petite affaire ! — suspendus à de fortes cordes, ils descendirent ; le père d'Adenda se montra l'un des plus résolus...

Oh ! comme Adenda l'avait encouragé, et applaudi !

Et là-bas, de l'autre côté, sur cette hauteur où le bois de cocotiers domine les cabanes du village, là, Si-ounah s'était tué en tombant du sommet d'un arbre. Sa mère avait bien pleuré, car il était si

petit, si petit ! Elle pleura plus que si elle avait perdu son enfant, arrivé à l'âge d'homme !

Il est vrai que Si-Ounah était bien petit... il était plus petit, et plus faible qu'Adenda.

Personne encore sur le sentier, qui conduit de Badour à l'arbre !

Tout-à-l'heure elle viendra...

Oui, il fait à peine jour !...

Saïdjah aperçut un écureuil, qui, lesté et agile, folâtrait, et sautillait sur le tronc d'un cocotier. La gentille petite bête, aussi jolie de forme, que gracieuse dans ses mouvements, sans se soucier des malédictions du propriétaire de l'arbre, allait, venait, montait, descendait, sans se lasser, tout le long de ce tronc.

Saïdjah regardait l'écureuil, et ne se fatiguait pas de le regarder ; c'était comme un point d'arrêt imposé à ses pensées, une suspension du pénible travail qu'elles faisaient depuis le lever du soleil.

Il trompait ainsi l'attente, qui le torturait.

Peu à peu ses impressions s'exhalèrent en paroles cadencées, et il chanta ce qui se passait en son âme.

Faut-il l'écrire, cette chanson ?

Oui.

J'aurais préféré pourtant la réciter en malais... le malais est l'italien de l'Orient.

» Voyez comme l'écureuil cherche sa nourriture
Sur le cocotier. Il monte, descend, et folâtre à droite, et à gauche ;
Il tourne autour de l'arbre, il saute, tombe, grimpe, et retombe...
Il n'a pas d'ailes, et pourtant il est agile, comme l'oiseau.
Salut à toi, mon écureuil, je te souhaite du bonheur !
Toi, tu trouveras certainement la nourriture que tu cherches.
Mais, moi, seul, assis sur la lisière de cette forêt,
J'attends la nourriture de mon âme.
Depuis longtemps déjà mon écureuil s'est rassasié,
Depuis longtemps il est rentré dans son petit nid, lui ;
Mais, moi, j'ai l'âme,
Et le cœur toujours amèrement tristes... Adenda ! »

Personne encore sur le sentier qui va de Badour à l'arbre !...

L'œil de Saïdjah courait après un papillon, qui semblait se réjouir de la chaleur naissante.

Et il chanta :

» Voyez, là-bas, comme il voltige, ce papillon !
Ses ailerons reluisent pareils à une fleur multicolore.
Son petit cœur s'est épris de l'amandier en fleurs.
Bien certainement, il cherche sa bien-aimée aux doux parfums.
Salut à toi, mon papillon, je te souhaite du bonheur !
A coup sûr, toi, tu trouveras ce que tu cherches ;
Mais, moi, seul, assis sur la lisière de cette forêt,

Je ne trouverai pas ce que mon âme attend.
Depuis longtemps déjà le papillon a embrassé, lui,
La fleur qu'il aime tant !
Mais, moi, j'ai le cœur,
Et l'âme toujours amèrement tristes... Adenda !

Et personne ! personne sur le sentier, qui va de Badour à l'arbre !...
Déjà le soleil s'élevait, et son ardeur commençait à gagner l'atmosphère.
Saïdjah reprit :

» Voyez comme le soleil brille là-haut,
Bien au-dessus de la colline,
Il se sent trop ardent, et il désire redescendre,
Pour se coucher dans la mer,
Comme dans les bras d'une épouse.
Salut à toi, ô soleil, je te souhaite du bonheur !
Toi, tu trouveras, certes, ce que tu cherches ;
Mais, moi, seul, assis sur la lisière de cette forêt,
J'attends où reposer mon cœur.
Depuis longtemps déjà le soleil sera redescendu,
Et, lui, il se couchera dans la mer,
Quand les ténèbres seront revenues ;
Et moi, j'aurai toujours l'âme,
Et le cœur amèrement tristes... Adenda ? »

Et il n'y avait toujours personne sur le chemin, qui va de Badour à l'arbre !...
La voix de Saïdjah continua sur le même ton plaintif :

» Quand il ne voltigera plus de papillons,
Quand les étoiles auront éteint leurs feux,
Quand le jasmin n'aura plus de parfum,
Quand il n'y aura plus de cœurs affligés,
Ni de bêtes fauves dans les forêts,
Quand le soleil reprendra sa marche,
Et quand la lune prendra l'Est pour l'Ouest,
Alors, si Adenda n'est pas venue,
Un ange aux blanches ailes
Descendra sur la terre pour y
Chercher ce qui y sera resté.
Mon corps sera là, gisant au pied de l'arbre.
Mon âme est amèrement triste... Adenda. »

Rien ! Rien ! Personne sur le sentier qui va de Badour à l'arbre !...

» Et l'ange apercevra mon corps,
Il l'indiquera du doigt à ses frères :
Voici un mort qu'on a oublié...
De ses lèvres glacées il baise une fleur fanée,
Venez l'enlever avec moi pour le porter au ciel,
Celui, qui a attendu Adenda jusqu'à la mort,
Certes, il ne peut pas être délaissé, là, seul,
Lui, dont le cœur eût la force de tant aimer !
Alors mes lèvres glacées appelleront
Une dernière fois l'Adenda de mon âme,
Elles embrasseront une dernière fois le jasmin,
Qu'elle me donna... Adenda... Adenda ! »

Et personne ne paraissait sur le sentier, qui va de Badour à l'arbre !...

Oh ! assurément, au petit jour, elle était tombée de sommeil, fatiguée d'avoir veillé toute la nuit lasse, d'avoir attendu tant d'autres nuits ! Elle n'avait pas dormi depuis des semaines... C'est cela !

Partira-t-il pour Badour ?

Non, ce serait douter d'elle.

Questionnera-t-il cet homme qui, là-bas, mène son buffle au champ ?

Non, cet homme est trop loin, et d'ailleurs, Saïdjah ne voudrait pas parler d'Adenda... Il ne veut point prononcer son nom... Il veut la revoir, elle, elle seule, elle, la première. Allons, allons ! Elle va venir ! Elle viendra bientôt !

Il attendra !

Il attendra !

Mais, si elle allait être malade... si elle était morte !

Comme un cerf blessé, il court, il vole, tout le long du sentier, qui va de l'arbre au village où se trouve Adenda.

Il ne voit, il n'entend rien... et, pourtant, il eût pu entendre quelque chose... Il y avait des gens, qui, à l'entrée du village s'étaient mis à crier :

Saïdjah ! Saïdjah !

Mais... qu'est-ce ?... Où est la maison d'Adenda ? Il ne la voit pas !... Non ! Non ! Il l'a passée dans la vitesse de sa course ! Ah ! voilà, qui est fort !

Il était arrivé au bout du chemin, à l'extrémité du village, et il n'avait rien vu !

Il retourne sur ses pas... il marche, furieux contre lui-même de ce qu'il avait pu dépasser, sans la voir, la maison d'Adenda.

Il marche... il court.

De nouveau, il se retrouve à l'entrée du village.

Mon Dieu ! est-ce un rêve ?

Encore une fois, il n'a rien vu, rien trouvé !

Il allait recommencer une troisième tentative, mais, la force lui manqua ; alors, il s'arrêta, et se prit entre les deux mains la tête, cette tête d'où il voulait chasser la démence qui le gagnait, et il s'écria à

haute voix :

» Ivre ! Ivre ! Je suis ivre ! »

Et les femmes de Badour sortirent de leurs maisons pour regarder, pleines de pitié, le pauvre garçon qui s'était arrêté là. Elles comprenaient bien qu'il cherchait la maison d'Adenda, mais, elles le savaient, elles, qu'il n'y avait plus de maison d'Adenda dans le village de Badour !

En effet, le jour où le chef du district de Parang-Koudjang avait enlevé les buffles appartenant au père d'Adenda, la mère d'Adenda mourut de chagrin, et sa petite sœur cadette la suivit peu après dans la tombe, faute de soins, et faute de lait. Son père, craignant d'être puni, s'il ne payait pas son fermage, quitta le pays. Il emmena Adenda avec ses frères. Mais ayant appris que le père de Saïdjah avait subi la bastonnade, à Buitenzorg, pour avoir quitté Badour sans feuille de route, il n'alla ni à Buitenzorg, ni à Krawang, ni aux environs de Batavia.

Il se rendit à Tjilang-kahan, dans le district de Lebac, qui touche à la mer.

Là, il s'enfonça dans les forêts, s'y cacha, et il y attendit l'arrivée de Pa-Ento, de Pa-Lontah, de Si-Ouniah, de Pa-Ansiou, d'Abdoul-Isma, et de quelques autres encore, qui, comme lui, avaient eu leurs buffles enlevés par le chef du district de Parang-Koudjang. Tous ces malheureux craignaient d'être punis, faute de pouvoir payer leurs fermages.

Dès qu'ils se virent réunis, une nuit, ils s'emparèrent d'une pirogue de pêche, et ils mirent à la voile. Il se dirigèrent vers l'Ouest, tenant la côte à droite, jusqu'au point extrême de Java.

De là, ils mirent le cap sur le Nord, dans la direction de Tanah-itam, que les marins européens appellent l'Ile des Princes.

Ils doublèrent cette île, du côté de l'Est, puis ils se dirigèrent vers le Keizersbaai, la baie de l'Empereur, ne perdant jamais de vue le pic élevé de Lampong.

Tel était l'itinéraire qu'on s'indiquait, tout bas, à Lebac, lorsqu'il était question de buffles enlevés, et de fermages non payés.

Mais Saïdjah ne comprenait rien à tout ce qu'on lui disait ; il ne se rendit même pas compte de la mort de son père. Il sentait de tels bourdonnements dans ses oreilles, que par moments il se figurait entendre battre la charge dans sa tête.

Les tempes lui battaient à se rompre ; et son sang, bouillonnant furieusement, menaçait de rompre ses artères.

Pas un mot ne s'échappait de ses lèvres ; son œil terne lançait de tous côtés des regards fixes ; qui ne voyaient, ni ne percevaient aucun objet.

Tout à coup, il partit d'un éclat de rire lugubre et effrayant.

Une vieille femme l'emmena dans sa hutte, et soigna le pauvre fou.

Peu à peu son rire s'adoucit, mais, il restait toujours sans regard, et sans parole.

Seulement, la nuit, il arrivait parfois que les habitants de la hutte étaient réveillés en sursaut par une voix qui murmurait :

» Je ne sais où je mourrai. »

Les habitants de Badour se cotisèrent pour faire un sacrifice aux crocodiles du Tjoudjoung, qui, seul, pouvait leur accorder la guérison de Saidjah, que l'on croyait fou.

Mais Saïdjah n'était pas fou.

Une nuit, que la lune était claire et brillante, il se leva de son grabat, il quitta à pas de tigre la hutte hospitalière, et il s'en alla chercher l'endroit où Adenda avait habité.

Ce n'était pas une tâche facile... il y avait tant d'habitations écroulées ; mais, il se dit qu'il reconnaîtrait la place, à l'écartement de l'angle formé par les rayons de lumière, qui passaient à travers le bouquet d'arbres.

C'est ainsi que le pilote prend sa hauteur sur les phares ou sur les sommets des montagnes.

Oui, là... c'est bien là !

C'est là qu'elle demeurait.

Tout en trébuchant sur des bambous à demi-pourris, et sur les débris du toit écroulé, il se fraya un passage vers le sanctuaire qu'il cherchait.

En effet, il retrouva quelques bribes de la clôture, près laquelle se trouvait placé le lit d'Adenda. Dans cette clôture se voyait encore plantée la cheville de bambou, qui, le soir, lui servait à suspendre sa robe.

Mais, le lit s'était effondré, comme la maison ; il était presque réduit en poussière.

Saïdjah en prit une poignée qu'il pressa contre ses lèvres ouvertes, et il l'aspira avec délices.

Le lendemain, il demanda à la vieille femme, qui l'avait soigné, où se trouvait le billot à piler le riz dont on se servait chez Adenda.

Son hôtesse se réjouit de l'entendre parler ; elle parcourut le village à la recherche du billot.

Lorsqu'elle revint indiquer à Saïdjah le nom du propriétaire, le jeune homme la suivit en silence ; il vit le bloc, le reconnut, et il y compta trente deux marques.

Alors, il donna à la vieille autant d'or qu'il en fallait pour acheter un buffle, et il quitta Badour.

à Tjilang-Kahan, il acheta une pirogue de pêcheur ; quelques jours après avoir mis à la voile, il arrivait à Lampong où se tenaient les insurgés, en révolte ouverte contre le Gouvernement. Il entra dans une bande de Bantammois, non pas tant pour se battre, que pour chercher Adenda.

C'était une nature douce, plus encline à la mélancolie qu'à la haine...

Un jour, que selon l'usage, les insurgés avaient été encore battus, Saïdjah rôdait dans un village, qui venait d'être conquis par l'armée hollandaise, et qui par conséquent se trouvait la proie des flammes.

Il savait que la bande détruite se composait pour la plus grande partie d'insurgés Bantammois.

Semblable à un fantôme errant, il traversait les maisons, qui n'étaient pas encore entièrement brûlées.

Dans une de ces maisons, il trouva le corps du père d'Adenda. Le misérable gisait, la poitrine trouée par un sabre-baïonnette.

Près de lui, dormaient du sommeil de la mort, les trois frères d'Adenda, de tout jeunes gens, presque des enfants, assassinés, massacrés !

Un peu plus loin Saïdjah retrouva Adenda !

Mais... Adenda était nue...

Son cadavre avait subi les derniers outrages....

Un petit morceau de mousseline bleue était enfoncée dans la plaie béante, qui lui déchirait le sein ; cette horrible blessure semblait avoir mis fin à une lutte désespérée..,

Alors Saïdjah sortit de cette funeste maison... il alla au-devant de quelques soldats, qui s'amusaient à repousser dans les flammes les deux ou trois insurgés survivants, qui cherchaient à fuir ce village changé en bûcher ; il s'élança sur eux, les bras ouverts, étendus, et il s'empara du plus grand nombre de sabres-baïonnettes qu'il put saisir.

Toutes ces armes cherchaient son cœur.

Mais Saïdjah ne recula pas d'une semelle.

Ce furent les soldats, qui reculèrent. Oui, son suprême effort les fit reculer, dans l'instant même où les gardes de leurs sabres-baïonnettes s'entrechoquaient dans sa poitrine.

Peu de temps après, on donna une grande fête à Batavia, à l'occasion de la nouvelle victoire, qui couvrait de lauriers l'armée indo-hollandaise.

Le gouverneur-général annonça que l'ordre était rétabli à Lampong, et le Roi de Hollande, sur la proposition de ses ministres, fit pleuvoir une averse de décorations sur ses héroïques défenseurs.

Et le dimanche, à l'heure où les prières s'élancent du cœur des croyants, des actions de grâces s'élevèrent sans doute vers le ciel, à la nouvelle que le Dieu des batailles avait combattu une fois de plus sous le drapeau hollandais.

Mais, ce jour-là, l'encens avait une acre odeur de sang !
Et Dieu ne l'accepta pas.

Je pouvais dans ce récit dérouler des tableaux encore plus terribles, ayant là, devant moi, sous les yeux... eh bien ! non ! J'aime mieux abrégé l'histoire de Saïdjah. Laissez-moi plutôt vous faire un aveu.

Oui, un aveu !

Je ne sais vraiment pas si Saïdjah aimait Adenda ; je ne sais s'il est revenu à Badour, et s'il est tombé à Lampong sous des baïonnettes hollandaises. Je ne sais pas si son père a succombé sous les coups de bâton qu'on lui donna pour avoir quitté Badour sans feuille de route ; je ne sais pas, non plus, si Adenda a compté, et marqué les lunes sur son billot à piler le riz.

Tout cela, je l'ignore.

Mais, je sais mieux, et plus que tout cela.

Je sais, et je puis le prouver, qu'il existe beaucoup d'Adendas, et beaucoup de Saïdjahs ; et que ce qui est une fable, dans le cas présent, est une vérité, au point de vue général. Je pourrais citer les noms des personnes que l'oppression a chassées de leur pays, ni plus, ni moins que les parents d'Adenda, et de Saïdjah. Mon but n'est pas de produire ici les témoignages que l'on demanderait dans une cour de justice ayant à se prononcer sur la manière dont le Gouvernement hollandais fonctionne aux Indes.

D'ailleurs ces communications n'auraient force de preuve que pour tout individu ayant la patience de les lire du commencement jusqu'à la fin, ce qu'on ne peut attendre d'un public qui, dans la lecture, ne cherche qu'une distraction.

C'est pour ce motif, qu'au lieu d'une énumération aride de noms, de lieux, de dates, au lieu d'une copie de la liste des vols, et concussions, qui se trouvent sous mes yeux, j'ai essayé de faire une esquisse de ce qui peut se passer dans le cœur des pauvres diables que l'on prive du nécessaire ; je

me suis même borné à le laisser supposer, craignant de porter à faux dans l'ébauche d'émotions que je n'ai pas ressenties.

Le point essentiel, pour moi, et en même temps mon plus vif désir, sont d'être appelé à confirmer, et à prouver ce que j'ai avancé.

Je voudrais qu'on osât me dire vous l'avez inventé, ce Saïdjah ; jamais il n'a chanté son chant de désespoir ; il n'existe pas d'Adenda, qui ait habité Badour.

Seulement, que cela me soit dit par quelqu'un, qui aura la volonté, et le pouvoir de faire justice, dès que j'aurai prouvé que mon récit n'est ni une invention, ni une calomnie.

La parabole du Samaritain miséricordieux est-elle un mensonge, parceque, sans doute, jamais nul voyageur dévalisé n'a été recueilli dans une demeure samaritaine ?

L'allégorie du semeur est-elle un mensonge, parce qu'il est difficile de trouver un cultivateur, qui sème sur un rocher ?

Ou, pour prendre un exemple se rapprochant plus de mon livre, osera-t-on nier la vérité du sujet capital de la **case de l'Oncle Tom**, parcequ'il n'a jamais existé d'**Evangeline** ?

Dira-t-on à l'auteur de ce plaidoyer immortel, — immortel non pas au point de vue de l'art ou du talent, mais, au point de vue du but à atteindre, et de l'effet produit, — lui dira-t-on : » Vous en avez menti ; les esclaves ne sont pas maltraités, comme vous le prétendez. Votre livre n'est qu'une fiction, qu'un pur roman ! »

Mistress Beecher Stowe ne devait-elle pas, au lieu d'une simple énumération de faits, composer un récit, qui les coordonnât pour les faire pénétrer dans le cœur, et la mémoire de ses lecteurs ?

Son livre aurait-il été lu, si elle lui avait donné la forme d'un procès-verbal ?

Est-ce sa faute ou la mienne, si, pour être acceptée, la vérité se voit forcée de revêtir la forme de la fiction ?

À ceux, qui prétendront que j'ai trop idéalisé Saïdjah, et son amour, je demanderai comment ils savent cela ! Y a-t-il donc tant d'Européens, qui se soient donné la peine de s'abaisser jusqu'à observer les émotions de ces machines à sucre, et à café, qu'on appelle des indigènes !

En admettant même que cette remarque-là fût fondée, celui, qui s'en servirait comme d'un moyen probant contre le but principal de mon livre, me donnerait gain de cause.

Le mal que vous attaquez, me dirait-on, n'existe pas à un tel degré, l'indigène ne ressemblant nullement à votre Saïdjah. On n'est pas aussi coupable en maltraitant les Javanais, qu'on le serait si vous aviez fait votre Saïdjah ressemblant ! Le Soundanois ne chante pas les chants poétiques que vous lui mettez sur les lèvres, il n'aime pas avec cette passion forcenée, il n'éprouve pas les sensations que vous lui implantez au fond de l'âme !... Donc !...

Non, ministre des Colonies ! Non, Gouverneurs-généraux en retraite, ce n'est pas cela que vous avez à démontrer.

Il vous faut prouver que la population n'est pas maltraitée. Qu'importe qu'il se trouve parmi ces malheureux des Saïdjahs plus ou moins susceptibles de sentiment !

Oserez-vous vous arroger le droit de voler leurs buffles à de pauvres gens, qui n'aiment pas autant, qui ne chantent pas des chants de douleur, et dont le cœur n'est pas ouvert aux sentiments si tendres et si délicats ?

Si l'on venait m'attaquer, sur le terrain de la littérature, je défendrais l'exactitude du portrait de Saïdjah ; mais, sur le terrain de la politique je passe condamnation sur les observations qu'on me fera

à ce sujet, ne voulant pas permettre à mes adversaires de me combattre avec des armes de mauvaise foi.

Restons sur le vrai terrain, s'il vous plaît.

Il m'est tout-à-fait indifférent qu'on me traite de mauvais peintre, si l'on tombe d'accord avec moi en ceci : que les traitements cruels, infligés à l'indigène sont excessifs ! — Excessifs... oui, c'est là le mot, qui se trouve dans les notes du prédécesseur de Havelaar, qui les montra au contrôleur Dipanon.

Ces notes, je les ai là, devant moi.

Mais, j'ai, heureusement, d'autres preuves ! Le prédécesseur de Havelaar avait pu se tromper aussi !

Hélas ! s'il s'est trompé, lui, il a payé cher son erreur !...

XVIII

La journée venait de finir.

Havelaar sortit de sa chambre et trouva Tine l'attendant pour prendre le thé dans la galerie extérieure.

À ce moment, madame Sloterin mettait le pied hors de son pavillon ; elle semblait avoir l'intention de venir chez les Havelaar ; mais, tout-à-coup, elle se tourna du côté de la grille, et sa pantomime violente et expressive fit comprendre qu'elle était en train de renvoyer une personne, qui venait d'entrer.

Elle ne bougea plus, avant de s'être assurée que cette personne était repartie ; cela fait, elle suivit la pelouse qui conduisait à la maison de Havelaar.

— À la fin, il faut pourtant que je sache ce que cela signifie ! s'écria Havelaar.

Les salutations et les compliments échangés, il s'adressa à madame Sloterin, et lui parla sur le ton de la plaisanterie la plus amicale, ne voulant pas qu'elle s'imaginât qu'il eût l'intention d'exercer son autorité sur elle, dans un milieu qui avait été autrefois le sien.

— Voyons, ma chère madame Sloterin, dites-moi, une fois pour toutes, pourquoi vous renvoyez si cruellement toutes les personnes qui mettent le pied sur l'esplanade ? L'individu que vous venez de chasser avait peut-être des poules ou autre chose à nous vendre, pour la cuisine.

Une expression douloureuse se répandit sur le visage de madame Sloterin ; cette contraction n'échappa point à l'œil clairvoyant de Havelaar.

— Ah ! fit-elle, il y a tant de méchantes gens !...

— Certes, il y en a partout. Seulement, si l'on renvoie tout le monde, nous éviterons les méchants, mais nous n'aurons jamais affaire aux bons,

non plus. Voyons, madame, parlez, dites-moi franchement pourquoi vous surveillez l'esplanade avec cette vigilante sévérité.

Havelaar l'examinait, avec attention, mais il chercha en vain à deviner sa réponse dans ses yeux, humides de larmes.

Il insista... il questionna de nouveau...

La veuve éclata en sanglots, et finit par dire que son mari avait été empoisonné, à Parang-Koudjang, chez le chef du district.

— Il voulut être juste, monsieur Havelaar, continua la pauvre femme, il voulut mettre un terme aux mauvais traitements, qui écrasaient la population. Il réprimandait et menaçait les chefs, soit dans les séances du conseil, soit dans ses correspondances... Vous avez dû trouver la copie de ses lettres dans les archives !...

C'était vrai.

Havelaar avait lu les lettres dont j'ai les copies sous les yeux.

— Il parlait sans cesse de tout cela au préfet, reprit madame Sloterin, mais, hélas ! toujours en pure perte. Il était notoire que ces concussions avaient lieu au profit, et avec l'autorisation du Prince-Régent, que le préfet ne voulait pas charger auprès du Gouvernement. Tous ces pourparlers n'aboutissaient donc à rien autre qu'à faire maltraiter les plaignants un peu plus. Voyant cela, mon pauvre mari avait dit, que s'il n'y avait pas d'amélioration, avant la fin de l'année, il s'adresserait directement au Gouverneur-général. Cela se passait au mois de Novembre. Peu de temps après, il alla faire une tournée d'inspection. Le chef du district de Parang-Koudjang l'invita à dîner. Il accepta, et le soir même on le reconduisait chez lui, dans un état alarmant. Il criait, en montrant sa poitrine : c'est là que cela me brûle ! J'ai du feu dans l'estomac ! Et quelques heures après, lui, qui possédait une constitution robuste, et une santé à toute épreuve, quelques heures après, il était mort.

— Avez-vous fait appeler le médecin de Serang ? demanda Havelaar.

— Oui, mais trop tard. Il n'a soigné mon mari que pour la forme, sa mort ayant suivi son arrivée, de quelques instants, à peine ! Je n'osai pas faire part de mes soupçons au médecin, prévoyant, que, vu mon état de grossesse, il me serait difficile de quitter promptement cette demeure... et je

craignais la vengeance de ses assassins ! J'ai appris, que, comme mon mari, vous luttiez contre les abus, qui règnent ici, et depuis ce moment, je n'ai pas une minute de tranquillité. Je voulais vous cacher tout cela, à vous, et à madame, pour ne pas troubler votre repos ; je me bornais donc, à surveiller l'esplanade pour que des étrangers n'eussent jamais accès dans votre cuisine.

Tine commençant maintenant à comprendre pourquoi madame Sloterin n'était jamais sortie de son ménage, et avait toujours refusé de se servir de sa cuisine, où il y avait bien place pour deux.

Havelaar fit appeler le contrôleur.

En attendant il écrivit au médecin de Serang, lui demandant de lui adresser un rapport sur les symptômes, et les détails de la mort de Sloterin. La réponse du médecin ne s'accorda en rien avec les soupçons de la veuve. Suivant lui, Sloterin était mort d'un abcès au foie.

Il me semble qu'une telle maladie ne se manifeste pas si subitement, et n'occasionne pas la mort d'un homme en quelques heures.

Je crois aussi qu'il faut prendre en considération la déclaration de madame Sloterin, certifiant que jusques là son mari s'était toujours bien porté.

Mais, quand même on n'attacherait pas d'importance à cette déclaration, les personnes, qui n'ont pas étudié la médecine ne pouvant se faire une idée juste de la santé d'un sujet quelconque, il resterait toujours à résoudre la question suivante :

— Un homme, qui meurt, aujourd'hui, d'un abcès au foie, était-il capable, hier, de monter à cheval, pour faire une tournée d'inspection dans une contrée montagneuse, où il y a parfois des distances de vingt lieues à parcourir ?

Le médecin, qui soigna Sloterin, peut, tout en étant un habile praticien, s'être trompé sur l'appréciation des phénomènes de la maladie, surtout en considérant qu'il n'avait nul soupçon de crime ni d'empoisonnement.

Somme toute, je ne chercherai pas à prouver que le prédécesseur de Havelaar soit mort par le poison, puisqu'on n'a pas laissé à ce dernier le temps de tirer la chose au clair. Mais, je suis en mesure de prouver que son

entourage le croyait parfaitement empoisonné, et que ce soupçon était basé sur le désir et l'intention, manifestés par lui, de s'opposer aux malversations et à l'injustice.

Le contrôleur Dipanon eutra dans la chambre de Havelaar.

Celui-ci lui demanda de but en blanc :

— De quoi est mort monsieur Sloterin ?

— Je n'en sais rien.

— L'a-t-on empoisonné ?

— Je n'en sais rien, mais... !

— Allons, Dipanon, parlez franc !...

— Mais... !

— Eh bien ! continuez...

— Comme vous, il avait l'intention de résister aux injustices... de réprimer les abus... et... et... et...

— Et quoi ?

— Et je suis convaincu qu'il... qu'il aurait été empoisonné, s'il était resté ici, plus longtemps.

— Écrivez-moi ça.

Dipanon écrivit ce qu'il venait de dire.

J'ai son écrit sous les yeux, là, devant moi.

— Autre chose ? reprit Havelaar, est-il vrai qu'on exerce tant de concussions, à Lebac ?

Dipanon resta muet.

— Répondez, Dipanon.

— Ma foi, je n'ose pas.

— Écrivez que vous n'osez pas répondre à ma question.

Dipanon écrivit. C'est encore là, sur ma table.

— Bien. Ce n'est pas tout. Vous n'osez pas répondre à ma dernière demande. Soit. Mais, tout récemment, vous me disiez, n'est-ce pas, que vous êtes le seul appui de vos sœurs, à Batavia ?

— Oui.

— Serait-ce là ce qui vous fait craindre de parler sur cet empoisonnement ? Serait-ce là la cause de ce que j'appelle ordinairement : votre demi-caractère ?

— Oui.

— Écrivez-moi encore ça. Dipanon obéit.

Naturellement, comme les autres, j'ai cet écrit sous les yeux.

— C'est bien ! dit Havelaar, j'en sais assez, maintenant !

Dipanon put se retirer.

Quant à Havelaar, il sortit de la maison, et il s'en alla jouer avec le petit Max qu'il embrassait avec un redoublement de tendresse.

Lorsque madame Sloterin fut partie, il renvoya l'enfant, et il appela Tine dans sa chambre.

— Ma chère Tine, lui dit-il, j'ai une prière à t'adresser. Je désire, qu'aujourd'hui même, tu partes pour Batavia, avec le petit Max. Aujourd'hui, tu m'entends, aujourd'hui je mets le Prince-Régent en état d'accusation.

Elle lui sauta au cou, mais, pour la première fois, elle lui désobéit, sanglotant et criant :

— Non... non... Max !. Cela, je ne le ferai pas !... Je ne peux pas le faire... Ensemble, nous vivrons et nous mourrons !.. Je mangerai ce que tu mangeras ! Je boirai ce que tu boiras !

Havelaar avait-il tort, en prétendant que sa Tine n'avait pas plus le droit de se moucher que les femmes d'Arles.

Il se mit à son bureau, et, peu après, il expédiait la lettre dont je donne ici la copie.

Après avoir raconté les circonstances dans lesquelles cette lettre fut rédigée je ne crois pas nécessaire d'appuyer pour que le lecteur fasse attention à la fermeté montrée par Havelaar dans l'accomplissement de son devoir, fermeté qui ressort de cette pièce. On comprendra l'indulgence, qui le détermina à ne pas demander pour le Prince-Régent un châtiment trop sévère.

Seulement, je le prierai de remarquer la circonspection avec laquelle il se garde bien de dire un mot sur la découverte qu'il venait de faire, ne voulant pas affaiblir ce qu'il y avait de positif dans son accusation, par une dénonciation pleine d'incertitude, et manquant de preuves.

Selon lui, il ne s'agissait de rien moins que de procéder à l'exhumation du cadavre de son prédécesseur, et d'en faire l'autopsie scientifique et légale ; et cela, dès le moment où l'on aurait éloigné le Prince-Régent, et rendu son entourage inoffensif.

Mais, comme je l'ai déjà dit, on ne lui a pas laissé le temps de mettre son projet à exécution.

Dans les copies de pièces officielles, — copies qui, au reste, sont parfaitement conformes aux originaux, — je crois pouvoir substituer de simples pronoms, à une titulature fastidieuse. J'espère que mes lecteurs trouveront ce changement de bon goût.

N^o. 88. Secrète

Pressée.

Rangkas-Betoung, le 24 février 1856.

À Monsieur le Préfet de Bantam,
Monsieur le Préfet,

Depuis un mois, c'est à dire, depuis mon entrée en fonctions ici, je me suis principalement occupé de faire une enquête sur la manière dont les chefs indigènes s'acquittent de leurs devoirs envers la population, et cela, en matière de corvées, fournitures, et autres obligations du même ressort.

Je me suis aperçu immédiatement que le Prince-Régent, de son autorité privée, et à son seul profit, convoque un bien plus grand nombre de serviteurs et de domestiques non rétribués, que la loi n'en met à sa disposition.

J'ai hésité un moment entre l'envoi d'un rapport officiel, et un moyen plus doux de faire revenir à la raison et à son devoir un fonctionnaire

supérieur indigène ; j'aurais employé la menace, même pour atteindre le double but, d'en finir avec ces exactions, et en même temps de ne pas nous montrer trop sévère envers un ancien serviteur du Gouvernement.

Je prenais en considération les mauvais exemples, qui, je le crois, lui ont été donnés souvent, et le cas particulier où il se trouve attendant la visite de deux de ses parents, les Régents de Bandoung, et de Tjanjor, ou tout au moins de ce dernier qui, d'après ce qu'on m'a dit, s'est déjà mis en route avec une suite nombreuse.

Il a donc subi une rude tentation. La situation embarrassée de ses finances, l'a, pour ainsi dire, forcé à employer des moyens illégitimes pour suffire aux préparatifs et aux dépenses imposées par cette visite.

Ces considérations m'ont porté à l'indulgence.

Donc, je passai l'éponge sur tout ce qui a été fait, mais je n'entendais autoriser en rien ce qu'on a la prétention de faire, à l'avenir.

J'appuyai sur la cessation immédiate de toute illégalité.

Je vous ai fait part officieusement de cette tentative provisoire, tendant à faire rentrer le Prince-Régent dans le droit chemin, sans employer d'autre moyen que la douceur.

Mais, comme aujourd'hui, aux yeux de tous il brave notre autorité avec la plus impudente audace, en vertu de mon serment professionnel, je me vois obligé de vous donner avis :

Que j'accuse Natta Karta Nagara, Prince-Régent de Lebac, de forfaiture, pour avoir disposé illégalement du travail de ses sujets ;

que je le soupçonne d'être coupable de concussion, pour avoir réquisitionné des redevances in natura sans paiement aucun, ou en fixant lui-même un prix dérisoire et arbitraire ;

que de plus, je soupçonne le chef du district de Parang-Koudjang, son gendre, d'être son complice pour les faits sus-mentionnés.

Afin de pouvoir instruire convenablement ces deux affaires, je prends la liberté de vous proposer de me donner l'ordre :

1° d'envoyer le dit Prince-Régent de Lebac, à Serang, le plus promptement possible, et de faire en sorte que ni avant son départ, ni pendant son voyage, il ne cherche à influencer par des promesses ou des

remises de fonds, ou bien par d'autres moyens, les témoignages des personnes que je me verrai obligé de citer ;

2° d'arrêter provisoirement le chef du district de Parang-Koudjang ;

3° d'appliquer la même mesure à telles personnes d'un rang inférieur, qui, faisant partie de la famille du Prince-Régent, peuvent être censées vouloir entraver l'enquête du Gouvernement...

4° de faire faire cette enquête immédiatement, et de donner un rapport détaillé du résultat.

Je prends la liberté de vous prier de vouloir bien faire contremander la visite du Régent de Tjanjor.

Enfin, j'ai l'honneur de vous donner l'assurance — superflue pour vous, qui connaissez à fond la division de Lebac, — qu'au point de vue politique, il est très facile de traiter cette affaire, selon toute la rigueur de la loi ; je vais plus loin : il serait nuisible de ne pas la tirer au clair.

En effet, je tiens de bonne part, que la population est exaspérée, par tant de mauvais traitements, et que depuis long temps elle crie : justice, et elle attend le salut.

Tout en écrivant cette lettre, tout en accomplissant ce pénible devoir, il me sera permis, je l'espère, en temps opportun, d'élever la voix en faveur du Prince-Régent, pour l'âge et la situation duquel je me sens une pitié profonde, quoique cette situation ne provienne que de sa propre faute.

Le sous-préfet de Lebac,
Max Havelaar.

Vous croyez peut-être que le préfet de Bantam s'empressa de lui répondre le lendemain ?... Ah ! bien ! oui !... ce fut le sieur Filandré, qui mit la main à la plume, mais officieusement.

Cette réponse est une note précieuse pour qui désire connaître la façon dont le Gouvernement est exercé, dans les Indes Hollandaises.

Monsieur Filandré se plaignit que Havelaar ne lui eût pas communiqué de vive voix l'affaire contenue dans sa dépêche n°. 88 ; et cela, parce que, naturellement, on l'aurait arrangée avec plus de facilité. Il ajouta que Havelaar venait le troubler dans ses occupations multiples !...

Le cher homme était assurément en train de rédiger son rapport annuel sur l'ordre régnant à Bantam, sa Varsovie !

J'ai sa lettre devant moi, et je n'en crois pas mes yeux !... Je relis celle du sous-préfet de Lebac. Je les mets, le préfet de Bantam, Filandré, et lui Havelaar, en présence, côte à côte, l'un près de l'autre, et je
.

Oh ! cet Homme-au-châle, c'est une vraie canaille !

Lecteur, il faut que je vous dise que, dans nos bureaux, Bastien recommence ses absences, pour cause de goutte. Or, comme je me fais un cas de conscience de jeter par la fenêtre l'argent de la raison sociale, Last & C^o, — vous savez que je suis à cheval sur les principes, — l'idée m'est venue avant-hier que l'Homme-au-châle ayant une belle écriture, et se trouvant dans une misère profonde serait enchanté d'entrer chez nous ; je réfléchis par la même occasion que je devais à la raison sociale de pourvoir au remplacement de Bastien, et cela au plus bas prix.

Je me rendis donc rue Longue-transversale-de-Leyde

La marchande était dans sa caisse, mais elle ne parut pas me reconnaître quoique dernièrement je lui eusse dit qui j'étais :

Monsieur Duchaume, commissionnaire en cafés, du Canal des Lauriers.

Il y a toujours quelque chose de blessant à voir qu'on ne vous reconnait pas.

Mais, aujourd'hui il ne fait pas très froid ; et comme la dernière fois j'avais mon pardessus en fourrures, j'attribuai cette non reconnaissance à mon changement de costume, et je ne me formalisai pas de cette offense.

Donc, pour la seconde fois, je lui dis qui j'étais :

Monsieur Duchaume, du Canal des Lauriers, commissionnaire en cafés ;

et je la priai d'aller voir si l'Homme-au-châle était chez lui, parceque je ne voulais plus avoir affaire à sa femme ; cette femme-là a toujours l'air mécontent.

Mais, la marchande de bric-à-brac refusa d'y monter. Elle ne pouvait, me dit-elle, grimper toute la journée l'escalier pour ces gueux-là. Je n'avais

qu'à y aller voir moi-même.

Et là dessus il me fallut avaler son boniment ordinaire de marches et de paliers, boniment, qui m'était complètement inutile, vu que je reconnais toujours un endroit où j'ai passé. J'ai l'œil à tout ; c'est une habitude que j'ai prise dans les affaires.

Je montai donc autant de marches qu'il le fallait, et je frappai à cette porte que je reconnus. La porte céda, et s'ouvrit. J'entrai, et ne voyant personne dans la pièce, je me mis à regarder autour de moi.

Ma foi, il n'y avait pas grand'chose à voir : un demi pantalon d'enfant avec une bande brodée, sur une chaise... Je vous demande un peu pourquoi ces gens-là portent des pantalons brodés !

Dans un coin gisait une malle de voyage, pas très lourde, — je sais cela parce-que sans y penser je pris une des poignées de la malle, et je la soulevai.

Sur la cheminée se trouvaient quelques livres. J'y jetai les yeux. C'était un assemblage bizarre. Il y avait là deux volumes de Byron, un Horace, Bastiat, Béranger, et... et devinez, lecteur ? Une bible complète, contenant les livres apocryphes.

Je ne m'attendais pas à cela chez l'Homme-au-châle.

On avait même l'air de s'en être beaucoup servi, car je trouvai pas mal d'annotations, sur des feuilles volantes, relatives à l'Écriture Sainte ; toutes ces notes étaient écrites de la main, qui avait rédigé les pièces de ce paquet maudit.

Le livre de Job, surtout, paraissait avoir été sérieusement étudié par lui ; toutes les feuilles s'en entrebaillaient.

Je pense que ce gaillard-là commence à sentir la main du Seigneur ; et par suite de cela, il espère rentrer en grâce, en lisant les Écritures Saintes.

Je n'ai rien à dire contre ce projet.

Tout en attendant, mon œil tomba sur une petite boîte à ouvrage de dame, placée sur la table.

Sans savoir pourquoi, j'y lançai un regard ; il s'y trouvait une paire de bas d'enfant à moitié finis, nombre de vers stupides, et une lettre à la

femme de l'Homme-au-châle... c'est, du moins, ce que l'adresse avait l'air de dire.

La lettre était ouverte ; elle avait l'air d'avoir été froissée par une main furieuse ; j'ai pour principe invariable de ne jamais lire quelque chose, qui ne m'est pas adressée, ne trouvant par cela comme il faut. Aussi, je ne le fais jamais quand je n'ai pas de raison pour le faire. Mais, ici, il me vint comme une inspiration ; je pensai qu'il était de mon devoir de parcourir cette lettre ; son contenu allait peut-être m'éclairer sur ma conduite ultérieure, et sur la valeur des intentions philanthropiques, qui m'avaient amené chez l'Homme-au-châle.

Je reconnus que le Seigneur est toujours près des siens ; le voilà, qui, à l'improviste, me donne le moyen de me renseigner un peu mieux sur cet homme, et me préserve peut-être, de la sorte, du danger que je courrais en rendant service à un être immoral !

Je prête toujours une grande attention à ces que me donne le doigt du Seigneur ; et cela m'a toujours servi dans les affaires.

À ma grande surprise je vis que la femme de l'Homme-au-Châle était d'une famille honorable ; tout au moins la lettre était-elle signée par un de ses parents dont le nom historique est fort connu.

Le contenu de cette lettre était réellement admirable de vérité ; j'en fus ravi.

La personne qui l'avait écrite, devait travailler avec zèle pour le Seigneur, car elle écrivait : » Que la femme de l'Homme-au-Châle devait se séparer d'un pareil misérable, qui lui faisait partager sa misère, qui ne pouvait gagner son pain, et qui, de plus, était un coquin, vu qu'il était criblé de dettes...

Que l'auteur de la lettre avait pitié de son sort, quoique ce sort elle l'eût mérité en quittant les voies du Seigneur, et en s'unissant à l'Homme-au-Châle...

Qu'elle devait retourner vers le Seigneur, et qu'alors toute sa famille se cotiserait pour lui procurer des travaux d'aiguille...

Mais, qu'avant tout il fallait se séparer de cet Homme-au-Châle, qui était une honte pour sa famille. »

Bref, à l'Église même je n'aurais rien entendu de plus édifiant, que ce que je lus dans cette lettre.

J'en savais assez, et je remerciai Dieu de m'avoir renseigné d'une façon aussi miraculeuse. Sans cet avertissement d'en haut, à coup sûr je serais devenu la victime de mon bon cœur.

Je résolus donc, de nouveau, de garder Bastien jusqu'à ce que je sois parvenu à lui trouver un successeur convenable ; il ne me convient pas du reste de jeter quelqu'un sur le pavé ; et en ce moment nous ne pouvons vraiment pas nous défaire de lui, car il y a terriblement de besogne au bureau.

Le lecteur sera curieux de savoir comment les choses se sont passées à la dernière réunion, et si j'ai trouvé le triolet...

Je n'y suis pas allé, à la réunion.

Il s'est passé des choses étranges ; j'ai été à la campagne, à Driebergen, avec ma femme et Marie. Mon beau-père, le vieux Last, fils du premier Last, qui était l'associé des Meyer — à l'époque où les Meyer faisaient encore partie de la raison sociale, mais, il y a longtemps qu'ils s'en sont retirés, — mon beau-père avait très souvent témoigné le désir de voir ma femme, et ma fille. Le temps était assez beau, et la crainte que j'avais de l'histoire amoureuse dont Stern nous avait menacés, me remit soudain cette invitation en tête. J'en parlai avec notre teneur de livres, qui est un homme d'expérience, et qui, après mûre réflexion me donna le conseil de laisser passer une nuit sur mon projet. Je m'y résolus immédiatement, n'hésitant jamais dans l'exécution de mes plans. Dès le lendemain, je m'aperçus que ce conseil était plein de sagesse ; la nuit m'avait fait venir l'idée que je ne pouvais mieux faire que d'ajourner ma décision au vendredi suivant ; en somme, après avoir tout calculé, — il y avait beaucoup de pour, et beaucoup de contre, — nous sommes partis samedi soir, et revenus lundi matin.

Je ne vous raconterais pas tout cela si minutieusement, si la chose ne se rattachait pas à mon livre. D'abord, et premièrement, je tiens à ce que vous sachiez pourquoi je ne proteste pas contre les sottises que Stern a dû débiter dimanche dernier.

Qu'est-ce que c'est qu'un conte à dormir debout, où un individu quelconque entend un tas de choses, après sa mort !

Marie en a parlé.

Les Rosemeyer, qui font dans les sucres lui, avaient raconté ça.

Ensuite, et deuxièmement, parce que j'ai la conviction la plus profonde que tous ces récits des misères, et des troubles qu'on voit aux Indes, ne sont que des mensonges ayant pour but d'alarmer les populations.

Vous voyez, par mon exemple, comme les voyages sont utiles ; ils vous permettent de bien approfondir toutes les affaires, et toutes les questions.

Samedi soir, mon beau-père, avait accepté une invitation chez un monsieur qui, autrefois, avait été préfet aux Indes.

Il habite à présent une vaste propriété rurale.

Nous sommes allés chez lui, et, vraiment je ne puis assez rendre hommage à son aimable réception. Il avait envoyé sa voiture au-devant de nous, et le cocher était en gilet rouge. En ce moment, la saison était un peu bien rude pour visiter sa propriété, qui, l'été, doit être magnifique, mais la maison elle-même ne laissait rien à désirer.

Il se trouvait là tout ce qui peut procurer de l'amusement ; une salle de billard, une bibliothèque, une galerie en fer, couverte et vitrée, servant de serre, et un cacatois se tenait juché sur son crochet en argent.

Je n'avais jamais rien vu de pareil.

Voilà pourtant comme la bonne conduite est toujours récompensée. Cet homme avait toujours dû faire attention à ses affaires ; cela se voyait, de reste, puisqu'il porte au moins trois décorations.

Il possède une maison de campagne admirable, plus un hôtel, à Amsterdam.

Au souper, tous les plats étaient truffés, et à table les domestiques avaient aussi des gilets rouges, comme le cocher.

M'intéressant énormément aux affaires des Indes — à cause du café — je m'empressai de mettre ce sujet de conversation sur le tapis, et je sus bien vite à quoi m'en tenir. Ce préfet m'a dit qu'il s'était toujours très bien

trouvé de son séjour là-bas, et qu'il n'y avait pas une syllabe de vraie, dans tous les récits qu'on fait du mécontentement des populations.

Je m'amusai à parler de l'Homme-au-châle.

Il le connaissait, celui-là, et sous plus d'un aspect défavorable ! Il m'assura qu'on avait parfaitement eu raison de chasser cet Olibrius, qui était mécontent de tout, critiquait tout, tandis qu'il n'y avait que lui et sa conduite de critiquables !

Ainsi, à chaque moment il enlevait des jeunes filles qu'il conduisait chez lui, près de sa propre femme : il ne payait jamais ses dettes, ce qui n'est pourtant pas très propre !

Sachant exactement, grâce à la lettre que je venais de lire, combien toutes ces accusations étaient fondées, je me réjouis fort d'avoir si bien jugé les choses, et je me trouvai très content de moi-même !

C'est pour cela, qu'à mon pilier où je suis bien connu, on sait que j'apprécie et juge toutes les questions, à leur juste valeur.

Ce préfet et sa femme étaient deux personnes charmantes et hospitalières. Ils nous donnèrent un tas de détails sur leur façon de vivre, aux Indes.

Tout de même, cela doit être bien agréable, là-bas !

Ils racontaient que leur maison de campagne de Driebeigen ne possédait pas la moitié de leur esplanade — c'est un terme employé dans l'intérieur de Java — et que pour l'entretenir il fallait bien une centaine de personnes.

Mais, — et cela prouve comme ils étaient aimés ! — ces gens faisaient ça entièrement pour rien, uniquement par affection pour eux.

Ils racontaient aussi, qu'à leur départ la vente de leur mobilier avait bien rapporté dix fois sa valeur, les chefs indigènes tenant à acquérir, à garder un souvenir de tout préfet, qui s'était montré prévenant et bon pour eux.

Plus tard je dis cela à Stern, mais il prétendit que c'étaient là des cas de force majeure, et il s'offrit de me prouver qu'il avait raison, en s'appuyant sur des pièces contenues dans le paquet de l'Homme-au-châle.

Je lui répondis que ce misérable était une mauvaise langue, un calomniateur, qu'il avait enlevé des jeunes filles — tout comme le jeune allemand de Busselinck et Waterman — que je n'attachais nulle valeur à son jugement, puisque je venais d'entendre de la bouche même d'un préfet,

comment les affaires marchaient là-bas, et que je n'avais rien à apprendre de l'Homme-au-Châle.

Il y avait là, aussi, d'autres personnes, qui revenaient des Indes, entre autres, un monsieur, très riche, qui avait gagné beaucoup d'argent dans le commerce des thés que les Javanais lui faisaient à bas prix, et que le Gouvernement lui achetait très cher, et cela uniquement pour encourager l'activité des Javanais.

Aussi, ce monsieur-là daubait-il fort sur tous les mécontents, qui parlent et écrivent contre le Gouvernement. Il ne cessait d'exalter l'administration des colonies, disant qu'il y avait beaucoup de perte pour elle sur les thés qu'on lui achetait à lui.

Il y avait donc une grande générosité de la part de l'administration à payer sans cesse un prix si élevé pour un article de si petite valeur, et de si médiocre qualité que, pour son compte personnel, il ne s'en servait jamais, ne faisant usage que de thé Chinois.

Il ajoutait que le Gouverneur-général qui avait continué les soi-disant contrats de thé, malgré la perte acertainée sur cet article-là était un homme si capable, si honnête, et surtout un ami si fidèle pour ses anciennes connaissances, qu'il ne s'était jamais inquiété de tous les contes faits sur les pertes subies par l'administration dans ses achats de thés, et qu'il lui avait rendu un grand service, au moment où il était question de révoquer ces contrats, en 1846, je crois.

» Oui, acheva-t-il, le cœur me saigne quand j'entends calomnier des hommes pareils ! des hommes aussi nobles ! S'il n'avait pas été là, lui, aujourd'hui j'irais à pied avec ma femme et mes enfants ! »

Et il fit avancer sa barouchette, une voiture de belle apparence, traînée par des chevaux si gras, que je compris à merveille sa gratitude pour un Gouverneur-général comme celui-là.

Ça fait du bien à l'âme, d'arrêter son regard sur des émotions si douces, surtout quand on les oppose aux murmures et aux plaintes d'êtres aussi abjects que l'Homme-au-châle et consorts.

Le lendemain, le préfet et le monsieur pour lequel les Javanais faisaient du thé, nous rendaient notre visite. Tous les deux nous demandèrent en même temps quel train nous comptions prendre pour rentrer, à Amsterdam.

Nous ne savions pas ce que cela signifiait ; mais plus tard, lundi matin, la chose nous fut expliquée. À notre arrivée à la station, nous trouvâmes deux domestiques, l'un avec un gilet rouge, et l'autre avec un gilet jaune. Ils nous dirent tous deux qu'ils venaient de recevoir par le télégraphe l'ordre d'aller au-devant de nous avec les voitures. Ma femme était toute confuse ; quant à moi, je pensais à part moi : que diraient Busselinck et Waterman s'ils voyaient ça, c'est-à-dire s'ils voyaient ces deux voitures n'attendant que nous, moi, ma femme et ma fille.

Ce n'était pas une petite affaire de se décider ; je ne voulais à aucun prix blesser l'une des parties en ne tenant pas compte de son aimable attention.

Il y avait l'embarras du choix ; mais, comme toujours, j'ai fini par me bien tirer de ce pas difficile. J'ai fait monter ma femme, et Marie dans la voiture rouge, — c'est à dire, au gilet rouge, — et je me suis étalé dans la jaune, — c'est à dire dans la voiture au gilet jaune.

Comme les chevaux allaient bon train, dans la rue de Weesp, où il fait toujours si sale, la boue se mit à rejaillir contre les maisons.

Et voyez si le diable ne se mêle pas d'un tas de choses, qui ne le regardent pas !

Qui passe à côté de nous ?

Ce gredin d'Homme-au-châle. Il marchait la tête basse.

De loin, je le vis nettoyer, avec la manche de sa petite redingote rapée, les éclaboussures qui avaient jailli sur son pâle visage.

Je ne me rappelle pas avoir fait, de ma vie, une excursion si amusante !

C'était bien aussi l'avis de ma femme.

XIX.

Dans le billet privé, officieux, que le sieur Filandre envoya à Havelaar, il l'informa que malgré ses occupations multiples, il arriverait le lendemain à Rangkas-Betoung, à seule fin de délibérer sur ce qu'il y avait à faire.

Havelaar, qui savait à quoi aboutirait une pareille délibération, — son prédécesseur s'étant abouché très souvent avec le préfet de Bantam ! — écrivit la lettre suivante qu'il expédia de façon que le préfet pût la lire avant son arrivée à Lebac.

Cette pièce n'a pas besoin de commentaire.

N°. 91. Secrète.

Pressée.

Rangkas-Betoung, le 25 Février 1856.

11 heures du soir.

J'ai eu l'honneur de vous expédier, hier, à midi, ma dépêche, pressée n°. 88, contenant, en résumé :

Qu'après une longue, et sérieuse enquête, et après avoir vainement tenté de faire revenir le délinquant à résipiscence, par l'indulgence et la douceur, je me voyais forcé par mon serment professionnel, de mettre en accusation le Prince-Régent de Lebac pour forfaiture, et pour concussion.

Dans cette lettre, je prenais la liberté de vous proposer de convoquer, de citer ce chef indigène devant vous, à Serang, pour que, son départ réalisé, et l'influence corruptrice de sa nombreuse famille neutralisée, il fût plus facile d'ouvrir une enquête nouvelle sur la base de mon accusation, et sur la vérité de mes soupçons.

J'ai réfléchi longuement, ou pour mieux dire, beaucoup, avant de me résoudre à cette extrémité.

Je vous ai fait part de toutes mes démarches, de mes exhortations, et de mes menaces. J'ai essayé tout au monde pour préserver du malheur et de la

honte, le Prince-Régent dont je respecte la vieillesse, et pour m'éviter à moi-même la douleur profonde de me voir la cause directe de sa chute.

Mais, d'autre part, j'avais devant les yeux une population réduite à la misère, et opprimée depuis des années ; je pensais à la nécessité d'un exemple, ayant à vous rendre compte d'une foule d'autres malversations, surtout si cette affaire-ci ne sert pas de réactif salulaire.

Je le répète donc, après mûre réflexion, j'ai fait ce que je croyais être mon devoir.

Je reçois à l'instant votre honorée, par laquelle, en quelques lignes amicales de votre main, vous m'annoncez votre visite de demain, et vous me donnez à entendre que j'eusse mieux agi, en traitant cette affaire, au préalable, d'une façon officieuse.

C'est précisément parceque je dois avoir l'honneur de vous voir, demain, que je prends la liberté de vous adresser la présente, afin de constater ce qui suit avant notre entrevue :

L'enquête faite au sujet des actes du Prince-Régent est entièrement secrète ; lui seul et son secrétaire intime en ont eu connaissance. Je les avais loyalement avertis, moi-même.

Le contrôleur n'a été informé que partiellement du résultat de mes recherches.

Le mystère gardé à ce sujet avait un double but.

Premièrement, espérant réussir, et faire rentrer le Prince-Régent dans le droit chemin, je désirais ne pas le compromettre.

Le secrétaire est venu en personne m'apporter, au nom du Prince-Régent, ses remerciements pour ma discrétion.

Cela, à la date du 12 courant.

Mais, plus tard, commençant à désespérer du résultat de mes efforts, ou plutôt sentant déborder la coupe de mon indignation, à propos d'un fait récent que je venais d'apprendre, je m'aperçus qu'un plus long silence me rendrait complice du Prince-Régent, que j'aurais l'air de me taire dans mon propre intérêt, et je réfléchis que j'avais des devoirs à remplir envers moi, et envers les miens.

Certes, après ma dépêche d'hier, je serais indigne de servir le Gouvernement, si le contenu en était déclaré sans base sérieuse, et de pure invention.

Puis, me sera-t-il possible de prouver que j'ai agi comme doit le faire un bon sous-préfet, que je ne suis pas au-dessous des fonctions qu'on m'a confiées ; que je ne mets pas légèrement en jeu dix-sept années de loyaux, et pénibles services, et plus encore l'intérêt de ma femme et de mon enfant, me sera-t-il possible de prouver tout cela, si, grâce à ce secret profond, le coupable se voit à même de se couvrir, comme on dit ici.

Au moindre soupçon, le Prince-Régent expédiera un messenger à son neveu, qui est en route, et qui a tout intérêt à ce que son oncle soit maintenu dans ses fonctions. Il empruntera de l'argent, n'importe à quel taux, et le distribuera d'une main prodigue à tous les malheureux qui auront été lésés par lui, dans les derniers temps.

Et que pourra-t-il résulter de tout cela — j'espère n'avoir jamais à dire que cela résultera — que pourra-t-il en résulter ? c'est, que votre serviteur, sera considéré comme ayant porté un jugement téméraire, et passera pour un employé dont il faut refuser les services, pour ne dire rien de pis !

La présente a pour but d'éviter cette fâcheuse éventualité.

J'ai pour vous les sentiments du plus profond respect, mais, je connais l'esprit qu'on peut appeler, et définir l'esprit des fonctionnaires aux Indes Hollandaises, et cet esprit-là, je ne le possède pas.

En m'exprimant votre opinion sur cette affaire, et en me faisant entendre qu'il eût mieux valu tout d'abord la traiter officieusement, vous me donnez à craindre un arrangement, un abouchement.

Ce que je vous ai écrit hier est absolument vrai ; mais, on pourrait le faire passer pour faux, si mon accusation venait à être rendue publique, avant l'éloignement du Prince-Régent.

Je ne puis même pas vous dissimuler que votre visite inattendue, quoiqu'elle ait lieu après la réception de la lettre que j'ai expédiée, hier, à Serang, me fait craindre que le coupable, qui, depuis mon installation n'a jamais prêté l'oreille à mes conseils et à mes menaces, ne prenne aujourd'hui l'éveil, et ne cherche autant que cela sera en son pouvoir, à se faire blanc comme neige.

En ce moment même, j'ai l'honneur de m'en référer littéralement à ma dépêche d'hier, tout en prenant la liberté de vous prier de remarquer que cette missive vous proposait aussi d'éloigner le Prince-Régent, et de mettre les personnes, qui dépendent de lui dans l'impossibilité d'agir et de nuire à la vérité, et tout cela bien avant le commencement de notre enquête.

En même temps, laissez moi ajouter que je ne me croirai responsable de mes accusations, qu'à une condition expresse, c'est que vous voudrez bien tomber d'accord avec moi sur mon plan, et sur la façon impartiale, publique, et libre, dont ce plan sera mise à exécution.

Or, cette liberté n'existera qu'à partir de l'éloignement du Prince-Régent.

J'ose dire qu'il n'y a aucun danger dans tout cela.

On pourra apprendre au Prince-Régent que c'est moi, qui l'accuse, et le soupçonne.

S'il est innocent ce sera moi qui courrai un danger quelconque, et non pas lui ; car, je suis le premier à avancer que, s'il se présente l'ombre d'une preuve donnant à penser que j'aie agi témérairement ou même prématurément, je serai le seul coupable à punir, et l'on devra me mettre en retrait d'emploi.

Prématurément !... après des années, et des années d'abus !

Prématurément !... comme si un honnête homme pouvait dormir, vivre, et se réjouir, pendant que ceux-là au bien-être desquels il doit se consacrer, ceux, qui sont ses semblables, ses prochains, dans le sens le plus élevé du mot, pleurent, souffrent, et meurent sous les mauvais traitements, et sous la concussion !

Il est vrai que je suis ici depuis peu de temps ; mais, je l'espère, un jour viendra où il s'agira de savoir non si l'on a agi trop vite, mais, bien si l'on a agi comme on devait agir.

Pour moi, je trouve trop longue chaque minute d'oppression, et de malversation ; une seconde me pèse, si cette seconde s'est écoulée au détriment de ces malheureux, par ma négligence, par ma forfaiture ou par mon esprit de transaction.

Je me repens de toutes les journées que j'ai laissé passer sans vous adresser mon rapport, et je vous demande pardon pour cette négligence.

Je prends donc la liberté de vous supplier de me mettre à même de vous prouver ce que j'ai avancé hier, et de m'empêcher de succomber dans ma lutte contre les vers rongeurs, qui, de mémoire d'homme, minent et sapent la prospérité du district de Lebac.

C'est pour cette raison, qu'en finissant la présente, j'ai l'honneur de vous demander votre approbation pour ma façon d'agir en cette occurrence — je parle de l'enquête, du rapport et du projet à vous soumis.

Somme toute, il s'agit d'éloigner le Prince-Régent de Lebac sans avertissement direct ou indirect, et de faire faire une enquête sur la communication contenue dans ma lettre d'hier, portant le n°. 88.

Le sous-préfet de Lebac,
Max Havelaar.

La demande de ne pas prendre les coupables sous sa protection, parvint au préfet, dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre son départ de Serang et son arrivée à Rangkas-Betoung.

Une heure après son arrivée en cette ville il s'empressa de rendre une visite au Prince-Régent, et de lui poser les deux questions suivantes :

— Avec-vous quelque chose à reprocher au sous-préfet ?

et

— Vous, Prince-Régent, avez-vous besoin d'argent ?

À la première question, le Prince-Régent répondit

— Rien ! Je puis vous le jurer.

À la deuxième, il fit une réponse affirmative.

Après quoi, le préfet lui remit un certain nombre de billets de banque, qu'il avait dans son portefeuille, et qui étaient destinés à cet emploi.

On comprend que tout cela se passait en dehors de Havelaar.

Nous verrons tout à l'heure comment ce dernier eût connaissance de cette manière d'agir infâme.

Lorsque le préfet Filandré descendit chez lui, Havelaar le trouva plus pâle que d'habitude, et il remarqua que ses paroles étaient plus détachées que jamais.

Mais aussi, il faut l'avouer, pour quelqu'un qui avait la science des transactions, qui excellait à rédiger des rapports annuels pleins de satisfaction, et de tranquillité, ce n'était pas une petite affaire de recevoir coup sur coup des lettres dans lesquelles il n'y avait ni trace d'optimisme, ni artifice, ni le moindre souci de mécontenter le Gouvernement par des rapports défavorables.

Le préfet de Bantam avait pris peur, et si l'on veut bien me pardonner la grossièreté de l'image à cause de sa justesse, je le comparerai à un gamin, qui, recevant le fouet sans avis ou menaces préalables, se plaint de voir violer les habitudes de la maison.

Il commença par demander au contrôleur pourquoi il n'avait pas essayé d'empêcher Havelaar de lancer sa mise en accusation.

Le pauvre Dipanon, ignorant l'existence de la plainte, déclara qu'il n'en avait jamais entendu parler ; mais, le sieur Filandr   n'ajouta pas foi    sa protestation, ne pouvant s'imaginer qu'un fonctionnaire ait pris sous son bonnet, sous sa propre responsabilit  ,    ses risques et p  rils, et sans consulter   me qui vive, la r  solution inou  e de faire son devoir.

Mais, Dipanon maintenant ses protestations d'ignorance au sujet des lettres   crites par Havelaar, — et en cela il disait vrai, — le pr  fet se vit bien forc   de les lui communiquer.

Ce que Dipanon souffrit en   coutant cette lecture est impossible    d  crire !

C'  tait un honn  te homme, et il n'aurait pas menti, si Havelaar l'avait appel   en t  moignage, pour confirmer le contenu de ses lettres.

En laissant de c  t   son honn  tet  , lui-m  me, dans quelques uns de ses rapports   crits, il s'  tait vu parfois dans l'obligation de dire la v  rit  , et une v  rit   souvent dangereuse.

Pouvait-il donc bl  mer Havelaar d'en avoir fait usage !

La lecture des lettres termin  e, le pr  fet d  clara qu'il lui serait agr  able de voir Havelaar reprendre ces pi  ces, et, que cela fait, pour son compte, il les consid  rerait comme non avenues.

Havelaar refusa avec politesse, mais en m  me temps, avec une inalt  rable fermet  .

Après avoir essayé vainement de le faire entrer dans ses vues, le préfet ajouta qu'il ne lui restait plus qu'à ouvrir une enquête pour constater la solidité des plaintes portées contre le Prince-Régent.

Il demanda donc à Havelaar de convoquer les témoins en mesure de soutenir et de prouver son accusation.

Pauvres gens, qui vous êtes blessés aux ronces du ravin, comme vos cœurs auraient tristement battu, en entendant cet ordre, donné à Havelaar par son préfet !

Pauvre Dipanon ! Vous, le premier témoin ! Vous témoin principal ! témoin d'office, témoin en vertu de vos fonctions et de votre serment ! Témoin ayant déjà rendu hommage à la vérité par votre témoignage écrit ! Par écrit ? Oui, puisque ce témoignage se trouve déposé, là, sur la table, sous la main même de Havelaar !

Havelaar répondit :

— Monsieur le préfet, c'est moi, qui suis sous-préfet de Lebac ; c'est moi, qui ai promis de protéger la population contre les mauvais traitements et les abus ! c'est moi, qui accuse le Prince-Régent et son gendre, de Parang-Koudjang ! C'est moi, qui soutiendrai mon accusation dès qu'on m'en aura donné les moyens que je réclame dans mes lettres !... c'est moi, qui suis coupable de calomnie, si cette accusation est portée à faux !

Ah ! que Dipanon respira librement !

Quant au préfet il trouva la réponse de Havelaar stupéfiante !

L'entretien dura long-temps.

Le préfet insista auprès de Havelaar avec une grande politesse, — car, il était grandement poli, et très bien élevé le sieur Filandré, — pour le faire renoncer à des principes aussi pervers ; mais, avec une politesse pour le moins égale, celui-ci demeura inébranlable.

Le résultat de toutes ces conversations fut que le préfet céda, bien contre son gré, et lança, en forme comminatoire, une phrase dans laquelle il se voyait contraint de mettre les lettres en question sous les yeux du Gouvernement.

Cette menace n'était pas autre chose qu'une victoire pour Havelaar.

On leva la séance.

Le préfet s'en alla rendre visite au Prince-Régent ; — nous nous doutons bien de ce qu'il y fit.

Cette visite terminée, il s'en revint partager le modeste dîner des Havelaar ; après quoi, il retourna en toute hâte à Serang, et cela... par... ce... qu'il... avait... à... faire... tant... de... choses !...

Le lendemain, Havelaar reçut une lettre du préfet de Bantam, dont le contenu se comprend en lisant la réponse qui suit :

N° 93. Secrète.

Rangkas-Betoung, le 28 Février 1856.

J'ai eu l'honneur de recevoir votre dépêche, pressée, et secrète du 26 courant, contenant principalement communication des faits suivants :

que vous aviez des raisons de ne pas entrer dans les vues de mes lettres de service, datées des 24 et 25 c^{ts}. n^{os}. 88, et 91,

que vous eussiez préalablement désiré recevoir une communication confidentielle,

que vous n'approuvez par mes démarches, relatées dans ces deux lettres, et contenant aussi quelques ordres administratifs.

J'ai l'honneur, aujourd'hui, de vous donner l'assurance écrite, comme je vous l'ai déjà donnée verbalement dans notre dernière conférence, et de bien poser :

que je respecte entièrement votre autorité, et que je reconnais de tous points votre droit de choisir, de blâmer, d'approuver ou de rejeter mes propositions et mes projets ;

que vos ordres seront exécutés avec la même exactitude, au besoin avec la même abnégation personnelle que si vous vous trouviez assister à ce que je fais ou à ce que je dis, — ou pour parler plus exactement, — à tout ce que je ne fais ni ne dis.

En cela, je le sais, vous avez confiance dans ma loyauté.

Mais, je prends la liberté de protester le plus solennellement possible contre la plus petite apparence de blâme s'appliquant à une seule des

phrases, dites ou écrites par moi en cette affaire.

J'ai la conviction que j'ai fait mon devoir, dans la forme et dans le fond, tout mon devoir, rien que mon devoir, sans m'être écarté, un instant, de la droite ligne.

J'ai réfléchi longtemps avant d'agir, c'est-à-dire, avant d'ouvrir une enquête, avant d'écrire un rapport, avant de vous expédier ma proposition.

Si j'ai failli en quoi que ce soit... ce ne sera point, par trop de précipitation que j'aurai failli.

Si pareille circonstance se présentait de nouveau, j'agirais encore, et littéralement de la même façon, — toutefois en m'y prenant avec un peu plus de célérité.

Et, dans le cas où une autorité supérieure à la vôtre viendrait à désapprouver quelque chose dans ma manière d'agir ou d'être... — sauf mon style, une partie de moi-même, un défaut dont je suis aussi peu responsable, qu'un homme, qui bégaiement est peu responsable de son bégaiement — quand même il en serait ainsi... allons, non, cela ne peut pas être... mais, quand même il en serait ainsi, je dormirais la conscience tranquille... j'aurais fait mon devoir.

Je regrette bien — toutefois sans m'en étonner — que vous en jugiez autrement.

S'il ne s'agissait que de moi, et de ma personnalité, je me résignerais à être méconnu ; mais, il y a un principe en jeu, et une question de conscience, qui me forcent à aller plus loin.

Il faut, savoir qui de nous deux a raison, qui de nous est dans le droit strict, de vous ou de moi.

Je ne puis servir autrement que je n'ai servi, à Lebac.

Par conséquent, si le Gouvernement veut être servi d'une autre façon, je me verrai forcé, désirant me conduire en honnête homme, d'offrir respectueusement ma démission.

Il me faudra, alors, à l'âge de trente six ans embrasser une autre carrière ; il me faudra, après dix sept années d'un service pénible, après avoir sacrifié les forces les plus actives de ma vie à ce que je jugeais être mon devoir, il me faudra, dis-je, demander de nouveau à la société, si elle veut me donner

du pain pour ma femme, et pour mon enfant, en échange de mes idées ; et, si elle ne veut pas m'acheter ces mêmes idées, je gagnerai ce même pain, à la sueur de mon front, à la force de mon bras, si la force de mon bras est évaluée à plus haut prix que la force de mon âme.

Oui, je manierai la pioche ou la bêche... je trainerai la brouette, plutôt !...

Mais, je ne puis, ni je ne veux croire que votre opinion soit partagée par son Excellence le Gouverneur-général...

Je me vois donc forcé, avant d'en venir à la dure extrémité dont je viens de parler précédemment, de vous prier, le plus respectueusement possible, de proposer au Gouvernement :

d'intimer au préfet de Bantam l'ordre d'autoriser aujourd'hui encore les démarchés du sous-préfet de Lebac, se rapportant à ses dépêches des 24 et 25 du courant, nos 88 et 91.

ou bien, de citer le sous-préfet sus-nommé, au seul effet de venir se défendre, et répondre au blâme imposé à ses actes par le préfet de Bantam.

En dernier lieu, j'ai l'honneur de vous donner ici l'assurance non exempte de gratitude, que, si quelque chose avait pu me faire revenir sur un parti pris bien arrêté, et sur des principes dont ma conscience ne peut se départir en cette affaire, ç'aurait été, vraiment, le mode affable et prévenant, dont vous avez combattu ces principes dans notre conférence d'avant-hier.

Le sous-préfet de Lebac,
Max Havelaar.

Sans se prononcer sur ce qu'il y avait de vrai ou d'exagéré dans les soupçons de la veuve Sloterin, sur l'événement, qui avait fait des orphelins, de ses enfants, en admettant plus ou moins la corrélation qu'il pouvait y avoir à Lebac entre l'accomplissement d'un devoir, et le poison, en supposant que cette corrélation n'existât même que dans la tête de la pauvre veuve, il est facile de comprendre qu'après la visite du préfet, Max et Tine ne passèrent pas des jours pleins d'une extrême gaîté.

Je ne crois pas avoir besoin de dépeindre l'inquiétude d'une mère, qui, en donnant à manger à son enfant, se demande à chaque morceau qu'il prend, si elle ne vient pas d'assassiner son fils adoré.

Et avait-elle supplié le ciel de le lui envoyer, cet enfant-là !

Le petit Max avait mis sept ans à venir au monde ; le rusé garçon se doutait bien que ce n'était pas un grand avantage pour lui de mettre le pied dans la vie, en ayant des parents tels que nous.

Havelaar dut attendre vingt-neuf longues journées avant de recevoir la réponse du Gouverneur... mais nous n'en sommes pas encore là.

Peu de temps après la conférence où l'on fit tant d'efforts, si inutiles, pour déterminer Havelaar à retirer ses missives ou à trahir les malheureux qui avaient confiance en sa générosité, Dipanon entra chez lui, un beau matin.

Le pauvre homme était pâle comme la mort ; il pouvait à peine parler.

— Je suis allé chez le Prince-Régent, dit-il... c'est infâme !... mais ne me trahissez pas !...

— Qu'y a-t-il ? En quoi ne dois-je pas vous trahir ?

— Donnez-moi votre parole que vous ne ferez aucun usage des renseignements que je vais vous donner.

— Du demi-caractère... encore !... fit Havelaar... allons ! soit ! vous avez ma parole.

Alors Dipanon raconta, ce que le lecteur sait déjà, que le préfet était allé demander au Prince-Régent s'il avait quelque chose à reprocher au sous-préfet et qu'il lui avait, en même temps, offert, et remis, de l'argent.

Dipanon tenait cela du Prince-Régent lui-même, qui venait de lui demander quelles raisons le préfet pouvait avoir pour en agir de la sorte.

Havelaar ne pouvait contenir son indignation... mais, il avait donné sa parole.

Le lendemain, Dipanon revint, et lui dit que Declari lui avait fait comprendre qu'il était vraiment bas et vil de laisser ainsi Havelaar, tout seul et désarmé, au moment où il allait avoir à combattre de pareils adversaires.

Là-dessus Dipanon venait rendre sa parole à Havelaar.

— Bien ! s'écria Havelaar. Alors, donnez-moi une note qui relate tout cela.

Dipanon obéit.

J'ai aussi cette pièce sous les yeux, là, devant moi.

Le lecteur a déjà compris, depuis longtemps sans doute, pourquoi j'ai consenti si facilement à me désister à si bon marché de toute prétention à l'authenticité, en lui racontant l'histoire de Saïdjah.

Il était curieux d'observer que le timide Dipanon, — avant les conseils de Declari, — n'avait pas hésité à s'en rapporter à la parole de Havelaar dans une affaire, qui ne poussait ce dernier à rien moins qu'à enfreindre cette même parole d'honneur.

Autre chose, aussi :

Des années se sont écoulées depuis les événements que je raconte, Havelaar a souffert beaucoup, en ce temps-là, il a vu souffrir sa famille ; — les écrits que j'ai devant moi en font foi, — et pourtant il a attendu...

Voici une note de sa main, qui le prouve :

— » Je viens de lire dans les journaux que le sieur Filandr     tait nomm   chevalier du Lion hollandais. On dit qu'il est pr  fet de Djokjakarta.

Ce serait peut-  tre le moment de revenir sur les affaires de Lebac, sans courir le risque de nuire    Dipanon. »

XX

La nuit tombait.

Tine lisait, assise dans la galerie intérieure, et Havelaar dessinait un patron de broderie ; le petit Max arrangeait un jeu de patience, et se mit à crier, comme un beau diable, parcequ'il ne parvenait pas à trouver le corsage rouge de la dame qu'il reconstruisait.

— Est-ce bien ainsi, Tine ? demanda Havelaar ; regardez, j'ai fait cette palme un peu plus grande... n'est-ce pas là ce qu'on appelle la ligne de beauté, de Hogarth ?

— Oui, Max, mais, les œillets sont trop rapprochés les uns des autres.

— Comment ? Et ceux-ci, alors ?... Max, fais-moi voir ton pantalon. Tiens ! pourquoi as-tu mis celui-là ? Ah ! je me rappelle où tu as commencé cette broderie, Tine...

— Moi, non. Où cela, donc ?

— C'était à la Haye, à l'époque où Max était malade. Nous étions si effrayés ! Le médecin prétendait que notre enfant avait la tête d'une forme si singulière que nous devions prendre les plus grands soins pour lui éviter une congestion cérébrale. C'est alors que tu t'es mise à faire cette broderie.

Tine se leva, et embrassa le petit.

— J'ai son ventre... j'ai son ventre ! se mit à crier celui-ci tout en sautant gaîment, et voilà ma dame rouge, qui est complète !..

— Qui est-ce qui entend sonner l'heure ? fit la mère, en ce moment.

— Moi ! répondit le petit Max.

— Et qu'est-ce que ça signifie, s'il vous plaît ?

— Ça signifie qu'il est l'heure d'aller me coucher... mais, c'est que je n'ai pas encore mangé.

— Oh ! on va te donner à manger... sois tranquille.

Elle se leva, elle sortit, et lui rapporta le souper, frugal et simple, qu'elle venait d'aller chercher dans sa chambre.

Ce souper devait être bien serré dans une armoire ; dieu sait le nombre de serrures que Tine venait d'ouvrir, et de fermer !

— Que lui donnes-tu là ? demanda Havelaar.

— Oh ! ne crains rien... c'est du biscuit que nous avons rapporté de Batavia, dans une boîte en fer blanc... le biscuit, et le sucre sont toujours sous clef.

La pensée de Havelaar retourna vers le point d'où elle avait pris son essor.

— Sais-tu bien, continua-t-il, que nous n'avons pas encore payé la note de ce médecin... ah ! les temps sont très durs !

— Mon cher Max, nous vivons ici avec tant d'économie, qu'avant peu nous pourrions tout payer. Puis, tu seras préfet un de ces jours, et alors tout sera réglé facilement.

— C'est justement cela, qui me rend si triste ! répondit Havelaar. Je quitterai Lebac à contre-cœur. Je vais te dire pourquoi. Ne penses-tu pas que nous sommes bien plus attachés à notre Max depuis qu'il a été malade ? Eh bien ! il en est de même pour Lebac ; j'aimerais bien mieux ce pauvre pays quand je l'aurai guéri du cancer dont il souffre depuis tant d'années. L'idée de mon avancement m'effraie. On ne peut se passer de moi, ici. Pourtant, d'autre part, quand je songe que nous avons des dettes...

— Tout s'arrangera, va ! Et puis, Max, quand tu partirais aujourd'hui d'ici, un jour ou l'autre, tu seras à même de venir en aide à Lebac... le jour où tu seras Gouverneur-général. Havelaar dessinait toujours, il dessinait nerveusement, et des lignes bizarres, des traits violemment superposés s'échappaient de sa main ; il y avait de la colère dans son dessin ; les œillets tracés par son crayon étaient anguleux et menaçants, ils s'entremordaient...

Tine comprit qu'elle s'était mal exprimée.

— Cher Max, reprit-elle avec une grande douceur...

— Sacré mille noms de !... Faut-il que tous ces malheureux crèvent de faim !... Est-ce que tu manges du sable ? Est-ce que tu bois tes larmes, toi ?

— Mon cher Max...

Mais, il bondit sur ses pieds, il repoussa le siège sur lequel il était assis, et, ce soir-là, il ne fut plus question de dessiner.

Il fit cent tours de promenade dans la galerie intérieure, puis, revenant sur ses pas, il dit à Tine sur un ton qui eût paru âpre et dur à tout autre qu'à elle : maudite soit cette tiédeur, cette lâche tiédeur ! voilà un mois que je crie, et que je demande justice ! voilà un mois que j'attends, et pendant ce temps-là ce pauvre peuple souffre cruellement ! le Prince-Régent est convaincu que personne n'osera se mesurer avec lui !... regarde... tiens !... regarde...

Il courut à son bureau, et revint vers sa femme, une lettre à la main ; cette lettre je l'ai devant moi, lecteur !

— Regarde ! s'écria-t-il, dans cette lettre il ose me faire des propositions, au sujet du genre de travail qu'il veut imposer aux hommes qu'il a convoqués illégalement ! N'est-ce pas une impudence, qui passe toutes les bornes ! Et sais-tu de qui il s'agit, là ? Il y a là-dedans un tas de femmes, et de petits enfants, de mères avec leurs nourrissons, de femmes enceintes, qui sont amenées de Parang-Koudjang au chef-lieu pour travailler à son profit ! Des hommes, il n'y en a plus ! Et elles n'ont rien à manger, et elles dorment sur la dure, et elles se nourrissent de sable !... Va donc manger du sable avec elles !... Faut-il qu'elles vivent ainsi jusqu'au moment où l'on voudra bien me nommer Gouverneur-général ! Sacré mille noms de noms !...

Tine savait parfaitement à qui Max en avait en lui parlant si durement, à elle qu'il aimait tant !

— Et, continua Havelaar, tout cela est mon affaire ! Cela me regarde personnellement ! Il y a, en ce moment, de pauvres êtres, qui rôdent, là, dehors, et qui se disent, en voyant la lumière de nos lampes : » Là réside le misérable qui devrait nous protéger ! Il est assis, là, bien tranquillement, près de sa femme, et de son enfant ! Il dessine des patrons de broderie ! Et nous sommes couchés dans un fossé comme des chiens sauvages ! Et nous dormons sur la route avec nos enfants ! » Oui ! oui ! je l'entends ! je l'entends distinctement ce cri de vengeance, et de malédiction poussé contre moi !... Viens, Max, viens !

Et saisissant l'enfant entre ses bras, il le pressa sur sa poitrine, et l'embrassa avec une violence, qui l'effraya.

— Mon fils, s'écria-t-il, quand on te dira que ton père était un misérable, n'ayant pas le courage de faire justice... quand on te dira que tant de mères sont mortes par sa faute... quand on te dira que sa négligence a enlevé la bénédiction de ta tête chérie... ô mon fils... ô Max... mon cher petit Max, tu seras là pour rendre témoignage de ce que je souffrais, de ce que j'ai souffert, et de ce que je souffre en ce moment...

Et il éclata en sanglots que les baisers de Tine eurent de la peine à sécher.

Cela fait, elle porta le petit Max dans son lit, qui n'était autre qu'une natte de paille.

À son retour elle trouva Havelaar causant avec Dipanon et Declari, qui venaient d'arriver.

On parlait de la réponse que Max attendait du Gouvernement.

— Je comprends très bien que le préfet se trouve dans une situation difficile !... disait Declari. Il ne peut conseiller au Gouvernement de donner suite à vos propositions. La lumière se ferait trop grande pour tous, et pour tout. Il y a déjà long-temps que je vis dans le pays de Bantam, et j'en sais long, bien plus long que vous-même, monsieur Havelaar ! J'étais déjà dans le pays à l'époque où je n'étais que simple sergent, et, vous comprenez, dans cette position-là on vient à apprendre des choses que l'indigène n'ose guère dire aux fonctionnaires. Mais, si, aujourd'hui, après une enquête publique, tous ces abus sont étalés au grand jour, le Gouverneur-général se verra obligé de citer le préfet, pour se justifier, et de lui demander raison de ce qu'il n'a pas découvert en deux ans ce qui vous a sauté aux yeux, en un clin d'œil ! Il n'est pas difficile de conclure qu'il fera tout au monde pour éviter pareille enquête !...

— D'accord ! J'ai compris tout cela, repartit Havelaar ; voyant qu'il a excité le Prince-Régent à m'attribuer un tort quelconque, ce qui semblait démontrer qu'il essayait de changer la question, en m'accusant de... je ne sais quoi, je me suis couvert contre cette perfidie par l'envoi direct de la copie de mes lettres adressées au Gouvernement.

Dans une de ces lettres je demande à être cité pour rendre compte de ma gestion, et pour me justifier du délit qui pourrait m'être imputé. Maintenant, si le préfet de Bantam m'attaque, il ne peut être pris nulle décision à mon sujet — à moins que l'on ne transgresse toutes les règles de l'équité — sans

m'avoir préalablement entendu. C'est la justice qu'on doit même à un criminel, et, comme je n'ai commis aucun crime....

— Voilà la poste qui arrive ! s'écria Dipanon. Oui, c'était bien le courrier !

Le courrier, qui apportait la dépêche suivante du Gouverneur-général des Indes Hollandaises à l'ex-sous-préfet de Lebac, Havelaar.

Cabinet.

N°. 54.

Buitenzorg, le 23 mars 1856.

La manière dont vous avez agi, sur une présomption ou sur un soupçon de malversation provenant des chefs, dans la division de Lebac, et l'attitude que vous avez prise, à cette occasion, vis-à-vis de votre chef direct le préfet de Bantam, ont excité à un haut degré mon mécontentement.

Vos faits et gestes manquent à la fois de réflexion calme, de prudence, et de prévoyance, toutes qualités si nécessaires à un fonctionnaire investi du pouvoir exécutif dans l'intérieur du pays ; ils manquent aussi de toutes notions de subordination envers votre supérieur immédiat.

Peu de jours après votre entrée en fonctions, il vous avait déjà convenu, sans délibération préalable avec le préfet, de faire du chef du Gouvernement indigène à Lebac le point de mire d'enquêtes aggravantes.

Dans ces enquêtes vous avez trouvé matière, sans même appuyer vos accusations sur des faits, et encore moins sur des preuves, à faire des propositions ayant pour but de soumettre à un traitement déshonorant un fonctionnaire indigène de la valeur du Prince-Régent de Lebac.

Le Prince-Régent de Lebac est un vieillard, un ancien serviteur, un serviteur zélé de l'état, apparenté aux premières familles des contrées circonvoisines, sur lequel nous ont toujours été faits les rapports les plus favorables.

Outre cela, lorsque le préfet ne s'est pas montré disposé à donner immédiatement suite à vos propositions, vous avez refusé de satisfaire au désir équitable de votre chef, pour donner pleine ouverture de ce qui vous était connu des actes du Gouvernement indigène, à Lebac.

De telles façons méritent notre désapprobation pleine et entière ; elles nous font croire facilement que vous êtes incapable de remplir une fonction aussi importante que la vôtre, auprès du Gouvernement de l'intérieur du pays.

Je me vois obligé de vous retirer les fonctions de sous-préfet de Lebac.

Pourtant, en considération des rapports favorables reçus précédemment sur vous, je ne veux pas trouver dans ce qui vient de se passer une raison pour vous ôter l'espérance d'être réemployé, auprès d'un autre Gouvernement, sis dans l'intérieur du pays.

Pour ce motif je vous charge provisoirement de remplir les fonctions de sous-préfet de Ngawi.

Vos actes ultérieurs, et la conduite que vous tiendrez dans vos nouvelles fonctions nous feront voir si vous êtes à même de rester placé auprès du Gouvernement, dans l'intérieur.

Cela dépendra entièrement de vous. »

Et là-dessous, au bas de tout ce fatras se trouvait le nom de l'homme sur le zèle, la capacité et la bonne foi duquel, le Roi disait pouvoir compter, en signant sa nomination de Gouverneur-général des Indes Hollandaises.

— Nous partons d'ici, chère Tine ! dit Havelaar, avec résignation ; et il remit la dépêche du cabinet à Dipanon, qui la parcourut en même temps que Declari.

Dipanon avait les larmes aux yeux, mais, il ne soufflait pas mot.

Declari, homme parfaitement civilisé, éclata, et poussa un juron formidable.

— Sacré tonnerre ! J'ai vu ici, dans l'administration, un tas de coquins et de voleurs !... Ces gredins-là sont partis, avec les honneurs de la guerre !... et c'est à vous qu'on écrit une lettre semblable !...

— Bah ! Ce n'est rien ! fit Havelaar ; le Gouverneur-général est un honnête homme... on s'est arrangé pour le tromper. Il est vrai qu'il eût bien pu ne pas commettre cette méprise en se donnant la peine de m'écouter dès le principe ; mais, il est tombé dans les pièges de la bureaucratie, qui règne à Buitenzorg ; je me rendrai chez lui, et je lui exposerai comment les choses se passent ici. Il fera justice, j'en suis sûr.

— Mais, si vous partez pour Ngawi.

— Oui... je sais ! à Ngawi, le Régent est apparenté à la cour de Djoksa. Je connais Ngawi. Deux ans de suite j'ai résidé à Baglen, qui se trouve dans le voisinage. Je me verrais forcé de faire à Ngawi exactement ce que je viens de faire ici. Ce serait un vice-versa inutile ; bonnet-blanc, blanc-bonnet ! D'autre part, il m'est impossible de servir à l'essai, comme si je m'étais mal conduit... Et, en dernier lieu, je m'aperçois que pour mettre un terme à toute cette pasquinade, à cette tartufferie, je ne dois pas être fonctionnaire. Comme fonctionnaire, je rencontrerais entre le Gouvernement, et moi, trop de gens ayant intérêt à nier la misère des populations. Une autre raison, qui m'empêchera de me rendre à Ngawi, c'est que cette place n'était pas vacante ; elle vient d'être ouverte, et rendue libre pour moi seul !... regardez !

Et, leur présentant le Journal de Java, arrivé par le même courrier, il leur montra que réellement par le décret du Gouvernement, qui le nommait sous-préfet de Ngawi, le dernier sous-préfet de cette contrée venait d'être appelé à remplir les mêmes fonctions dans une autre division, qui, celle-là, était bien vacante !

— Savez-vous pourquoi il faut que j'aille précisément à Ngawi, et non à la division vacante ! Je vais vous le dire : le préfet de Madioun, dont Ngawi dépend, est le beau-frère du précédent préfet de Bantam. J'ai avancé qu'ici on avait toujours gouverné d'une façon indigne, que le Prince-Régent avait eu autrefois sous les yeux des exemples si détestables...

— Ah ! s'écrièrent à la fois Dipanon, et Declari. Ce n'était pas difficile de comprendre pourquoi,

Havelaar était nommé précisément à Ngawi.

On le faisait servir à l'essai... et par cet essai, par cette épreuve impossible à subir pour lui, on comptait voir s'il était capable de venir à résipiscence.

— Il y a encore une raison pour que je n'y aille pas ! ajouta-t-il. Le Gouverneur-général actuel résignera bientôt ses fonctions. Je connais son successeur, et je sais qu'il n'y a rien à attendre de lui. Donc, pour faire encore à temps quelque chose pour cette malheureuse population, il faut

que je parle au Gouverneur-général d'aujourd'hui, avant son départ. Si je vais en ce moment à Ngawi, ce sera chose impossible... Tine, écoute !

— Cher Max ?

— Tu as du courage, n'est-ce pas ?

— Max, tu sais que j'en ai toujours quand je suis près de toi.

— Eh bien !

Il se leva, et il écrivit la lettre suivante, qui, selon moi, est un modèle d'éloquence.

Rangkas-Beloung, le 29 Mars 1856.

Au Gouverneur-Général des Indes Hollandaises.

J'ai eu l'honneur de recevoir la dépêche de cabinet, du 23 courant, N°. 54, qui m'a été expédiée par ordre de votre Excellence.

En réponse à cette pièce, je me vois dans la nécessité de prier votre Excellence de vouloir bien accepter ma démission, et de me permettre de quitter honorablement le service de l'État.

Max Havelaar.

Il ne fallut pas autant de jours, à Buitenzorg, pour accorder la démission demandée, qu'il en avait fallu pour décider de quelle manière on s'y prendrait pour écarter l'accusation portée par Havelaar.

Cela n'avait exigé qu'un mois... et la démission sollicitée par lui arriva peu de jours après, à Lebac.

— Dieu soit loué ! s'écria Tine... enfin tu t'appartiens... tu peux être toi !

Havelaar, ne recevant pas l'ordre de remettre provisoirement le gouvernement du district entre les mains de Dipanon, crut de son devoir d'attendre l'arrivée de son successeur.

Celui-ci tardait fort, devant venir d'une des parties les plus lointaines de Java.

Après une attente d'environ trois semaines, le ci-devant sous-préfet de Lebac, qui, malgré sa démission, avait toujours fonctionné en cette qualité, écrivit la lettre suivante au contrôleur Dipanon :

N°. 153.

Rangkas-Betoung, le 15 avril 1856.

Au contrôleur de Lebac,

Vous savez que par décret du gouvernement du 4 courant, n°. 4, je viens de recevoir, sur ma demande, l'acte qui m'autorise honorablement à me démettre de mes fonctions de sous-préfet, au service de l'État.

Peut-être, immédiatement après la réception de cette pièce, aurais-je été en droit de résigner ces fonctions, puisque c'est une véritable anomalie de remplir une fonction quand on n'est plus fonctionnaire.

Ne recevant néanmoins à cet effet aucun ordre écrit, et en partie me sentant l'obligation de ne pas quitter mon poste sans être convenablement relevé, en partie aussi par des raisons d'un intérêt secondaire j'ai attendu l'arrivée de mon successeur.

J'espérais que ce fonctionnaire arriverait promptement, ou tout au moins, ce mois-ci.

Je viens d'apprendre par vous que mon remplaçant ne pouvait arriver aussi vite ; — vous avez, je crois, entendu dire cela à Serang, — et, en même temps, que le préfet s'étonnait, dans la position exceptionnelle où je me trouve, de ne pas me voir remettre mon administration entre vos mains.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que cette nouvelle.

Je n'ai pas besoin de vous assurer, n'est-ce pas, que moi, qui ai déclaré ne pouvoir servir autrement que je ne l'ai fait jusqu'ici, moi, qui pour cette façon d'entendre mon service me vois blâmé, frappé d'un déplacement ruineux et déshonorant, forcé de trahir les pauvres gens qui se fiaient à ma loyauté, réduit à choisir ainsi entre le déshonneur et le manque de pain, je ne pouvais pas voir sans peine, et sans ennui une affaire quelconque se présenter sous ma juridiction.

Oui, l'affaire la plus simple me pesait, placé comme je l'étais entre ma conscience et les principes d'un Gouvernement auquel je dois fidélité, aussi longtemps que je ne me serai pas fait relever de mes fonctions.

Ma situation était surtout difficile en présence des plaignants, qui venaient me demander une réponse.

N'y avait-il pas eu un jour où je m'étais engagé à faire en sorte que nul indigène n'eût à redouter la rancune de ses chefs ?

N'y avait-il pas eu un jour où, assez imprudemment, j'avais donné ma parole d'honneur, comme garantie de la justice du Gouvernement.

La malheureuse population ne pouvait savoir que cette promesse, et cette garantie étaient désavouées elle ignorait que, pauvre et impuissant, je me trouvais en ce moment, à cette même place, isolé, abandonné, n'ayant pour toute arme que ma soif de justice et mon amour pour l'humanité.

Et l'on continuait à se plaindre !

C'était bien douloureux pour moi, après la dépêche de cabinet du 23 Mars, d'être, là, assis comme une statue menteuse de la protection, comme un faux dieu de l'asile et du refuge.

Cela me déchirait le cœur, de recevoir les plaintes de ces misérables, qui mettaient à nu devant moi leurs souffrances, leur pauvreté et leur faim, quand moi-même, chargé d'une femme et d'un enfant, j'allais au-devant de la misère et de la faim !

D'autre part, je n'osais pas non plus trahir le Gouvernement !

Je n'osais pas dire à ces malheureux : « Allez-vous en, et souffrez ; car le Gouvernement veut que vous soyez volés, maltraités, assassinés. »

Je n'osais pas étaler sous leurs yeux mon impuissance, qui ne faisait qu'un avec l'ignominie et le cynisme des conseillers du Gouverneur-général.

Voici ce que je répondais :

— Je ne puis vous aider tout de suite ; mais j'irai à Batavia ; je parlerai au grand seigneur de vos misères. Il est juste, et il vous assistera. Pour le moment rentrez tranquillement chez vous... ne faites pas de résistance... ne quittez pas encore le pays... attendez avec patience... je crois... j'espère... que l'heure de la justice viendra !

Tout en me sentant honteux de ne pas tenir ma promesse d'assistance et de secours, je croyais ainsi mettre d'accord mes idées et mon devoir envers le Gouvernement, qui me paie encore ce mois-ci.

J'aurais continué de la sorte jusqu'à l'arrivée de mon successeur, si un événement imprévu, un cas particulier ne me mettait aujourd'hui dans la

nécessité d'en finir avec cette situation insoutenable, avec ce compromis de mauvaise foi.

Sept personnes sont venues porter plainte.

Je leur ai fait la réponse ci-dessus mentionnée.

Elles sont retournées à leurs domiciles ; malheureusement, un chef communal les rencontra en chemin. Il leur fit défense expresse de sortir une seconde fois de leur village, et, d'après ce qu'on m'a rapporté, pour les forcer à rester chez elles, il leur fit enlever leurs vêtements !

L'un de ces malheureux se sauva quand même, et, revenant chez moi, il déclara qu'il n'osait plus retourner à son village.

Que dois-je répondre à cet homme ? Voulez-vous me le dire ? moi, je l'ignore.

Je ne puis le protéger.

Il ne m'est pas permis de lui avouer mon impuissance.

Je ne veux pas poursuivre le chef communal inculpé ; cet acte d'autorité et de justice ferait croire que je me suis plu à entamer cette affaire pour le besoin de ma cause !

Je ne sais vraiment que faire !...

Donc, sous l'approbation ultérieure du préfet de Bantam, à partir de demain matin, je vous charge de l'administration du district de Lebac.

Le sous-préfet de Lebac
Max Havelaar.

Cette lettre envoyée, Havelaar quitta Rangkas-Betoung, emmenant sa femme, et son enfant.

Il refusa toute escorte.

Dipanon, et Declari étaient profondément émus en lui adressant leurs adieux.

Max aussi contenait difficilement son émotion.

Il n'y résista pas, surtout, lorsqu'à la première halte de poste, il se trouva au milieu d'une foule d'indigènes, qui s'étaient esquivés de Rangkas-

Betoung pour venir le saluer une dernière fois, à cet endroit-là.

À Serang, la famille Havelaar descendit chez le sieur Filandré, qui lui offrit l'hospitalité commune aux Indes.

Le soir, il y eut réception chez le préfet. Il y vint beaucoup de monde, et presque tous les invités firent entendre le plus explicitement possible qu'ils étaient venus pour saluer Havelaar.

Max reçut mainte poignée de main parlante...

Mais, il lui fallait partir pour Batavia, afin d'avoir une entrevue avec le Gouverneur-général.

Arrivé dans cette ville, il fit demander une audience.

On la lui refusa sous prétexte que son Excellence avait un panaris au pied droit.

Havelaar attendit la guérison de ce panaris.

Il fit une seconde demande d'audience.

Son Excellence avait tant à faire qu'elle venait d'en refuser une au Directeur-général des Finances, lui-même ; elle ne pouvait donc pas recevoir Havelaar.

Havelaar attendit que son Excellence fut venue à bout de toute cette besogne. Il en était arrivé à envier les employés chargés de ce travail par Son Excellence ; il travaillait volontiers vite et beaucoup, et d'ordinaire ces affaires-là se fondaient sous ses doigts.

Il n'était naturellement pas question de cela. Le labeur de Havelaar était bien autrement lourd que ce travail de bureaux.

Il attendait !

Il attendait ; en fin de compte, il fit une dernière demande d'audience.

On lui répondit cette fois que Son Excellence ne pouvait la lui accorder, en étant empêchée par les apprêts de son prochain départ, besogne bien plus importante que les autres.

Max supplia Son Excellence de lui donner une demi-heure, dès qu'elle aurait une éclaircie entre deux affaires.

Bref, il apprit que Son Excellence, partait le lendemain même.

Ce fut un coup de foudre pour lui ? Il se raccrochait convulsivement à la croyance que le Gouverneur-général démissionnaire était un honnête homme... et un honnête homme trompé.

Un quart d'heure lui eût suffi pour prouver la justice de sa cause, et on n'avait pas l'air de vouloir lui donner ce quart d'heure !

Parmi les papiers de Havelaar, j'ai lu une copie ou plutôt la minute d'une lettre écrite par lui au Gouverneur-général, la veille du départ, de ce dernier pour la mère-patrie.

Sur la marge se trouvent ces deux mots, au crayon :

Pas exactement.

D'où je conclus qu'en copiant son brouillon, Havelaar a dû y changer quelques phrases.

Je prie le lecteur de ne pas laisser passer ce détail, afin qu'en se basant sur l'absence du mot-à-mot textuel de cette pièce, on n'en vienne pas à douter de l'authenticité des autres pièces, qui, toutes, sont écrites et signées d'une main étrangère, avec ces trois mots : pour copie conforme.

La personne à qui cette lettre fut adressée pourrait avoir envie d'en publier le texte exact.

On verra, en la comparant avec la lettre suivante, jusqu'à quel point Havelaar s'est écarté de sa minute.

Batavia, le 23 Mai 1856.

Excellence,

Ma demande officielle, faite par dépêche du 28 février, tendant à être entendu relativement aux affaires de Lebac est restée sans réponse.

Votre Excellence n'a même pas daigné satisfaire à mes demandes réitérées pour obtenir une audience.

Votre Excellence a donc fait descendre au-dessous d'un criminel ordinaire, un fonctionnaire connu favorablement auprès du Gouvernement, — ce sont les propres paroles de votre Excellence, — un homme, qui servait depuis dix sept ans son pays dans ces contrées, un homme, qui non seulement n'a jamais rien fait de mal, mais, qui visait au bien avec une

abnégation inconnue aux Indes, et qui sacrifiait tout à son honneur, et à son devoir !

Cet homme a été rejeté par votre Excellence au-dessous d'un criminel, car le criminel, lui, du moins, est entendu !

Que l'on ait trompé votre Excellence à mon sujet, je le comprends ; mais, que votre Excellence n'ait pas saisi l'occasion d'échapper à cette tromperie, voilà ce que je ne comprends pas.

Demain, votre Excellence part d'ici, et je ne puis la laisser partir sans avoir dit une dernière fois que j'ai fait mon devoir, mon devoir plein et entier, avec modération, avec humanité, avec douceur et avec courage.

Les arguments sur lesquels est basé le blâme contenu dans la dépêche de cabinet de votre Excellence, du 23 Mars, sont de tous points, fictifs, inventés et mensongers.

Je puis le prouver, et ce serait chose faite si votre Excellence avait voulu m'accorder trente minutes d'audience, si votre Excellence avait pu trouver ces trente minutes-là pour faire justice.

Il n'en a pas été ainsi.

À la suite de ce refus une famille honorable est tombée dans la misère !

Ce n'est pourtant pas de cela que je me plains.

Mais, votre Excellence a sanctionné le système d'abus de pouvoir, de rapt, et d'assassinat, sous lequel se courbe, le malheureux Javanais !... C'est de cela que je me plains.

Cela crie vengeance au ciel !

Il y a du sang sur l'or et les billets de banque, qui constituent le traitement indien de votre Excellence, et qui entrent dans la poche de votre Excellence.

Une fois encore, je demande quelques instants d'audience, soit cette nuit, soit demain, de bonne heure.

Et, je le répète, cette audience, je ne la demande pas pour moi, mais pour la cause que je défends, pour la cause de la justice et de l'humanité, qui est en même temps la cause de la politique bien comprise.

Si votre Excellence peut concilier sa conscience, et son départ, sans m'avoir écouté, ma conscience, à moi, sera tranquille aussi.

J'ai la conviction d'avoir fait tout au monde pour empêcher les événements tristes, et sanglants, qui seront, avant peu, la conséquence de l'ignorance volontaire dans laquelle le Gouvernement est laissé sur ce qui se passe dans la population indigène.

Max Havelaar.

Havelaar attendit ce soir-là. Il attendit toute la nuit.

Il espéra un moment que le ton de sa lettre lui ferait obtenir l'audience qu'il avait sollicitée vainement par les voies de la douceur et de la patience.

Son espoir fut déçu.

Le Gouverneur-général s'embarqua sans avoir entendu Havelaar...

Encore une fois, une Excellence venait de se retirer pour vivre, en repos et en paix, dans la mère-patrie !

Et Havelaar errait pauvre, délaissé !

Il cherchait

Assez ! mon bon Stern ! Moi, Multatuli, je prends la plume.

Vous n'êtes pas appelé à écrire la biographie de Havelaar.

Je vous ai mis le pied dans la vie... je vous ai fait venir de Hambourg... je vous ai appris le hollandais en peu de temps, et passablement... je vous ai laissé embrasser Louise Rosemeyer, qui fait dans les sucres.

C'est assez, Stern ! vous pouvez vous en aller !...

Cet Homme-au-châle... avec sa femme !...

— Oui ! en voilà assez ! halte là !

Misérable mélange de basse avarice, et de cagoterie sacrilège, je vous ai créé ; vous êtes poussé, et devenu monstre sous ma plume ! Ma propre création me dégoûte ! Disparaissez dans le café d'où je vous ai tiré !

Oui, moi, Multatuli — qui ai supporté tant de choses, — je prends la plume.

Je ne demande pas pardon pour la forme de mon livre.

Cette forme est la mienne, elle m'a paru propre au but que je me proposais.

Ce but est double.

D'abord, j'ai voulu donner la vie à quelque chose, qui puisse être conservé comme un héritage sacré par le petit Max et sa petite sœur, quand leurs parents seront morts dans la misère !

J'ai voulu donner, de ma main, des titres de noblesse à ces enfants.

Ensuite : je veux être lu. Oui, je veux qu'on me lise !

Je veux être lu par les hommes d'État, qui sont obligés d'étudier les signes de leur temps... par les hommes de lettres dont le devoir est de jeter les yeux sur un livre dont on dit tant de mal... par les commerçants, qui sont intéressés dans les ventes de cafés... par les femmes de chambre, qui me loueront pour deux ou trois sous... par les Gouverneurs-généraux en retraite... par les ministres en activité... par les valets de chambre de ces Excellences... par les missionnaires, qui selon l'antique usage, diront que j'attaque le Dieu tout puissant, là où je me révolte et me soulève contre un dieu, fait à leur image... par les membres de la représentation nationale, qui doivent savoir ce qui se passe dans le grand empire, qui, au-delà des mers, appartient au Royaume de Hollande.

Oui, je serai lu !

Si ce but est atteint, je serai content.

Je me soucie peu de bien écrire !

J'ai voulu tout simplement m'exprimer de façon à être compris, comme un homme, qui criant : au voleur ! se moque bien de le crier en bon français, et ne cherche pas les mots qu'il jette au public.

À moi aussi il est parfaitement égal de savoir ce qu'on dira de ma façon de crier : au voleur !

Ce livre est bizarre... il n'a ni queue ni tête... il vise à l'effet... le style en est mauvais... l'auteur ne sait rien de rien... pas de talent... pas de méthode !...

Bien... très bien... parfait !... tout cela est à merveille, mais cela n'empêche pas que les pauvres Javanais soient maltraités !

car,

la réfutation de la tendance principale de mon œuvre est impossible !

Du reste, plus la critique de mon livre se répandra, plus cela me sera agréable !

Je n'en aurai que plus de chance d'être écouté.

Et c'est cela que j'ambitionne !

Mais, vous, que je trouble dans votre besogne ou dans votre repos, Ministres et Gouverneurs-généraux ne comptez pas trop sur l'inexpérience de ma plume.

Elle pourrait s'exercer !

Avec quelques efforts, qui sait ? elle atteindra peut-être à une puissance, qui lui donnera créance près le peuple.

Alors, à ce peuple dont j'aurai ouvert les yeux je demanderai une place dans la représentation nationale... oui, je la demanderai... quand ce ne serait que pour protester contre les certificats de probité délivrés par des spécialités indiennes à d'autres spécialités indiennes, peut-être même pour montrer toute la vanité de la valeur qu'on attache à ces certificats !

Je la demanderai pour protester contre les expéditions héroïques, et les victoires remportées sur de pauvres et misérables créatures poussées à la révolte et à l'insurrection, par les souffrances et les mauvais traitements !...

Pour protester contre la lâcheté ignoble de circulaires avilissant l'honneur de la nation, circulaires invoquant la bienfaisance publique au profit des victimes de la piraterie chronique !...

C'est vrai !... ces insurgés étaient des squelettes affamés, et ces pirates sont des hommes capables de prendre et de porter des armes !...

Et, si l'on me refusait cette place ; si, pour continuer comme on a commencé, on ne voulait pas me croire, je traduirais mon livre dans les deux ou trois langues que je connais, et dans toutes celles que je pourrai apprendre, pour demander à l'Europe ce que j'ai vainement cherché en Hollande.

Et dans toutes les capitales seraient chantées des chansons ayant un refrain comme celui-ci :

Il est un État
Où vivent des corsaires !
Il est situé sur la mer,
Entre la Frise, et l'Escaut !

Et si cela ne servait à rien... je traduirais mon livre en malais, en javanais, en soundah, en alfour, en bougi, en batta...

Et je lancerais des chants de guerre, qui retentiraient dans les cœurs de ces pauvres martyrs... et feraient aiguïser leurs sabres !...

Je leur ai promis aide et protection, moi, Multatuli !...

Je leur ai promis secours et délivrance, légalement... cela se peut !...

Légitimement... cela se doit.

Et voilà, qui certes n'aiderait pas beaucoup les ventes de cafés de la société hollandaise de commerce !

Non ! Je ne suis pas un poète, qui regarde voler les mouches, et qui leur porte secours... je ne suis pas un doux rêveur comme ce Havelaar, qui s'est fait chasser à coups de pied pour avoir rempli son devoir avec un courage de lion, et qui souffre de la faim avec la patience d'une marmotte au cœur de l'hiver.

Ce livre n'est qu'une introduction.

Quand il le faudra, je croîtrai en force et en violence.

J'aurai bec et ongles !

Dieu fasse que cela ne soit pas nécessaire !

Non, ce ne sera pas nécessaire, car, c'est à vous que je dédie mon livre, Guillaume III, Roi, Grand-Duc, Prince... plus que Prince, Grand-Duc et Roi... Empereur du magnifique Empire d'Insulinde, de cet Empire, qui se déroule autour de l'Équateur, comme une ceinture d'émeraudes...

C'est à vous que je demande avec confiance :

Est-ce par votre volonté impériale,

que les Havelaar sont traînés dans la boue par les Filandré et les
Duchaume ?

Est-ce par votre volonté impériale,

que là-bas vos trente millions de sujets sont maltraités, et pressurés en
votre nom ?

FIN.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS,

AJOUTÉS PAR L'AUTEUR

À LA 4^{ième} ÉDITION, DE 1875.

C'est à moi, et non à la bonne volonté de mon éditeur, qu'il faut reprocher le retard apporté à la publication de la présente édition.

Et, encore, est-ce bien reprocher qu'il faut dire ?

Le droit de reproche implique une idée de culpabilité ; et, je vous le demande, peut-on incriminer l'antipathie invincible que je ressens pour un travail me forçant à traverser de nouveau, page par page, mot à mot, lettre par lettre, le drame lugubre, qui m'a dicté ce livre ?

Ce livre !

Le lecteur n'y voit pas autre chose.

Mais, pour moi, ces feuilles représentent un chapitre de ma vie ; ... pour moi, la correction de ces épreuves a été un long supplice depuis la première ligne jusqu'au mot : fin !

Chaque fois, la plume me tombait des doigts, chaque fois, mon œil, se troublait, en relisant l'esquisse imparfaite et adoucie de ce qui se passa, il y a vingt ans, dans le coin de terre, jadis inconnu, qui porte le nom de Lebac.

Et, combien plus profonde encore devait être l'impression de ma tristesse, en songeant aux quinze années, qui ont succédé à la publication de mon livre, **Max Havelaar** !

À tous moments, je jetais les épreuves de côté, m'efforçant de jeter les yeux de mon âme sur des sujets moins tragiques que ceux, qui m'étaient rappelés par les vains efforts de **Max Havelaar**.

Des semaines, des mois entiers, — mon éditeur est là pour en rendre témoignage — je ne pouvais trouver le courage de jeter un regard sur les épreuves qu'on m'envoyait.

Ce n'est pas sans peine, et sans ennui que je suis venu à bout de cette correction, correction qui m'a plus coûté que l'enfantement de mon livre.

Ce fut en 1860, en plein hiver, à Bruxelles, sur une table sale, et boiteuse d'estaminet que j'écrivis mon *Max Havelaar*, au milieu d'un tas de buveurs de faro, débonnaires, mais inesthétiques ; je croyais créer, faire quelque chose.

Cette espérance me soutenait, cette espérance me rendait éloquent par-ci, par-là.

Je me souviens encore de l'émotion que je ressentis en lui écrivant, à Elle : » mon livre est fini ! mon livre est fini ! À présent, avant peu, tout ira bien ! »

Je venais de traverser quatre années longues et difficiles, — quatre années perdues inutilement, hélas ! — en m'efforçant de produire quelque chose qui pût améliorer la situation sous laquelle se courbe le Javanais.

J'avais agi, sans publicité, sans attirer l'attention, et surtout sans vouloir provoquer l'ombre d'un scandale.

Le misérable *Duymaer van Twist*, qui, pour peu qu'il eût eu le moindre sentiment d'honneur, devait être mon allié naturel, ne put se résoudre à me prêter la main.

La lettre que je lui adressai a été publiée mille fois ; elle contient à peu près tous les points principaux du procès *Havelaar*.

Cet homme ne m'a jamais répondu ; jamais il n'a montré la moindre intention de remédier à tout le mal qu'il avait fait ou fait faire. Forcé, par la souplesse de cette conscience élastique, à m'adresser au public, obligé de changer de voie, je ne pus résister à mon indignation.

Cette même indignation me donna les moyens d'atteindre à l'impossible ; j'obtins un moment d'audience.

Ce que la lâche impassibilité de *Duymaer van Twist* ne voulut pas m'accorder, grâce à mes efforts désespérés, la nation me l'accorda.

On... m'entendit.

Hélas ! entendre et écouter sont deux choses bien distinctes.

Tiens ! disait-on de tous les côtés, voilà un joli livre... et... vraiment, si l'auteur a encore un petit conte, comme celui-là, dans ses cartons...

Oui, on s'était amusé en le lisant, et l'on ne se donnait pas la peine de réfléchir, — ou l'on feignait de ne pas comprendre, — que moi, qui me trouvais au milieu de ma vie, je n'avais pas abandonné une carrière promettant de devenir brillante, rien que dans un but d'amusement personnel, et pour mon plaisir.

On ne pourrait pourtant pas supposer que c'était par pure distraction que j'avais bravé le poison, oui, la mort par le poison, pour moi, pour ma courageuse femme, et pour notre enfant adoré.

Max Havelaar était un livre réellement intéressant !

On le disait.

On le répétait.

Et parmi ses prôneurs, il se trouvait des gens qui auraient poussé des cris de terreur, et de désespoir au moindre danger couru, je ne dis pas par leur propre personne, mais par une partie minime de leur prospérité, et de leur situation !

La plupart de mes lecteurs semblaient croire que je nous avais exposés, moi et les miens, à la pauvreté, à l'humiliation, à la mort même, tant simplement dans le but de leur procurer une lecture amusante !

Cette erreur... !

Mais, en voilà assez, là-dessus ! Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'avais pas le pressentiment d'une Lapalissade pareille, d'une naïveté si cruelle, quand je m'écriais joyeusement :

Mon livre est fini !

Mon livre est fini !

La conviction où j'étais d'avoir toujours dit la vérité, d'avoir toujours fait ce que j'écrivais, me fit perdre de vue que le public, lecteur, auditeur ou

spectateur, s'était habitué à n'écouter que des balivernes, des palinodies, et des contradictions régulières entre le dire et le faire d'un auteur...

Cette conviction, me donna, en 1860, tout le courage nécessaire pour exécuter la tâche pénible, qui consistait à écrire Max Havelaar.

Mais, aujourd'hui, quinze années se sont écoulées, et je vois clairement que la nation se range du côté des Duymaer Van Twist et consorts, c'est-à-dire, du côté du brigandage, de la rapine, et de l'assassinat, prenant parti contre moi, qui représente le droit, l'humanité, et une politique intelligente.

Aujourd'hui, il m'est mille fois plus pénible qu'en 1860 de m'occuper de ces corrections, quoique déjà à ce moment-là une amertume douloureuse menaçait plus d'une fois d'envahir mon âme.

Par-ci, par-là, tome I, page 152 par exemple, malgré tous mes efforts, je ne pus l'empêcher de se faire jour.

Ajoutez au chagrin d'un insuccès continuel de tant d'efforts, la douleur causée par la perte de celle qui accepta héroïquement à mes côtés la lutte contre le monde, de celle qui ne sera pas là, quand sonnera l'heure de la victoire.

L'heure de la victoire ! oui, lecteur, l'heure du triomphe !

Que cela vous étonne ou non, je vaincrai !

En dépit de l'artifice, et de l'escroquerie, en dépit de la mauvaise foi des hommes d'Etat minuscules auxquels la Hollande confie ses intérêts les plus chers ; en dépit de notre absurde constitution, qui prime le génie et le talent au profit de la médiocrité et de la nullité, qui écarte les esprits éclairés capables de guérir la pourriture rongant ouvertement nos institutions, notre existence politique et l'Etat lui-même ; en dépit du nombre de coquins ayant intérêt à ce que l'injustice subsiste ; en dépit de la misérable et basse envie, qui décrie mon talent d'écrivain ... n'est-ce pas ainsi qu'on me traite ... eh bien ! non, messieurs les faiseurs-de-livres, qui voulez absolument voir en moi un collègue et un concurrent ... non ... je ne suis pas un écrivain..., je vous le jure ! en dépit de la calomnie la plus stupide, calomnie ne reculant devant rien, en fait de sottise et de grossièreté, pour obstruer et anéantir mon influence, en dépit, enfin, de la lamentable tiédeur de la nation, qui continue à supporter tout cela... je vaincrai.

Ces temps derniers, nous avons vu sortir de dessous terre quelques soi-disant écrivains, qui m'ont reproché de n'avoir rien fait, rien changé, rien amélioré, ou de n'avoir pas assez fait, changé, amélioré.

Je reviendrai, tout à l'heure, sur la source, qui a lancé de pareilles accusations.

Quant à la chose elle-même..., je reconnais pleinement que rien n'est amélioré, aux Indes ; mais... changé ?

Dès l'apparition de Max Havelaar, les individus, qui, grâce à notre pauvre système de bascule constitutionnelle, profitèrent de l'agitation produite par mon livre pour arriver au pouvoir, n'ont pas fait autre chose que changer.

N'était-ce pas cela que je demandais ?

Leur métier lui-même, leur métier de saltimbanques politiques les y força.

Cette bande de maltôtiers, dont une partie était incapable, et dont l'autre était malhonnête, cette bande, qui, après 1860, tomba en haut, grâce à son manque de pesanteur, comprit qu'il fallait faire quelque chose, tout en ne préférant pas faire le bien, ce qui, je le reconnais avec eux, leur aurait laissé un arrière-goût de suicide.

Rendre justice aux malheureux Javanais, mais, c'eût été exalter Max Havelaar, et pour la plupart d'entre eux, c'était se condamner soi-même.

Il fallait pourtant avoir l'air d'agir autrement que par le passé, et de suivre de nouveaux errements.

On jeta un os à ce peuple frémissant d'indignation, non pour apaiser sa faim d'amélioration, mais, pour occuper ses mâchoires.

Un caquetage économique-politique fit l'affaire.

Les hommes qui tenaient le gouvernail jetèrent à leurs collègues électoraux, à leurs fabricants de journaux, et à tutti quanti, public de guinguettes et de cafés, de petits os à sucer sous la forme de questions que j'ai baptisées, une fois pour toutes, du nom de monnaie hors cours.

Déjà, durant des années, et même avant Max Havelaar, la liberté du travail était le plat du jour, la pièce de résistance de ce perfide menu.

Pour changer, ces messieurs servirent à leurs convives débonnaires les questions en vogue sur le système monétaire, dans les Indes.

Après cela vint la question du cadastre, la question concernant le pays de Preang, la question des émoluments relative à la culture, la question de comptabilité, la question de la loi agraire, la question de la propriété foncière personnelle, et ceci et cela, et encore autres vétilles du même tonneau.

À une nouvelle loi succédait une loi nouvelle ; et chaque fois les hommes en place, conservateurs ou libéraux, s'arrangeaient pour faire accroire au peuple que cette dernière loi était l'unique dénouement, le seul remède au mal, qu'il fût possible de trouver.

Il n'y avait plus à barguigner, cette fois-ci on avait trouvé la seule panacée.

C'était une chose facile à prouver.

À chaque expérience usée succédait une expérience nouvelle. Un boniment trop connu faisait place à un autre boniment ! À chaque nouveau ministère on inventait un nouvel arcane ! À chaque nouvel arcane on donnait un ministère nouveau !

Il y avait la Chambre des Députés à faire bavarder... les collèges électoraux à noircir ou à blanchir le peuple à écouter !...

Toutes ces nouveautés éternelles étaient proposées, examinées, discutées.

Dans les Indes, avec tous les continuels changements à vue, on irritait les chefs indigènes, on indisposait les fonctionnaires européens, et l'on exaspérait la population...

Et l'on osait prétendre que rien ne serait changé après l'apparition de Max Havelaar !... à la suite de Max Havelaar !... allons donc !

Peu de temps après la publication de ce livre, et grâce à ce livre, il est arrivé aux Indes, ce qui arriva à la montre de Polichinelle.

Un jour, on fit remarquer à ce philosophe que le mouvement de sa montre était encrassé, et que partant elle marchait mal.

Il prit sa montre, la trempa dans le ruisseau, et la nettoya avec une étrille.

Selon la tradition du Guignol de la Haye, notre profond politique se contenta de l'écraser sous le talon de son sabot.

Eh bien ! lecteur, je vous le certifie sur mon honneur, il y eut bien du changement dans l'intérieur de cette montre !

La Hollande n'a pas trouvé bon de rendre justice à Max Havelaar, dans le procès qu'il intentait.

Aussi long-temps que deux fois deux feront quatre, il est certain que ce déni de justice, ce crime, sera le point de départ de la perte de ses colonies.

Quiconque osera rire de cette prophétie sous le fallacieux prétexte que voilà quinze ans que cette prophétie a été faite, que voilà quinze ans que je me suis vu forcé d'étaler toutes ces plaies au grand jour, et que malgré cela, le drapeau hollandais flotte toujours à Batavia quiconque osera en rire ne fera guère preuve d'une longue vue politique.

Croit-on qu'un bouleversement pareil à celui qui se prépare dans l'Empire d'Insulinde, bouleversement dont le principe est un fait acquis, — ne le sentez-vous pas, ô Hollandais ! — puisse se produire dans un laps de temps qui suffirait à peine à un événement de la vie quotidienne !

Dans la vie des nations, quinze années passent comme une seconde.

Et pourtant la catastrophe aura un dénouement fatal, et rapide.

La guerre faite si malencontreusement à Atchin fut un des derniers guet-à-pens tendus par un ministre, qui avait besoin de détourner l'attention publique, pour cacher son incapacité ; on verra dans peu que le résultat en sera aussi funeste, que le dessein, conçu par un cœur léger, en a été coupable et criminel.

Mais, avant que les suites désastreuses de cette sottise cruelle ne se fassent jour, n'a-t-on pas à compter avec la responsabilité ministérielle qui l'a pris de si haut ?

Est-ce qu'aujourd'hui la nation n'a plus qu'à la subir, et à s'y résigner ?

Un Fransen van de Putte aura-t-il eu la satisfaction de la mettre dans une situation, qui, sans parler de la perte néfaste de son prestige dans l'Archipel indien, lui coûte tant de millions, et tant d'hommes !

Mais, j'en suis sûr, le nom de cet homme est inscrit sur le tableau des retraites !

C'est bien ; les contribuables hollandais ont de l'argent de trop !

Quant à la guerre avec Atchin, dans les observations ultérieures sur Max Havelaar, je serai bien obligé d'y revenir de temps à autre.

Pour le moment, je me contenterai de remarquer, à ce propos, qu'en lisant ce livre, on ne m'a pas toujours accordé l'attention nécessaire.

Je n'ai que rarement, pour ne pas dire jamais, reçu de communication me prouvant que mes lecteurs s'étaient donné la peine de trouver une corrélation entre la guerre actuelle et ma prophétie faite à ce sujet.

Pourtant, le contenu du treizième chapitre de Max Havelaar, vue prise de la grande notoriété de mon livre, qui s'est publié à tant de milliers d'exemplaires, fait que je suis bien en droit de trouver étranges cette abstention et ce silence.

Mon Epître au Roi n'a-t-elle pas été saisie, en 1872, aux premiers jours du printemps, de la dite déclaration de guerre ?

Sont-ils donc si rares ceux de mes lecteurs, se souvenant, que, déjà en 1860, j'avais vu combien nos relations avec l'Empire d'Atchin étaient tendues !

Dès ce moment, n'ai-je pas prouvé que sur ces affaires-là j'en savais plus long que nos journalistes et nos représentants !

S'il n'en avait pas été ainsi, peut-être mon avertissement si précis, donné en Septembre 1872, aurait-il porté de meilleurs fruits !

Ou bien, est-ce que l'antique Jupiter rend toujours aveugles, sourds, insensés, conservateurs ou... libéraux, les rois et les peuples qu'il veut perdre !

Conservateurs ou libéraux, c'est tout un.

La question capitale est, et reste, la même :

Chercher la vérité,

Reconnaître la force de la vérité,

et, surtout, agir, en s'y prenant ainsi, d'après les données qu'on estime vraies.

En dehors de ce principe, tout le reste ne sera jamais qu'un mensonge, une inspiration détestable et diabolique.

Oui, la Hollande perdra ses possessions indiennes, parce qu'on ne ma pas rendu justice, parce qu'on a dédaigné, foulé aux pieds les efforts que j'ai faits pour défendre et protéger les Javanais contre les malversations et les mauvais traitements.

Il y en a beaucoup, encore aujourd'hui, qui ne voient pas de rapports entre ces deux faits !

Est-ce ma faute ?

Étouffer une plainte, c'est écraser la vérité, c'est protéger le mensonge !

Est-il donc si difficile de comprendre qu'à la longue on ne peut gouverner des possessions si étendues, quand on se plaît à recevoir des rapports mensongers sur le pays et la population.

Pour régulariser, régner, gouverner, avant tout, il faut savoir dans quel état se trouvent les affaires à traiter ; et tant qu'on mettra sous le boisseau les lumières fournies par Max Havelaar on ne saura rien de tout cela.

Autre chose encore.

Ce livre démontre que les lois actuelles ne sont pas mises en vigueur. Alors, sur ma foi, pourquoi, dans les élections, à la Haye, a-t-on l'air de croire qu'il faut faire des lois nouvelles ? Je persiste à soutenir que les principes généraux des anciens règlements n'étaient pas tant à dédaigner.

Seulement, on trouve bon de ne pas les suivre. Toute la question est là !

Là, et non dans des raisonnements, sans queue ni tête, sur des motifs d'intérêt politique ou de quelque chose d'approchant, bons tout au plus pour des journalistes, qui ne savent où prendre leur Premier-Paris, pour des ministres, qui veulent garder leur portefeuille vingt-quatre heures de plus, ou pour des représentants, qui désirent faire la roue devant la Chambre, mais inutiles au point de vue du but véritable, et ne lui faisant pas faire un pas en avant, ce but n'étant autre que la protection à accorder aux Javanais contre la cupidité de ses chefs appuyée par une administration hollandaise pourrie !

Pour en revenir à cette nouvelle édition, et au besoin, qui se fait sentir à chaque page, de notes et d'éclaircissements, je me trouve en face d'une double difficulté :

la première consiste dans l'explication à donner de tout mot malais ou étranger, qui peut paraître bizarre,

la seconde réside dans la constatation des faits relatés dans Max Havelaar.

Je ne sais toujours pas au juste à quoi m'en tenir sur la confiance accordée par le public à cette phrase avancée par l'ex-Gouverneur-général Duymaer van Twist et ses pareils :

— » Cet homme n'a écrit qu'un roman ! »

Ose-t-on déclarer faux les documents officiels que j'y ai insérés ?

Il ne m'est rien venu à l'oreille, qui ressemble à une pareille accusation.

Mais, puisqu'on refuse de m'accorder la place qui m'est due, dès que ces documents sont reconnus authentiques, il m'est fort difficile de trouver un juste milieu !

Comment me justifier, si je n'ai pas besoin de justification ?

Comment ne pas rester en-deça ?

Comment ne pas aller au-delà ?

À chaque instant, je risque de passer sous silence un point, qui aurait besoin d'être acertainé, aux yeux de quelques lecteurs, ou de donner un éclaircissement inutile, faute qui m'exposerait à subir la fausse interprétation du proverbe connu :

Qui s'excuse, s'accuse.

Quant à cela, moi, qui ai fait mon devoir, je n'ai à m'excuser de rien. C'est à la Hollande, qui n'a pas fait le sien de faire amende honorable, elle qui a pris le parti d'un tas de gredins contre Max Havelaar.

Voilà tout !

Ainsi, mon hésitation sur la façon de procéder que je dois employer me gêne de beaucoup.

De plus, arrivé à la fin ou presque à la fin de mon travail d'annotations, voilà que je me vois sur le point de dépasser de beaucoup la place qui m'a été concédée, place qu'antérieurement je croyais suffisante.

Mes notes, commentaires, éclaircissements philologiques, géographiques, ethnographiques ou historiques menacent de dépasser en longueur le texte original.

Il me faut les écourter, et je me plais à croire que le lecteur y perdra quelque chose.

Je laisse tels quels les pseudonymes de Filandr , Dipanon, Declari et Sloterin, aujourd'hui que ces noms sont devenus populaires.

Mon pr d cesseur assassine s'appelait : Carolus, le contr leur Dipanon, van Hemert, et le commandant Declari, Collard.

Le pr fet de Bantam r pondait au nom de Brest van Kempen, et Michiels  tait celui du petit Napol on de Padang.

En confiant mon manuscrit   une tierce personne, je pris la r solution de taire les noms v ritables.

Tout en priant le lecteur de se reporter   la fin du XIX  chapitre, je me contenterai de lui dire que j'ai voulu mettre   l'abri de toute rancune le contr leur, homme honn te, sinon h ro que.

Bien qu'il ne m'e t jamais assist  dans mes efforts, il n'avait jamais jet  de b tons dans mes roues.

Parfois, m me, sur ma demande expresse, il s'empressa de faire des d clarations loyales.

C' tait d j  beaucoup, et cela e t pu lui  tre imput    crime.

Le surnom de Filandr  m'a permis de faire un type, de mon mod le.

Et, enfin, le changement des noms Carolus en Sloterin, et de Collard en Declari n'a fait que suivre des substitutions ant rieures.

Ce n' tait vraiment pas le myst re que je cherchais, ce qui du reste se voit bien dans la tendance enti re de mon  uvre, mais, il me r pugnait

d'exposer aux préventions du public des personnes désignées.

Dans le monde officiel, dont c'était l'affaire, on devait bien savoir, selon moi, à qui s'adresser, pour se renseigner sur les choses que je mettais en lumière.

Tout est arrivé comme je l'avais prévu.

Immédiatement après la réception de Max Havelaar, aux Indes, le Gouverneur-général s'est mis en route pour Lebac, dans le but d'y faire une enquête sur quelques plaintes relatives à divers abus.

Reprenons, s'il vous plaît, l'accusation portée contre moi, accusation prétendant que jusqu'à présent je n'ai pas fait grand'chose !...

Accusation et reproche pas trop maladroits..., dans un pays où cela donne droit envers moi à une distinction officielle !...

Ce que j'ai fait, Messieurs ?

Eh bien ! J'ai fait ce qui est écrit dans le Max Havelaar, n'est-ce pas assez, cela ?

Qu'est-ce que vous avez donc fait, vous ?

Ce que j'ai fait, moi ?

Je le répète :

J'ai entrepris, seul, en face de la mort, en sacrifiant mon bien-être, ma situation, j'ai entrepris de lutter contre des êtres de votre trempe, c'est-à-dire, un combat mortel entre l'honnêteté et l'injustice !

Allez, et faites en autant !

Maintenant, que mes efforts n'aient pas été couronnés de succès... que je me trouve encore le point de mire, facile à atteindre, et à prime certaine, du premier venu qui pense savoir le métier de phraseur, quoique souvent je n'aie affaire qu'à de bien pauvres sires !... et, enfin, ce qui est plus important, que la situation des Indes soit plus terrible que jamais !... Est-ce ma faute ? Est-ce à moi qu'on a le droit de s'en prendre ?

J'ai exécuté tout ce qu'un homme était à même de réaliser dans de telles circonstances !

Et, certes, j'en suis convaincu, je suis allé plus loin qu'aucun Hollandais n'aurait essayé d'aller.

Mépriser, bafouer la stérilité de mes efforts, qu'est-ce pas agir comme les misérables matelots de Christophe Colomb, en Septembre 1492.

Cette engeance-là, aussi, abreuva son Amiral d'outrages et de dégoûts !...

Qu'y gagna-t-elle ? Je n'en sais rien.

Ainsi, mon travail n'a pas porté de fruits !

Ce n'est pas ici le moment ni la place de rechercher l'influence que j'ai pu exercer sur tout autre terrain qu'aux Indes.

Je me permets de croire que mes écrits ont donné lieu à un mouvement salubre sur le vaste champ de la morale et de la religion, disons plutôt, sur le champ de l'intelligence.

De maints côtés, j'ai reçu des preuves me témoignant que j'ai frayé le chemin de la pensée à bien des esprits.

Que celui qui doute de mon assertion ou qui la nie, signe de son nom ce doute ou ce démenti ; il récoltera la juste honte de sa plate jalousie !

Tome I. Page 28.

J'y consentis pourvu qu'on sût que je ne m'occupais pas de ces vétilles là.

Je suis bien loin de désapprouver tout ce que débite Duchaume. Il se soucie peu de ces vétilles, de ces poésies, qui ressemblent à celle qui suit et dont il s'agit. Eh bien ! moi non plus !

La seule différence entre lui et moi est dans la raison de cette aversion.

Qu'un cœur jeune et ardent, ayant soit d'idéal, séduit par la biologie d'une littérature autoritaire frappe un faux accord, dès le début, et prenne pour de la poésie, ce qui n'est que de la rimaillerie, je le conçois ; c'est non seulement pardonnable ; c'est inévitable. Il faut en passer par là.

Le tronc du chêne destiné à produire, à donner du bois sec et solide n'a forcément été, dans le principe, qu'une racine pleine de sève.

Mais les Duchaume n'ont jamais eu trop de sève ; ils n'ont jamais eu besoin de changer pour devenir ce qu'ils sont, desséchés et propres à rien. Ils ne se trouvent pas au-dessus, mais, au-dessous de la faute des autres ; et, de plus, ils donneraient à l'instant même de la valeur à ces poésies, à ces vétilles, si ces sortes d'objets étaient cotés à la Bourse.

Pour peu, néanmoins, que leurs boutades réalistes servent à empêcher la fausse poésie de s'introduire dans le cœur de notre jeunesse, je les recommande à l'attention des parents, instituteurs et critiques.

Quant à moi, s'il me fallait choisir entre Duchaume et certains faiseurs de vers... je... je... eh bien ! ma foi, non, je ne le choisirais pas !

Mais, je l'avoue, cet acte de justice me serait fort pénible.

Tome I. Page 44.

Il s'y trouvait un poème, qui m'aurait paru plus qu'infâme, si j'en avais achevé la lecture,

De quel poème s'agit-il ici ?

Par ordre chronologique ; nous ne pouvons pas penser, en cette occurrence, au poème :

LE DERNIER JOUR DES HOLLANDAIS, À JAVA,

PAR

SENTOT.

Cette pièce de vers n'a été faite qu'après Max Havelaar, et peut-être même sous l'impression de Max Havelaar.

N'ayant pas sous la main le paquet de l'Homme-au-châle, et désirant toutefois mettre le lecteur à même de se faire une idée de l'indignation de

Duchaume, je me permets de placer l'œuvre de Sentot sous les yeux de mes concitoyens.

L'historien de l'avenir pourra dire que les avertissements n'ont pas manqué à la nation.

Quelques uns prétendent que mon ami S. E. W. Roorda van Eysinga a été chassé des Indes pour avoir perpétré cette pièce de vers.

Le sieur Van der Wijck, membre du conseil des Indes, passant en cette qualité pour un des propulseurs de cette sentence d'exil, a nié le fait.

D'autres gouvernants, du même acabit, prétendent qu'il n'y a aucun rapport entre la prophétie de Sentot et la vie errante, pénible, imméritée de Roorda van Eysinga.

On pensa que ces ténèbres s'éclairciraient le jour où l'affaire de Roorda van Eysinga serait discutée dans la Seconde Chambre, autrement dite Chambre des Députés.

On s'attendait au dépôt, exigible de par le présent règlement gouvernemental des Indes, au dépôt, dis-je, du décret d'exécution de cet acte d'autorité.

Mais, le ministre Fransen van de Putte jugea suffisant de remettre un extrait de cette disposition, et les membres de la Chambre approuvèrent de nouveau cette illégalité.

À propos de ce document, il nous est bien permis de demander ce qu'il y avait dans la partie non publiée !

Sans doute quelque paragraphe relatif au chant de malédiction, lancé par Sentot.

Peut-être le chant de malédiction lui-même ?

Y avait-il donc un sentiment de culpabilité quelconque, qui fît redouter la publicité de ce chant ?

De toutes façons, ç'a été un coup de bâton dans l'eau, car — en admettant que Roorda van Eysinga n'ait jamais prêté la main à cette publication, — elle n'en a pas moins paru souvent, et partout ; je l'ai vue, moi-même, reproduite dans plusieurs feuilles de province.

Ce chant trouve, ici, sa vraie place ; et cela, tant à cause de la noble indignation qui y brille, que de son mérite littéraire.

J'ai déjà fait remarquer autre part que la malédiction de Sentot peut rivaliser victorieusement, par sa vigueur et sa flamme avec les célèbres imprécations de Camille.

Ce chant, le voici :

LE DERNIER JOUR DES HOLLANDAIS, À JAVA,

PAR

SENTOT.

Nous foulerez-vous encore longtemps sous vos pieds,
Pour remplir vos coffres-forts de nos sueurs !
Et sourds à la voix de la justice, et de la raison,
Forcerez-vous toujours notre paisible sang à bouillonner contre
vous ?

Que le buffle, alors, nous serve de modèle,
Lui, qui, poussé à bout, aiguise ses cornes,
Jette en l'air son maître barbare,
Et l'écrase sous son pied lourd !

Alors, que le feu de la guerre réduise en cendres vos champs,
Que la vengeance roule et éclate, des montagnes aux vallées,
Que vos palais se dispersent en fumée,
Et que l'espace frissonne, et retentisse de l'écho des massacres !

Alors, le cris de terreur de vos femmes
Caresseront nos oreilles,
Alors, nous entourerons gaîment
Le chevet de votre tyrannie !

Alors, nous mettrons vos enfants en lambeaux,
Et dans leur sang se désaltéreront les nôtres.
Pour que la dette séculaire soit payée,
Avec intérêt, avec usure.

Et, quand le soleil descendra à l'horizon,
Dans un immense nuage de sang,
Il recevra dans le râle des mourants
Le dernier saint, l'adieu hollandais !

Et quand le voile de la nuit,
Aura enveloppé la terre fumante,
Quand la hyène fouillera les monceaux de cadavres,
Et qu'elle les rongera, les dévorera, et boira leur sang ;

Alors, nous enlèverons vos filles,
Et chaque vierge nous servira de femme !
Alors, nous nous reposerons sur leurs seins blancs,
De l'alarme meurtrière, et des horreurs de la guerre.

Et quand leur déshonneur sera accompli,
Et que, lassé de leurs baisers,
Chacun de nous aura assouvi jusqu'à la satiété,
Son esprit de vengeance, et les appétits de sa chair,

Alors, nous nous asseoirons à un vaste banquet,
Et notre premier toast sera : Au boni des Indes !
Le second : À Jésus-Christ !
Et notre dernière coupe : À la Gloire du Dieu de la Hollande !

Et, quand le soleil se lèvera, à l'Orient,
Chaque Javanais s'agenouillera devant Mahomet,
Qui aura délivré le peuple le plus doux de la terre,
De ces chiens de chrétiens !

Le lecteur attentif, et intelligent, doit voir que le consciencieux Duchaume eut tort de s'indigner contre une pareille poésie.

Aussi Fransen van de Putte aurait-il pu déposer intégralement, et en toute sécurité, le décret du gouvernement par lequel le sieur Roorda van Eijsinga se vit envoyer en exil.

Sentot ne dit pas qu'il en sera ainsi forcément !

Non, il ne fait qu'avertir que cela arrivera, si les Hollandais, continuent à remplir leurs coffres-forts du fruit des sueurs de ses frères, et s'ils continuent à les fouler aux pieds.

Puis qu'il n'est pas présumable que ce cas se présente, — surtout après la fondation de la Société au profit des Javanais, et après tous les débats qui viennent d'avoir lieu à la Chambre, — la chose finira bien mieux que Sentot ne se le figura dans un accès de désespoir.

Mentionnons ici pour tous les lecteurs qui peuvent l'ignorer, que le pseudonyme Sentot rappelle avec assez d'à-propos le souvenir de la dernière guerre de Java.

Sentot n'était pas autre chose que le nom de guerre de Alibassa Prawiro Dirdjo ; le chef suprême des rebelles ; nom dont le chauvinisme hollandais baptisa le parti de Diépo Negoro.

C'est une faute de traduction que commirent également les Espagnols envers les Hollandois, au moment où ces derniers essayèrent de se débarrasser d'un tas d'étrangers gênants et malhonnêtes.

La justesse plus ou moins grande de ces expressions-là dépend souvent de la situation géographique, des dates, de la couleur de la peau, de la croyance, et de la chance de tel ou tel individu.

Souvent aussi, les rebelles de la veille passent héros ou martyrs, le lendemain !

Du reste, pour ce qui regarde Sentot, on l'a traité avec égard, une fois la guerre de Java terminée.

Il vécut ses dernières années, pensionné par la Hollande ; et ses soldats se virent incorporés dans l'armée des Indes, mais non en qualité de corps régulier... et cela pour de bonnes raisons.

De mon temps encore, — et mon temps commence pour les Indes en 1839, — de mon temps, les ci-devant soldats de l'armée régulière de Sentot se distinguaient par leur bonne conduite, leur discipline, et leur tenue militaire.

Il n'était pas rare, lors d'une inspection on d'une revue, d'entendre un officier supérieur s'exprimer ainsi sur le compte d'un sujet hors ligne : » — En voilà encore un, qui est un homme de Sentot ! »

Tome I. Page 44.

Des Romances malaies.

Sans m'occuper ici de ce que Duchaupe a pu avoir sous les yeux, il est certain que j'ai écrit en malais l'original de la plainte de Saïdjah.

Tome II, Voir page 133.

Je ne sais ce que cette pièce est devenue, et, en ce moment, il ne me serait guère possible de la donner en cette langue.

Probablement, cela doit se trouver dans un des coffres ou dans un des paquets de papiers, qu'après mon départ de Lebac, j'ai dû semer à droite et à gauche, pendant ma triste Odyssée.

Je pense que la dite pièce verra le jour après ma mort, quand je ne serai plus là pour en demander la provenance.

On en fera une spéculation de faux articles posthumes.

Je n'ai pas besoin de le dire ; dans notre siècle de falsification, si ce travail de sophistication s'en tenait aux écritures, il serait encore supportable pour un mort. Mais les tours d'adresse qu'on fera, les sauts de carpe auxquels on se livrera sur ma vie, sur ma manière d'être, sur mes actes, sur mon caractère... voilà ce qui sera vraiment révoltant !

Dès aujourd'hui, je lis journallement, j'apprends des choses me concernant, des événements dans lesquels je joue le premier rôle, et qui me surprennent plus moi-même qu'ils ne peuvent surprendre un étranger.

Les contes qui circulent sur moi, y compris ceux dans lesquels on m'épargne l'injure ou la calomnie, sont plus que grotesques, sont idiots pour les personnes, qui me connaissent réellement.

Sans vouloir en donner des preuves ici même, et rien que pour constater comment on écrit l'histoire, je ferai remarquer que certain auteur de morceaux choisis se permit de reculer de deux ans mon départ pour les Indes, et pourtant, aujourd'hui, il n'y a que trente sept ans, de cela !

À quelles inexactitudes, à quelle incurie ne doit-on pas s'attendre dans l'ordre chronologique des dynasties chinoises ?... et surtout sur quelle intégrité positive et morale peut-on compter, dans les descriptions de caractères !

Cette faute, néanmoins, peut servir de leçon. En face de telles bévues, que le lecteur s'habitue à demander à leur auteur : » Dites moi donc, seigneur compilateur, êtes-vous bien sûr de savoir ce que vous prétendez nous apprendre ? Si non, de quoi vous mêlez-vous ? »

Tome I. Page 44.

Car tout était signé par d'autres personnes, comme conforme à l'original.

Il en est réellement ainsi pour toutes les pièces et documents que je publie dans Max Havelaar, et dans les Billetts doux...

J'ai fait également authentifier plusieurs autres pièces, pensant qu'un jour il serait possible qu'on cherchât à les vérifier ; mais on ne s'est jamais donné cette peine, ce qui me paraît assez significatif.

Il va sans dire que je suis toujours à la disposition de toute personne cherchant la vérité, et que je lui mettrai sous les yeux tout document dont elle pourra avoir envie ou besoin.

Pour le moment, je me contenterai de sommer encore une fois Duymaer van Twist :

De prouver que les pièces livrées par moi au public, comme authentiques, sont fausses et fictives.

Tant qu'il n'osera pas le faire, je demande qu'on s'en rapporte à ces pièces pour faire justice.

Tome I. Page 45.

Peut-être me serais-je décidé à le secourir, et le lendemain ses paperasses seraient devenues ma propriété.

Duchaume se repentit de ne pas avoir escamoté à l'Homme-au-châle les droits qu'il pouvait avoir sur son propre ouvrage.

Il est probable qu'en esquissant cet hypocrite coquin, ce trait me parut nécessaire.

Je ne me doutais pas alors, que, ce faisant, je serais prophète... partiellement du moins.

En effet, la propriété et la disposition du livre Max Havelaar sont tombées dans d'autres mains, qui s'en sont servies de la même façon exactement, que Duchauume regrettait tant !...

Le secours qui me fut offert ou plutôt imposé, à ce moment-là, devait servir à me donner six mois de repos, après ma vie errante, et fatale, ce secours, qui devait m'aider à attendre le résultat de la publication de Max Havelaar le succès de mon plaidoyer, n'a été qu'un moyen souterrain employé pour ôter à mon plaidoyer son instance.

Et cela s'est fait de propos délibéré !

Dans une Epître à mon adresse, publiée par lui, le Sieur Van Lennep déclare qu'il n'a qu'un but, empêcher la popularité de mon œuvre !

Et cet homme, se drapant derrière une ardente et fausse sympathie, me demandait expressément d'en faire la publication, à ses frais !

Pourtant, je dois cet hommage à la justice : il ne faut pas que le lecteur confonde le Sieur Van Lennep avec ce méprisable Duchaume.

Quand Van Lennep commença à se mêler de l'affaire Havelaar, il était sincère.

Mais, une fois le premier pas fait, le repentir le prit, et sa faiblesse se fit jour à un tel point qu'il préféra me trahir !

Ce dut être un grand crève-cœur pour lui, car ce n'était pas un méchant !

Mais, il aima mieux commettre cette lâcheté que passer pour le protecteur d'une cause injustement décriée, d'une cause soi-disant révolutionnaire !

Tome I. Page 51.

Que le titre serait des ventes de cafés de la société hollandaise de commerce.

Le titre est une épigramme.

Tome I. Page 60.

La chaussée, à Java.

Cette route va d'Anjer, situé au détroit de Sounda, jusqu'à Banjouwangie, qui se trouve en face de Bali.

Elle a deux cent soixante dix lieues de longueur.

Le travail auquel il fallut se livrer pour la parachever ut un vrai travail de géant ; il ne pouvait être mené à bonne fin que par un homme de la valeur de Daendels.

Daendels joignait une grande force de volonté au dédain le plus profond, le plus extravagant même, des intérêts particuliers.

Comme preuves de sa rudesse, on cite des faits et des choses incroyables.

Néanmoins, dans certains cas, les hommes de cette trempe sont indispensables, ou, tout au moins, nécessaires.

Aujourd'hui encore, je le prétends, il est vraiment besoin d'hommes, comme lui, ayant le courage, et la force de rompre avec la routine, et ne craignant pas d'engager leur responsabilité personnelle.

Assurément, de nos jours, dans nos Indes, il reste bien des choses à faire, en face, en comparaison desquelles, l'exécution de cette route postale n'est qu'un jeu d'enfant.

Mais, le Daendels nécessaire, attendu, désiré, pouvant suffire à cette rude tâche, grâce aux qualités qu'il montrait et qu'il possédait à cette époque-là, existe-t-il ?

Voilà qui me semble plus que douteux.

Le texte parle : des difficultés créées par ses adversaires dans la mère-patrie.

À quoi ne doit pas s'attendre, aujourd'hui, à quel triste sort ne doit-il pas se résigner, celui, qui veut entreprendre d'améliorer quoi que ce soit, aux Indes.

Bien que la tâche de Daendels fût plus que laborieuse, il n'avait pas à lutter ni contre une Chambre ignorante, ni contre les ministères qui en sortent.

Quant à notre Maréchal, — qui n'est Maréchal qu'en Hollande, puisqu'après l'incorporation de la Hollande dans l'Empire Français, il rentra dans le cadre des généraux, — quant à notre Maréchal, il est à regretter pour lui, que, nous autres, Hollandais, nous soyons si à court de mémoires dans notre littérature !

Cette pénurie enlève toute sève et toute vie à notre histoire.

En effet, elle devient compréhensible seulement pour ceux, qui n'ayant pas assez de jugement pour ne pas comprendre, acceptent et avalent n'importe quelle absurdité.

La vie de Daendels fut tout un drame.

On peut déduire cette conséquence du peu qu'on sait de lui, soit officiellement, soit des mille et un contes inventés, et débités sur lui, aux Indes.

Une biographie exacte de cet homme tirerait au clair une époque mémorable de notre histoire, en partant de la période patriotique, et en arrivant à la restauration.

Quand on pense que lui, qui, lors de l'incorporation de notre pays, joua le rôle d'un caméléon, lui, notre Maréchal de Hollande, était un ci-devant patriote, et l'un des patriotes les plus ardents, on reste confondu d'un tel manque de caractère chez cet homme.

Oui, confondu !...

Et, pourtant, cette maladie, cette lèpre est si générale, si ordinaire qu'on en est venu à contempler pareille monstruosité sans étonnement, ni dégoût !

Tome I. — Page 196.

De petits empires, plus ou moins indépendants, situés dans la région septentrionale.

Dans ces contrées il y a une légion de petits souverains plus ou moins indépendants.

En général, Natal était très fréquenté par les Atchinois.

J'ai donc rencontré mille occasions d'étudier leur tempérament, surtout ayant eu affaire à la naïve et timide Si-Oepi, l'une de mes nombreuses et premières amours.

Cette ingénue était Atchinoise.

Mais, les éléments précis, les données spéciales me font défaut pour donner une ethnographie complète des Atchinois.

C'est à peine si j'ose me risquer à prétendre que, pris en masse, ils ont l'air de posséder quelques qualités remarquables. Leur fierté est chose certaine.

Leur vaillance ne peut être mise en doute.

Quand, lors de la déclaration de guerre adressée par le Roi de Hollande au Sultan d'Atchin, un ministre, en pleine Chambre des Députés, accusa les Atchinois de piraterie, il prouva une fois de plus que pour gagner le Parlement et sa majorité, il ne faut reculer devant aucune niaiserie.

Depuis que les ports Atchinois sont bloqués, la piraterie a-t-elle diminué le moins du monde, dans l'Archipel Indien ? Non, mille fois, non !

Si le Gouvernement hollandais veut combattre, et détruire les pirates qu'il déclare la guerre au Sultan des Iles de Soulou, aux Illanois, à Magindanao, et définitivement à tous les souverains et à tous les peuples de cette île si vaste !

C'est de ces contrées et de ces ports-là que sortent les essaims de vaisseaux, qui, depuis des siècles, prélèvent un tribut de rapines, de massacres et d'incendies, aussi bien sur les possessions des Sultans Atchinois que sur celles du Gouvernement hollandais.

Ce tribut est honteux pour ceux, qui le subissent, tout autant que pour ceux qui l'imposent !

Pour en finir avec la guerre actuelle, faite par la Hollande à l'Empire d'Atchin, je ne puis que dire, et redire :

C'est d'Atchin que datera notre défaite !

C'est d'Atchin que datera notre ruine, aux Indes !

FIN

OPINION DE LA PRESSE ET CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Dans la Revue des Deux Mondes, annuaire de 1860, on lit : « Un écrivain, sous le pseudonyme de Multatuli, inconnu jusqu'à présent dans le monde littéraire, a su donner à ses récits sur l'organisation économique et sociale de Java dans un livre intitulé Max Havelaar, un attrait de style qui l'a placé au rang des écrivains éminents. Ce livre, plaidoyer dramatique, et en quelque sorte poétique en faveur du travail libre des indigènes, a obtenu en Hollande un succès, qui rappela celui de la fameuse publication de Mme Beecher Stowe. La sensation produite par les tableaux saisissants de Multatuli n'est point effacée, et elle a peut-être influé sur les tendances, qui se manifestèrent de plus en plus dans le Parlement Hollandais. »

Voici les propres paroles que M. de Lamartine adressa, en 1864, à M. Nieuwenhuis lorsque celui-ci lui fit lecture du premier chapitre de Max Havelaar :

«Dites à l'auteur de ma part qu'il est un écrivain distingué, et original. »

La voici mon opinion sur Max Havelaar, par Multatuli, telle que je l'ai formulée, en 1866 :

« Sous le nom de guerre de Multatuli, M. Edouard Douwes Dekker, ancien sous-préfet dans les Indes Hollandaises, a écrit un roman politique, intitulé : Max Havelaar, ou les Ventes de cafés de la Société hollandaise de commerce. Dans ce roman, dont l'auteur est le héros, il met en état d'accusation le Gouvernement des Indes, comme se rendant complice de l'arbitraire, et de la rapacité des chefs indigènes envers la

population, et comme tolérant ces abus, afin de s'assurer de leur concours au profit des ventes de cafés de la Société hollandaise de commerce, c'est à dire, du trésor hollandais.

Cette accusation Multatuli l'a portée avec le sang-froid d'un héros la véracité d'une victime, la conviction d'un martyr.

Par les ressources du génie, la fécondité du cœur, et la souplesse du talent son œuvre servira de phare à ceux qui veulent aborder la grande question de la civilisation orientale.

Paris, Septembre 1876. A. J. NIEUWENHUIS.

Depuis 1866, les événements survenus en Europe, l'intérêt de l'Angleterre, la convoitise de l'Allemagne, et, enfin, la guerre indo-hollandaise, ont fait de cette question de justice, et d'humanité un problème européen d'une imminente actualité.

Paris, Septembre 1876. LE MÊME.

Le Journal Le Républicain des Pyrénées-Orientales, du 26 Septembre 1876, No. 211, a publié l'article suivant :

MAX HAVELAAR
PAR
MULTATULI.

Traduction de A. J Nieuwenhuis et H. Crisafulli [\[1\]](#).

Ce livre nous arrive de la Hollande, et quoiqu'il ait passé dans le moule de notre idiome, il a conservé un tel parfum du terroir, qu'il ne serait point permis, an lecteur le plus illettré, de le confondre avec nos romans français.

Est-ce bien un roman, il est vrai, que cette œuvre humoristique, sans intrigue, sans amour, mais d'où se détache une personnalité si vivante, que, dès son apparition elle s'empare de vous, vous attache à ses pas, vous rend attentif à ses paroles et vous passionne de telle sorte, qu'en la quittant, à la fin du premier volume, vous avez hâte de la retrouver dans le second.

Cette personnalité vivante est celle de Max Havelaar, envoyé par le gouvernement, pour remplir à Lebac, dans les Indes Hollandaises, les fonctions de sous-préfet.

Nos minuscules sous-préfectures et nos infimes sous-préfets, ne peuvent nous donner une idée de ces immenses districts, où le représentant du roi de Hollande règne presque à l'égal d'un petit souverain. Cependant, il ne possède pas seul le pouvoir. Dans chaque sous-préfecture, il a pour adjoint un chef indigène qui porte le titre de régent, et appartient souvent à la famille des princes jadis régnants. Aussi, qu'arrive-t-il ?

Le fonctionnaire est ici le chef politique, mais le régent par sa naissance, son influence, ses revenus, son train de vie, le prime de toute façon. Situation délicate, où le supérieur hiérarchique est en fait un inférieur !

Si le régent n'abuse pas de son pouvoir, très bien ! Mais s'il en abuse, et qu'il ait à répondre de ses actes, à un de ces hommes de conscience, pour lequel le triomphe de la justice importe plus que la conservation de sa place, qui des deux aura le dessus, et auprès de la population attachée quand même au chef de son sang, et auprès du gouvernement dont l'intérêt est de ménager ce même chef ?

Eh ! bien, c'est en face d'un semblable conflit que va se trouver Havelaar, et l'on devine à l'avance le rôle joué par celui qui n'a point pris pour une formule vaine, le serment qu'il a prêté »de protéger la population indigène contre toute concussion et contre toute extorsion. »

Telles sont les grandes lignes de cet ouvrage, dont les détails sont tellement pleins de finesse, que l'on craindrait de leur faire perdre de leur valeur, en détachant les fragments. Il y a des scènes charmantes, renfermées en quelques lignes ; des traits de caractère marqués par un mot, par un geste. Lorsque Havelaar attendu par toutes les autorités civiles et militaires descend de voiture, puis tend la main à une vieille bonne javanaise, pour l'aider à descendre à son tour ; lorsque nous le voyons entouré de tous les

chefs du district, s'interrompre tout à coup au milieu d'un discours, appeler son petit Max, et continuer, l'enfant dans les bras, son allocution si ferme, si élevée, si touchante, ne sent-on pas ici que l'homme ne disparaîtra jamais sous le fonctionnaire, et que si Havelaar sait allier à tant de grandeur une si parfaite simplicité, c'est parce qu'il est doué d'une supériorité réelle. »

Et Tine ? l'oublierons-nous cette compagne de notre héros, tellement identifiée à son Max qu'on ne peut les séparer dans sa sympathie ? Elle accepte tous ses actes, elle l'approuve dans ses largesses exagérées, trouvant qu'il serait trop petit, trop mesquin de l'enfermer, lui, dans les limites étroites d'un ménage inconnu et bourgeois. »

Couple charmant ! uni par l'amour, par la similitude des pensées et des goûts, uni surtout par ce généreux esprit de sacrifice, qui place au-dessus du bien-être de la famille et de la tranquillité du foyer, l'accomplissement du devoir social, le dévouaient à ses semblables.

Hélas ! nous prévoyons leurs luttes et leurs déboires. Non, ils n'échapperont point à la loi commune, qui condamne à l'ingratitude, à la calomnie, ceux qui veulent le juste et font le bien !

» L'habitude de la librairie en Hollande est de publier d'abord le premier volume d'un ouvrage, afin de recueillir les comptes-rendus favorables ou défavorables, et d'en orner ensuite les avant-pages du second volume. »

Puissent donc ces quelques lignes avoir bien fait comprendre le sentiment de vive sympathie que nous inspire l'œuvre originale, honnête, fortement pensée, dont MM. Nieuwenhuis et Crisafulli viennent de nous donner une si excellente traduction.

Paris, 22 septembre 1876.

MME EUGÈNE GARCIN.

1. [↑] Editeur : Dentu — Paris.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Wuyouyuan
- ThomasBot
- Sapcal22
- Cantons-de-l'Est
- Pymouss
- Acélan
- Chrisric
- Phe
- Sixdegrés
- VIGNERON
- M0tty
- *j*jac

- Kedian
- Marc
- Wikisource-bot
- Weft
- Phe-bot
- Aristoi
- Tylwyth Eldar

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)